REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNEE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CXIII. — 1er SEPTEMBRE 1892.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT TREIZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1892

11.723

054
R3274
1890, v.5

LE

PARRAIN D'ANNETTE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Je demande pardon au lecteur du tour assez léger de l'anecdote qui suit, et qui d'ailleurs n'a que peu de rapport avec mon sujet. Si je la raconte en commençant, c'est que, burlesque par elle-même, elle donne, mieux que beaucoup de discours, l'idée d'une certaine naïveté particulière aux marins, quel que soit leur rang.

Cette naïveté, quasi professionnelle, est compatible chez le matelot avec les mœurs les plus rudes, et chez l'officier avec de grands talens; mais, règle générale, elle demeure le trait particulier de caractères que le simple devoir quotidien a formé aux choses héroïques.

Il est des exceptions sans doute; l'armée navale a pu compter dans ses rangs des sceptiques endurcis, de grands séducteurs, des génies subtilement pervers; ces personnalités fort rares ne représentent pas toutefois sa physionomie morale, qui est, nul ne le niera de ceux qui la connaissent, plutôt candide et ingénue.

Pour revenir à ma scabreuse anecdote, je me garderai de dire si elle eut pour théâtre les côtes de l'Abyssinie ou celles du Sénégal. Il suffit de savoir que les jeunes officiers d'une certaine frégate que je ne nommerai pas davantage, ayant reçu permission d'aller

à terre, firent un emploi joyeux de leur temps, selon l'habitude.

Au retour ils ne tarissaient pas sur le chapitre des dames indigènes; l'un d'eux surtout se déclarait plus heureux que tous ses compagnons, ayant rencontré, disait-il avec enthousiasme, une fleur de beauté, d'innocence et de fraîche jeunesse, une Ourika de quinze ans absolument idéale en son genre. De si poétiques descriptions conduisirent tous ses camarades à l'envier. Il triompha ainsi jusqu'au lendemain, jusqu'à l'heure où les autorités de l'endroit fêtèrent dans un royal banquet l'état-major de la frégate.

Une escouade de nègres, luisans comme des bottes bien cirées, servaient à table. En voyant arriver le vainqueur de la veille, l'un d'eux, remarquable par sa taille gigantesque et sa carrure d'Hercule, se précipita vers lui avec les plus affectueuses démonstrations :

— Oh! papa moë! papa moë!

Et, comme le jeune homme le regardait médusé, comme les assistans goguenards demandaient le secret de cette singulière parenté, le grand nègre, se dandinant d'un pied sur l'autre, répondit en quatre mots de son jargon qui bravait l'honnêteté, que le joli blanc était bien son papa, puisqu'il avait... épousé sa maman!

Ce furent là-dessus des rugissemens de gaîté! — Ainsi la petite fleur... ainsi Ourika...

Ceux qui jalousaient auparavant une bonne fortune sans seconde eurent leur revanche. On parla longtemps de ce *papa moë;* on en rit peut-être encore...

Eh bien! mon héros, le lieutenant Hervé du Gouëdic, aurait rivalisé de confiance et d'heureuse crédulité avec le papa en question, bien qu'il eût navigué sous toutes les latitudes, bravé vingt fois la fièvre jaune, et gagné avant trente ans, pour action d'éclat (il n'était encore qu'enseigne), le ruban rouge qu'il portait à la boutonnière. Comment expliquer qu'intrépide à son bord, inébranlable quand il s'agissait de discipline ou de commandement, il fût, dès qu'il avait touché terre, le plus faible des hommes? C'était ainsi; c'est très souvent ainsi parmi les gens de ce métier inhumain et sublime, qui voue à l'isolement ceux qui l'exercent; il faut bien que le trop-plein des tendresses refoulées s'épanche et déborde à la fin; or, Hervé du Gouëdic n'avait personne à aimer, ni mère, ni sœur, personne... Mlle de Plében, la vieille parente qui l'avait élevé, s'était éteinte pendant son premier voyage sur l'*Iphigénie*, et nul ne l'attendait plus dans la maison de la rue des Nobles, l'une des reliques architecturales dont est justement fier le

vieux Morlaix, une maison à étages surplombans, dont la façade historiée porte, gravé en lettres saillantes, sur une poutre terminée aux angles extérieurs par deux grotesques : *le Gouëdic*, et la date 1589. Il est d'aspect austère, ce berceau de la famille avec son pignon bardé d'ardoises en losanges, qui semble revêtu d'une armure, ses petites vitres enchâssées dans du plomb, son escalier soutenu par un pilier massif à l'angle de la lanterne où donne le vestibule. Chaque fois que le jeune homme rentrait après un tour du monde ou une campagne, il y retrouvait en peinture trois ou quatre générations de marins rébarbatifs sous l'uniforme de leur temps, des ancêtres, parmi lesquels brillait un amiral. On avait toujours prétendu que le dernier de la race ressemblait trait pour trait à ce glorieux aïeul, et feu Mlle de Plében avait coutume de dire à Hervé que c'était d'un bel augure. Malheureusement Hervé ne possédait pas toutes les vertus inflexibles qui avaient fait de l'amiral Alain du Gouëdic une espèce de saint aussi bien qu'un homme de mer éminent. Il n'avait de lui que les larges épaules, la taille moyenne, de ces tailles qui circulent à l'aise dans les entreponts, le nez court, aux narines nerveuses et dilatées comme si elles eussent flairé le vent, les yeux gris si enfoncés sous le sourcil qu'ils paraissaient noirs, le front bas, presque couvert par des cheveux épais, résolus à friser, la mâchoire un peu lourde, indiquant l'entêtement, plus de bonté d'ailleurs sur les lèvres, et le visage régularisé par des favoris qui en atténuaient les contours trop carrés. La ressemblance s'arrêtait au physique. Ce petit-neveu eût passé sans doute pour un assez mauvais Breton aux yeux de son grand-oncle, solide et entier comme un roc. Incapable de comprendre seulement le sens des deux mots de viveur et d'idéaliste, l'amiral n'eût jamais admis qu'un du Gouëdic pût être à la fois l'un et l'autre. De fait, il y avait des alternances bizarres, sinon dans les sentimens, du moins dans les habitudes d'Hervé. Les Eudistes, dont il ne se flattait pas d'avoir été le plus brillant élève, quoiqu'il fût arrivé très jeune à l'école de Brest, l'avaient embarrassé de scrupules religieux qu'il trouvait moyen de secouer de temps à autre, mais qui le ressaisissaient toujours. Son tempérament vigoureux, l'espèce de fringale qui résulte des trop longues privations, lui faisait courir à chaque débarquement de très vulgaires aventures, dont il avait honte jusqu'à ce qu'il fût parvenu à les transfigurer pour ainsi dire par un procédé inconscient qui avait toute la valeur d'une œuvre d'art exquise.

Remonté à bord, Hervé se choisissait une compagne de voyage dans le harem bariolé que des intermèdes de folie, rapides autant que nombreux, avaient logé dans sa mémoire. Il y figurait déjà des femmes blanches, noires, jaunes et de toutes les nuances inter-

médiaires, Peaux-Rouges comprises; parmi elles aucune peut-être ne valait un regret, mais l'imagination et la solitude sont de grandes magiciennes. En disant qu'Hervé choisissait dans ses souvenirs, je me trompe sans doute; c'était ordinairement la dernière venue, celle dont il subissait encore l'influence récente et toute sensuelle qui s'imposait à lui, mais comment cette pauvre idole d'argile se serait-elle reconnue elle-même sur l'autel où il la plaçait à la hauteur des étoiles, plus haut, toujours plus haut, à mesure que le navire s'éloignait de terre et se perdait dans le bleu ou dans la brume? A force de respirer l'encens qu'il brûlait devant elle, l'encens le plus pur de son cœur, cette chose grossière et fragile se divinisait peu à peu; elle devenait par excellence la femme, la femme dont on lui avait dès l'enfance inspiré le respect, la jeune fille rencontrée dans les romans d'Octave Feuillet qui, avec deux ou trois volumes dépareillés de Lamartine et de Chateaubriand (un compatriote), formaient la meilleure partie de sa bibliothèque flottante, elle devenait la fiancée que l'on rêve à l'âge de l'enthousiasme et de l'amour; il la créait, la modelait, la repétrissait à sa guise, il s'éprenait d'elle chaque jour davantage. Et cette chimère ne cessait de le suivre sur l'infini de la mer, sous l'accablante chaleur du soleil des tropiques, dans le grand silence phosphorescent des nuits équatoriales, où toutes les féeries semblent possibles.

Oh! comme elles gagnaient à se laisser emporter avec lui à travers l'océan ou les mers de la Chine, ces folles compagnes d'un jour de fête sans lendemain! Quel prestige elles acquéraient, grâce à l'éloignement, à l'absence et aux splendeurs du cadre exotique où errait leur fantôme dépaysé! Il y en eut une surtout qui hanta Hervé du Gouëdic pendant certaine campagne de cinq années! Il voyait sa figure svelte et mutine passer sur la crête des vagues dont l'écume semblait faire partie des bouillons de dentelle de son vêtement, un domino à longue traîne glacé d'azur, du même azur luisant que la mer et le ciel.

La petite personne avait été rencontrée au bal masqué, car Hervé du Gouëdic était provincial au point de compter encore parmi les plaisirs de haut goût le bal de l'Opéra : l'éternel *Je te connais, beau masque*, puis la preuve évidente qu'on ne le connaissait pas du tout, un souper au champagne, deux ou trois rendez-vous ensuite et, pour finir, un ordre de départ au plus beau moment... C'était assez pour qu'elle lui apparût tout à coup encapuchonnée de blonde noire, un loup sur le visage, au sommet de la hune, parmi les cordages, tandis qu'il commandait la manœuvre. C'était assez pour qu'elle se dégageât mystérieuse des vapeurs du crépuscule lorsqu'il était de quart à cette heure-là, ou pour qu'elle

vînt dans le calme de la sieste s'asseoir au bord du hamac qui le berçait, en relevant la frange d'un petit masque de velours afin de mieux montrer son rire, son rire charmeur, ensorcelant. Le rire de Rose d'Api (tel était le nom de la demoiselle, un nom de guerre sans doute) était encore ce qu'Hervé se rappelait avec le plus de plaisir.

Il était ce rire de jeune femme, frais, argentin, perlé, absolument incompatible, pensait son admirateur, avec une âme déloyale; d'abord il commençait à poindre, muet et contenu, tout au fond des yeux si fins, couleur de noisette, où dansaient tout à coup des étincelles, puis il gagnait les lèvres, rouges et charnues comme une cerise, et tout en éclatant, *crescendo*, creusait dans chaque joue de petites fossettes où nichait la gaîté. Rien n'était plus joli à regarder et à entendre; aussi le jeune officier, après l'avoir longuement écouté à travers tous les bruits du navire, les cris des oiseaux de mer, la plainte de la houle et les rugissemens de la tempête, n'eut-il rien de plus pressé au retour que de le revoir, de s'en griser encore.

Avant même d'aller s'assurer si l'épi si curieusement ouvré qui surmonte le pignon pointu de l'hôtel du Gouëdic était toujours à sa place, avant surtout de s'exposer à l'admonestation que lui décochait toujours le regard sévère de son grand-oncle l'amiral, il courut à Paris, rue de La Bruyère, où logeait l'inoubliable rire dont il était fou. Du numéro de la maison il ne se souvenait plus, mais il reconnut la maison elle-même, avec le balcon haut perché qui était celui de l'appartement de Mlle Rose d'Api. Autrefois des brindilles de lierre retombaient de ce balcon un peu trop décoré; il n'y avait plus maintenant trace de l'ancienne élégance. Une inquiétude vive le saisit. N'habiterait-elle plus au même endroit? A terre beaucoup de changemens peuvent survenir en cinq années!

Le concierge le rassura d'un mot:

— Au troisième au-dessus de l'entresol, monsieur!

Et il s'élança sur l'escalier comme à vingt ans, sur son premier navire, il s'élançait dans la mâture; ce ne fut qu'un bond, une enjambée; il sonna en se disant : — Combien elle va être surprise! — puis : — Se souvient-elle de moi seulement? — Débarqué de la veille, pour ainsi dire, Hervé n'avait pas encore eu le temps de dépouiller le caractère sentimental qu'il revêtait à bord, ni cette disposition dont il ne convenait guère, fût-ce vis-à-vis de lui-même, de prendre au sérieux les choses qui en valaient le moins la peine, car son front s'assombrit, ses sourcils se contractèrent à la pensée de tous les visages qui avaient dû effacer le sien de la mémoire surchargée d'une personne telle que Rose d'Api. N'im-

porte, elle lui ferait bon accueil. Il tira de sa poche, à l'avance, un petit écrin qui renfermait la plus sûre garantie de bienvenue. Puis il sonna de nouveau, avec autorité cette fois. Pourquoi diable n'ouvrait-on pas? Les verrous furent enfin tirés avec précaution et quelqu'un entre-bâilla la porte, une petite fille de sept à huit ans, brune comme une Mauresque, les cheveux pendans sur le dos, mal tenue, maigre, assez laide, avec un sarrau de percale d'un blanc douteux, de petits souliers éculés et deux grands yeux farouches qui le dévisagèrent curieusement. Un enfant chez Rose d'Api! C'était invraisemblable. Il avait dû se tromper d'étage. Pourtant... Un peu gêné, il balbutia :

— Je vous demande pardon... Je fais erreur sans doute... Mlle Rose d'Api?

— C'est bien ici, monsieur, mais maman est malade.

Maman! Une envie brusque lui vint de s'en aller; il ne savait trop pourquoi.

— Elle serait votre maman, Mlle... Mme Rose d'Api?..

— Mais oui... Elle est malade depuis longtemps déjà, et elle m'a bien recommandé de renvoyer des gens qui viennent quelquefois l'ennuyer,.. les fournisseurs... Mais vous n'êtes pas un fournisseur, vous. Dites-moi votre nom.

Du Gouëdic le lui dit avec un revirement d'impressions assez naturel.

Que celle qui avait personnifié à ses yeux la jeunesse dans sa fleur fût mère de famille, que le rire incarné fût accessible à une souffrance quelconque, cela le déroutait singulièrement. Mais il lui semblait aussi qu'il y aurait dureté trop grande à tourner les talons, sans demander seulement des nouvelles de sa santé atteinte, à cette malheureuse. Certes on a toujours tort de recommencer, de vouloir reprendre... — Pourquoi n'était-il pas resté sur le regret très doux d'un adieu trop prompt?

Il lui devait ce bijou pourtant, quand ce n'eût été qu'en reconnaissance du passé!

La petite fille l'avait laissé dans l'antichambre où traînaient en désordre les objets de ménage les moins faits pour être vus. Sans attendre qu'elle revînt, il poussa une porte et se trouva dans la salle à manger, complètement dégarnie de meubles et envahie par la poussière. De là il gagna le petit salon si coquet, d'après ses souvenirs, d'un luxe un peu mince et clinquant, mais drôle dans son mauvais goût, à demi japonais, à demi Louis XV. On y avait procédé aussi à un déménagement; il n'y restait que le dais de soie brodée, accroché au plafond. Cette espèce de baldaquin surmontait jadis un divan aujourd'hui disparu. Il avait eu l'avantage

de projeter une ombre favorable sur la personne étendue ou pelotonnée au-dessous, et Rose avait pris là des poses de chatte qui s'étire tout à fait ravissantes. Des coussins où elle se blottissait si gentiment, un seul restait, gisant, — dans quel état lamentable, — sur le parquet sans tapis, pour servir de trône à un petit havanais devenu très vieux depuis cinq ans, mal peigné, sale, comme tout le reste de la maison, et qui se mit à japper furieusement contre son ancien ami. A travers ce vacarme, Hervé entendit des lambeaux de phrases entrecoupées que ponctuait une toux sèche.

— Que je sois pendue si je sais ce que tu veux dire... Petite sotte! tu écorches le nom, je parie! Enfin, puisqu'il est là, ce monsieur, qu'il entre!

Et la petite fille, craintive comme un enfant que l'on vient de gronder, sortit de la pièce voisine, une chambre à coucher, en disant :

— Maman ne vous connaît pas, mais elle va vous parler tout de même.

— Où me suis-je fourvoyé? pensait Hervé, décidément mal à son aise.

La chambre, elle, était intacte, sauf qu'elle avait passé de la fraîcheur à la vétusté, de la grâce des choses vivantes à la triste laideur des choses mortes. Le satin bleu de ses tentures n'était pas sans doute de la meilleure qualité, les guipures des rideaux ne venaient pas authentiquement de Venise, aucun des meubles n'était de ceux qui acquièrent du prix en vieillissant : imitation de Boule, placages de bois de rose et de palissandre, laques de pacotille, chiffons à la mode du jour, ils n'avaient ni style ni valeur intrinsèque; leur lot avait été de faire valoir, en s'harmonisant avec elle, la beauté incertaine et fragile qui, comme eux, n'avait été qu'un déjeuner de soleil. Ces colifichets paraissaient choquans, — tout fanés qu'ils fussent, — autour d'une mourante, car ce fut la mort qui, par un contraste horrible avec ce qu'il attendait, frappa, dès le premier pas qu'il fit dans cette chambre, les yeux et l'imagination d'Hervé. En vain, la pauvre fille avait passé en toute hâte sur ses joues creuses une houppe à poudre de riz; elle tenait encore d'une main le petit miroir qui lui avait servi pour cette opération et rajustait de l'autre une écharpe de dentelle sur la chevelure défaite, au milieu de laquelle se perdait son visage méconnaissable. Un sourire indécis montra cependant que ses petites dents aiguës de jeune carnassier étaient toujours aussi blanches, tandis que les yeux couleur noisette, terriblement grandis et cernés de bleu, fixaient sur le nouveau-venu un regard perplexe. Autant que le plus répandu des personnages officiels, Rose

d'Api avait vu défiler des figures nombreuses et diverses, — si diverses, si nombreuses qu'il lui eût été impossible d'appliquer un nom à toutes. Elle eut cependant, en ce cas, la royale politesse de se souvenir. Les grands favoris du marin l'y aidèrent peut-être; se renversant sur ses oreillers froissés par la fièvre, elle partit d'un éclat de rire, — oui, ce fut navrant, d'un éclat de rire qui était comme le fantôme de celui d'autrefois; on eût dit le tintement léger d'une clochette de cristal, fêlée déjà, prête à se briser.

— Ah! s'écria-t-elle, pauvre garçon, que venez-vous faire ici?

Hervé n'avait pas l'esprit très prompt, mais il possédait ce tact que donne une extrême bonté. Le plus naturellement qu'il put, il répondit donc :

— Je viens vous tenir compagnie, vous soigner, si vous le permettez, et vous aider à guérir vite.

Elle lui décocha un coup d'œil pénétrant, et, avec le même rire aux trois quarts éteint :

— Voilà de belles résolutions, mais je vous défie de tenir la dernière. Quant aux deux autres, elles ne dureront pas longtemps. Je connais les hommes.

Un petit mouvement d'épaules sceptique et résigné, — après quoi elle tendit à Hervé une main brûlante, si amaigrie qu'il eut la sensation d'effleurer les os d'un squelette :

— Vous êtes gentil cependant d'être venu! J'en suis bien touchée, car on me néglige,.. on me néglige beaucoup. D'ailleurs c'est tout naturel... Les malades ne sont pas amusans.

Elle parlait sans aucune aigreur, avec un détachement parfait.

Hervé murmura, pour dire quelque chose :

— Vous avez votre fille...

Mais il sentit aussitôt qu'il ne faisait vibrer aucune corde sensible.

D'un air distrait elle répondit :

— Oh! les enfans sont plutôt un embarras.

Et, pour changer le cours de l'entretien, elle se mit à l'interroger sur ses voyages.

Tout en causant, assis au pied du lit, Hervé la contemplait avec une pitié profonde dans laquelle n'entrait plus l'ombre de la vive fantaisie d'autrefois, mais qui n'en était que plus tendre. Cette femme allait mourir, il le savait, il reconnaissait les signes de la maladie qui ne pardonne pas, cette maigreur presque diaphane, ces pommettes saillantes, marquées de deux taches rouges qui semblent brûler au milieu de l'extrême pâleur, l'ardent éclat des yeux sous les cils démesurément allongés et, aux mains, les articulations grossies, la courbure des ongles, tous les symptômes

indélébiles qui avaient signalé le déclin d'une jeune amie à lui, Mlle de Kernor. Hervé du Gouëdic avait aimé Reine de Kernor, comme une sœur et même un peu davantage. Elle était sortie doucement de ce monde l'année même de son entrée au *Borda*, en lui faisant dire qu'elle était contente d'un succès pour lequel chaque jour elle avait prié. Le souvenir de Reine de Kernor l'envahissait doucement au chevet de Rose d'Api, et il ne lui semblait pas qu'il y eût la moindre profanation dans le rapprochement de ces deux femmes, tant la maladie, l'abandon, la fin prochaine, ont une vertu purifiante qui efface toute distance, fût-ce entre une sainte et une pécheresse. Peut-être, distrait comme il l'était par ses pensées, racontait-il d'une façon très confuse les longues pérégrinations de la *Gorgone*, peut-être une trop complète ignorance en matière géographique rendait-elle ses récits à peu près inintelligibles pour la pauvre souffrante. Quoi qu'il en fût, Hervé remarqua bientôt que son interlocutrice s'assoupissait. Il baissa graduellement la voix et finit par se taire. Il y eut un silence de quelques minutes pendant lequel il eut le temps de réfléchir à la situation; puis la dormeuse souleva une paupière alourdie et balbutia :

— Très intéressantes, ces histoires de mer! ... Ne vous semble-t-il pas, mon ami, reprit-elle avec un reste de la gaîté d'autrefois, que nous avons un peu l'air de jouer la comédie,.. par exemple, le dernier acte de *la Dame aux Camélias?*

— *La Dame aux Camélias*, tant que vous voudrez, mais pas le dernier acte, répondit Hervé sur le même ton. Nous empêcherons la comédie de tourner au drame, croyez-moi. J'apporte pour cela un talisman.

Et il posa sur le lit, devant elle, l'écrin qu'il avait tiré de sa poche.

Elle s'éveilla tout à fait, battit des mains; une joie d'enfant illuminait son visage ravagé. Saisissant la petite boîte entre ses mains tremblantes, elle fit jouer le ressort et demeura en extase devant une églantine en brillans qu'elle approcha successivement de ses cheveux, de son cou, tout en s'aidant de nouveau du miroir.

— Comme vous êtes bon! Cela m'aurait été si bien... et j'en avais une telle envie! Mais des diamans sur les os que voici!.. N'importe, cela me fait plaisir. Ils resteront là. — Elle mit l'écrin sous son oreiller. — Je les garderai... jusqu'à la fin.

Une expression presque sérieuse avait passé dans ses yeux devenus tout à coup humides.

— C'est qu'il ne me reste plus guère de bijoux... J'ai été fort gênée dans ces derniers temps. Vous avez remarqué?.. J'ai dû me débarrasser du superflu pour me procurer tout juste le nécessaire.

Même je vous avoue que j'ai eu un instant de mauvaise honte en pensant qu'un étranger avait traversé ces deux pièces démeublées. Mais vous êtes un ami... je le vois maintenant... un ami véritable... cela ne me fait plus rien...

Une quinte de toux l'interrompit.

— Encore faut-il savoir gré à mon propriétaire d'avoir laissé emporter tout cela... Il aurait pu s'y opposer... On est bon pour moi, en somme. La concierge me soigne... Je ne dirai pas qu'elle remplace avantageusement ma femme de chambre, mais enfin elle fait mes tisanes et le peu que nous mangeons, Annette et moi.

— Votre fille se nomme Annette? demanda Hervé, qui eût voulu l'amener à parler de cette enfant pour éviter de tristes confidences.

— Oui, un nom bien villageois, n'est-ce pas? Je ne sais quelle idée j'ai eue de l'appeler ainsi. J'avais passé à Spa cet été-là. Vous connaissez Spa? un endroit très amusant. On y parle beaucoup de deux amoureux, *Annette et Lubin*, qui étaient du pays. Je ne me rappelle plus les détails de leur histoire... Il y a un conte et même un opéra-comique là-dessus. Voilà comment la petite s'est appelée Annette, mais elle n'est pas assez jolie pour cela!

— Comment! Elle m'a paru gentille.

— Oh! c'est que vous ne l'avez pas regardée,.. une moricaude. Après tout, je vous soupçonne d'aimer assez les enfans pour les trouver gentils même quand ils sont laids.

— C'est vrai, je les aime, répondit simplement Hervé.

— Je disais bien que vous étiez bon!..

Elle souriait en répétant cela d'un air à demi moqueur.

La petite fille rentra, suivie de la portière qui venait rappeler à Madame qu'il était l'heure de prendre une certaine potion.

— Pour Dieu! laissez-moi tranquille! s'écria la malade. Une demi-heure de distraction m'a fait plus de bien que toutes vos drogues.

— Oui, mais vous tousserez après, dit la portière d'un ton mécontent.

Elle aperçut l'écrin dans un pli de l'oreiller, et sa physionomie s'adoucit :

— Tout de même, il n'y a rien de tel que d'avoir le moral un petit peu remonté.

— Avez-vous un médecin? demanda Hervé.

— J'en ai eu plusieurs. Mais, au point où je suis, que voulez-vous qu'ils me fassent? Je ne vois plus que le major...

— Le major? répéta Hervé.

— Oui, un ancien chirurgien aide-major qui habite notre mai-

son. Il me fait ce qu'il appelle des visites de voisin qui me réconfortent, car c'est un homme d'esprit. Quant aux remèdes qu'il me donne, autant prendre des pilules de mie de pain et de l'eau claire.

— Je reviendrai, fit Hervé en se levant.

— Oh! soupira-t-elle, vous le dites, mais je n'en crois rien.

Et, tandis que la concierge garde-malade versait le contenu d'une fiole dans la cuillère qu'elle tenait:

— Allons, Annette, allons, reconduis monsieur.

La petite obéit, sans parler, avec un long regard de ses yeux noirs trop grands, pleins d'une mélancolie qui n'était pas de son âge.

— Que faites-vous toute la journée, mademoiselle Annette? lui demanda Hervé en traversant le salon.

— Je reste auprès de maman, quand elle le veut bien, ou je m'en vais à la cuisine.

— Vous ne sortez pas?

— Quelquefois, avec Mme Grivotte, faire des commissions ou promener Toby.

Toby était le havanais caduc, Mme Grivotte était la concierge.

— Et vous n'avez pas de petites camarades? poursuivit-il, tandis qu'Annette ouvrait la porte en s'effaçant pour le laisser passer.

— Je jouais quelquefois avec les petites filles d'un employé au chemin de fer qui demeure tout en haut; c'est fini... je ne sais pas pourquoi. Leurs parens ne veulent plus.

Hervé, debout sur le palier, ne s'en allait pas.

— Ainsi, vous êtes seule... toute seule?..

— Oh! j'ai ma poupée! repartit l'enfant, comme étonnée de son intérêt. Elle était superbe, un monsieur me l'avait donnée, une fois, au jour de l'an; mais, en tombant, elle s'est cassé la tête et maman dit que ce serait trop cher de la raccommoder.

Elle parlait avec l'accent douloureux que pourrait prendre une mère désolée de n'avoir pas de quoi faire soigner son enfant.

— Si on vous en donnait une autre?

— J'aimerais mieux, répondit-elle, saisie d'un espoir subit qui fit frémir ses lèvres, j'aimerais mieux Célie... j'aimerais mieux la vieille avec une tête neuve.

— Eh bien! dites à Mme Grivotte de s'occuper de cela, répliqua Hervé en riant, et que la tête de Célie soit aussi bien conditionnée que possible. Je paierai le chirurgien.

— Qui parle de me payer? interrompit une grosse voix joviale sur l'escalier.

Et l'on vit apparaître une figure très intelligente, très franche et très commune, parfaitement d'accord avec cette voix

— C'est le major, dit Annette, encore toute rouge de plaisir. Oh ! monsieur, je vous remercie.

Elle dansait, gambadait, pirouettait, hors d'elle-même, puis, comme Hervé lui tendait la main en disant « au revoir, » elle se jeta sur cette main et y colla sa bouche.

— Les demoiselles ne baisent pas la main des hommes, dit-il, en songeant que ce transport de reconnaissance, pour une si petite chose, prouvait trop combien peu l'enfant était choyée d'habitude.

— A la bonne heure! s'écria le médecin qui, ayant atteint les dernières marches, montrait maintenant sa personne tout entière, courte et trapue. Voilà un enseignement utile. C'est la première leçon de morale qu'Annette aura reçue de sa vie. N'est-ce pas, Annette?.. Comment va ta mère aujourd'hui, mon enfant?

— Docteur, dit Hervé, je voudrais vous demander ce que vous pensez de l'état de la malade?

Le major jeta un regard rapide sur cet inconnu qui le questionnait; il n'en fallut pas davantage pour que les armées de terre et de mer arrivassent à une entente cordiale.

— Et je suis prêt à vous répondre, déclara-t-il en s'appuyant à la rampe. Toi, petite, va-t'en jouer avec Toby.

Va-t'en! c'était le mot qu'Annette avait entendu le plus souvent depuis qu'elle était au monde, sa présence étant presque toujours importune.

Elle tourna donc les talons sans se formaliser, mais de loin envoya encore un baiser à ce ministre de la Providence qui allait guérir la longue infirmité de Célie. Elle ne savait, à sept ans, ni lire ni écrire, mais elle savait très joliment envoyer un baiser, sa mère ne lui ayant appris que cela, dès le plus jeune âge.

— Vous voulez la vérité, monsieur, reprit le médecin. Je ne suis tenu envers vous à aucun de ces ménagemens que nous devons aux proches?.. Eh bien! elle en est depuis longtemps à cette désorganisation profonde qui accompagne la dernière période. Cela peut durer encore quelques semaines, quelques jours, ou finir subitement.

— Subitement! répéta Hervé avec un visible effroi. Ainsi, vous croyez que la mort viendra la surprendre à l'improviste.

— N'est-ce pas ce qui peut lui arriver de meilleur? dit le major, sans bien s'expliquer tant d'émotion.

Hervé, qui avait vu les siens partir pour le ciel l'un après l'autre dans les dispositions les plus chrétiennes, munis de tout ce qui peut faciliter le voyage et assurer l'arrivée à bon port, pensait avec une compassion mêlée d'horreur à l'effarement de cette petite barque sans gouvernail, tout à coup lancée au plus profond des ténèbres, sur les eaux noires de l'éternité. On n'est pas impu-

nément Breton, marin et catholique. L'idée le frappa aussitôt qu'il avait un devoir à remplir envers cette condamnée, de qui l'avait rapproché un jour le plus profane et le plus fragile de tous les liens. Quel était au juste ce devoir, comment s'en acquitterait-il? Le brave garçon n'en savait rien, mais il lui parlerait de Dieu,.. il lui en parlerait, quoique indigne,.. il ne la laisserait pas mourir comme un chien. Le ridicule qu'il pouvait y avoir à passer sans transition d'un rôle à un autre auprès de Rose d'Api lui échappait presque. Le major l'eût senti très vivement au contraire, s'il eût pu deviner ce qui se passait sous ce front carré où étaient écrites en gros caractères l'énergie et la volonté.

— Une figure qui me revient! pensa-t-il en le regardant descendre. Ça doit être plein de cœur!.. Il a paru très affecté par ce que j'ai dit. Et pourtant, au fond, que lui importe? Si tous ceux qui devraient venir au même titre étaient fidèles à leur poste, il y aurait une fameuse procession sur l'escalier,.. et c'est le premier visage d'ancien ami que je rencontre chez cette pauvre diablesse depuis que je la soigne.

II.

L'expérience et le scepticisme de Rose d'Api se trouvèrent en défaut. Hervé revint le lendemain, le surlendemain, et l'instant arriva vite où la malade, habituée à sa visite quotidienne, n'eût pas compris qu'il manquât à ce devoir sous quelque prétexte que ce fût. De l'humble étonnement qu'elle avait éprouvé d'abord, elle passait, par une évolution bien féminine, à l'exigence presque tyrannique et, avec une infatigable bonhomie, il se laissait faire, content au fond que l'on disposât de lui, car il était de ceux qui trouvent une jouissance profonde à donner, comme elle était de celles qui ne se lassent pas de recevoir. Parfois, il ne montait que cinq minutes, en se rendant à ses affaires ou à ses plaisirs, le temps de s'assurer que Mme Grivotte avait transformé en poulet, en gelée, en vin vieux, les subsides qu'il lui remettait avec ordre de laisser croire que tout cela continuait d'être livré à crédit par les fournisseurs devenus singulièrement traitables. D'autres fois aussi, s'asseyant au chevet de Rose, il tâchait d'amener la conversation sur un terrain sérieux; c'était difficile. Quand une fièvre à peu près continue, quand l'oppression et les quintes de toux ne la mettaient pas hors d'état de causer, Mlle d'Api n'exprimait que les pensées

les plus frivoles. Elle le questionnait sur les petits théâtres, les cafés-concerts, l'aspect des boulevards; son bonheur était d'entendre lire, dans les journaux qui s'occupent du demi-monde, « la soirée parisienne, » le récit des premières représentations au point de vue de la salle, des toilettes et des figures qu'un chroniqueur complaisant y avait signalées. Les grandes impures en vogue lui inspiraient le genre d'admiration envieuse qu'une petite bourgeoise peut ressentir pour une duchesse ; les hautes excentricités, le luxe tapageur de ces dames, lui faisaient dire : — Elles ont bien raison, puisqu'elles le peuvent... la jeunesse n'a qu'un temps,.. le succès aussi. — Ou bien, avec un soupir de regret : — Elles sont heureuses, celle-là ! Tout est affaire de chance! — Et autres trivialités qui n'annonçaient pas une âme bien contrite. Ce qui la flattait le plus dans l'assiduité imprévue de ce Breton tombé de la lune, c'était l'illusion de la galanterie, l'offrande quotidienne d'un bouquet sans parfum qu'elle pouvait garder auprès de son lit ou des rares bonbons que son médecin lui permettait encore.

— A quoi cela peut-il vous conduire de me gâter ainsi? lui demanda-t-elle un jour en femme à qui l'on n'a jamais offert rien pour rien.

— A vous faire plaisir, c'est bien assez!

— Et pourquoi tenez-vous à me faire plaisir? reprit-elle avec la persistance que les enfans apportent dans leurs questions puériles.

— Apparemment parce que je vous aime.

— Allons! vous vous moquez... dans l'état où je suis!.. Vous me croyez trop sotte. C'est de la charité, voilà tout.

— Et la charité n'est-elle pas de l'amour? Vous n'avez donc jamais appris le catéchisme?

— Le catéchisme! Il y a beau jour que je l'ai oublié si je l'ai jamais su! Qu'est-ce qui se rappelle ces *machines-là?*

— Vous n'avez pas de religion?

— J'en aurais si cela pouvait me servir à quelque chose.

— La religion vous servirait beaucoup si vous vouliez y songer; elle vous donnerait des consolations et de la force.

— Voilà que vous prêchez à présent! Seriez-vous donc dévot par hasard?

Et, comme il hésitait à répondre :

— Dans tous les cas, je ne vois pas que votre dévotion vous ait fait vivre comme un saint.

Ce jour-là Rose d'Api eut le dernier mot.

Elle baissait à vue d'œil cependant. Chaque fois qu'il la quittait,

Hervé pensait ne plus la revoir, et il se demandait avec une vague pitié ce que deviendrait cette enfant qui se trouvait toujours sur son passage, elle et la poupée raccommodée, lui jetant des yeux sans parler un perpétuel remercîment. Quelquefois elle essayait aussi de se glisser dans la chambre de sa mère, tandis qu'il était là, mais un froncement de sourcils, un geste impatient de la malade l'arrêtait sur le seuil; elle battait en retraite à reculons, son regard caressant et triste fixé sur lui. La mélancolie de ce regard de petite fille lui adressait une muette supplication à laquelle il était tenté de répondre tout haut :

— Eh bien! oui, je te plains, pauvre créature, mais que veux-tu que je fasse pour toi? Rien ne peut te sauver, toi non plus!

Annette, de par les lois de l'hérédité, de l'exemple et du milieu, était condamnée au mal, comme sa mère, pour d'autres causes, pouvait l'être aujourd'hui à la mort. Selon qu'elle deviendrait belle ou laide, sa dégradation serait plus ou moins dorée, voilà tout. Que pouvait-on attendre d'une fillette qui, en fait d'asile, n'aurait que la rue, tout au plus la protection d'une Mme Grivotte?

Avez-vous remarqué parfois au bord des grandes routes de petites pâquerettes blanches, aussi fraîches lorsqu'elles naissent, que d'autres fleurs, avec autant de droits à vivre la vie d'une pâquerette que celles de leurs sœurs qui sont mieux abritées à l'ombre des haies protectrices ou sur la pelouse d'un jardin bien clos? Cependant, leur lot sera de se flétrir misérablement, souillées par la poussière que soulève sans relâche le passage des charrettes ou des troupeaux, foulées sous le soulier ferré du premier vagabond qui les écrasera volontairement ou par mégarde. Pourquoi la destinée les a-t-elle plantées sur un terrain si dur, au milieu d'inévitables dangers? Cela paraît injuste, mais c'est ainsi.

Un jour que du Gouëdic se représentait avec une vivacité toute particulière le sort futur de la petite Annette, celle-ci, profitant du demi-sommeil de sa mère, qui était plus mal depuis le matin, entra doucement à pas de chatte et, avec l'élan tout instinctif d'un animal familier qui sent qu'on ne le rebutera pas, vint se blottir sur ses genoux. La malade rouvrit les yeux presque au moment même et la gronda de se rendre importune, insupportable, mais Hervé la retenant :

— Non, dit-il, elle ne me gêne ni ne m'ennuie.

Et Annette, se pressant contre lui, plus câline, continua d'admirer la chaîne de sa montre à laquelle pendaient un cachet et une petite médaille.

— Qu'est-ce que c'est que cela? demanda-t-elle en montrant le cachet.

— Les armes de ma famille.

— Et ceci?

— Une médaille de Sainte-Anne d'Auray.

— Anne... presque mon nom.

— Oui, elle est votre patronne.

— Ma patronne?..

— Sans doute,.. la sainte qui vous protège dans le ciel.

— Dans le ciel?.. répéta l'enfant.

— Décidément vous êtes dévot, dit Rose d'Api avec dédain.

— Je suis Breton, répondit-il.

— Et vous croyez tout de bon que cette médaille vous protège?

— Elle a été, avant même que je ne fusse aspirant, attachée là par un ange, et je regarderais comme un grand malheur, comme un affreux présage de la perdre.

— Si je vous la demandais cependant, pour me porter bonheur à moi?..

Elle parlait, presque effrayée de son audace, mais prise d'une de ces envies que connaissent les malades, et tentée aussi d'essayer de son pouvoir, pour la dernière fois peut-être.

Il hésita un instant, très perplexe, très rouge, et puis il lui sembla que la voix douce de Reine de Kernor, qui lui avait donné ce talisman bénit, disait à son oreille :

— Voici l'occasion que tu cherchais. Je ne t'en voudrai pas.

Et il se mit en devoir de détacher la petite médaille.

— Vous me la donneriez? s'écria-t-elle avec une expression de fugitif triomphe et un sourire qui fut l'espace d'une seconde encore le sourire tant vanté de Rose.

— Certes oui, pourvu que vous vous mettiez dans les conditions nécessaires pour la porter utilement.

— Quelles conditions?..

— Un prêtre vous le dirait.

— Oh! répondit-elle, l'œil farouche, le front assombri, les prêtres n'auront affaire à moi que pour m'enterrer.

— Il est arrivé cependant, dit-il en lui abandonnant la médaille comme si elle eût déjà d'une façon tacite pris l'engagement qu'il réclamait, il est arrivé qu'un prêtre ait réussi à guérir, là où échouait le médecin.

— Vous croyez cela?

— Je le crois, répondit-il très sincèrement; car Hervé du Gouëdic avait pu fréquenter au Japon les maisons de thé, en Chine les bateaux de fleurs, aux Antilles les belles mulâtresses, il avait pu jouer un jeu d'enfer dans les tripots de l'Amérique du Sud, mais au milieu des ivresses brutales qu'un souffle de vent de mer dissipait

très vite, il gardait une foi d'enfant dans la religion dont cette médaille frappée à l'effigie vénérée de sainte Anne était le symbole. Et la foi fut toujours contagieuse; d'ailleurs tout ce qui est mystérieux et nouveau parle à l'imagination des femmes, de même que ne reste jamais sans écho tout ce qui fait appel au suprême besoin de croire et d'aimer qui persiste chez la dernière, la plus perdue d'entre elles.

La petite Annette regardait de ses grands yeux, l'oreille ouverte, sans comprendre et cependant émue comme par un grand événement, tandis que sa mère répondait, en nouant de ses mains défaillantes, à un ruban qui lui entourait le cou, la petite médaille d'or usée, amincie :

— Eh bien! amenez-le-moi, ce grand guérisseur, si vous le connaissez!

Une nouvelle difficulté à laquelle jusque-là il n'avait pas songé se présentait pour du Gouëdic. Dans sa ville natale, il n'eût point été embarrassé le moins du monde : il serait allé trouver le vénérable curé de Saint-Mélaine, l'ami de tous les siens, qui avait assisté sa mère mourante, en le priant de venir sans retard parler de pénitence à une pécheresse. Mais à Paris, où il n'était qu'en passant, comment faire? Il ne pouvait s'adresser qu'à un étranger, au hasard; les explications qu'on lui demanderait ne laissaient pas d'être délicates. Dans quelle oreille tomberaient-elles? Comment seraient-elles accueillies? Il sortit pourtant à la recherche d'un apôtre, fort de sa bonne intention, décidé à entrer dans la première église qu'il rencontrerait. Ce fut une église ultra-moderne, précédée d'un square planté d'arbustes, munie d'une espèce de perron qui donnait accès à un portique, tout cela si différent des vieilles collégiales ou des poétiques chapelles bretonnes avec leurs clochers de granit, leurs vitraux noircis et leurs ossuaires, qu'on eût pu se demander si l'on y adorait le même Dieu. Lorsqu'il eut passé les portes doublées de velours rouge, Hervé, surpris de marcher sur un plancher qui aurait aussi bien convenu à un salon, fit le tour de l'édifice décoré de marbre et d'or; il sentait son beau zèle s'évaporer, tout en lisant les noms inscrits sur les confessionnaux, et ne s'arrêtait à aucun. Soudain cependant, il tressaillit, comme si une réponse providentielle lui eût été donnée : ses yeux avaient rencontré un nom *du pays*, un vieux nom de Basse-Bretagne : Lehir, l'abbé Lehir. — Il n'y avait pas à en douter. Quelles que fussent les circonstances qui l'avaient amené dans le diocèse de Paris, celui-là était un compatriote, au moins d'origine. Subitement raffermi et encouragé, Hervé courut droit à la sacristie. Le hasard qui continuait à lui être favorable voulut que l'abbé Lehir, un jeune prêtre, au début

de son ministère, fût de garde ce jour-là. Il parut comprendre dès la première parole ou plutôt il n'eut besoin de rien comprendre pour se jeter avec un entrain de sauveteur dans la sainte aventure qui s'offrait. Une heure après, quand Hervé, préoccupé de l'accueil qu'on avait pu faire à son envoyé, retourna rue de La Bruyère, l'abbé Lehir était encore auprès de la malade. Il l'attendit dans le salon, partageant ses attentions entre Toby, Annette et Célie, la poupée qui lui devait une tête.

En sortant, le prêtre lui tendit la main comme à une ancienne connaissance.

— Je reviendrai demain, dit-il, en l'entraînant dans l'embrasure d'une fenêtre pour que lui seul entendît. Il sera temps encore, quoiqu'elle soit bien bas... Nous ne nous trompons guère, nous autres, sur l'état des malades.

— Et, dit Hervé, sans trop savoir ce qu'il disait, tout va bien?..

— Aussi bien que possible... Pauvre fille! reprit l'abbé avec un soupir; elle est comme tant d'autres qui n'ont jamais senti leur âme avant le moment où, prête à partir, elle se révèle bon gré mal gré. — Et il haussa légèrement les épaules en homme que rien n'étonne déjà plus, tant il a vu passer et repasser les mêmes choses à l'horizon des consciences quotidiennement interrogées. — Mais l'important, reprit-il, c'est ce qu'elle laisse derrière elle,.. c'est l'enfant que voilà. Croiriez-vous que cette petite malheureuse n'est pas baptisée?

Une pareille insouciance lui paraissait évidemment le pire des péchés de Rose d'Api.

Hervé, se retournant, jeta un coup d'œil inquiet sur l'innocente païenne, aussi peu régénérée que Toby en personne, et répliqua :

— Il ne faut pas la laisser ainsi.

— Certes non, il ne le faut pas, s'écria impétueusement le jeune vicaire. Nous la baptiserons demain en donnant à la mère les derniers sacremens. Pourquoi pas... ici même?.. L'impression sur toutes les deux sera salutaire... ineffaçable chez la petite et pour la mère... Eh bien, la première prière de son enfant l'aidera dans le passage qui ne s'annonce que trop. Mais il nous faudrait une marraine.

— S'il ne s'agissait que d'un parrain... je suis là, dit spontanément Hervé du Gouëdic.

— Je le pensais bien... elle l'a pensé aussi tout de suite. Pardon... je ne sais pas son nom. D'Api? c'est bien possible. A demain, monsieur, je m'en rapporte à vous pour trouver la marraine.

— Oh! quant à cela, vous m'en demandez trop! s'écria le malheureux Hervé, plus perplexe que jamais.

— La première personne venue suffira, pourvu qu'elle soit chrétienne, mais j'aurais souhaité que l'enfant rencontrât dans ceux qui la présenteront au baptême de véritables protecteurs, reprit le prêtre en attachant un regard significatif sur Hervé. Bien des fautes peuvent être rachetées par une bonne œuvre, et les œuvres de charité comptent double, poursuivit-il, tout en s'en allant.

L'abbé Lehir s'arrêta devant Annette et, d'un geste grave, il la bénit. Puis, avec un dernier signe de tête à Hervé :

— Demain, celle-ci sera des nôtres. Je réponds de la mère. Quelqu'un, avec l'aide de Dieu, aura peut-être compassion de l'enfant.

III.

Ce qu'aurait valu au juste cette conversion si elle eût été accompagnée d'un retour à la santé, nul ne peut le dire; mais avec l'inconscience qu'elle avait apportée en toutes choses ici-bas, Rose d'Api fit une belle mort, pour nous servir de l'expression très juste de Mme Grivotte. Elle s'abîma dans un rêve de pureté. Sa chambre avait été garnie de fleurs; les statuettes, les tableaux, les bagatelles profanes qui n'eussent point convenu à un reposoir disparurent sous du linge blanc, et toute cette blancheur ne laissa régner que le grand crucifix apporté par l'abbé. On le plaça sur un autel improvisé avec les saintes huiles et un rameau de buis trempé dans l'eau bénite. Soutenue par des oreillers, la mourante contemplait cet appareil comme à travers un nuage; elle était presque assise, avec la sensation d'être débarrassée d'un fardeau très lourd, transportée dans une atmosphère nouvelle où elle ne souffrait plus, malgré une grande faiblesse qui avait sa douceur. Ses cheveux, tressés en deux longues nattes, d'où s'était effacé un or d'emprunt, retombaient de chaque côté de son visage calme et comme rajeuni, sans trace des flétrissures laissées naguère par les veilles et les cosmétiques; ses mains presque diaphanes étaient jointes sur la médaille de Sainte-Anne comme sur un trésor. C'en était un par excellence : la dernière preuve d'amour et le gage du salut. Pour ses yeux demi-clos la flamme vacillante des bougies, allumées en plein jour, représentait de petites étoiles pâles s'enfonçant dans une immense clarté; les paroles du prêtre qui lui parlait d'espérance, de miséricorde, de ce repentir surtout aussi beau que l'innocence, résonnaient à ses oreilles comme une musique d'autant plus délicieuse qu'elle était plus vague. Du passé elle ne savait rien, elle était toute à la fête mystique de l'heure présente et à

quelque chose de lumineux, d'indéterminé, qui s'ouvrait au-delà, l'attirant, l'absorbant pour ainsi dire. D'ailleurs, nul soupçon de la mort prochaine. Elle se croyait sauvée au sens humain du mot, elle avait dans ces onctions saintes qui s'étaient promenées sur ses membres, la confiance que purent avoir les malades de l'Évangile en touchant le vêtement de Jésus. Annette, avertie à la hâte qu'elle allait recevoir un sacrement qui la ferait enfant de Dieu, se tenait agenouillée auprès du lit, écoutant ce que le prêtre disait des devoirs réciproques entre mère et fille; cette religion, qui prescrivait à sa mère de l'aimer et de se laisser aimer par elle, lui semblait bonne.

Et Mme Grivotte, qui avait endossé pour la circonstance sa robe du dimanche, se mouchait bruyamment. Avec le tact dont sont capables au besoin les femmes les moins raffinées, elle avait épargné à M. du Gouëdic la petite humiliation de l'avoir pour commère, en proposant de faire monter une marraine plus sortable, sa fille, très gentille ouvrière fleuriste qui, la bonne femme se plaisait à le dire, n'aurait jamais mis le pied dans un appartement aussi mal habité sans un motif qui en valût la peine. Émue comme au mélodrame, Mlle Grivotte se sentait partagée entre l'horreur naturelle que la jeunesse a de la mort et le plaisir d'être mêlée à quelque chose d'extraordinaire, côte à côte avec un beau monsieur tel que cet officier de marine. Il n'était pas jusqu'au major, libre penseur, venu par hasard à ce moment-là pour voir sa malade, qui ne fût ému : — On aura beau faire, grommelait-il, bien du temps se passera avant qu'un enterrement civil approche de cette mise en scène catholique. Dame! dix-huit cents ans de répétition, et davantage, ce n'est pas facile à remplacer! Et puis, le diable m'emporte, cela répond à un besoin de notre nature!

L'abbé Lehir put se flatter avec raison que plus d'une âme emporterait de cette cérémonie les impressions qu'il souhaitait, impressions vives plutôt que durables, c'était à craindre, hélas, mais il n'y a pas, pensait-il, de bonne semence perdue. Elle dort au fond des âmes pour germer tôt ou tard. Pénétré de cette heureuse certitude, le jeune vicaire remerciait Dieu d'avoir permis que la vierge folle, sa pénitente, fût à la fin un sujet d'édification pour ceux qu'elle avait pu scandaliser. Et de fait, une vierge sage n'aurait pas été plus idéalement belle et chaste que ne l'était l'ex-Rose d'Api, dans l'espèce de torpeur léthargique qui, à partir de ce moment, ne s'interrompit guère pour elle. A de longs, très longs intervalles, des paroles entrecoupées s'échappaient de ses lèvres. C'était d'une voix toute changée, d'une voix venant de loin, qu'elle balbutiait :

— Je suis si bien! Tout le monde est si bon!.. si bon! Je ne savais pas...

Puis avec un accent de tendresse que l'enfant n'avait jamais entendu, qui la fit tressaillir :

— Ma fille!

La petite courut l'entourer de ses bras et approcha sa joue de la bouche qui s'entr'ouvrait pour un suprême baiser, le premier baiser de tendresse vraiment maternelle qu'elle eût donné peut-être, car sur les ruines de tout le reste, la maternité commençait à poindre chez cette femme devenue digne de la sentir. Peut-être Rose entrevit-elle dans une lueur rapide qu'elle allait laisser seul le pauvre être qu'un caprice avait jeté aux hasards de la vie; ses paupières battirent, puis se soulevèrent brusquement, et elle fixa sur le petit visage penché vers le sien un étrange regard où se peignait l'angoisse.

Hervé, qui n'avait pas encore quitté la chambre, saisit ce regard au passage et y répondit tout haut, irrésistiblement, sans trop savoir à quoi il s'engageait. Il posa une main sur la tête d'Annette en répétant : — Soyez tranquille, soyez tout à fait tranquille. — Et la mère comprit, puisque, — comme un frisson de lumière sur l'eau, — passa sur ses traits l'ombre de l'ancien sourire, un sourire ironique et tendre, légèrement relevé du coin, qui voulait dire : — Je vous crois capable de toutes les folies, — en même temps que : — Merci!

L'abbé Lehir revint le soir, tant il s'intéressait à son œuvre, lui qui, en qualité de dernier vicaire, n'était guère chargé d'habitude, à la paroisse, que de la grosse besogne courante, généralement monotone et où l'individualité a peu de part, si désireuse qu'elle puisse être de se mettre en avant. La moribonde ne le reconnut pas. Elle continuait à s'endormir de plus en plus profondément, sans agonie. Deux fois encore elle parla, ou plutôt le délire parla par sa bouche. Elle prononça très distinctement :

— Des ailes... des ailes de gaze d'argent.

— Elle voit les anges, pour sûr, dit Mme Grivotte.

Mais pourquoi donc Rose d'Api ajouta-t-elle :

— Un corselet de velours brun à tenir entre deux doigts, des antennes d'or, une flèche, une petite flèche, la pointe en avant?..

Personne ne devina qu'une dernière vision toute terrestre lui eût montré le spectre de sa seizième année, avec le costume qu'elle portait à ses débuts de figurante dans une féerie de petit théâtre où, d'ailleurs, elle n'avait jamais joué que ce rôle de *Guêpe*, rôle muet autant qu'écourté de jupes.

Peu après, la voix, plus faible et plus distante que jamais, exhala dans un soupir :

— Guérie !..

Oui, vraiment, guérie, elle l'était, guérie de la honte, délivrée du mal de vivre à tout jamais.

L'abbé Lehir priait à genoux ; Mme Grivotte répétait en geignant : — Pauvre petite dame ! — avec une estime toute nouvelle pour sa locataire à laquelle s'intéressait « tant de monde très bien ; » et, au fond d'un grand fauteuil, Annette, qu'on avait oublié de coucher, dormait, immobile autant que la morte elle-même. Moins favorisée peut-être, elle allait se réveiller orpheline, sans foyer, et sans autre héritage qu'un acte de naissance qui la déclarait fille de Joséphine Truchet, père inconnu.

IV.

On jasa un peu à Morlaix quand Hervé du Gouëdic y reparut, amenant avec lui une filleule dont nul n'avait jamais ouï parler. Le vieux domestique qui gardait la maison de la rue des Nobles racontait que c'était la fille d'un ancien camarade de son maître, dont celui-ci était tuteur et qu'il allait mettre au couvent. Bon gré mal gré, il fallut se contenter de ces maigres détails, car Hervé ne paraissait pas disposé à en donner davantage. Il ne s'ouvrit, et encore dans une certaine mesure, qu'à la supérieure des Ursulines, une maîtresse femme qui ne badinait pas quand il s'agissait de la sécurité de ses élèves et qui se méfiait par-dessus tout des produits d'importation parisienne. Aux premiers mots qui lui furent dits d'une situation irrégulière, elle pria M. du Gouëdic de vouloir bien considérer qu'elle ne pouvait trahir la confiance absolue que mettaient en elle les meilleures familles de la ville. Heureusement l'effet des papiers peu avantageux de la pauvre Annette fut corrigé par un autographe de l'abbé Lehir qui y était joint. Pour obtenir l'entrée de la brebis étrangère dans la plus rigoureusement close des bergeries d'Armorique, un prêtre joignait sa voix à celle du dernier représentant d'une de ces familles auxquelles la mère Sainte-Marthe était prête à faire tous les sacrifices. La sévère gardienne consentit donc à entr'ouvrir la porte, c'est-à-dire qu'elle promit de prendre à l'essai cette échappée de Paris, pourvu qu'elle n'eût rien de commun avec certaines brebis galeuses, dont le contact peut nuire au reste du troupeau. — Car, après tout, voulut bien dire la mère Sainte-Marthe, nous ne pouvons lui demander que d'être

personnellement sans reproche. Elle n'est pas responsable de la faute d'autrui.

En prononçant ces mots, l'œil très vif de la religieuse jetait sur Hervé, qu'évidemment elle prenait pour *autrui*, le regard le plus sévère qui eût jamais foudroyé un innocent.

— Ce que nous exigerons absolument, poursuivit-elle, c'est qu'on ignore ici le scandale de sa naissance, car il suffirait de la moindre indiscrétion pour nous faire perdre plusieurs élèves. En outre, je vous engagerai à gagner pour votre filleule la protection de Mme de Kernor, premièrement parce que son opinion fait loi dans le monde, et puis parce que, Marie de Kernor étant l'une des plus aimées parmi nos enfans, il suffira que Mlle Annette soit son amie pour devenir celle de tout le pensionnat.

Hervé répondit, en remerciant la mère Sainte-Marthe de son bon conseil, que les choses seraient en tout point telles qu'elle le désirait. Il s'était déjà assuré l'appui de Mme de Kernor, la meilleure des femmes et la plus dévouée à tous ses intérêts. Entre eux il existait, outre les liens d'une lointaine parenté, le lien tout autrement fort des plus tendres souvenirs. Mme de Kernor était, en effet, sœur de cette demoiselle de Plében qui avait veillé sur l'enfance d'Hervé du Gouëdic, et grand'mère de cette angélique Reine dont la médaille bénite reposait maintenant comme un gage de réconciliation avec le ciel sur le sein glacé de Rose d'Api. D'une famille autrefois nombreuse, il ne lui restait plus que la dernière de ses petites-filles, la pensionnaire dont avait parlé mère Sainte-Marthe, et un neveu qu'on appelait le chevalier de Bré. Ce personnage, infirme, assez bizarre, que sa santé avait empêché d'aller jusqu'au bout d'un noviciat chez les Bénédictins, mais qui menait à peu près la vie religieuse dans le monde, habitait avec sa tante le petit château de Bokédou, à l'extrémité du cours Beaumont, presque en face de la belle église conventuelle de Saint-François de Cuburien qui, sur le bord opposé de la rivière de Morlaix, apparaît parmi le feuillage.

Aussitôt arrivée, Annette fut conduite à Bokédou, et l'interminable série d'étonnemens, qui avait commencé pour elle depuis son départ de Paris, continua en s'accentuant toujours.

Dans sa courte existence, Annette avait vu fort peu de chose et rien qui l'eût préparée à ce qui l'entourait maintenant. Du village de banlieue où elle avait été en nourrice, il ne lui restait que le souvenir d'un intérieur d'artisans besogneux, auprès duquel le petit appartement de sa mère lui avait fait l'effet d'un palais. Ensuite son horizon s'était étendu à peu près du boulevard de Clichy à la gare Saint-Lazare; il était borné par ce qu'on pouvait apercevoir de murs, de toits et de cheminées du haut d'un balcon, au cœur

de Paris, à moins qu'elle ne descendît dans la loge de Mme Grivotte, où l'attirait tantôt une certaine cage de serins, tantôt la possibilité de guetter le va-et-vient des passans. Quelquefois sa mère partait en voyage, mais alors elle ne l'emmenait jamais. Annette se figurait vaguement le chemin de fer comme un engin qui, l'été, conduit les grandes personnes vers des endroits où les enfans ne sont pas admis, où il faut emporter beaucoup de belles robes et qu'on appelle les eaux ou bien les bains de mer.

La surprise de monter en wagon un soir avec son parrain fut presque égale à celle de se trouver en vingt-quatre heures habillée de noir des pieds à la tête. Elle s'était endormie dans un coin bien capitonné, où la berçaient des grondemens réguliers et sourds, pour s'éveiller le lendemain matin, avec un cri d'extase, au milieu de la splendeur inconnue d'un lever de soleil. (Qui donc a jamais vu le soleil se lever à Paris?) L'aurore faisait une irruption flamboyante au-dessus de la vraie campagne toute baignée de rosée.

A partir de ce moment, elle n'avait pas quitté des yeux le paysage, de plus en plus beau, pensait-elle. Quelles merveilles inconnues que ces bois, ces rochers, ces vallées vertes où couraient des eaux vives, ces collines qu'elle appelait des montagnes, n'en ayant jamais vu de plus hautes et que couronnaient parfois des châteaux, des chapelles, entrevus à travers la vitesse et la fumée, dans un vertige!

Est-ce que les arbres, les villages, tous ces objets qu'elle avait cru immobiles de leur nature, ne couraient pas eux aussi?.. Rêvait-elle encore? Non, car son parrain était là, et il avait l'air de s'amuser de sa stupeur.

Elle eût bien voulu lui adresser beaucoup de questions, mais le seul principe qu'on lui eût inculqué depuis sa naissance était de ne pas demander le pourquoi des choses et de garder pour elle ce qu'elle remarquait. Avec la finesse des enfans qui ont grandi dans une situation fausse, elle avait très bien vu que son parrain semblait un peu embarrassé chaque fois que montait un voyageur nouveau, qu'il évitait alors de lui parler, de s'occuper d'elle et qu'il avait rougi, lorsqu'une vieille dame qui déjeunait confortablement, un panier ouvert devant elle, lui avait demandé la permission d'offrir des fruits à « sa petite fille. »

Ne pas ennuyer son parrain, ne pas faire un mouvement qui pût renverser l'échafaudage de surprises, de miracles qu'elle hésitait encore à croire réel, c'était l'unique pensée d'Annette. Le voyage cependant lui paraissait interminable ; elle se sentait très lasse :

— Nous voici dans le Finistère, annonça enfin Du Gouëdic, lors-

qu'en sortant d'une région de forêts, ils abordèrent les landes dont la campagne est couverte à partir de Plounérin. Nous serons bientôt arrivés.

Puis, longtemps après, au gré de l'impatiente Annette, il reprit de l'air de satisfaction d'un homme qui rentre chez lui : — Regarde, voilà les montagnes d'Arré, la vallée du Jarlot, voilà Morlaix !

Et, du haut du viaduc, elle domina, éblouie, les mâts de navires à l'ancre dans le port, des deux côtés duquel les maisons tumultueusement étagées, les rues en escaliers, les jardins suspendus, semblent monter à l'assaut des collines couvertes de beaux arbres.

— Là-bas, là-bas, c'est la mer ! dit Hervé, nommant avec tendresse sa grande amie qu'il lui avait déjà montrée du côté de Saint-Brieuc.

Oui, tout cela était nouveau pour la petite Parisienne; mais les gens, lorsqu'elle fut en contact avec eux, l'étonnèrent bien plus encore que les choses. Elle n'avait jamais rien vu de pareil au vieux Gildas, l'ancien gabier, gardien de la maison du Gouëdic, dont la figure immobile de cerbère semblait avoir été sculptée dans le même bois que les cariatides grotesques du pignon, rien de pareil à ces femmes du peuple embéguinées de blanc qu'elle rencontra le dimanche à la messe où elle allait pour la première fois. Et elle lui sembla aussi d'une espèce particulière, cette supérieure des Ursulines, qui posa une main très blanche sur sa petite tête brune, avec la méfiance que peut suggérer le contact d'un animal médiocrement apprivoisé, dangereux peut-être, prêt à mordre.

Aucun des messieurs qu'elle avait entrevus chez sa mère, aucune des dames suspectes, amies ou rivales de cette dernière, ne l'avaient préparée non plus à la découverte de fossiles intéressans et rares comme l'étaient le chevalier de Bré et sa tante, Mme de Kernor. Ce fut une ravissante promenade pour commencer que les deux kilomètres faits à pied, avec son parrain, par une belle matinée de la semaine de Pâques, le long de la rivière, sur le cours Beaumont que bordent ces jardins en étages, les *combots* si particuliers au pays de Morlaix. Puis se succèdent deux ou trois propriétés plus importantes parmi lesquelles compte le petit château de Bokédou. Annette y fit son entrée, le teint animé par l'émotion autant que par la marche, tenant à la main un gros bouquet de primevères jaunes qu'elle avait cueillies en route, ce qui égayait son grand deuil d'une note brillante. On la trouva gentille; un bon sourire de Mme de Kernor le lui dit dès le perron où une petite fille de son âge vint l'embrasser. C'était la jeune Marie, sa

future compagne de couvent, qui la prit aussitôt par la main, pour la faire entrer dans un grand salon à boiseries grises, dont les meubles, collés aux murs, étaient recouverts de housses grises également. Il y avait un petit carré de tapisserie devant chaque siège, une cave à liqueurs sur la table à jeu, et, au milieu de la console, style Jacob, un *cabaret* de porcelaine. Rien ne ressemblait moins à certain boudoir encombré de bibelots par feu Rose d'Api. Le buste d'Henri V décorait la cheminée, un chevalet soutenait le portrait de sa sainteté Pie IX au petit point et en perles, dernier effort des yeux affaiblis de la maîtresse de céans, et, entre ces deux symboles de l'église et de la royauté, se courbait sur la feuille de vélin qu'il était occupé à enluminer avec la patience d'un imagier du moyen âge le chevalier de Bré, digne à tous égards de représenter un clerc de ce temps-là : visage glabre très allongé, gros yeux bleus limpides dont le regard distrait semblait d'habitude rentrer en dedans de lui-même, au lieu de s'égarer sur les objets extérieurs, cheveux clairsemés d'un blond grisonnant où se dessinait une tonsure naturelle. Prédestiné au cloître, il y eût mené la vie pleine et paisible de ces moines inconnus qui laissaient comme trace de leur passage ici-bas, un retable sculpté avec amour, un missel chef-d'œuvre d'écriture onciale ; il eût écouté pendant cent années, courtes comme un jour, chanter l'oiseau bleu, tandis que les anges se fussent acquittés pour lui de sa besogne terrestre; égaré dans notre siècle positif, il passait pour un simple, pour un pauvre d'esprit auprès de quelques-uns, pour un homme de génie un peu timbré auprès des autres. Mme de Kernor, comme si elle eût partagé dans une certaine mesure ces deux opinions différentes, lui parlait avec vénération et le soignait comme un petit enfant incapable de s'aider en quoi que ce fût.

Le chevalier (on ne l'appelait pas autrement) ne s'aperçut de la présence des nouveaux-venus que lorsqu'ils furent tout près de lui et que du Gouëdic lui eut touché l'épaule. Alors il se redressa soudain avec le sursaut d'un somnambule qu'on éveille et, après le premier ahurissement, une expression de joie très affectueuse, presque enfantine passa dans ses yeux clairs :

— Te voilà, mon ami, te voilà... Eh bien ! le reconnais-tu, celui que je viens de peindre en marge ? C'est Drennalus, le disciple de Joseph d'Arimathie, le premier évêque de Tréguier, l'apôtre des Morlaisins. Il m'a donné beaucoup de mal. La figure, ce n'est pas mon fort. Mais regarde-moi ces entrelacs, ces volutes, ces lis sur un fond d'améthyste et cet oiseau surtout,.. je suis content de mon oiseau, un oiseau de paradis... Tu vois que j'ai travaillé de mon mieux depuis quelques mois que nous ne nous sommes vus.

— Quelques mois?.. Cinq années, mon cousin!

— Est-ce possible? Est-ce possible? Oh! la vie est trop courte pour tout ce qu'on voudrait y faire tenir.

— Je suis sûr cependant que vous avez trouvé moyen d'y glisser un peu de musique.

— Oui, oui, ma messe avance, mais je crains bien qu'elle ne soit jamais achevée; il me manque trop de choses! soupira le chevalier. Ah! si je trouvais un collaborateur pour mettre en œuvre mes idées musicales! Mais à Morlaix...

Il avait l'inspiration, comme se plaisait à le déclarer Mme de Kernor, mais il lui manquait, en effet, ajoutait-elle, l'art du remplissage, c'est-à-dire tout ce qui s'apprend, l'harmonie, l'instrumentation; le bénédictin manqué était aussi sur ce chapitre du temps de Guy d'Arezzo, ou il s'en fallait de peu.

— Cependant, reprit-il, mon *Sanctus* est vraiment jouable. Si vous voulez, je vous le ferai entendre à l'orgue...

— Allons d'abord dîner, interrompit Mme de Kernor.

On dînait à Bokédou vers midi, selon l'ancienne mode.

— Allons... cette pauvre enfant doit mourir de faim, car, sans reproche, Hervé, tu es en retard.

A ces mots, le chevalier regarda pour la première fois l'enfant en question.

— Une petite Parisienne dont va s'emparer la Bretagne, lui dit sa tante.

— Ah! Paris, murmura-t-il comme s'il se fût parlé à lui-même, tout en passant dans la salle à manger, cette messe à Saint-Roch, et le Conservatoire, le Conservatoire!

Le chevalier n'était allé à Paris qu'une fois, et il se le rappelait à travers l'impression musicale la plus forte de sa vie, la *Symphonie* en *ut* mineur de Beethoven; aussi, tout austère que fût sa piété, ne partageait-il point l'opinion que Paris fût bon à brûler, opinion assez généralement répandue dans certaines provinces, comme l'est aussi à Paris d'ailleurs l'opinion non moins fausse que la province ne compte pas. Il eût demandé grâce pour cette Babylone au nom de la musique. — Songez donc, le Conservatoire!

Assurément, le Conservatoire devait être agréable à Dieu.

— Vous avez la voix juste, ma petite enfant? Vous chantez des cantiques?

Tel fut le premier mot qu'il adressa d'un ton bienveillant à la filleule d'Hervé, qui, ne se doutant guère de ce que pouvait être un cantique, répondit qu'elle ne savait pas si elle chantait bien, mais que rien ne lui avait plu autant que d'entendre sa maman chanter ou jouer du piano. Par bonheur, elle ne donna pas les

titres de ses morceaux favoris qui appartenaient au répertoire le plus léger.

Mme de Kernor remplit son assiette de gâteaux pour la détourner du souvenir triste qui lui avait fait monter aux yeux une petite larme immédiatement séchée. Annette sentait bien que tout ce monde la traitait avec cordialité, de même qu'elle avait senti la réserve imperceptible qui se glissait sous l'accueil de la supérieure des Ursulines; il y avait là des nuances qui l'affectaient presque physiquement à la façon du froid et du chaud. Elle était très bien à Bokédou, elle s'y trouvait presque chez elle, et quand Mme de Kernor dit à la jeune Marie tandis que l'on prenait le café : — Allez courir toutes les deux! — elle s'envola au plus profond du parc, sur l'invitation de sa nouvelle amie, avec l'allégresse d'un petit oiseau qui ouvre des ailes toutes neuves à la liberté.

— Maintenant, dit Mme de Kernor à Hervé, dès que les grandes personnes se retrouvèrent entre elles dans le vaste salon gris, maintenant, parlons un peu de ta pupille.

Avec embarras, il jeta un coup d'œil vers la table à dessin dont s'était rapproché le chevalier.

— Oh! dit Mme de Kernor, il ne nous gênera pas. Tu sais bien que devant lui on pourrait divulguer les plus gros secrets, tramer les pires complots sans qu'il le soupçonnât seulement! Dans une minute, il va être sourd, muet et aveugle... aveugle pour tout ce qui n'est pas sa besogne. Tiens, il n'entend déjà plus!

En effet, après avoir contemplé pendant deux ou trois secondes l'oiseau de paradis dont son pinceau effilé comme une aiguille avait, durant toute la matinée, caressé patiemment les plumes étincelantes, M. de Bré s'était laissé retomber, hypnotisé en apparence, sur son escabeau, et recommençait à enguirlander la parole de Dieu. L'oreille fermée aux bruits du monde, cloîtré dans son inspiration qui eût produit des merveilles si elle eût été servie par un peu plus d'habileté de main, il mettait toute son âme dans de pieuses arabesques qui étaient certainement comptées là-haut comme autant de prières.

— Quand je le disais, le voilà parti, parti à cent lieues de nous et de tout ce qui existe. Il n'entendra rien...

— Ni vous non plus, osa répondre Hervé, vous n'entendrez rien, ma chère cousine, si je ne me trompe pas sur votre générosité!

— Comment?.. comment? dit la vieille dame en le regardant par-dessus ses lunettes.

— Eh bien! sans doute vous avez le droit de m'interroger, et j'ai, moi, le devoir de vous répondre; mais j'avais espéré que vous

laisseriez en repos ce sujet un peu délicat, comprenant que je ne pouvais tout vous dire. Sur l'honneur, je n'ai d'autre motif de m'intéresser à cette enfant qu'un motif de pure compassion. Elle est sans appui et sans ressources. Cela ne suffit-il pas pour que vous m'aidiez à lui faire du bien?

Mme de Kernor continuait le même examen scrutateur de sa physionomie, laquelle lui parut décidément incapable de mensonge, car, après avoir grommelé tout bas :

— Tu me crois, ma foi, de facile composition...

Elle reprit un peu plus haut :

— Et, en ce cas, tu n'as pas tort.

— Merci, dit Hervé, j'étais bien sûr que vous ne tiendriez pas à descendre jusqu'au fond de cette histoire...

— D'autant plus, répliqua-t-elle en souriant avec malice, que tout Morlaix la connaît déjà, Gildas ayant eu soin de la raconter au Marché où elle a été recueillie par ma petite servante Véronique.

— Hum! il faut se méfier un peu des histoires d'un fin gabier comme Gildas. Il a eu dès sa jeunesse l'imagination inventive.

— Oui-da! Moi qui croyais en toute simplicité à feu M. Truchet, l'enseigne? Par parenthèse, c'était un Espagnol ou un bohémien, pour le moins?

— Parce que la petite est un peu brune?

— Dis donc qu'elle a l'air, dans sa robe de deuil, d'une mouche tombée dans de l'encre. Pauvre mignonne! Qu'elle sorte d'ici ou de là, tu peux être sûr que j'aurai soin d'elle, puisque tu le souhaites.

Hervé lui baisa la main avec reconnaissance, mais sans étonnement aucun, et tout fut dit. Par malheur, Mlle Marie avait, en jouant dans le parc avec Annette, montré moins de discrétion et de délicatesse. Après le départ de sa nouvelle amie, elle communiqua ses découvertes à Mme de Kernor :

— Elle me plaît beaucoup, grand'mère, cette petite fille!

— Elle me plaît aussi, répondit la grand'mère attentive à son tricot.

— Je la crois très bonne, très douce... un peu drôle pourtant...

— Drôle? Je l'aurais plutôt crue triste, ce qui nous oblige à beaucoup d'égards envers elle.

— Oh! elle n'est triste que quand on lui parle de sa maman.

— Alors, il n'en faut pas parler.

— Certainement, je ne veux plus lui faire de la peine... C'était seulement à propos de son baptême.

— Le baptême de qui?

— Le baptême d'Annette. Saviez-vous qu'elle n'avait été baptisée que la semaine dernière? Une fille de sept ans!

La vieille dame eut un haut-le-corps, réprimé aussitôt. Marie était une petite commère avec laquelle il fallait jouer serré.

— Ce n'est pas bien extraordinaire, dit Mme de Kernor, en accélérant le mouvement de ses aiguilles, si elle était protestante auparavant.

— Ah! mais il y a encore autre chose... Est-ce que les petites filles protestantes ne portent pas le même nom que leur mère?

— Tu t'appelles Marie, ta mère s'appelait Hélène... Protestantes ou catholiques...

— Ce n'est pas cela que je veux dire... Le nom de famille, grand'mère. La maman d'Annette ne s'appelait pas Truchet, à ce qu'elle m'a dit.

— Parce que cette dame s'était remariée, repartit brièvement Mme de Kernor, qui se sentait sur un terrain glissant et plein de pièges.

— Ah! je comprends, je devine, s'écria Mlle Marie d'un air rasséréné, comme si beaucoup de choses qui l'avaient préoccupée fussent devenues claires tout à coup. Le second mari de sa maman ne l'aimait pas, de sorte qu'on l'aura envoyée en nourrice et, quand elle est revenue, ce vilain homme était mort à son tour. Je lui expliquerai cela. C'est tout simple...

— Tout simple! répéta Mme de Kernor en bénissant le ciel de la vivacité de compréhension dont Mlle Marie faisait preuve en cette occurrence.

— Je suis fâchée, reprit la petite après un silence, qu'elle s'appelle Truchet. Annette Truchet, c'est un vilain nom.

— Il n'y a pas de vilains noms quand ils appartiennent à de braves gens, déclara sentencieusement Mme de Kernor, que l'orgueil de porter l'un des plus beaux noms de Bretagne rendait supérieure à toute vanité mesquine.

— Alors les parens d'Annette étaient de bien braves gens, grand'mère?

— Sans doute, puisqu'ils étaient des amis de ton cousin.

Cette conversation doit suffire à donner la mesure de la promptitude à répondre qui distinguait Mme de Kernor quand il s'agissait de déjouer d'inutiles curiosités. Toutes les questionneuses de Morlaix (elles étaient en assez grand nombre) furent traitées à peu près comme la petite Marie. Elles durent bientôt renoncer à pénétrer un mystère que la châtelaine de Bokédou semblait pour sa part accepter sans peine, preuve évidente qu'il ne cachait rien que d'honorable, et même d'édifiant.

V.

Il arrive que nous prenions à la légère l'initiative de prétendues bonnes œuvres dont nous laissons ensuite tout l'embarras à d'autres. Ce ne fut pas le cas pour l'adoption d'Annette, car le parrain ne cessa de pourvoir avec la plus grande libéralité aux besoins de sa filleule, mais il est certain néanmoins que ni sa carrière, ni son humeur n'avaient préparé Hervé du Gouëdic à élever une jeune demoiselle, et que Mme de Kernor collabora nécessairement, pour une large part, à cette éducation.

Pendant les dix années qu'elle devait durer, du Gouëdic ne passa en Bretagne que peu de temps, à de longs intervalles, car l'amour qu'il professait pour sa bonne ville de Morlaix était quelque peu platonique. Aussi la pupille qu'il s'était donnée lui apparut-elle chaque fois sous un aspect nouveau et imprévu, les transformations se succédant vite, de sept à dix-huit ans.

Quinze jours après son entrée au couvent, pour commencer, elle s'était présentée dans le parloir où il l'attendait, aussi différente que possible de l'enfant échevelée, craintive et hardie tout ensemble qui, rue de La Bruyère, l'avait presque déconcerté par l'appel éloquent de son regard étrange, un regard de chien perdu. Qu'est-ce que la petite bohémienne, comme l'avait appelée Mme de Kernor, pouvait avoir de commun avec cette pensionnaire modèle, roide sous son uniforme autant qu'un conscrit à la parade, les mains modestement croisées sur sa pèlerine que décorait déjà le ruban bleu, signe de conduite exemplaire, les paupières baissées comme un rideau sur le feu de ses yeux noirs, l'unique beauté qui lui restât, ses longs cheveux ayant été relevés à la chinoise, selon l'ordonnance?

Elle était, une bonne fois, coulée dans le moule commun; ses propos, qui roulaient désormais sur les menus détails d'une vie méthodiquement réglée, minute par minute, avaient, comme sa figure, perdu toute originalité. Plus de confidences inopportunes du genre de celles qu'avait reçues Marie de Kernor; un avertissement de la supérieure devait suffire, dès le premier jour, à les arrêter. Avec la finesse d'une femme du monde, — la femme du monde était même ici doublée d'une grande dame, digne de tenir le rang d'abbesse dans ce monastère de Saint-George, où l'on ne recevait jadis que des religieuses nobles de naissance, — la mère

Sainte-Marthe lui avait dit, en l'autorisant à faire entrer avec elle sa poupée, malgré les antécédens un peu louches de Mlle Célie :

— Je compte, chère enfant, qu'elle vous donnera, sur certains points, le bon exemple, — d'abord l'exemple d'une extrême discrétion. Ce n'est pas elle qui parlera de Paris, quoiqu'elle en vienne et qu'elle sache même mieux que personne, d'après ce que vous nous avez conté, comment on y perd la tête. Imitez son silence. Les façons de Paris diffèrent tout à fait de celles de Morlaix et surtout de celles du couvent, vous avez pu vous en apercevoir déjà. Il est inutile que vos compagnes, destinées à y vivre, soient mises au courant d'un autre genre d'existence. Rappelez-vous que vous recommencez ici une nouvelle vie, oubliez l'ancienne, et n'en parlez plus qu'à Dieu, lorsque soir et matin vous prierez pour votre mère... Je me joindrai à vous, mignonne.

Là-dessus la mère Sainte-Marthe avait fait sur elle un signe de croix en manière d'exorcisme définitif, et Annette s'était pliée à son nouveau rôle; elle le jouait avec une perfection qui stupéfia son parrain.

— Comme les femmes sont souples! pensa-t-il, émerveillé.

Il voulut s'assurer qu'aucune contrainte trop forte n'agissait sur l'enfant; il lui demanda si elle se sentait contente; le rayonnement soudain de son visage, tandis qu'elle s'écriait: — Oh! oui, bien contente! — lui prouva qu'elle ne mentait pas. Et, en effet, elle n'aurait pu jusque-là imaginer qu'il existât rien d'aussi délicieux que le couvent, avec ses grandes cours ombreuses où l'on jouait entre petites filles, soumises à la même règle, aux mêmes exercices qui se renouvelaient tous les jours, sans hâte ni secousse. Jamais on ne lui parlait haut ni avec impatience, jamais on ne lui disait plus de s'en aller; les religieuses semblaient au contraire n'avoir rien à faire que de s'occuper d'elle patiemment, en récompensant chacun de ses efforts. Son nom, auquel, après la première surprise, elle commençait à s'habituer, son nom de Truchet, égaré au milieu de noms bretons aristocratiques et sonores, était inscrit sur un tableau d'honneur, où ne figuraient que les plus sages, et rien de ce qu'on exigeait d'elle n'était, somme toute, bien difficile. Son esprit, resté en friche jusque-là, saisit très vite les premiers élémens qui d'habitude entrent avec lenteur dans la tête d'enfans beaucoup plus jeunes; elle rattrapa en un clin d'œil celles de son âge, car l'amour-propre s'en mêlait; après quoi ses maîtresses s'aperçurent que, toute consciencieuse et appliquée qu'elle fût, Annette n'était pas remarquablement intelligente. La mère Sainte-Marthe le dit à Hervé, quand, au cours d'un embarquement dans

l'escadre de la Méditerranée, il revint à Morlaix, après une année d'absence environ :

— Bonne petite fille, douce, obéissante, pieuse, ne demande qu'à se bien conduire, mais aucune faculté intellectuelle extraordinaire.

— Qu'en ferait-elle ? répondit Hervé. Pourvu qu'elle devienne une honnête femme, une personne sérieuse, j'aurai atteint mon but.

Manière de voir que la supérieure loua hautement, en ajoutant qu'il fallait s'en remettre à Dieu pour sa vocation future.

— Qui sait ? pensa Hervé, sans famille, elle aura peut-être la vocation religieuse. Ce serait pour le mieux. — Et il résolut de lui donner une petite dot dans tous les cas. — L'épouserait-on malgré cette tache sur son origine et laide comme elle promettait de l'être, car, laide, Annette l'était décidément cette année-là, disposée à grandir d'une façon démesurée, avec de longs bras, de longues jambes, le teint d'une pomme verte, et brèche-dents pardessus le marché.

— Le mieux serait qu'elle prît le voile, conclut du Gouëdic en riant de l'optimisme de Mme de Kernor, qui disait : — Laissez-la se débrouiller. Vous verrez qu'elle deviendra belle. Les grandes beautés commencent presque toujours par être des laiderons et *vice versa*.

En général, l'opinion des habitans de Bokédou était très favorable à la petite Annette. Marie la préférait à toutes ses compagnes, et le chevalier lui savait gré de l'attention passionnée qu'elle accordait à ses compositions musicales quand il les jouait devant elle. Tous les jours de sortie, Annette les passait à Bokédou ; elle y fut accueillie pendant les grandes vacances, la première année, puis toutes celles qui suivirent. Avec la clairvoyance des âmes très hautes et très pures, Mme de Kernor, quoique Bretonne, avait scruté sans parti-pris ni préjugé cette petite âme étrangère et, l'épreuve faite, s'étant assurée que tout y sonnait juste, avait dit à son amie, la mère Sainte-Marthe : — Je ne sais d'où elle sort, mais elle vaut autant que si elle était de bonne race. Pas plus que moi, n'est-ce pas, vous ne voyez d'inconvénient à cette grande amitié avec ma petite-fille ?

— Aucun, répondit l'éminente éducatrice, j'y verrais plutôt des avantages pour Marie, qui a une petite tête à elle et trop de facilité pour être bien studieuse. Les qualités contraires chez une personne qu'elle aime finiront par la gagner peut-être. Il y a de bonnes contagions.

Hervé du Gouëdic continuait cependant à flotter sur le bleu, comme il disait assez dédaigneusement, en opposant à cet imper-

turbable azur la mer grise de Bretagne. Ses longs séjours à Toulon étaient égayés par des fugues fréquentes du côté de Nice ou de Monte-Carlo. A chaque permission, il partait avec le dessein d'aller à Morlaix, mais le chemin était long et Paris le retenait volontiers au passage, de sorte que la pauvre Annette ne voyait guère son parrain, quelque désir qu'elle en eût, quelque zèle qu'elle mît à devenir parfaite pour lui plaire. C'était un véritable culte qu'inspirait à la petite fille cet éternel absent. Elle admirait en lui un héros; il était d'une autre essence que tous les hommes, dont jusque-là, d'ailleurs, elle faisait peu de cas, ayant conservé sa vieille rancune contre les messieurs assidus chez sa maman. Combien leur préférait-elle ses nouvelles connaissances, les religieuses, les dames, et surtout les petites filles! Le chevalier de Bré aussi, à l'en croire, était un être à part: elle l'assimilait aux prêtres qui l'instruisaient dans la religion; en outre, il lui représentait une espèce de génie pour qui la peinture et la musique n'avaient point de secrets. Mais son parrain, cette providence en habit galonné d'or, si rarement visible, elle le plaçait encore bien au-dessus, elle le plaçait au-dessus de tout,.. il était la puissance et la force, il était la bonté virile, le maître, le maître qui se fait adorer. Que ne mettait-elle pas dans ces pauvres petites lettres si banales, si froidement correctes, d'une trop belle écriture encadrée de trop grandes marges, qui, après avoir passé, comme l'exigeait la règle, sous les yeux de la mère supérieure, arrivaient au parrain avec les notes du mois, des notes toujours suffisamment satisfaisantes! Ces chefs-d'œuvre de calligraphie vide et oiseuse étaient, comme les enluminures du chevalier de Bré, la médiocre expression de sentimens infinis; et quand Hervé y répondait par les encouragemens paternels qui viennent sans trop de peine sous la plume d'un parrain, pourvu qu'il n'ait rien de mieux à faire, Annette décousait le sachet caché sous son corsage, où dormaient déjà beaucoup de billets insignifians du même genre, pour ajouter une pièce de plus à la collection précieuse qui était son bien principal en ce monde.

TH. BENTZON.

(La dernière partie au prochain n°.)

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE DES SCIENCES

TRANSMISSION DES INDUSTRIES CHIMIQUES DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN AGE.

I.

La chimie est une science moderne, constituée depuis un siècle à peine; mais ses problèmes théoriques ont été agités et ses pratiques mises en œuvre pendant tout le moyen âge. Les nations de l'antiquité les avaient déjà connus : l'origine s'en perd dans la nuit des religions primitives et des civilisations préhistoriques. J'ai retracé ailleurs les premières tentatives rationnelles pour expliquer les transformations chimiques de la matière, tentatives exposées dans le *Timée* de Platon et dans les *Météorologiques* d'Aristote, puis, développées par les savans gréco-égyptiens et associées par eux à une philosophie symbolique mêlée de chimères; je dirai quelque jour comment cette philosophie a été continuée par les Arabes et par les peuples occidentaux. Mais je me propose aujourd'hui de traiter un sujet plus positif et moins subtil : je veux parler des industries chimiques du monde antique et de leur transmission aux Latins du moyen âge. Ce récit n'est peut-être pas sans intérêt pour montrer comment la culture des sciences a été perpétuée dans

l'ordre matériel, par les nécessités de leurs applications, à travers les catastrophes des invasions et la ruine de la civilisation. L'extermination totale des populations, telle qu'elle a été pratiquée parfois par les Mongols et par les Tartares, serait seule capable d'anéantir complètement cette culture. Certes, lorsque Tamerlan érigeait sur les ruines d'Ispahan une pyramide formée avec les 70,000 têtes de ses habitans, la tradition des artisans a dû périr en même temps que la culture des philosophes; mais un massacre aussi radical s'est rarement vu dans l'histoire de la race humaine.

Peut-être quelque lecteur sera-t-il surpris d'entendre parler des industries chimiques des Grecs et des Romains : accoutumé à entendre par là la préparation de l'acide sulfurique et de la soude artificielle, la fabrication du gaz de l'éclairage et celle des brillantes couleurs du goudron de houille, il ne voit rien d'analogue dans l'antiquité. C'est que le domaine de la chimie est plus vaste et comprend tout l'ensemble des métamorphoses des corps, opérées par d'autres voies que par l'action des forces mécaniques et physiques.

Dès les temps les plus reculés, l'homme a appliqué les pratiques chimiques à ses besoins, en mettant en œuvre ces pratiques pour la métallurgie, la céramique, la teinture et la peinture, la confection des alimens, la médecine et jusqu'à l'art de la guerre. Si l'or, et parfois l'argent et le cuivre existent à l'état natif et n'exigent alors qu'une préparation mécanique, le plomb, d'autre part, l'étain, le fer, et, disons plus, le cuivre et l'argent, ne sauraient être extraits de leurs minerais ordinaires que par des artifices fort compliqués. La production des alliages, si nécessaires pour la fabrication des armes et pour celle des monnaies et des bijoux, est aussi un art essentiellement chimique. C'est même l'étude des alliages usités en orfèvrerie qui a donné naissance aux préjugés et aux fraudes de l'alchimie, ainsi qu'en témoigne l'étude d'un papyrus égyptien conservé dans le musée de Leyde et celle des écrits des alchimistes grecs.

L'art de préparer les cimens, les poteries, le verre surtout, repose également sur des opérations chimiques. L'ouvrier qui teignait les étoffes, les vêtemens et les tentures en pourpre, ou en d'autres couleurs, industrie usitée d'abord en Égypte, en Syrie, puis dans tout le monde grec, romain et persan, — pour ne pas parler de l'extrême Orient, — se livrait à des manipulations chimiques très développées : les tissus retrouvés dans les momies et dans les sarcophages en attestent la perfection. Pline et Vitruve décrivent en détail la production des couleurs, telles que cinabre ou vermillon, minium, rubriques, indigo, couleurs noires, vertes et bleues, tant végétales que minérales, mises en œuvre par les pein-

tres. La chimie de l'alimentation, féconde en ressources et en fraudes, était dès lors mise en œuvre. On savait accomplir à volonté ces fermentations délicates qui produisent le pain, le vin, la bière et qui modifient un grand nombre d'alimens ; on savait aussi, comme de nos jours, falsifier le vin par l'addition du plâtre et d'autres ingrédiens. L'art de guérir, cherchant partout des ressources contre les maladies, avait appris à transformer et à fabriquer un grand nombre de produits minéraux et végétaux, tels que le suc du pavot, les extraits des solanées, l'oxyde de cuivre, le verdet, la litharge, la céruse, les sulfures d'arsenic et l'acide arsénieux : remèdes et poisons étaient composés à la fois, dans des desseins divers, par les médecins et par les magiciens.

Enfin, la fabrication des armes et celle des substances incendiaires : pétrole, soufre, résines et bitumes, avaient déjà, autrefois comme de notre temps, sollicité l'esprit des inventeurs et donné lieu à des applications redoutables, dans l'art des sièges spécialement et dans celui des combats marins ; précédant l'invention du feu grégeois, précurseur lui-même de la poudre à canon et de nos terribles matières explosives.

On voit par ce tableau rapide combien le monde romain était déjà avancé dans la connaissance des industries chimiques, au moment où il s'écroula sous les coups des Barbares. Mais la ruine de l'organisation antique eut lieu par degrés ; si la haute culture scientifique, peu accessible à des esprits grossiers, cessa d'être encouragée et fut à peu près abandonnée ; si les philosophes grecs, ballottés entre la persécution religieuse des empereurs byzantins et le dédain indifférent des souverains persans, ne formèrent plus d'élèves ; si les grands noms de la physique, de la mathématique, de l'alchimie grecque ne passent guère le temps de Justinien ; cependant, il est certain que la nécessité des professions indispensables à la vie humaine, ou recherchées par le luxe des souverains et des prêtres, a dû maintenir et a maintenu effectivement la plupart des industries chimiques.

A l'appui de ces raisonnemens, on peut apporter des preuves de divers ordres. Les unes sont tirées de l'examen des monumens, armes, poteries et verreries, étoffes, gemmes et bijoux, objets d'art de toute nature, qui sont parvenus jusqu'à nous. Cet examen fournit, en effet, des résultats incontestables, pourvu que la date des objets soit certaine et qu'ils n'aient subi aucune restauration. Sous ce dernier rapport, on ne saurait montrer trop de prudence et même de défiance, quand on examine soit les édifices, soit les objets conservés dans les musées. Non-seulement ces objets ont été sujets à bien des falsifications ; mais les plus authentiques ont été très souvent restaurés, sans aucune mauvaise intention, d'ailleurs. Celui qui

fonderait ses inductions sur l'examen des sculptures et des vitraux de certaines églises gothiques, refaites au XIXe siècle, serait exposé à bien des erreurs. Parmi les objets transmis par les trésors des églises et les collections des musées depuis l'époque carlovingienne, il en est peu qui n'aient été complétés et restaurés à diverses reprises, par les conservateurs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Il suffit d'avoir manié ces objets et d'être entré dans le détail de leur conservation pour s'assurer que leurs ornemens, leurs appendices, les perles et verres colorés qui les ornent, ont été de tout temps et sont encore de nos jours l'objet d'une réfection incessante.

Cependant et sous ces réserves, de tels objets demeurent les témoignages les plus authentiques de l'état des industries d'autrefois. Ils en témoignent surtout au moment où on les découvre au sein des tombeaux et dans des lieux qui n'ont pas été touchés ou violés par l'homme pendant le cours des siècles.

Les récits et les descriptions des historiens contemporains fournissent d'autres renseignemens, moins précis d'ailleurs; car il vaut mieux avoir en main l'objet que sa description. Ils ont pourtant cet avantage de nous donner des indications indépendantes des progrès ultérieurs de l'industrie. Nous possédons un ordre de données plus sûres et plus exactes encore que les chroniques, dans les traités techniques et ouvrages relatifs aux arts et métiers, qui sont parvenus jusqu'à nous, toutes les fois que ces traités ont une date certaine, ne fût-ce que celle de leurs copies. Cette source de renseignemens est connue déjà pour l'antiquité. Elle ne fait pas défaut au moyen âge, bien qu'elle paraisse avoir échappé presque complètement jusqu'ici aux érudits qui ont écrit l'histoire de la science ; et elle permet de reconstituer celle-ci sous une forme et avec une précision nouvelles. Or c'est à l'aide de ces documens que je vais essayer de montrer, en m'attachant surtout aux industries chimiques, quelles connaissances soit pratiques, soit théoriques, ont subsisté après la chute de la civilisation antique, et comment les traditions d'atelier ont maintenu ces industries, presque sans inventions nouvelles d'ailleurs, mais, du moins, à un certain niveau de perfection.

II.

L'histoire des sciences physiques dans l'antiquité ne nous est connue que très imparfaitement; il n'existait pas alors de traités méthodiques, destinés à l'enseignement, tels que ceux qui paraissent chaque jour en France, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis et dans les principaux États civilisés. Aussi, à l'exception des sciences médicales, étudiées de tout temps avec empres-

sement, ne possédons-nous que des notions insuffisantes sur les procédés usités dans les arts et métiers des anciens.

La méthode expérimentale des modernes a relié ces pratiques en corps de doctrines et elle en a montré les relations étroites avec les théories auxquelles elles servent de base et de confirmation. Mais cette méthode était à peu près ignorée des anciens, sinon en fait, du moins comme principe général de connaissances scientifiques. Leurs industries n'étaient guère rattachées à des théories, si ce n'est pour les mesures de longueur, de surface ou de volume, qui se déduisent immédiatement de la géométrie, et pour les recettes de l'orfèvrerie, origine des théories, en partie réelles, en partie imaginaires, de l'alchimie. On s'est demandé même si les formules industrielles n'étaient pas conservées autrefois par voie de tradition purement orale et soigneusement réservée aux initiés. Quelques bribes de cette tradition auraient été transcrites dans les notes qui ont servi à composer l'histoire naturelle de Pline et les ouvrages de Vitruve et d'Isidore de Séville, non sans un mélange considérable de fables et d'erreurs; mais la masse principale de ces connaissances aurait été perdue. Cependant, un examen plus approfondi des ouvrages qui nous sont venus de l'antiquité, une étude plus attentive de manuscrits, d'abord négligés, parce qu'ils ne se rapportent ni aux études littéraires ou théologiques, ni aux questions historiques ordinaires, permet d'affirmer qu'il n'en a pas été ainsi : chaque jour nous découvrons des documens nouveaux et considérables, propres à établir que les procédés des anciens industriels étaient alors, comme aujourd'hui, inscrits dans des cahiers ou manuels d'ateliers, destinés à l'usage des gens du métier et que ceux-ci se sont transmis de main en main, depuis les temps reculés de la vieille Égypte et de l'Égypte alexandrine, jusqu'à ceux de l'empire romain et du moyen âge.

La découverte de ces cahiers offre d'autant plus d'intérêt que l'emploi des métaux précieux chez les peuples civilisés remonte à la plus haute antiquité; or la technique des orfèvres et des joailliers anciens ne nous est révélée tout d'abord que par l'examen même des objets parvenus jusqu'à nous. Les premiers textes précis et détaillés qui décrivent leurs procédés sont contenus dans un papyrus égyptien, trouvé à Thèbes et qui est actuellement au musée de Leyde.

Ce papyrus date du IIIe siècle de notre ère; il est écrit en langue grecque. Je l'ai traduit il y a quelques années (*Introduction à la Chimie des anciens et du moyen âge*, p. 3 à 73), et je l'ai rapproché, d'une part, de quelques phrases contenues dans Vitruve, dans Pline et autres auteurs sur les mêmes sujets; et, d'autre part, des ouvrages alchimiques grecs, datant du IVe et du Ve siècle;

j'ai fait également la publication de ces derniers, en en montrant à la fois la signification matérielle et positive et les prétentions théoriques et philosophiques. Par ces études j'ai reconstitué toute une science, l'alchimie antique, jusque-là méconnue et incomprise, parce qu'elle était fondée sur un mélange de faits réels, de vues profondes sur l'unité de la matière, et d'imaginations religieuses chimériques.

Ces pratiques et ces théories avaient une portée plus grande encore que le travail des métaux. En effet, les industries des métaux précieux étaient liées à cette époque avec celles de la teinture des étoffes, de la coloration des verres et de l'imitation des pierres précieuses, toutes guidées par les mêmes idées tinctoriales et mises en œuvre par les mêmes opérateurs.

Ainsi, l'alchimie et l'espérance chimérique de faire de l'or sont nées des artifices des orfèvres pour colorer les métaux ; les prétendus procédés de transmutation, qui ont eu cours pendant tout le moyen âge, n'étaient, à l'origine, que des tours de main pour préparer des alliages à bas titre, c'est-à-dire pour imiter et falsifier les métaux précieux. Mais, par une attraction presque invincible, les opérateurs livrés à ces pratiques ne tardèrent pas à s'imaginer que l'on pouvait passer de l'imitation de l'or à sa formation effective, surtout avec le concours des puissances surnaturelles, évoquées par des formules magiques.

Quoi qu'il en soit, on n'a pas bien su jusqu'ici comment ces pratiques et ces théories ont passé de l'Égypte, où elles florissaient vers la fin de l'empire romain, jusqu'à notre Occident, où nous les retrouvons en plein développement, à partir des XIIIe et XIVe siècles, dans les écrits des alchimistes latins et dans les laboratoires des orfèvres, des teinturiers et des fabricans de vitraux colorés. En général, on a attribué leur renaissance aux traductions d'ouvrages arabes, faites à cette époque. Mais, sans prétendre nier le rôle exercé par les livres arabes sur la renaissance des arts et des sciences en Occident, à l'époque des croisades, il n'en est pas moins certain qu'une tradition continue a subsisté dans les souvenirs professionnels des arts et métiers depuis l'empire romain jusqu'à la période carlovingienne, et au-delà : tradition de manipulations chimiques et d'idées scientifiques et mystiques. En effet, en poursuivant mes études sur l'histoire de la science, j'ai rencontré, dans l'examen des ouvrages latins du moyen âge, certains manuels techniques qui se rattachent de la façon la plus directe aux traités métallurgiques des alchimistes et orfèvres gréco-égyptiens. Je me propose d'établir ici cette corrélation, que personne n'avait signalée jusqu'à présent.

On sait que les règles et les recettes de thérapeutique et de

matière médicale ont été conservées pareillement par la pratique, qui n'a jamais cessé, dans des Réceptaires et autres traités latins : ces traités, traduits du grec, dès l'époque de l'empire romain, et compilés du Ier au VIIe siècle de notre ère, ont passé de main en main et ont été recopiés fréquemment pendant les débuts du moyen âge. La transmission des arts militaires et celle des formules incendiaires, en particulier, ont été poursuivies également, depuis les Grecs et les Romains, à travers les âges barbares. Bref, la nécessité des applications a partout fait subsister une certaine tradition expérimentale des arts de la civilisation antique.

III.

Au moyen âge, les plus vieux traités techniques latins, relatifs à la chimie, que nous connaissions, sont les « Formules de teinture » (*Compositiones ad tingenda*), — nous en possédons un manuscrit écrit vers la fin du VIIIe siècle, — et la « Clé de la teinture » (*Mappæ clavicula*), dont le plus vieux manuscrit remonte au Xe siècle. Ces deux ouvrages nous ont transmis des procédés et des textes contemporains de la dernière période de l'empire romain. Cependant ils n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucun commentaire. Leur connaissance a dû être fort répandue autrefois ; car nous en possédons plusieurs copies, et certaines de leurs recettes sont reproduites textuellement dans les manuscrits alchimiques latins de la Bibliothèque nationale de Paris. Ces collections de recettes forment donc une série ininterrompue, depuis les articles du papyrus grec de Leyde, écrit au IIIe siècle de notre ère et découvert dans les tombeaux de Thèbes au commencement du XIXe, jusqu'à ceux des traités latins, écrits au moyen âge, tels que les précédens, ceux du moine Éraclius « sur les arts et les couleurs des Romains, » et du moine Théophile, auteur du « Tableau de divers arts, » ainsi que les opuscules publiés par Mrs Merrifield : *Ancient practice of painting*. La suite de ces traités et opuscules se continue aux XVIe et XVIIe siècles, par les ouvrages de *Secrets* d'Alessio, de Mizaldi, de Porta et de Wecker, jusqu'aux traités de teinture, de verrerie et d'orfèvrerie du XVIIe siècle, et même jusqu'aux manuels Roret de notre temps.

Le plus ancien de ces traités, les *Formules de teinture*, a été rencontré dans un manuscrit de la bibliothèque du chapitre des chanoines de Lucques, écrit au temps de Charlemagne et renfermant divers autres ouvrages. Il a été publié au siècle dernier par Muratori, dans ses *Antiquitates italicæ* (t. II, p. 364-387, *dissertatio* XXIV), sous le titre : « Recettes pour teindre les mosaïques, les peaux et autres objets, pour dorer le fer, pour l'emploi des matières miné-

rales, pour l'écriture en lettres d'or, pour les soudures et collages, et autres documens techniques. » M. Giry, de l'École des chartes, a collationné ce manuscrit sur place, et il a eu l'extrême obligeance de me communiquer sa collation, qui est fort importante.

Les *Formules de teinture* ne constituent pas un livre méthodique, tels que nos ouvrages modernes sur l'orfèvrerie, ou sur la céramique, coordonnés d'après la nature des matières. C'est un cahier de recettes et de documens, récoltés par un praticien en vue de l'exercice de son art et destinés à lui fournir à la fois des procédés pour l'exécution de ses fabrications et des renseignemens sur l'origine de ses matières premières. Les sujets qui y sont exposés sont les suivans : coloration ou teinture des pierres artificielles, destinées à la fabrication des mosaïques ; leur dorure et argenture, leur polissage ; fabrication des verres colorés en vert, en blanc laiteux, en rouge de diverses nuances, en pourpre, en jaune ; colorations tantôt profondes, tantôt superficielles, parfois même réalisées à l'aide de simples vernis. La fabrication du verre est accompagnée par une description sommaire du fourneau des verriers, laquelle se retrouve avec des développemens de plus en plus grands chez les auteurs postérieurs, tels que Théophile, et plus tard les écrivains techniques et alchimiques de la fin du moyen âge : la filiation historique de ces procédés et appareils est par là rendue manifeste.

La teinture des peaux en pourpre, en vert, en jaune, en rouges multiples, sujet où les Égyptiens étaient fort avancés, et qui s'est perpétué chez les Byzantins, puis la teinture des bois, des os et de la corne, sont aussi signalées. On trouve encore dans cet ouvrage la mention des minerais, des métaux, des terres usités en orfèvrerie et en peinture. On y voit apparaître des idées singulières sur le rôle du soleil et de la chaleur, propre à certaines terres chaudes, pour la production des minerais, doués de vertus correspondantes ; tandis qu'une terre froide produirait des minerais de faible qualité. Ceci rappelle les théories d'Aristote sur l'exhalaison sèche, opposée à l'exhalaison humide dans la génération des minéraux, théories qui ont joué un grand rôle au moyen âge.

L'auteur distingue un minerai de plomb féminin et léger, opposé à un minerai masculin et lourd : distinction pareille à celle des minerais d'antimoine mâle et femelle, dont parle Pline ; aux bleus mâle et femelle de Théophraste et à diverses indications du même genre : l'assimilation des minéraux aux êtres vivans est continuelle dans la chimie du moyen âge.

On lit également dans cet ouvrage des articles développés sur certaines opérations, telles que l'extraction du mercure, du plomb,

la cuisson du soufre, les préparations de la céruse avec le plomb et le vinaigre, du vert-de-gris avec le vinaigre et le cuivre, déjà décrites dans Théophraste et Dioscoride, celle des cadmies, oxydes de plomb et de zinc impurs, celle du cuivre brûlé (*aes ustum*), de la litharge, de l'orpiment, celle du cinabre artificiel, inconnue à l'époque de Pline, etc.

L'écrivain indique certains alliages, peu nombreux à la vérité, tels que le bronze, le cuivre blanc et le cuivre couleur d'or, sujet souvent traité par les alchimistes grecs, qui ont passé de là à l'idée de transmutation. Le nom du bronze (*brundisium*) apparaît pour la première fois; ce nom a été souvent controversé parmi les philologues : son existence, sa forme, et les détails qui l'accompagnent dans les textes actuels montrent que c'était à l'origine un alliage fabriqué à Brindes pour l'industrie des miroirs et dont Pline a parlé. La préparation du parchemin et celle du vernis font l'objet d'articles séparés, ainsi que la fabrication des couleurs végétales, à l'usage des peintres et enlumineurs, et leur emploi sur murs, bois, linge, etc., à l'encaustique, ou au moyen de la colle de poisson.

La confection des feuilles d'or, exposée par l'auteur, jouait un grand rôle dans la pratique des orfèvres et ornemanistes byzantins et latins, pour la décoration, par dorure, des églises et des palais. Aussi ce point est-il traité dans tous les ouvrages techniques du temps, et il se retrouve chez les alchimistes grecs. Suit un groupe de formules consacrées à la dorure : dorure du verre, du bois, de la peau, des vêtemens, du plomb, de l'étain, du fer; préparation des fils d'or, procédés pour écrire en lettres d'or (chrysographie) sur parchemin, papier, verre ou marbre : sujet souvent traité au moyen âge, en raison des pratiques des copistes et ornemanistes; il figure déjà dans le papyrus de Leyde, et l'une des recettes présentes existe même littéralement dans le papyrus de Leyde.

Puis viennent la feuille d'argent, la feuille d'étain, et des procédés pour réduire l'or et l'argent en poudre, procédés fondés sur divers tours de main, où figurent l'emploi du mercure et du vert-de-gris. Cette poudre, d'or ou d'argent, obtenue par amalgamation, était employée ensuite dans des procédés de dorure et d'argenture. Elle a joué un rôle important en économie politique ; car on s'en servait pour faire passer l'or et l'argent d'un pays dans un autre, malgré l'interdiction de l'exportation des métaux précieux; interdiction qui a régné pendant si longtemps au moyen âge dans les états modernes.

L'auteur continue en disant : « Nous avons désigné toutes les choses relatives aux teintures et décoctions; nous avons parlé des

matières qui y sont employées : pierres, minéraux, salaisons, herbes; nous avons dit où elles se trouvent, quel parti on tire des résines, oléo-résines, terres; ce que sont le soufre, l'eau noire, les eaux salées, la glu et tous les produits des plantes sauvages et venues par semences, domestiques et marines; la cire des abeilles, l'axonge, toutes les eaux douces et acides; parmi les bois, le pin, le sapin, le genièvre, le cyprès,.. les glands et les figues. On fait des extraits de toutes ces choses avec une eau formée d'urine fermentée et de vinaigre, mêlés d'eau pluviale. »

Ces énumérations et descriptions caractérisent la nature des connaissances recherchées par l'écrivain et conservent la trace de traités antiques de drogues et minéraux, analogues à ceux de Dioscoride, mais plus spécialement destinés à l'industrie. Par malheur, nous n'en avons plus guère ici que des titres et des indications sommaires, pareilles à celles qui figureraient au calepin d'un ouvrier teinturier, mettant bout à bout des indications puisées dans des auteurs différens, ou dans des cahiers d'atelier. Plusieurs des mots spécifiques qui y sont contenus manquent dans les dictionnaires les plus complets, tels que ceux de Forcellini et de Du Cange; mais il ne m'appartient pas d'insister sur cet ordre de considérations, non plus que sur la grammaire étrange de ces textes incorrects, où les accords de genres, de cas, de verbes, n'ont plus lieu suivant les règles de la grammaire classique. Nous avons affaire à un latin barbare, écrit à une époque de décadence, avec des diversités très apparentes d'orthographe et de dialectes, ou plutôt de patois et de jargon. Certains ont été écrits primitivement en grec, puis transcrits en lettres latines, probablement sous la dictée, par un copiste qui n'entendait rien à ce qu'il écrivait. Ce dernier trait accuse l'origine byzantine des recettes. Constantinople, en effet, était restée le grand centre des arts et des traditions scientifiques. C'est de là que les orfèvres italiens, qui utilisaient les procédés ici décrits, tiraient leurs pratiques; mais elles remontent, en général, presque toutes à l'antiquité.

Notons particulièrement les mots : eaux salées, eaux douces et acides, eau formée d'urine fermentée et de vinaigre, parce que ces mots désignent les commencemens de la chimie par voie humide. Ils figurent déjà dans Pline et dans les auteurs anciens, avec les mêmes destinations. Ce sont toujours des liquides naturels, ou bien les résultats de leur mélange, avant ou après décomposition spontanée. Mais il n'y est pas fait mention des liquides actifs obtenus par distillation, et qui portent le nom d'*eaux divines* ou *sulfureuses* (c'est le même nom en grec), liquides qui jouent un si grand rôle chez les chimistes gréco-égyptiens, et qui sont devenus l'origine de nos acides, alcalis et autres agens; ils n'étaient

pas encore entrés dans les usages industriels, et on ne les y rencontre guère avant le XIVe siècle.

Telle est la collection de formules, recettes et descriptions pratiques, intitulée « Formules pour la peinture. » Le manuscrit qui les contient remonte, je le répète, au VIIIe siècle; il fournit les renseignemens les plus curieux sur la pratique des arts au commencement du moyen âge et dans l'antiquité.

III.

Le groupe de recettes transmis par les « Formules de peinture » a passé entièrement, ou à peu près, dans une collection plus étendue, intitulée « la Clé de la peinture » (*Mappæ clavicula*), et dont il existe un manuscrit du xe siècle, étudié par M. Giry, dans la bibliothèque de Schlestadt. Le même ouvrage a été publié, en 1847, par M. Way, d'après un autre manuscrit du XIIe siècle, dans le Recueil de la Société des antiquaires de Londres.

Le premier manuscrit est exempt de toute influence arabe, tandis que celle-ci est signalée seulement par cinq articles interpolés dans le second.

L'ouvrage se compose de deux parties principales, savoir :

Un traité sur les métaux précieux, comprenant aujourd'hui cent articles, traité qui comportait en réalité une étendue à peu près double, d'après une vieille table conservée dans le manuscrit de Schlestadt; mais la moitié environ de l'ouvrage proprement dit est perdue.

Un autre traité est relatif à des recettes de teinture. Ce dernier reproduit presque entièrement les Formules de teinture, quoique dans un ordre parfois un peu différent; puis on lit seize articles de balistique militaire et spécialement incendiaire, formant un groupe particulier; d'autres, relatifs à la balance hydrostatique, aux densités des métaux; enfin, des recettes industrielles et magiques, ajoutées à la fin du cahier.

Le traité relatif aux métaux précieux offre un grand intérêt, parce qu'il présente de frappantes analogies avec le papyrus égyptien de Leyde, trouvé à Thèbes, ainsi qu'avec divers opuscules antiques, tels que la Chimie, dite de Moïse, renfermés dans la *Collection des alchimistes grecs*. Plusieurs des recettes de la « Clé de la peinture » sont non-seulement imitées, mais traduites littéralement de celles du papyrus et de celles de la collection des alchimistes grecs : identité qui prouve sans réplique la conservation continue des pratiques alchimiques, y compris celle de la transmutation, depuis l'Égypte jusque chez les artisans de l'Occident latin. Les

théories proprement dites, au contraire, n'ont reparu en Occident que vers la fin du XIIe siècle, après avoir passé par les Syriens et par les Arabes. Mais la connaissance des procédés eux-mêmes n'avait jamais été perdue. Ce fait capital résulte surtout de l'étude des alliages destinés à imiter et à falsifier l'or, recettes d'ordre alchimique, je le répète, car on y trouve aussi la prétention de le fabriquer. Les titres sont à cet égard caractéristiques : « pour augmenter l'or ; pour faire de l'or ; pour fabriquer l'or ; pour colorer (le cuivre) en or ; faire de l'or à l'épreuve ; rendre l'or plus pesant ; doublement de l'or. » Ces recettes sont remplies de mots grecs qui en trahissent l'origine.

Dans la plupart, il s'agit simplement de fabriquer de l'or à bas titre, par exemple, en préparant un alliage d'or et d'argent, teinté au moyen du cuivre. Mais l'orfèvre cherchait à le faire passer pour de l'or pur. Cette fraude est d'ailleurs fréquente, même de notre temps, dans les pays où la surveillance est imparfaite. Notre or dit au 4e titre prête surtout à des fraudes dangereuses, non-seulement à cause de la dose considérable de cuivre qu'il renferme, mais parce que chaque gramme de ce cuivre occupe un volume plus que double de celui de l'or qu'il remplace. Les bijoux d'or à ce titre fournissent donc double profit au fraudeur, parce que l'objet est plus pauvre en or et parce que pour un même poids il occupe un volume bien plus considérable : ce sont là les profits de l'orfèvre, en Orient et même dans le midi de l'Europe, sinon ailleurs.

Ces fabrications d'alliages compliqués, qu'on faisait passer pour de l'or pur, étaient rendues plus faciles par l'intermédiaire du mercure et des sulfures d'arsenic, lesquels se trouvent continuellement indiqués dans les recettes des alchimistes grecs, aussi bien que dans la « Clé de la peinture. » Leur emploi remonte même aux premiers temps de l'empire romain. En effet Pline rapporte en quelques lignes un essai exécuté par l'ordre de Caligula, en vue de fabriquer l'or avec le sulfure d'arsenic (orpiment).

Il a existé ainsi toute une chimie spéciale, abandonnée aujourd'hui, mais qui jouait un grand rôle dans les pratiques et dans les prétentions des alchimistes. De notre temps même, un inventeur a pris un brevet pour un alliage de cuivre et d'antimoine, renfermant six centièmes du dernier métal, et qui offre la plupart des propriétés apparentes de l'or et se travaille à peu près de la même manière. L'or alchimique appartenait à une famille d'alliages analogues. Ceux qui le fabriquaient s'imaginaient d'ailleurs que certains agens jouaient le rôle de fermens, pour multiplier l'or et l'argent. Avant de tromper les autres, ils se faisaient illusion à eux-mêmes. Or, ces idées, cette illusion, se rencontrent également chez les Grecs et dans la « Clé de la peinture. »

Parfois l'artisan se bornait à l'emploi d'une cémentation, ou action superficielle, qui teignait en or la surface de l'argent, ou en argent la surface du cuivre, sans modifier ces métaux dans leur épaisseur. C'est ce que les orfèvres appellent encore de notre temps « donner la couleur. » Ils se bornaient même à appliquer à la surface du métal un vernis couleur d'or, préparé avec la bile des animaux, ou bien avec certaines résines ; comme on le fait aussi de nos jours. Un procès récent, relatif aux médailles commémoratives de la tour Eiffel, faisait mention de cet artifice.

De ces colorations, le praticien, guidé par une analogie mystique, a passé à l'idée de la transmutation ; chez le pseudo-Démocrite, aussi bien que dans la « Clé de la peinture. » L'auteur de cette dernière conclut, par exemple, par ces mots : « Vous obtiendrez ainsi de l'or excellent et à l'épreuve. » C'était une formule destinée à rassurer le client, sinon l'opérateur. L'auteur ajoute encore : « Cachez ce secret sacré, qui ne doit être livré à personne, ni donné à aucun prophète. » Le mot prophète trahit l'origine égyptienne de la recette : il s'agit des scribes sacerdotaux et prêtres égyptiens, qui portaient en effet le nom de prophètes, comme on peut le voir dans un passage de Clément d'Alexandrie sur les livres hermétiques, portés en grande pompe dans les processions.

La preuve de ces origines gréco-égyptiennes des recettes d'orfèvres consignées dans la « Clé de la peinture » peut être poussée plus loin. En effet, il existe dans le Recueil latin une dizaine de recettes, parfois développées, qui sont données exactement dans les mêmes termes par le papyrus grec de Leyde ; de telle sorte que le premier texte est traduit du second jusque dans le détail de certaines expressions techniques, lesquelles se sont perpétuées même encore aujourd'hui dans les manuels Roret d'orfèvrerie.

Évidemment ceci ne veut pas dire que le texte transcrit dans la « Clé de la peinture » ait été traduit originairement sur le papyrus même que nous possédons, attendu que ce papyrus a été trouvé seulement au XIXe siècle, à Thèbes, en Égypte. Mais la coïncidence des textes prouve qu'il existait des cahiers de recettes secrètes d'orfèvrerie, transmis de main en main par les gens du métier, depuis l'Égypte jusqu'à l'Occident latin, lesquels ont subsisté pendant le moyen âge, et dont la « Clé de la peinture » nous a transmis un exemplaire.

Notons spécialement les procédés de *diplosis*, c'est-à-dire destinés à doubler le poids de l'or, par voie d'alliage, procédés relatés déjà dans un vers de Manilius, poète latin contemporain de Tibère :

Materiamque manu certa duplicarier arte,

vers que les critiques du XVIe siècle avaient supposé à tort interpolé, parce qu'ils ignoraient l'existence des textes grecs découverts depuis en Égypte et qu'ils n'avaient pas compris le sens alchimique de l'essai de Caligula.

C'était une opinion fort accréditée au temps de Dioclétien que les Égyptiens possédaient des secrets pour s'enrichir en fabriquant l'or et l'argent; à tel point qu'à la suite d'une révolte, l'empereur romain fit brûler leurs livres. — On voit que, malgré cette précaution, les formules n'ont pas disparu, puisque nous les retrouvons, à la fois, dans le papyrus de Leyde, dans les vieux traités grecs du pseudo-Démocrite, du pseudo-Moïse, d'Olympiodore et de Zozime, et dans les textes latins de la « Clé de la peinture. »

Citons encore le titre de l'une des recettes de la vieille table : *Fabriquer du verre incassable*. Ce titre mérite de nous arrêter, à cause des légendes et traditions qui s'y rattachent et qui se sont perpétuées pendant tout le moyen âge et jusqu'à notre époque. Le verre incassable (*fialam vitream quæ non frangebatur*, Pétrone) paraît avoir réellement été découvert sous Tibère, et il a donné lieu à une légende, qui en amplifiait les propriétés et en faisait du verre malléable : légende rapportée par Pétrone, Pline, Dion Cassius, Isidore de Séville, et transmise aux auteurs du moyen âge. Suivant le dire de Pline, Tibère fit détruire la fabrique, de peur que cette invention ne diminuât la valeur de l'or et de l'argent. « Si elle était connue, l'or deviendrait aussi vil que de la boue, » écrit Pétrone. D'après Dion Cassius, Tibère fit tuer l'auteur. Pétrone, reproduit par Isidore de Séville, par Jean de Salisbury, par Éraclius, prétend aussi qu'il le fit décapiter, et il ajoute cette phrase caractéristique, qui s'applique également au verre incassable : « Si les vases de verre n'étaient pas fragiles, ils seraient préférables aux vases d'or et d'argent. »

Ces récits se rapportent évidemment à un même fait historique, rapporté par les contemporains, mais plus ou moins défiguré par la légende : l'invention aurait été supprimée par la crainte de ses conséquences économiques. Il n'est que plus curieux de la retrouver signalée dans les recettes d'orfèvres du moyen âge, comme si la tradition secrète s'en fût conservée dans les ateliers. Il existe dans la « Clé de la peinture, » au n° 69, une formule obscure, ou plutôt chimérique, où entre le sang-dragon, et qui paraît se rapporter au même sujet : « Sache que le verre fragile, après avoir subi cette préparation, acquiert la nature d'un métal plus résistant. » J'ai rencontré quelques indices des mêmes souvenirs dans des auteurs plus modernes, tels que le faux Raymond Lulle, et d'autres alchimistes du moyen âge, qui s'en sont fort préoccupés. « Par ce procédé, dit l'un d'eux, le verre peut être rendu

malléable, ductile et changé en métal. » On sait que le procédé du verre incassable a été découvert de nouveau de notre temps, et cette fois sous une forme positive, sans équivoque et d'une façon définitive.

A la vérité, il ne s'agit pas du verre malléable; mais celui-ci même n'est pas une chimère. En effet, on a décrit, dans ces dernières années, certains procédés industriels de laminage et de moulage du verre, fondés sur l'état plastique et la malléabilité qu'il possède à une température voisine de sa fusion. Or un article de la « Clé de la peinture » semble indiquer la connaissance de quelque procédé analogue. Ce sont ces propriétés réelles, aperçues sans doute dès l'antiquité et conservées à l'état de secrets de fabrication, qui auront donné lieu à la légende.

Quelques mots en terminant sur les écrits techniques qui portent les noms d'Éraclius et de Théophile. Ces écrits sont plus connus que les « Formules pour peindre » et la « Clé de la peinture; » ils ont été l'objet d'un certain nombre de publications, mais ils sont plus modernes. Ils se distinguent parce que les auteurs en sont dénommés, tandis que les « Formules » et la « Clé » sont anonymes. Toutefois on sait peu de choses sur ces deux auteurs.

Éraclius ou Héraclius se rattache à la tradition byzantine de l'Italie méridionale; il a vu les ruines des édifices antiques à Rome, il est hanté par le souvenir de la gloire et de la puissance romaines; mais il exprime son admiration avec la naïveté et les connaissances confuses d'une époque redevenue barbare. La collection de recettes qui porte son nom se compose de deux parties, de composition et de date différente. La première est formée par deux livres en vers, qui offrent le caractère des écrits de la fin de l'époque carlovingienne (IXe et Xe siècles).

Elle traite des couleurs végétales, de la feuille d'or, de l'écriture en lettres d'or, de la dorure, de la peinture sur verre, de la préparation des pierres précieuses artificielles : leur taille y est décrite par l'emploi d'un tour de main chimérique, accompli avec le concours du sang de bouc : c'est une vieille formule qui a traversé tout le moyen âge. Toutes ces recettes sont d'origine antique, un peu vagues d'ailleurs et sans invention nouvelle.

Le livre en prose est rédigé d'une façon plus solide et plus précise : il a dû être ajouté plus tard par un continuateur, vers le XIIe siècle, car il y est question de la teinture du cuir de Cordoue, et le cinabre (couleur rouge) y est désigné sous le nom d'*azur*, traduction d'un mot arabe, fréquente au XIIe siècle et qui a donné lieu à toutes sortes de contresens et de confusion avec notre azur bleu moderne. L'auteur rapporte également les vieux contes de Pline et d'Isidore de Séville sur l'origine du verre et sur l'inven-

tion du verre malléable : ces contes couraient le monde au XIIe siècle et ils figurent aussi dans Jean de Salisbury. En tout cas, les sujets principaux, traités dans l'ouvrage d'Éraclius, existent déjà dans la « Clé de la peinture. »

Le *Tableau des divers arts*, du moine Théophile, paraît dû à un moine bénédictin pseudonyme, nommé, en réalité Roger, qui vivait à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe. Cet ouvrage est plus exact et plus détaillé que celui d'Éraclius. Il se compose de deux livres, le premier consacré à la peinture ; c'est toujours le même programme, commun à tous les manuels destinés aux peintres, mais avec plus de détails. Le second livre concerne la confection des objets nécessaires au culte et à la construction des édifices qui lui sont consacrés. Il décrit en détail le fourneau pour fondre le verre et la fabrication de ce dernier, celle des verres peints et des vases de terre colorés, le travail du fer, la fusion de l'or et de l'argent et leur travail, celui de l'émail, qu'il appelle *electrum*, nom donné autrefois à un alliage d'or et d'argent ; la fabrication des vases destinés au culte, calice, ostensoir, etc. ; les orgues, les cloches, les cymbales, etc. Ces renseignemens sont curieux ; car ils montrent que l'industrie du verre et des métaux avait fini par se concentrer autour des édifices religieux. Mais la technique chimique de Théophile est la même que celle des traités précédens, quoique se rattachant à une période plus moderne : elle nous amène directement aux XIIIe et XIVe siècles, époque à partir de laquelle les monumens et les écrits se multiplient de plus en plus jusqu'aux temps modernes. La filiation des traditions techniques depuis l'antiquité devient de moins en moins manifeste, à mesure que les intermédiaires se multiplient et que les arts tendent à reprendre un caractère original.

L'ensemble des faits que je viens d'exposer mérite d'attirer notre attention, au point de vue de la suite et de la renaissance des traditions scientifiques. En effet, c'est par la pratique que les sciences débutent ; il s'agit d'abord de satisfaire aux nécessités de la vie et aux besoins artistiques, qui s'éveillent de si bonne heure dans les races civilisables. Mais cette pratique même suscite aussitôt des idées plus générales, lesquelles ont apparu d'abord dans l'humanité sous la forme mystique. Chez les Égyptiens et les Babyloniens, les mêmes personnages étaient à la fois prêtres et savans. Aussi les premières industries chimiques ont-elles été exercées d'abord autour des temples ; *le Livre du Sanctuaire*, *le Livre d'Hermès*, *le Livre de Chymès*, toutes dénominations synonymes, chez les alchimistes gréco-égyptiens, représentent les premiers manuels de ces industries. Ce sont les Grecs, comme dans toutes les autres branches scientifiques, qui ont donné à ces traités une rédaction dégagée des

vieilles formes hiératiques, et qui ont essayé d'en tirer une théorie rationnelle, capable à son tour, par une action réciproque, de devancer la pratique et de lui servir de guide. Le nom de Démocrite, à tort ou à raison, est resté attaché à ces premiers essais; ceux de Platon et d'Aristote ont aussi présidé aux tentatives de conceptions rationnelles. Mais la science chimique des Gréco-Égyptiens ne s'est jamais débarrassée, ni des erreurs relatives à la transmutation, — erreurs entretenues par la théorie de la matière première, — ni des formules religieuses et magiques, liées autrefois en Orient à toute opération industrielle.

Cependant, la culture scientifique proprement dite ayant péri en Occident avec la civilisation romaine, les besoins de la vie ont maintenu la pratique impérissable des ateliers avec les progrès acquis au temps des Grecs, et les arts chimiques ont subsisté; tandis que les théories, trop subtiles ou trop fortes pour les esprits d'alors, tendaient à disparaître, ou plutôt à faire retour aux anciennes superstitions. Dans la « Clé de la peinture, » comme dans les papyrus égyptiens et dans les textes de Zozime, il est fait mention des prières que l'on doit réciter au moment des opérations, et c'est par là que l'alchimie est restée intimement liée avec la magie, au moyen âge, aussi bien que dans l'antiquité.

Mais quand la civilisation a commencé à reparaître pendant le moyen âge latin, vers le XIIIe siècle, au sein d'une organisation nouvelle, nos races se sont reprises de nouveau au goût des idées générales, et celles-ci, dans l'ordre de la chimie, ont été ramenées par les pratiques, ou plutôt elles ont trouvé leur appui dans les problèmes permanens soulevés par celles-ci. C'est ainsi que les théories alchimiques se sont réveillées soudain, avec une vigueur et un développement nouveaux, et leur évolution progressive, en même temps qu'elle perfectionnait sans cesse l'industrie, a éliminé peu à peu les chimères et les superstitions d'autrefois. Voilà comment a été constituée en dernier lieu notre chimie moderne, science rationnelle établie sur des fondemens purement expérimentaux. Ainsi, la science est née à ses débuts des pratiques industrielles; elle a concouru à leur développement pendant le règne de la civilisation antique: quand la science a sombré avec la civilisation, la pratique a subsisté et elle fourni à la science un terrain solide, sur lequel celle-ci a pu se développer de nouveau, quand les temps et les esprits sont redevenus favorables. La connexion historique de la science et de la pratique, dans l'histoire des civilisations, est ainsi manifeste : il y a là une loi générale du développement de l'esprit humain.

M. BERTHELOT.

COMÉDIENS ET COMÉDIENNES

D'AUTREFOIS

PREMIÈRE PARTIE.

G. Maugras, *les Comédiens hors la loi.* — Émile Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe française*, Champion; *les Comédiens du roi de la troupe italienne; les Spectacles de la foire; l'Académie royale de musique au siècle dernier*, 6 vol.; Berger-Levrault. — Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français.* — Magnin, *Origines du Théâtre-Moderne; Histoire des marionnettes.* — Charles Maurice, *Histoire anecdotique du théâtre.* — Nicole, *Traité de la Comédie.* — Jean-Jacques Rousseau, *Lettre sur les spectacles.* — Desprez de Boissy, *Lettres sur les spectacles.* — Clément et de la Porte, *Anecdotes dramatiques*, 1775, 3 vol.; Levacher de Charnois, *Recherches sur les costumes et les théâtres.* — Émile Deschanel, *la Vie des comédiens.* — Victor Fournel, *Curiosités théâtrales.* — Adolphe Jullien, *Histoire du costume au théâtre;* Charpentier, 1880. — Fabien Pillet, *Revue des comédiens*, 2 vol., 1808. — Eugène Despois, *le Théâtre-Français sous Louis XIV.* — *Questions importantes sur la Comédie de nos jours*, par l'abbé Parisis. — *La Théologie morale*, par Mgr Gousset. — Armand Baschet, *les Comédiens italiens à la cour de France.*

I.

La condition des comédiens avant 1789, leurs rapports avec le monde, avec les pouvoirs de l'État, forment la substance d'un curieux chapitre de notre histoire sociale, un de ceux peut-être qui mériteraient le mieux cette épigraphe : Humanité, ton nom véritable est contradiction; ta loi, l'antinomie; ta passion, le changement; ta leçon, modestie, résignation, tolérance. Rien de plus étrange, en effet, de moins logique aussi que la conduite de la royauté, de l'Église envers cette classe : protégés, mais asservis par un gouvernement qui les déclare incapables de remplir certaines

fonctions, les contraint d'exercer leur métier sous peine de prison, tandis que le clergé les excommunie s'ils ne le quittent, tantôt méprisés, tantôt encensés par les gens de qualité, qui leur font quelquefois donner les étrivières, mais le plus souvent les recherchent, jouent avec eux la comédie, et du moins contribuent à adoucir la rigueur de la déchéance religieuse et civile, les comédiens n'ont en droit qu'une existence précaire, et, contre cette quasi-servitude, ils ne se lasseront point de s'élever, jusqu'au jour où la révolution aura brisé leurs chaînes, émancipé les corps et les consciences. La protestation des uns sera tacite en quelque sorte, résultant de leur seule attitude, de la supériorité de leurs talens, du charme de leurs manières; d'autres plaideront à grand fracas, faisant appel à leurs contemporains par la plume ou la voix de leurs amis, par la véhémence de leurs plaintes. En fait, la douceur des mœurs et la force des choses allègent singulièrement le joug; beaucoup, en ce qui les concerne, ont fait fléchir les préjugés, conquis droit de cité, et, de voir les Quinault, une Clairon, un Fleury, fréquenter la meilleure compagnie, ceci rassure un peu sur leur sort; mais de temps en temps le zèle emporté d'un prêtre, la superbe d'un grand seigneur, déchiraient ce voile brillant, accusant dans sa dureté quiritaire l'abus légal, soulevant la juste indignation des poètes, des philosophes, de tous les faiseurs d'opinion publique.

D'où venaient-elles, ces incapacités, cette sorte de dégradation civile qui impriment au comédien de cette époque l'aspect d'un demi-paria? Qui donc avait construit cette machine d'ignominie? Par quelle mystérieuse action de la morale sur la législation, des faits sur la théologie, avait-on abouti à une situation qui, à son tour, voyait se retourner contre elle et la morale et les faits? Comment le théâtre, né partout de la religion, trouvait-il sa plus cruelle ennemie dans cette religion même d'où il était sorti? La Grèce, elle du moins, ne connut point ces anathèmes : à cette race d'idéal, de pure harmonie, la comédie semble une des formes de la vérité esthétique, un moyen de susciter dans les cœurs l'impression de la grandeur morale et de la beauté, un instrument de patriotisme et de foi. Ces danses, ces actions dramatiques qui, dans le mystère du temple, dérobent aux initiés les mythes, les aventures de leurs dieux, ces acteurs dionysiaques recrutés par des concours, le spectacle quittant insensiblement l'enceinte sacrée sans cesser de conserver un caractère national et religieux, le trésor théorique institué pour couvrir les frais des représentations et alimenté par des dons pieux, les chœurs exemptés du service militaire et investis de grands privilèges, tout explique comment l'idée première persista après l'émancipation du drame, comment les

comédiens demeurèrent estimés, respectés, capables de parvenir aux fonctions les plus honorables : quelques-uns eurent des statues, représentèrent leur patrie à l'étranger. Mêmes origines hiératiques à Rome : lupercales, saturnales célébrées par les citoyens, jeux scéniques adaptés aux cérémonies religieuses, spectacles du cirque précédés d'une procession consacrée aux dieux, théâtres remplis de leurs images, défrayés par un trésor sacré qu'administrent pontifes et préteurs, présence des prêtres obligatoire; mais, plus hautain à la fois et plus rude, le génie romain se montre aussi plus âprement logique, et, lorsque les fêtes publiques perdent leur caractère purement religieux, lorsque la nécessité d'acteurs plus nombreux développe l'habitude de ne faire monter sur la scène que des esclaves ou la lie de la plèbe, la profession devient infâme, et, rayé de sa tribu, déchu de ses droits, presque assimilé à un esclave, le citoyen qui l'exerce peut être jeté en prison, frappé du fouet, sans procès, sans discussion. Avec les comédiens, médecins, mathématiciens, astronomes, qui presque tous étaient des Grecs ou Africains prisonniers de guerre, sont aussi notés d'infamie. Mais, tandis que la loi les frappe, le clergé païen continue de les honorer, et ce sont les pères de l'église qui, combattant en même temps l'idolâtrie et l'immoralité, vont aiguiser à nouveau les armes un peu émoussées de la jurisprudence. La passion délirante de ce peuple pour ses spectacles, ces jeux du cirque qui le consolaient de la liberté perdue, les spectateurs prenant parti pour tel ou tel acteur, pour telle ou telle faction, en venant aux mains et ensanglantant la scène, l'audace des histrions atteignant ce délire que Pylade osa lancer des flèches sur le public et blessa plusieurs personnes, Juvénal dénonçant ces patriciennes et cette impératrice qui affichaient avec cynisme leur passion pour eux, les pantomimes figurant la danse nuptiale, les actions les plus lascives, Léda s'abandonnant aux caresses du cygne, un homme brûlé vivant dans l'*Hercule furieux*, actrices et acteurs revenant tout nus à la fin des représentations, sur la demande du public; à Carthage, à Antioche, la foule, fascinée par les bouffonneries d'un mime au point de ne pas entendre l'ennemi qui entre dans la ville; des prêtres, des serviteurs du Christ suivant les spectacles avec enthousiasme, embrassant même le métier maudit, un tel débordement rendit plus difficile la tâche de l'Église, explique ses rigueurs : à ses yeux, le théâtre est le rendez-vous de tous les forfaits, pire que « le blasphème, le larcin, l'homicide et tous les autres crimes, » car le spectateur est complice de l'acteur. — Une chrétienne, dit Tertullien, revient du théâtre possédée du démon. On l'exorcise. S'attaquer à une fidèle, quelle audace! Que répond Satan : Elle était chez moi. — Pas de condam-

nation générale prononcée par les papes, par les conciles œcuméniques; mais les conciles provinciaux font l'office de ceux-ci, excluent le comédien de la communion, le privent du sacrement de la pénitence s'il ne renonce à sa profession, défendent aux laïques, aux clercs, aux évêques, à leurs enfans, de donner des spectacles profanes et d'y assister. Enfin, l'Église arrache à Justinien une loi qui autorise l'histrion converti, libre ou esclave, à ne plus remonter sur la scène; d'ailleurs, le zèle religieux de l'empereur ne l'empêchait point d'épouser Théodora. Un autre auxiliaire lui était venu, l'invasion barbare qui mit fin à l'orgie scénique dans l'empire d'Occident.

« Je suis comédien du roi, et vous êtes comédien du pape, » répliquait Dancourt au père de la Rue, et l'on sait cette jolie femme qui plaçait dans sa chambre le portrait de Baron en face de celui de Massillon, les deux meilleurs comédiens de son temps, disait-elle de très bonne foi, sans aucune intention d'ironie. Toute assimilation à part, il faut bien convenir que l'Église ressuscita le théâtre dans le monde moderne; à l'exemple des religions antiques, elle avait compris que l'éducation morale et religieuse des peuples, comme des enfans, se fait par les yeux, par les sens, qu'il y avait là un merveilleux ressort de séduction et d'influence à une époque où l'imprimerie n'existait pas encore, où les foules soupiraient après quelques gouttes de joie pour embellir leurs existences monotones. Au lieu des dionysiaques ou des panathénées, on dramatisa les récits des Écritures, Noël, l'Épiphanie, la Passion; on ajouta même, à certains jours de l'année, des bouffonneries indécentes, souvenirs évidens des lupercales. Le clergé recrute des acteurs parmi ses fidèles, organise des confréries qui lui prêtent assistance et le suppléent; enfin, il fait jouer les mystères en dehors des églises. Peu à peu, à mesure que les Confrères de la Passion, les Clercs de la basoche, les Enfans sans souci essaient de s'affranchir, mêlent le profane au sacré, reparaît l'antique rancune et commencent à revivre les anciennes défenses contre les représentations sacrilèges, comme la Fête des fous, contre les rapports trop intimes de beaucoup de prêtres avec les *farceurs*. Cependant Léon X aime et protège le théâtre : un cardinal italien compose pour lui *la Calandra;* lui-même mande de Florence à Rome des acteurs qui, devant la cour pontificale, jouent *la Mandragore* de Machiavel. Survient la réforme : l'Église de France veut ne pas rester en arrière du protestantisme qui proscrit cette distraction, et voilà les acteurs véritables frappés au même titre que les bateleurs et jongleurs. Poussé par elle, le parlement sévit avec âpreté : tantôt il les condamne aux verges, au pain et à l'eau; tantôt il impose les confrères de la Passion de 1,000 livres tournois (pre-

mière origine du droit des pauvres); ou bien encore il interdit de représenter les mystères sacrés, défense qui provoqua la renaissance du théâtre, en obligeant les auteurs à traduire ou imiter les anciens. Il défendra encore à une troupe italienne l'exercice de sa profession, et, pour justifier cette rigueur, mettra en avant le prix trop élevé des places, fixé à 5 ou 6 sols, « somme excessive, dit l'arrêt, et non accoutumée d'être levée en tel cas, qui est une espèce d'exaction sur le pauvre peuple. » Mais, dès le XVIe siècle, il y avait tel concours et affluence de peuple aux spectacles, que « les quatre meilleurs prédicateurs de Paris n'en avaient pas tretous ensemble autant quand ils prêchaient; » et l'esprit moderne s'affirme nettement dans une réplique de Jean du Pontalais au curé de Saint-Eustache indigné qu'il osât appeler à lui la foule pendant son sermon. « Hé! qui vous a fait si hardi de jouer du tambourin tandis que je prêche? — Hé! reprit l'entrepreneur de mystères, qui vous a fait si hardi de prêcher tandis que je joue du tambourin? »

Après mainte hésitation, les rois de France prennent parti avec le peuple pour les comédiens contre l'Église et les parlemens. Bouffonneries et ballets pénètrent en France avec Catherine de Médicis, qui « riait de tout son saoul » aux farces des zani et des pantalons, car « elle était joviale, observe Brantôme, et aimait à dire le mot. » *Gli Gelosi* (les jaloux de plaire) sont appelés, protégés par Henri III, en dépit des magistrats qui fulminent et leur reprochent de n'enseigner que paillardises. Quant à Marie de Médicis, elle multiplie les avances à Arlequin pour qu'il vienne la voir, l'appelle dans ses lettres : *mon compère*, et souffre qu'il la nomme : *ma commère*. Il serait trop long de redire les faveurs octroyées aux acteurs de l'Hôtel de Bourgogne, leur troupe soustraite à la juridiction du parlement pour ne plus dépendre que de la royauté, Louis XIII, la cour et les évêques assistant aux représentations du Palais Cardinal, dans ce théâtre qu'on avait surnommé la paroisse de l'abbé de Boisrobert, les comédiens relevés de toutes les censures et replacés dans le droit commun par la déclaration royale de 1641, Mazarin non moins passionné que Richelieu pour les spectacles, faisant jouer chez lui les pièces les plus salées, de hauts dignitaires du clergé composant des tragédies, d'aucuns même montant sur la scène, Louis XIV pensionnant la troupe de Molière, accordant à celui-ci le titre de valet de chambre du roi, agréant pour filleul le fils de l'arlequin Dominique, organisant définitivement l'Opéra en 1669, « une sottise chargée de musique, dit Saint-Évremond, de danses, de machines, de décorations, une sottise magnifique, mais toujours une sottise. » Mais voici la querelle des jansénistes et des jésuites, les représentations de ces derniers, les comédies théolo-

giques où, par exemple, ils montrent Jansénius chargé de fers, traîné en triomphe par la grâce suffisante; les écrits de Nicole et du prince de Conti contre les poètes de théâtre, « empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes; » Bourdaloue, Massillon, Fléchier, dénoncent en chaire Molière, son *Tartufe,* réveillent les préventions du clergé, Bossuet invoque les pères de l'église, condamne avec sévérité l'art dramatique, ses interprètes, somme de se rétracter le théatin Caffaro, qui s'était indigné qu'on appliquât aux tragédies de Corneille et de Racine les anathèmes des conciles contre les gladiateurs et les histrions. Plus logique que d'autres, le grand évêque ne se contente pas de proscrire les comédiens, il exige du présidial, à Meaux, que l'on interdise les marionnettes : et de constater avec La Bruyère qu'on pense comme les Romains sur les acteurs, qu'on vit avec eux comme les Grecs, cette idée l'afflige à ce point qu'il ne craint pas d'avancer que l'Église excommunierait tous les chrétiens qui viennent applaudir des excommuniés, si le nombre en était moins grand.

Louis XIV ne devait pas rester insensible à l'effet de cette croisade ; à mesure qu'il vieillit et tombe dans la dévotion, il retire sa protection aux comédiens, institue la censure, confie au lieutenant de police la police des théâtres; ceux-ci sont fermés pendant la quinzaine de Pâques. La Sorbonne, les curés de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-André, de Saint-Eustache repoussent comme une lèpre le voisinage de la Comédie, forcée d'abandonner successivement plusieurs salles jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un asile rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, sur le territoire de la paroisse Saint-Sulpice. Enfin les antiques châtimens des conciles sont remis en vigueur, lus au prône chaque dimanche dans toutes les églises de Paris : on refuse aux comédiens tous les sacremens, ils ne sont plus acceptés comme parrain ou marraine, s'ils ne remettent à leur confesseur une renonciation écrite, et quelquefois par-devant notaire, à leur profession. Brécourt, Raisin, Rosimont, la Champmeslé, font l'épreuve de ces rigueurs dont Louis XIV avait eu quelque peine à garantir Molière lui-même; il dut en effet donner des ordres à Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, le prélat libertin qui, mourant plus tard d'une attaque d'apoplexie, en la compagnie de Mme de Lesdiguières, inspirait cette réflexion à Mme de Sévigné : « Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort. On prétend qu'il n'y a que deux petites difficultés qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie et la mort. »

Pour tourner la difficulté et arriver au mariage, on recourait à divers subterfuges : Molé parvient à faire signer une permission par l'archevêque, sans qu'il s'en doute; d'autres changent de nom

et de domicile. Ou bien encore le comédien signe sa renonciation, mais une fois l'autorisation accordée, le mariage célébré, les premiers gentilshommes de la chambre lui envoient un ordre de remonter sur les planches, et il s'empresse d'obéir; de même si le malade revient à la santé; mais l'Église se lassa d'être ainsi bernée et finit par exiger une promesse signée des quatre premiers gentilshommes de la chambre. Le Kain va tous les ans à Avignon, territoire qui dépendait du saint-siège, et y fait ses pâques.

Si du moins de telles sévérités eussent revêtu un caractère universel, leur intolérance eût semblé moins choquante; mais sorties des doctrines mêmes de l'Église gallicane, elles n'étaient ni générales ni absolues. Certains rituels se contentent de ranger au nombre des *pécheurs publics* les acteurs, d'autres se conforment au rituel romain, et, par une anomalie vraiment extraordinaire, les comédiens italiens, les chanteurs et danseurs de l'Opéra échappent aux anathèmes du clergé. Bien que leurs pièces fussent très licencieuses et ordurières, on se garde bien de retrancher de la communion des fidèles les Italiens; ils entrent dans la confrérie du Saint-Sacrement, tiennent les cordons du dais à la procession, font relâche le vendredi, affichent une dévotion rigide; Arlequin épouse solennellement Mme Arlequin, et Scaramouche mourant laisse cent mille écus à son fils qui était prêtre; en 1768, ils obtiennent que la procession passera devant leur théâtre richement tendu. Malgré leur qualité de Français, M. et Mme Laruette se marient sans la moindre difficulté à l'église de leur paroisse, parce qu'ils appartiennent à la troupe des Italiens. C'est la royauté qui se charge de les renvoyer en Italie et de fermer leur théâtre, quand ils ont dépassé la mesure de l'obscénité permise, ou bien encore parce qu'ils jouent une pièce intitulée *la Fausse Prude*, titre d'un roman satirique, publiée en Hollande contre Mme de Maintenon. Mais bientôt une nouvelle troupe venait prendre la place de l'ancienne à l'Hôtel de Bourgogne.

Rien de semblable non plus en Angleterre, en Espagne : en Italie maint théâtre porte le nom d'un saint. A Rome même, les papes protègent les spectacles que fréquentent sans scrupules les ministres de Dieu; une femme jeune et belle quête pendant les entr'actes pour le luminaire de la paroisse, et plus tard le président de Brosses assistera à une scène bien curieuse au théâtre de Vérone (1) : « Une cloche de la ville ayant sonné un coup, j'entendis derrière moi un mouvement subit tel que je crus que l'amphithéâtre venait en ruine, d'autant mieux que, en même temps, je vis fuir les

(1) En province, écrit un anonyme, on mène les reines de théâtre au cabaret; à Paris, on les respecte quand elles sont belles, et on les jette à la voirie quand elles sont mortes.

actrices, quoiqu'il y en eût une qui, selon son rôle, fût d'abord évanouie. Le vrai sujet de mon étonnement était que ce que nous appelons l'*Angelus* ou le *Pardon* venait de sonner, que toute l'assemblée s'était mise promptement à genoux, tournée vers l'Orient; que les acteurs s'y étaient de même jetés dans la coulisse; que l'on chanta fort bien l'*Ave Maria,* après quoi l'actrice évanouie revint, fit fort honnêtement la révérence après l'*Angelus*, se remit dans son état d'évanouissement, et la pièce continua. Il faudrait avoir vu ce coup de théâtre pour se figurer à quel point il est original. »

Mais si les comédiens français adressent des requêtes aux papes Innocent XII et Clément XI pour être relevés de l'excommunication (1696-1701), la congrégation du concile se contente de les renvoyer devant l'archevêque de Paris, car elle n'ignore pas qu'en matière de discipline intérieure l'Église de France ne reconnaissait nullement la cour de Rome, et annonçait l'intention de résister. Et de voir les pauvres communautés religieuses, cordeliers, récollets, carmes déchaussés, petits augustins accepter et même solliciter une subvention de trois livres par mois, les capucins remplir les fonctions de pompiers de la Comédie moyennant une redevance de dix-huit sols chaque dimanche, cadeaux et fondations pieuses des comédiens reçus avec reconnaissance, le cardinal de Furstemberg, abbé de Saint-Germain-des-Prés, arracher à la troupe française une redevance perpétuelle de deux cent cinquante livres, un de ses successeurs défendre les franchises de la foire et la liberté des forains; le curé de Saint-Jean de Latran, condamné à trois mois de séminaire parce qu'il a consenti à célébrer un service solennel sur la demande des comédiens pour le repos de l'âme de Crébillon père; tant de bizarreries ne donnent-elles pas le droit de se demander ce que deviennent en cette affaire bon sens, justice, logique? En 1761, l'archevêque de Paris, apprenant qu'on est sur le point de réunir l'opéra comique à la comédie italienne, se présente au conseil des dépêches avec toute la pompe de la prélature, comme partie intervenante en faveur du spectacle forain. Son argument de suprématie était qu'un spectacle de plus produisait un avantage pour les pauvres. Le roi et le duc de Richelieu se moquèrent doucement de lui. Ne trouvez pas mauvais, monseigneur, opina ce dernier, que les comédiens italiens et l'opéra comique vous fassent assigner pour déduire vos raisons. « Cinna et Athalie, écrivait Voltaire (1), ne sont pas plus diaboliques quand ils sont représentés pour vingt sous que quand le roi veut bien en gratifier la cour... Tout est contradiction chez nous. La France est le royaume de l'esprit et de la sottise, de l'industrie et de la paresse,

(1) *Conversation de l'intendant des menus avec l'abbé Grizel.*

de la philosophie et du fanatisme, de la gaîté et du pédantisme, des lois et des abus, du bon goût et de l'impertinence. »

Pensionné par le roi pour se donner au diable, excommunié s'il joue, emprisonné s'il refuse de jouer, le comédien ne rencontre de tous côtés qu'arbitraire, caprice, prétentions injustes : il fait partie de la maison du roi, et celui-ci délègue son autorité aux quatre premiers gentilshommes de la chambre, toujours empressés à abuser de leurs prérogatives et à les enfler; du moins cette juridiction de bon plaisir a-t-elle pour effet de les soustraire à celle de la police, infiniment plus revêche, et, pour braver cette dernière, il suffira de se faire inscrire à l'Académie royale de musique comme *fille de magasin*. D'ailleurs la loi civile ne distingue pas comme la loi religieuse entre chanteurs, danseurs et comédiens, le parlement leur est hostile, son avocat-général ne leur reconnaît pas d'état légal, ils ne peuvent se flatter d'être entendus en corps, n'ayant aucune lettre patente, mais un simple brevet du roi ; leur profession est infâme comme celle du bourreau. Défense de sortir de France sans permission spéciale, d'exercer des fonctions publiques, des charges militaires ; l'ordre des avocats repousse celui qui épouse comédienne ou fille de comédienne (et cependant l'apparat royal de 1702 définit l'acteur : qui dit en public, sur le théâtre ou dans le barreau). Un comédien de province montre-t-il du talent, vite une lettre de cachet le requiert de contribuer aux plaisirs de la capitale. La noblesse, les gens de lettres vont à la Bastille, à Vincennes; les comédiens ont leur prison attitrée, le For-l'Évêque, où ils sont jetés sans jugement, sans appel, où chaque jour un exempt vient les chercher pour la représentation et les ramène aussitôt après, où d'ailleurs ils se consolent assez gaîment de leurs déboires, et narguent l'autorité, en recevant leurs amis et donnant des dîners. Une autre maison de détention, l'Hôpital, servait, mais fort rarement, contre les comédiennes coupables de fautes très graves : promiscuité complète avec les filles de mauvaise vie, tête rasée, lit de paille, nourriture composée de pain, d'eau et de soupe, robe de tiretaine et sabots pour costume, la punition était terrible. Sophie Arnould fut condamnée à y passer six mois pour avoir manqué à Mme du Barry, mais celle-ci intercéda et obtint sa grâce : c'est pour cela sans doute qu'en apprenant la mort de Louis XV et l'exil de la favorite, la maligne créature dit à ses compagnes de l'Opéra : « Pleurons, mes sœurs, nous voilà orphelines de père et de mère (1). »

La domination des gentilshommes de la chambre s'immisçait dans les moindres détails; l'Opéra relevait du ministre de la maison

(1) De Goncourt, *Sophie Arnould*.

du roi, mais ils finirent par accaparer la direction supérieure de la Comédie italienne. Insensiblement ils en viennent à régler les spectacles, les ordres de début, les parts et les rôles, renvoient ou reçoivent les acteurs, remplissent le théâtre de spectateurs gratuits, accordent des retraites, des pensions. D'ailleurs ils ne réussissent guère à rétablir l'ordre dans le tripot comique livré à des querelles et rivalités de toutes sortes, les amendes dont ils frappent récalcitrans et tapageurs ne les intimident guère, et les délibérations de la Comédie font trop souvent penser à la confusion de la tour de Babel et à la cour du roi Pétaud. Pour étouffer les protestations du parterre, pour imposer plus aisément leurs favorites, ils remplacent par des gardes françaises les archers en robe courte qui veillent au bon ordre dans la salle. Nos grands seigneurs, remarquait Dazincourt, prennent la Comédie pour leurs écuries, ils y mettent leurs jumens. Vint un moment où le duc d'Aumont prétendit imposer ses volontés aux auteurs : il publia un règlement d'après lequel ils devaient lui communiquer leurs pièces avant la réception, ne plus entrer à l'orchestre, mais seulement à l'amphithéâtre, où ils auraient eu pour compagnie les perruquiers des comédiens. Les auteurs se récrièrent, et le gentilhomme autocrate donna gain de cause aux plaignans du second chef; quant à la communication des pièces, seuls les *dignitaires* (membres de l'Académie) en furent dispensés, les autres durent se soumettre. Tout n'était pas à blâmer dans ce despotisme : enlever aux officiers des mousquetaires leurs entrées à la Comédie eût paru fort raisonnable si le duc d'Aumont ne s'était empressé de remplacer cet abus par dix autres, s'il n'avait trouvé moyen de mécontenter tout le monde en frappant ou protégeant à tort et à travers; et ce fut un délice de lire, de colporter une parodie de M. de Cury, l'intendant des menus, machine faussement attribuée à Marmontel, qui du coup perdit son privilège du *Mercure* et passa quelque temps à la Bastille.

Victime de la loi civile et religieuse, opprimé par les gentilshommes de la chambre, odieux au parlement, détesté des auteurs, dénoncé par Jean-Jacques Rousseau qui flétrit le désordre de ses mœurs et lui reproche d'être « propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme, qu'il abandonne, » que reste-t-il au comédien? quelles compensations lui réserve la fortune? où puise-t-il le courage de tenir tête à tant de disgrâces? Il a pour lui les philosophes, Voltaire, d'Alembert, Diderot, mais surtout la faveur de ce public qui le méprise et l'aime comme Desgrieux aime Manon Lescaut, qui lui crie de ses mille voix : Amuse-moi et crève! de cette société qui voit en lui le

premier ministre de son plaisir, car le théâtre, au XVIIIe siècle, est avec l'amour, le souper et la conversation, le plaisir suprême, le bonheur des gens de loisir, et que ne feront-ils pour celui qui apporte cette joie de vivre! Jamais l'autorité n'aura accumulé contre lui tant de rigueurs, et jamais il n'aura plus d'importance, jamais il ne paraîtra plus indispensable. Qu'un vieil officier, couvert de blessures et n'ayant que 800 livres de pension, s'étonne d'entendre ce *faquin* de Le Kain se plaindre de l'insuffisance des 8,000 livres de sa part, que parfois un grand seigneur rudoie quelque acteur, je le veux; mais au grand siècle on avait vu Baron donner des leçons de déclamation à la duchesse de Bourgogne, au duc d'Orléans, jouer avec eux la comédie, — Baron qui prétendait qu'un artiste comme Roscius et lui était plus rare qu'un grand capitaine, et qui, se trouvant un soir au jeu avec le prince de Conti, offrait de faire sa partie en ces termes : « Va pour cent louis, mons de Conti ; » et le prince de répondre en souriant : « Tope à Britannicus! » ; Baron, le favori de ces grandes dames qui inspiraient à La Bruyère sa fameuse satire et devaient rencontrer tant d'imitatrices, car beaucoup exagérèrent ce goût fâcheux au point d'inspirer à une vieille duchesse ce mot qui fait tableau : « De mon temps, on recevait ces gens-là dans son antichambre, dans son lit, jamais dans son salon. » Et, en rappelant divers épisodes de la vie de certains d'entre eux, on comprendra même les inconvéniens et les agrémens réels de leur profession, les mœurs faisant contrepoids à la sévérité des lois, les enivremens de la célébrité tenant lieu de considération, celle-ci même justement accordée à quelques-uns (1).

II.

Le siècle précédent avait eu Ninon de Lenclos prêtresse de l'amour libre et volage, amie admirable et honnête homme dans toute la force du terme, confidente de Saint-Évremond et de Molière, chez laquelle s'empressent hommes et femmes de la plus haute noblesse, attirés par l'éclat d'un mérite qui triomphait des

(1) *Lettres d'Aissé, Mémoires de l'abbé Aunillon-Delaunay du Gué;* Marmontel, *Encyclopédie,* Article *Déclamation;* Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. II; Émile Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe française: Œuvres de Lemontey,* t. III, *le Mercure* de mars 1730; Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe;* d'Allainval, *Lettre à mylord sur Baron et la demoiselle Lecouvreur; Adrienne Lecouvreur,* par Scribe et Legouvé; *Journal de l'avocat Barbier. Lettres d'Adrienne Lecouvreur,* avec préface de George Monval; Plon, 1892.

préjugés, et, disons-le, des convenances les mieux justifiées. Au commencement du XVIIIe siècle, trois femmes, trois comédiennes, les Quinault, Lecouvreur, se portent en quelque sorte les héritières de ses talens de séduction, et, sans bruit, sans y songer peut-être, commencent l'œuvre de réhabilitation. Rencontrer des vertus, sinon la vertu, en des personnes de condition modeste, dont on est habitué à dédaigner l'état, les voir professer de nobles sentimens, se dévouer à ceux qu'elles aiment, les entendre converser, faire assaut d'esprit avec Duclos, Voltaire, quelle surprise pour les dévots des opinions toutes faites! Comment cette surprise ne les conduirait-elle pas à révoquer en doute la sagesse des règles où l'on prétend enfermer ces acteurs voués au mépris public? L'honneur ou le déshonneur d'une profession auront toujours pour mesure la réputation de ceux qui l'exercent : c'est une loi presque absolue; religions, monarchies, républiques, classes sociales, peuples et particuliers s'élèvent ou s'abaissent, tombent ou grandissent à raison de leur utilité morale ou matérielle, et le raisonnement le plus abstrait ne peut s'empêcher de puiser ses prémisses à ce principe.

Adrienne Lecouvreur (1) était, selon l'expression de d'Allainval, de ces personnes extraordinaires qui se créent elles-mêmes. A peine âgée de quinze ans, elle entreprend de jouer *le Deuil* (de Thomas Corneille) et *Polyeucte*, avec quelques enfans de son âge; les répétitions ont lieu chez un épicier de la rue Férou, la présidente Lejay prête son hôtel de la rue Garancière, le beau monde accourt, — et presque aussitôt la police, qui, à la requête des comédiens français, toujours furieusement jaloux de leurs privilèges, défend de passer outre. Le grand-prieur de Vendôme recueillit au Temple les jeunes acteurs, puis Adrienne compléta son éducation en Flandre, sur les tréteaux de l'Alsace et de la Lorraine, à travers les hasards d'une vie incertaine, agitée par cette flamme des passions dont elle entendait si bien le langage, « qui la fit deux fois mère et toujours amante. » De retour à Paris, vers 1717, elle débute au Théâtre-Français dans le rôle de Monime, commence par où les grandes tragédiennes finissent, opère une révolution dramatique.

Molière voulait dans la tragédie même un parler naturel, humain, et qu'on reportât sur la scène l'aisance du monde. Seul, Baron, son élève, observe en partie ses principes; mais jusqu'alors, la déclamation des acteurs consistait en une sorte de chant cadencé, de psalmodie monotone jusque dans ses outrances : faire ronfler

(1) Née en 1690, morte en 1730.

les vers, *déchirer une passion en lambeaux*, lancer comme Beaubourg des éclats, même sur les conjonctions, et rester presque toujours hors de la nature, chanter la tragédie au lieu de la parler, ces erremens semblaient le sublime du genre. Louis Racine trouva parmi les papiers de son père les rôles de la Champmeslé notés, mis en musique; et Mlle Duclos, maîtresse de la scène française, héritière de ces partitions, exagérait de plus en plus la mélopée; du moins ses larmes étaient belles, sa douleur touchante, sa figure vraiment tragique, elle pleurait à tort et à travers, mais enfin elle pleurait, c'en était assez pour émouvoir le spectateur, et elle conserva de nombreux partisans. Adrienne se présente, introduit la déclamation simple et noble, également éloignée de la trivialité et de l'emphase. Elle possède les grands ressorts du cœur humain, la terreur et la pitié : une voix un peu voilée, mais tendre, pathétique, susceptible des inflexions les plus fines, l'art de varier les tons à l'infini, la science des gradations, un visage, des yeux, des attitudes qui semblaient faire la gamme à volonté, l'art des scènes muettes, des silences poignans, une mimique plus éloquente peut-être encore que sa parole, de tels dons la mirent bientôt hors de pair. C'est une reine parmi des comédiens, disait-on, et le spectateur voyait véritablement en elle une princesse qui jouait la tragédie pour son plaisir; il croyait, en l'écoutant, faire une découverte dans son propre cœur, confirmait son triomphe par l'admiration et l'amour-propre également satisfaits : ce n'était plus Adrienne, mais Élisabeth, Bérénice, Électre, Pauline, Roxane, Athalie, Phèdre, avec leurs jalousies, leurs crimes, leurs dévoûmens héroïques.

Voltaire, qui conserva toujours le goût de la diction ampoulée (on sait ses apostrophes aux acteurs coupables de jouer trop simplement selon lui) (1), n'aurait pu être ici un guide utile : la nature, l'amour, une étude approfondie, firent ce miracle, peut-être aussi les conseils vigilans de Dumarsais, le La Fontaine des philosophes, un sage obscur, au goût impeccable, à l'âme forte et fière,

(1) Plus tard, Napoléon donnait cette leçon de simplicité à Talma : « Vous venez souvent le matin chez moi. Qu'y voyez-vous? Ce sont des princesses à qui on a ravi leur amant, des princes qui ont perdu leurs États. Il y a autour de moi des ambitions déçues, des rivalités ardentes, des catastrophes, des douleurs cachées au fond du cœur, des afflictions qui éclatent au dehors. Certes, voilà bien la tragédie, mon palais en est plein; et moi-même je suis assurément le plus tragique des personnages du temps. Eh bien! nous voyez-vous lever les bras en l'air, étudier nos gestes, prendre des attitudes, affecter des airs de grandeur? Nous entendez-vous pousser des cris? Non sans doute; nous parlons naturellement, comme chacun parle quand il est inspiré par une passion. Ainsi faisaient avant moi les personnages qui ont occupé la scène du monde et joué aussi des tragédies sur le trône : voilà des exemples à méditer. »

l'auteur de ce *Traité des tropes*, qu'un ignorant complimenteur (1) prenait pour une peuplade d'Amérique, qui devint l'ami de Lecouvreur, d'une manière assez originale. Lors de ses débuts à Paris, au milieu de l'engouement universel, un homme seul résistait, se contentait de murmurer de temps en temps à mi-voix : « Bon, cela! » Elle l'apprit et, désireuse sans doute d'amadouer le personnage ou de lui arracher son secret, l'invita gracieusement à dîner. Il arrive, la prie de réciter quelques tirades, et, à la grande surprise de l'actrice un peu désappointée, recommence ses : Bon, cela! Pressé de s'expliquer, il répond franchement que jamais comédienne n'annonça de plus rares talens, et, que pour atteindre la perfection, il s'agit seulement de donner aux mots la valeur nécessaire à ce qu'ils doivent exprimer. « Ah! monsieur, s'écrie-t-elle, quelle obligation ne vous aurais-je pas, si vous aviez assez d'indulgence pour me mettre en état de me corriger de ce défaut! Et quel maître est plus en état que vous de me rendre ce signalé service! » Le grammairien ne se fit pas prier; et elle sut bientôt teindre les mots de la couleur des sentimens qu'ils reflètent.

Voltaire, dans une de ses *Épîtres*, suppose que, voyageant de conserve, Vénus, l'Amour et Melpomène entendent Adrienne et se plaisent à répandre sur elle leurs trésors :

... Tout aussitôt la tragique déesse
Vous inspire le goût, le sentiment,
Le pathétique, et la délicatesse.
« Moi, dit Vénus, je lui fais un présent
Plus précieux, et c'est le don de plaire;
Elle accroîtra l'empire de Cythère;
A son aspect, tout cœur sera troublé,
Tous les esprits viendront lui rendre hommage. »
— Moi, dit l'Amour, je ferai davantage,
Je veux qu'elle aime! » A peine eut-il parlé,
Que dans l'instant vous devîntes parfaite;
Sans aucun soin, sans étude, sans fard,
Des passions vous fûtes l'interprète.
Oh! de l'Amour adorable sujette,
N'oubliez pas le secret de votre art!

Adrienne n'avait pas attendu le conseil pour croire que le théâtre appartient à l'amour, que *ses héros sont enfans de Cythère :* à Paris comme en province, son cœur ne lui fait pas grâce un seul instant,

(1) Sans doute, un ancêtre intellectuel de cette jolie femme qui félicita le comte de Guibert de son *Tictac* (son *Traité de la Tactique*).

et elle aussi avait à en revendre aux passans. Du moins ses amours sont sincères, gardent l'allure de la décence, et j'y trouve le reflet de cette probité qu'elle apporte dans ses amitiés. Lord Peterborough, Voltaire, d'autres encore figurent sur la liste, mais la grande passion de sa vie, celle qui domine les autres, que poètes, historiens, auteurs dramatiques ont célébrée un peu plus que de raison, fut son amour pour le comte Maurice de Saxe. L'âme d'Adrienne, qui allait naturellement au grand, s'éprit de ce personnage étrange, inculte, à demi sauvage, dont elle devina le génie : elle assouplit son caractère sans l'énerver, lui inspira le goût de la poésie, de la musique, lui apprit tout en un mot, selon la remarque de Lemontey, sauf la guerre et l'orthographe. Cet homme qu'elle aima si tendrement, dont, mourante, elle invoquait l'image :

Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux !

elle se sacrifiera pleinement pour lu : emporté par ses chimères, Maurice entreprend une expédition fabuleuse, la conquête de la principauté de Courlande, où l'appelle la nièce de Pierre le Grand, sous la condition qu'il deviendra son époux ; mais l'argent manque, le héros est en détresse, ses amis demeurent insensibles. Seule Adrienne n'oublie pas : mettre en gage ses diamans, sa vaisselle, envoyer 40,000 francs qui donneront peut-être la couronne à son ami, et cet ami à une rivale, ne lui semble pas un trop grand effort. Elle l'adore, supporte ses absences, ses infidélités, les virevoustes de son cœur, et lorsque, vaincu, proscrit par la Pologne, abandonné de tous, il revient auprès de sa belle institutrice, il est accueilli comme l'enfant prodigue. Est-il vrai cependant qu'il ait alors trouvé le comte d'Argental *au mieux mieux* avec elle, et se soit accommodé sans peine d'une combinaison où on lui réservait l'amour-passion, en accordant à celui-ci l'amour-amitié, l'amour-pitié ? Jurer ou seulement parier le contraire serait assez téméraire, car le dogmatisme en si délicate occurrence semble une vaine prétention, la politique du tout ou rien n'étant pas celle de toutes les femmes, surtout des comédiennes, plus d'une ayant coutume d'établir des distinctions infiniment subtiles entre l'infidélité du corps, de l'esprit et de l'âme : ce qu'il faut invoquer à la décharge d'Adrienne, c'est l'effort prolongé, loyal, qu'elle tenta pour guérir la passion de d'Argental, c'est la lettre d'une si rare élévation qu'elle écrivit à sa mère, Mme de Ferriol, lorsque, redoutant qu'il ne l'épousât, celle-ci voulait envoyer son fils à Saint-Domingue.

D'Argental avait quatre-vingt-quatre ans lorsqu'il lut pour la

première fois cette lettre retrouvée par hasard dans les papiers de sa mère. Il fondit en larmes et dut s'applaudir une fois de plus d'avoir jadis accepté, lui conseiller au parlement, contrairement à toutes les convenances de son état, le fidéicommis de son amie, désintéressé des parens besogneux qui menaçaient de disputer sa succession, élevé et marié ses deux filles.

On a vu de grands musiciens, des chanteurs de premier ordre qui n'avaient ni esprit ni intelligence ; on citerait fort peu de grands comédiens qui en aient manqué. Lecouvreur possédait à un degré remarquable ces qualités qui, avec le bon sens et l'affabilité, constituent une bonne part de ce qu'on pourrait appeler le charme social. Une fortune bien ordonnée, assez considérable pour le temps (300,000 francs au moins), lui permettait de recevoir ses amis, plaisir délicieux qu'elle prisait fort, car sa correspondance la montre ambitieuse d'intimité, d'amitié, le seul *sentiment dont elle soit flattée !* Le grand nombre ne la dédommage pas du mérite réel des personnes, et elle n'estime flatteuse l'approbation d'un sot que comme générale, mais se désole s'il la faut acheter par des complaisances réitérées. Ce qu'étaient ses soupers, dans leur vive et élégante liberté, avec des hommes tels que Fontenelle, Dumarsais, Voltaire, d'Argental, Caylus, l'abbé d'Amfreville, Maurice de Saxe, le marquis de Rochemore, la présidente Berthier, on voudrait le savoir, mieux encore le sentir : elle même y fait sa partie, car elle raconte aussi bien qu'elle écrit, tourne agréablement le vers, lance à propos une fine repartie, un mot piquant. Leur réputation ne tarda pas à se répandre, la curiosité y poussa les femmes du plus haut rang, et la pauvre Adrienne gémissait dans son corps et son esprit de cette indiscrétion flatteuse. « C'est une mode établie de dîner ou de souper avec moi, écrit-elle, parce qu'il a plu à quelques duchesses de me faire cet honneur... si ma pauvre santé qui est faible, comme vous savez, me fait refuser ou manquer à une parti de dames que je n'aurais jamais vues, qui ne se souviennent de moi que par curiosité, ou, si j'ose le dire, par air (car il en entre dans tout) : « Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuse ? » Une autre ajoute : « C'est que nous ne sommes pas titrées ! » Si je suis sérieuse, parce qu'on ne peut être fort gai au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connaît pas : « C'est donc là cette fille qui a tant d'esprit ? Ne voyez-vous pas qu'elle nous dédaigne et qu'il faut savoir du grec pour lui plaire ? — Elle va chez Mme de Lambert, dit une autre ; cela ne vous dit-il pas le mot de l'énigme ? » Et sous ces paroles ironiques qu'elle devinait sans les entendre, elle retrouvait sans doute le dédain d'une classe privilégiée qui ne lui accordait pas le titre de *dame*, ce dédain plus ou

moins déguisé qui faisait dire à lord Peterborough, le seul peut-être de ses *amis* dont elle ait accepté les présens : « Allons! qu'on me montre beaucoup d'amour et beaucoup d'esprit! »

Scribe, Legouvé, Rachel, ont popularisé la version d'Aïssé sur la mort subite d'Adrienne, le 20 mars 1730, la grande dame hautaine et galante qui se prend de fantaisie pour le comte de Saxe et veut l'enlever à l'actrice, celle-ci se vengeant en désignant du geste sa rivale lorsqu'elle déclame les vers de Racine :

> Je sais mes perfidies,
> Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies...

la duchesse de Bouillon faisant « passer à la pauvre Phèdre le goût des vanités du monde » au moyen de pastilles empoisonnées. Les auteurs étaient dans leur droit : il plane en cette affaire un élément romanesque, une sorte de mystère bien propre à ameuter l'imagination des foules, et le doute resterait permis sans le témoignage décisif des médecins qui dressèrent le procès-verbal d'autopsie, sans parler de Voltaire, entre les bras duquel elle expira, emportée en quatre jours par une inflammation d'entrailles. Ce petit abbé bossu, peintre en miniature, qui demande un rendez-vous au Luxembourg, et révèle qu'une dame de la cour lui a promis une pension s'il consent à faire avaler du poison à Adrienne, l'analyse des pastilles déclarée douteuse, la demande en confrontation de la duchesse, l'arrestation, l'interrogatoire du petit peintre qui se coupe et finit par avouer ne l'avoir jamais vue, et, six mois après seulement, cette maladie, cette mort foudroyante, tant de péripéties arrangées, travesties par l'opinion, forment un merveilleux canevas de drame. Mais pourquoi ne pas ajouter foi à l'abbé Aunillon, quand il déclare qu'une personne de la cour, qu'on n'osa point dénoncer au public et à la justice, avait fait jouer toute cette machine pour perdre de réputation la duchesse, qu'à son lit de mort celle-ci, en présence de ses amis, de sa maison, confessa tous ses égaremens et protesta devant Dieu qu'elle était innocente de ce crime? Comment admettre qu'après une si chaude alarme, déjà désignée aux soupçons des magistrats, elle ait recommencé sa tentative contre une femme entourée d'amis dévoués et qui devait se tenir sur ses gardes? Quant au geste de l'actrice pendant la représentation de *Phèdre*, qui ne sait que le public voit partout des allusions, des intentions malicieuses, comme ces glossateurs ingénieux qui découvrent mille beautés auxquelles l'auteur ne songeait nullement? Si la vie est le plus invraisemblable des romans, ne pourrait-on déjà se contenter des choses certaines qu'elle contient?

Est-il nécessaire d'aller plus loin, de compliquer l'histoire par une fantasmagorie de mélodrame, de ressusciter ces mythes païens qui accumulent sur un seul personnage toutes les vertus, les héroïsmes et les crimes d'une époque (1)?

L'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, refusa d'accorder la sépulture chrétienne à celle qui lui laissait un legs pour ses pauvres; il ne voulut même pas qu'on l'ensevelît dans l'endroit du cimetière réservé aux enfans morts sans baptême; sur l'ordre du lieutenant de police, un fiacre l'enleva de nuit, et guidés par un ami, M. de Laubinière, deux portefaix l'enterrèrent furtivement dans un chantier désert, non loin de la Seine, à l'extrémité du faubourg Saint-Germain. La douleur de Voltaire et son indignation éclatèrent magnifiquement, à plusieurs reprises : dénonçant l'odieux traitement subi par

Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels,

il rappela qu'en Angleterre, le corps d'Anne Oldfields, la célèbre tragédienne, était resté plusieurs jours exposé à Westminster, porté en pompe et enseveli à l'abbaye, tandis que les plus grands personnages du royaume tenaient les coins du poêle. Et là aussi la lutte n'avait pas laissé d'être acharnée: au XVIe siècle, le fanatisme puritain exile, bâillonne les acteurs, brûle leurs théâtres, Prynne imprime le *Fouet des histrions*, qui lui coûte ses deux oreilles, mais il réussit à chasser les comédiens, et de 1633 jusqu'à la restauration, le drame anglais avait été frappé d'anathème. En attendant l'heure de la justice, plus lente à sonner en France, Voltaire composait cette belle ode, pieux souvenir aux mânes de celle qu'on punissait d'avoir charmé le monde, invocation touchante à la tolérance, vertu divine et presque nouvelle, qui remplace les vieux fanatismes, d'où peut-être sortira l'emblème de réconciliation des classes et des peuples, comme la charité

(1) La mort d'Adrienne donna lieu à une sorte de concours de faiseurs d'épitaphes. En voici deux, l'une en latin, l'autre en français : « Viator, siste, lege, luge. Hic Musæ, Charites, Cupidinesque eodem quo Adriana, artis scœnicæ caput, jacent sepulchro. »

Ci-gît l'actrice inimitable
De qui l'esprit et les talens,
Les grâces et les sentimens
La rendaient partout adorable.
L'opinion était si forte
Qu'elle devait toujours durer,
Qu'après même qu'elle fut morte,
On refusa de l'enterrer.

jaillit il y a dix-neuf cents ans d'un cri de pardon poussé par Jésus mis en croix sur le Calvaire.

Ombre illustre, console-toi!
En tout lieu, la terre est égale,
Et lorsque la Parque fatale
Nous fait subir sa triste loi,
Peu nous importe où notre cendre
Doive reposer pour attendre
Ce temps où tous les préjugés
Seront à la fin abrogés.
Ces lieux cessent d'être profanes
En contenant d'illustres mânes...
Au lieu d'ennuyeuses matines,
Les Grâces, en habit de deuil,
Chanteront des hymnes divines
Tous les matins, sur ton cercueil.
Théophile, Corneille, Racine
Sans cesse répandront des fleurs,
Tandis que Jocaste et Pauline
Verseront un torrent de pleurs.

III.

Lecouvreur avait frayé la voie, les deux Quinault (1) l'agrandirent. Toutes deux belles et ayant l'esprit de leur beauté, avec cette science du monde qui tient lieu de tout aux médiocres, et répare les injustices de la fortune envers les gens distingués, nées en quelque sorte aussi avec cet art de vivre longtemps qui fortifie les réputations, semble conférer à la même personne le don de la métempsycose, et ce charme accumulé fait d'expérience, d'harmonie fondue, de la fréquentation des talens dont on s'assimile insensiblement quelques parcelles, de ce lustre spécial que les années impriment aux hommes, aussi bien qu'aux monumens et aux tableaux; l'une vécut presque cent ans, l'autre (2) plus de quatre-vingt-cinq. Comédienne assez ordinaire sur les planches, qu'elle quitta de bonne heure, artiste admirable sur la scène du monde, Marie-Anne Quinault trouva bien vite l'emploi de son génie : elle plut à Samuel Bernard, au marquis de Nesle, au duc d'Orléans, puis au duc de Nevers, qui l'épousa en secret, et lui laissa cent mille livres par testament, mais elle eut le tact de refuser la publica-

(1) *Mémoires* (apocryphes) *de Mlle Quinault l'aînée*, par Lamothe-Langon, 2 vol.; Lemazurier, *Galerie des acteurs du Théâtre-Français; Mémoires de Mme d'Épinay; Biographie Michaud; un Petit-neveu de Mazarin; le Duc de Nivernais*, par Lucien Perey, t. 1er, p. 72 et suiv.; Collé, *Journal historique; Œuvres du comte de Caylus.*

(2) Quinault (Jeanne), née en 1699 à Strasbourg, morte en 1785; Quinault (Marie-Anne), reçue en 1715, quitte le théâtre en 1722, serait morte en 1790.

tion de ce mariage, et les enfans du duc lui en surent un gré infini. On voit par les lettres qu'elle écrit au duc de Nivernais combien leur intimité était étroite, combien elle demeure mêlée à tous les événemens de la famille, avec quel soin elle conserve le sentiment des distances. « Vous recevrez dans peu de temps le portrait de Mme la duchesse de Nivernais; je ne veux point vous dire à quel point ce sacrifice m'est difficile à faire, mais vous pouvez aisément vous l'imaginer. Il n'est pas dans l'équilibre des choses que les grands soient accablés par les bienfaits des petits. Aussi je ne doute pas que, s'il tombait à la nomination du pape quelque bon bénéfice, vous ne le fassiez obtenir à mon imbécile de neveu. Au vrai, *ma charmante mère*, ce serait une des plus belles actions et des grandes charités que vous pourriez faire. J'aurai l'honneur de vous en parler dans quelque temps, et je vous promets de vous porter encore bonheur si cela réussit. » Musicienne excellente, Marie-Anne composa pour la chapelle de la reine un superbe motet, et le roi lui donna un beau logement au Louvre, puis le cordon noir de l'ordre de Saint-Michel, qu'aucune femme n'avait encore obtenu. Faisant les honneurs du salon du duc de Nevers avec un art exquis, contant à merveille et possédant cette mémoire de l'anecdote, des mots-médailles qui forment la trame de l'histoire et la moitié du talent de la conversation, elle recevait les personnages les plus éminens, la comtesse de Toulouse, le duc de Penthièvre, et, chose inouie, triomphe éclatant de la séduction mise au service d'une volonté persévérante, il devint de bon goût de lui présenter les nouvelles mariées au contrat desquelles le roi avait signé, privilège réservé à l'archevêque, au gouverneur et à l'abbesse de Saint-Antoine. Elle portait le grand panier, les deuils de cour, et elle avait, dit une grande dame du temps, « bon air et bonne grâce autant que possible, mais elle ne mettait pas de rouge comme nous autres, car c'est ici qu'auraient commencé l'usurpation et le ridicule. » Les grands paniers, la présentation des nouvelles mariées, l'ordre de Saint-Michel, le deuil de cour, rien de mieux; mais si elle avait usé du rouge, elle était vouée au ridicule et traitée d'usurpatrice! Quel trait de mœurs, et, lorsqu'on y réfléchit, combien ressemblent à la grande dame, font toutes les concessions importantes, si on leur réserve une petite case où se niche l'amour-propre!

Quinault (Françoise) (1), la plus spirituelle et la plus philosophe des bonnes comédiennes, celle qui lançait le mieux le trait sur les

(1) Honoré Bonhomme, *Œuvres inédites de Piron;* Samuel Rocheblave, *Essai sur le comte de Caylus;* Paul de Musset, *les Femmes de la Régence;* Arsène Houssaye, *Galerie du XVIIIe siècle*, 4 vol.

planches ou dans un joyeux souper, nous apparaît un peu moins grande dame que sa sœur, aussi adroite, aussi ambitieuse de domination mondaine; gentilshommes de la chambre et semainiers viennent prendre ses ordres, car elle a toujours un ami ministre, et l'on sait l'histoire du baiser de d'Argenson, rendu si gaîment à un solliciteur, qui la prenant, non sans raison, pour une puissance, implorait sa protection. Confidente et correspondante de Voltaire, elle lui donne le sujet de *l'Enfant prodigue*, comme elle fournit à La Chaussée le meilleur acte du *Préjugé à la mode*, à *Bimbin* Piron une scène de *la Métromanie*. C'est elle qui, à la mort de Mlle de Lespinasse, consola le mieux d'Alembert, parce que, disait-il, elle a pleuré avec moi. Son salon fut un des plus amusans, un des mieux achalandés : elle eut un dîner, qu'on appela le *Dîner du Bout du Banc*, où chacun apportait son écot, vers ou prose; où le plat du milieu était une écritoire dont les convives se servaient tour à tour pour écrire un impromptu; le dîner avait lieu deux fois par semaine, tantôt chez elle et tantôt chez Caylus; les habitués s'appelaient le chevalier d'Orléans, Voltaire, Destouches, Fagon, Duclos, Collé, Pont de Veyle, Voisenon, Maurepas, Marivaux, d'Alembert, Moncrif, Crébillon fils, Fontenelle; le public avait surnommé cette Académie *la Queue de la régence*, parce qu'il lui prêtait un grand libertinage de propos. Est-ce elle, est-ce une de ses camarades, qui aurait répondu à un adorateur mécontent qu'on lui préférât un rival : Je vous préfère aussi, mais je vous *préfère moins?* En tout cas, l'ami de la maison à cette époque était le comte de Caylus, l'antiquaire convaincu, au caractère brusque et tranchant, amateur en tout et en art, protecteur né des artistes, organisateur de la littérature obscène, dont le plaisir fut la grande affaire, et le travail la grande passion, qui dans sa jeunesse proscrivait la galanterie, ne voulant, disait-il, que de l'amour ou du tempérament, ce représentant original de l'aristocratie intelligente d'autrefois qui, avec les goûts et la morale du XVIIIe siècle, conserva les idées et les traditions du siècle précédent.

Ce qu'étaient les dîners de Françoise, ces dîners où l'on serait allé à quatre pattes, où l'on passait en revue le répertoire humain et divin, on en jugera par certain récit de Mme d'Épinay, qui assista à une de ces débauches d'esprit avec le prince de ***, Saint-Lambert et Duclos. Ce dernier ayant paru s'étonner qu'au dessert la maîtresse de céans fît sortir, non-seulement les valets, mais sa jeune nièce âgée de treize ans, car il lui donnerait une juste idée des choses et lui enseignerait la langue de la nature, celle-ci réplique qu'il faut apprendre de bonne heure la langue de son temps, de son pays, et la conversation se rallume aussitôt, ingénieuse, alerte, nullement pudibonde, un pied dans la morale

philosophique, un autre dans le dévergondage d'imagination, car Duclos, le robuste satyre, l'*Homme à la voix de gourdin*, ne manque jamais de faire appel au sensualisme, et, dans le grand monde même, son esprit servait de passe-partout à la rudesse de ses manières, à ses propos mâles et très mâles. On sait qu'aux yeux de d'Alembert il *avait plus d'esprit dans un temps donné* que tous les autres, et, un jour qu'il enfilait une série d'histoires fort salées, chez Mme de Rochefort, sous prétexte que seules les honnêtes femmes savaient encore les écouter sans se récrier, elle finit par l'interrompre plaisamment : « Prenez garde, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. »

Mlle Quinault. — Malgré son langage, la nature n'aura pas moins travaillé de longue main à cette chose qu'on appelle pudeur.

Duclos. — Non pas à celle qu'on appelle ainsi de nos jours... Il y a des nations de sauvages, par exemple, où les femmes restent nues jusqu'à l'âge de la puberté; certainement elles n'en rougissent pas.

Mlle Quinault. — Tant qu'il vous plaira; mais je crois que les premiers germes de la pudeur existaient dans l'homme.

Saint-Lambert. — Je le crois, le temps les développa, la pureté des mœurs, l'inquiétude de la jalousie, l'intérêt du plaisir, tout y concourut.

Duclos. — Et l'éducation s'est fait ensuite une grande affaire de ces vertus sublimes qu'on nomme maintien.

Le prince. — Mais il fut un temps, où non-seulement les sauvages, mais tous les hommes allaient tout nus.

Duclos. — Oui, vraiment, pêle-mêle, gras, rebondis, joufflus, innocens et gais. Buvons un coup.

Mlle Quinault, chantant en lui versant à boire :

Il t'en revient encore une image agréable,
Qui te plaît plus que tu ne veux.

Il est certain que ce vêtement, qui joint si bien partout, est le seul que la nature ait donné.

Duclos. — Maudit soit le premier qui s'avisa de mettre un autre habit sur celui-là !

Mlle Quinault. — Ce fut quelque petit vilain nain, bossu, maigre et contrefait, car on ne songe guère à se cacher, quand on est bien.

Saint-Lambert. — Et, qu'on soit bien ou mal, on n'a pas de pudeur quand on est seul.

Mme d'Épinay. — Cela est-il bien décidé, monsieur? Il me semble cependant que j'ai de la pudeur également...

Saint-Lambert. — C'est l'habitude que l'on a d'en avoir avec les autres, qui la fait retrouver quand on est seule...

DUCLOS. — Cela est sûr. Je vous jure que, quand on ne me voit pas, je ne rougis guère.

Mlle QUINAULT. — Et point du tout quand on vous regarde! La belle pièce de comparaison! La pudeur de Duclos!

DUCLOS. — ... La pudeur, belle vertu, qu'on attache le matin, sur soi, avec des épingles.

Mlle QUINAULT. — Ah! il y en a beaucoup de ces vertus-là dans le monde!

SAINT-LAMBERT. — Combien de vices et de vertus dont il ne fut jamais question dans le code de la nature, et dont le nom ne fut point écrit au traité de la morale universelle!

LE PRINCE. — Il y en a une multitude de pure convention, suivant les pays, les mœurs, les climats même; et le mal qui est écrit au traité de la morale universelle est mal partout. Il était mal il y a dix mille ans, il l'est encore aujourd'hui.

SAINT-LAMBERT. — La morale universelle est la seule universelle et sacrée.

DUCLOS. — C'est l'idée de l'ordre, c'est la raison même.

SAINT-LAMBERT. — C'est la volonté de l'espèce entière.

DUCLOS. — En deux mots, messieurs, c'est l'édit permanent du plaisir, du besoin et de la douleur.

Mlle QUINAULT. — Mais c'est fort beau ce qu'il dit là; il parle comme un oracle. Buvons à la santé de l'oracle...

Là-dessus, on se met à parler désir, passion, jalousie, mariage, amour. Duclos s'émancipe de plus en plus, et Mlle Quinault lui reproche de casser les vitres, mais Saint-Lambert vient à la rescousse, observe qu'on ne dit rien de bien de l'innocence sans être un peu corrompu. — Ni de la pudeur sans être fort effronté, ajoute Duclos. — Et voilà, conclut Mlle Quinault, pourquoi vous dites si bien. Ou changez de texte, ou parlez un langage qu'on puisse entendre. — C'était, on en conviendra, s'y prendre un peu tard pour rappeler à l'ordre son convive, homme *droit et adroit*, je le veux, mais de morale fort cynique et dont la conversation rappelle quelques traits du *Neveu de Rameau*.

Le jour où son printemps et son été eurent fait le saut par la fenêtre, cette charmante épicurienne renonça à troubler sans cesser de plaire, comprit que l'amitié est la volupté de l'âge mûr, et fit de sa vieillesse une oasis de bonne grâce et de gaîté sereine. Un matin de 1785, Mme de Verdun fut surprise de la voir parée, poudrée, couverte de rubans couleur de rose, de dentelles, mais dans son lit. — Voyez-vous, monsieur le curé, répondait-elle aux remontrances du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, je veux garder jusqu'au bout mon coiffeur (Martini) et mon philosophe (d'Alem-

bert). — Mais, dit Mme de Verdun, je ne vous ai jamais vue si coquette. — Je me suis parée ainsi, reprit l'aimable femme, parce que je dois mourir aujourd'hui. » Et sans plus s'inquiéter, estimant sans doute que la sagesse commande de sortir de ce monde comme nous y sommes entrés, elle alla là-haut quérir un grand peut-être.

IV.

Le *Roman comique*, *Gil Blas*, le *Capitaine Fracasse* (1) ont peint l'existence des comédiens nomades, leurs tribulations de tout genre, les minces succès et les modestes gains qui contrastent si fort avec les tournées triomphalement fructueuses des grands acteurs de la capitale. Au maréchal de Saxe, au vainqueur de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, il était réservé d'ajouter un chapitre à ces odyssées dramatiques, et, en même temps, une page médiocrement honorable à l'histoire de sa vie intime. De sa liaison avec Adrienne Lecouvreur, on sait qu'il conserva un goût très vif du théâtre... et des princesses du théâtre. Volage et sensuel, passionné au point de se lamenter du départ d'une actrice comme s'il eût perdu une grande bataille, tour à tour Almaviva et Bartholo, dupeur et dupé, magnifique et ridicule, grand capitaine et aventurier cupide, esprit lumineux en face de l'ennemi, hanté sans cesse de chimères d'ambition royale, tel se dessine ce personnage étrange, dans la double complexité de son être, assez exempt de sens moral pour appliquer à l'honneur d'une femme les ruses de guerre qu'il employait contre l'ennemi. Afin d'entretenir la gaîté de ses soldats, afin surtout de subvenir à ses plaisirs (pour qui serait la volupté si l'on en privait les grands hommes? se disait-il sans doute), il avait auprès de lui une troupe comique qui, de son propre aveu, lui coûtait plus de peine à diriger que son armée à conduire, ce dont on ne saurait s'émerveiller, puisque l'impresario mettait continuellement son cœur dans l'aventure. Qu'on en juge par l'analyse de la pièce suivante. Personnages : M. Favart, directeur du théâtre du maréchal, — Justine Favart ou Mlle de Chantilly, sa femme, — Maurice de Saxe, traître et amoureux, — Ducoudray, vieillard corrompu, père de Mme Favart, — soldats, exempts. La scène se passe au camp, en Belgique, puis au couvent, à Paris, au château de Chambord.

(1) *Mémoires* de Marmontel; Favart, *Mémoires et Correspondances littéraires*, 3 volumes; *Théâtre* de Favart, 10 vol.; *Correspondance littéraire* de Grimm; *Mémoires* de Bachaumont; Collé, *Journal historique;* Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe;* Émile Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe italienne; les Spectacles de la foire; Souvenirs* du marquis de Valfons.

Favart était la providence du théâtre de la Foire (1), le La Fontaine de l'Opéra-Comique, auquel ses œuvres assuraient un succès toujours croissant : ce que voyant, les comédiens français et italiens conjurèrent la ruine de ce théâtre, et, malgré les représentations de l'Académie royale de musique, dont il était tributaire, obtinrent sa suppression (1745). Presque au même moment, et peu après son mariage avec sa chère Justine, Maurice de Saxe lui offrait la direction de sa troupe : elle entrait, dit-il gracieusement, dans ses vues politiques et dans le plan de ses opérations militaires. Favart accepta avec empressement, réorganisa le personnel, et, ne négligeant aucun genre de spectacle, donnant lui-même des nouveautés qui se rapportaient aux événemens, réussit à merveille : le théâtre était devenu le point de réunion des officiers, un moyen d'enthousiasme et de victoire. Un jour, par exemple, le maréchal appelle Favart et lui dit confidentiellement : « Demain, je livrerai bataille, on n'en est pas encore instruit; faites-la annoncer ce soir par des couplets que vous composerez à cette occasion. » Et, en effet, à la fin du spectacle, un acteur s'avance et chante :

... Demain, bataille, jour de gloire;
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encor le nom français,
Digne d'éternelle mémoire !
Revenez après vos succès
Jouir des fruits de la victoire !

On s'étonne, on court à la loge du général qui confirme la nouvelle ; et les applaudissemens de retentir au milieu des cris de : Demain, bataille ! Demain, bataille ! Elle fut livrée, gagnée, et tout aussitôt la troupe recommença : des scènes improvisées le matin furent jouées le soir même, de nouveaux couplets chantés, qui, pour exalter davantage nos soldats, célébraient le courage de l'ennemi :

Anglais chéris de la victoire,
Vous ne cédez qu'aux seuls Français !
Vous n'en avez pas moins de gloire !

(1) « Un jour que mon père formait devant moi différens caractères avec des lames de plomb flexibles, je lui demandai ce qu'il faisait là. — Je joue aux lettres, me répondit-il. — Je le priai de m'apprendre ce jeu; après me l'avoir fait désirer quelque temps, il feignit de se rendre à mes prières, et je goûtai, pour la première fois, le plaisir d'avoir désiré. Quand je n'avais pas été sage, on me défendait de jouer aux lettres, ce qui m'en donnait plus d'envie; enfin au bout de neuf à dix mois, je savais lire couramment et tracer des mots. Ma mère, de son côté, feignit de vouloir apprendre le latin : je fus chargé du soin de lui faire répéter son rudiment, et de la reprendre lorsqu'elle ferait quelque faute. C'est ainsi que je m'instruisais moi-même sans le savoir. » (Mémoires de Favart.) Il fut d'abord pâtissier et chansonnier comme son père, homme aimable et spirituel auquel on doit l'invention des échaudés.

Autre succès. Les chefs de l'armée impériale ne tardèrent pas à envier les plaisirs de l'armée française, et Favart eut permission de jouer dans les deux camps. Parfois même, sa troupe volante inspirait à l'ennemi quelques reflets de bonne grâce et d'urbanité. C'est ainsi que Mlle Grimaldi, danseuse, ayant été surprise avec quelques acteurs par un parti de hussards, qui, après les avoir dépouillés, s'apprêtaient à faire pis, s'était, afin de s'épargner la vue du sang, couvert la tête du court jupon qu'on lui avait laissé, et dans cette posture originale, elle conjurait le vainqueur de se contenter d'elle seule comme victime ; et ce dévoûment héroï-comique apprivoisa les soldats qui, avec la liberté, leur rendirent bagages et vêtemens.

Naïf et bon, autant que spirituel auteur et joyeux chansonnier, Favart cédait à la tentation de se croire le collaborateur du maréchal, et, de Raucoux, sur le champ de bataille, il écrivait à sa mère : « Victoire ! Grande victoire ! Tout est renfermé dans ces derniers mots. Nous achevons de vaincre, je dis plus, nous achevons de détruire. Pardonnez-moi, je dis *nous ;* à force de fréquenter les héros, j'en prends le langage. » Il gagne de l'argent, mais tout n'est pas rose avec ce théâtre nomade, soumis aux hasards de la guerre. Quitter Anvers en six heures, Lière en quatre, partir de Louvain au milieu de la nuit, coucher trois jours sur des planches dans une bélandre hollandaise, une autre fois passer trois jours et trois nuits sans dormir, si ce n'est debout, appuyé contre un arbre et les pieds dans l'eau, courir le risque d'être enlevé par un gros de hussards qui massacrent toute son escorte, ces misères n'altèrent ni son courage, ni son entrain. Parfois une note mélancolique, lorsqu'à la prise du fort Saint-Philippe, on a fait une terrible exécution, pendu 500 hommes, ou bien lorsqu'il raconte la querelle de cinq grenadiers se battant sous ses yeux pour une coureuse de camp. Quatre d'entre eux restent sur le carreau ; le dernier, confus, désespéré de sa triste victoire, dit à cette fille : « B... tu es cause que j'ai tué quatre de mes camarades. Braves gens, je vous regrette ! Tu ne nuiras pas à d'autres ! » Et il fait voler sa tête d'un coup de sabre. Mais en campagne, dans une correspondance troublée par toutes les variétés de l'imprévu, on n'a pas le loisir de s'attendrir longuement; et Favart se contente de jeter pêle-mêle sur le papier ses impressions au fur et à mesure qu'elles surgissent, faisant encre de tout, racontant à la billebaude ses aventures, ses triomphes et ses ennuis.

Bientôt il eut plus à craindre de son protecteur que de l'ennemi. Mme Favart l'ayant rejoint, Maurice ne tarda point à l'aimer et à le lui dire, tandis qu'il endormait le mari par mille attentions, ca-

deaux de vins exquis, de chevaux, d'un lit de camp de satin rayé, confidences, offre de puiser dans sa bourse. Mais Jupiter ne réussit guère à charmer Danaé; celle-ci adore son époux; et c'est plaisir d'entendre le maréchal employer au début la langue des petits-maîtres, le caquetage des ruelles. Lisez plutôt cette lettre mythologique et musquée que ne désavoueraient ni Chaulieu, ni Dorat. Est-ce l'élève de Lecouvreur? est-ce un secrétaire du héros qui tient la plume? « Mademoiselle de Chantilly, je prends congé de vous; vous êtes une enchanteresse plus dangereuse que feu Mme Armide. Tantôt en Pierrot, tantôt travestie en Amour, et puis en simple bergère, vous faites si bien que vous nous enchantez tous. Je me suis vu au moment de succomber aussi, moi dont l'art funeste est d'effrayer l'univers. Quel triomphe pour vous, si vous aviez pu me soumettre à vos lois! Je vous rends grâces de n'avoir pas usé de tous vos avantages; vous ne l'entendez pas mal pour une jeune sorcière, avec votre houlette, qui n'est autre que la baguette dont fut frappé ce pauvre prince des Français, que Renaud l'on nommait, je pense. Déjà je me suis vu entouré de fleurs et de fleurettes, équipage funeste pour tous les favoris de Mars. J'en frémis, et qu'aurait dit le roi de France et de Navarre si, au lieu du flambeau de sa vengeance, il m'avait trouvé une guirlande à la main? Malgré le danger auquel vous m'avez exposé, je ne puis vous savoir mauvais gré de mon erreur, elle est charmante! Mais ce n'est qu'en fuyant que l'on peut éviter un péril si grand :

Adieu, divinité du parterre adorée;
Faites le bien d'un seul et les désirs de tous;
Et puissent vos amours égaler la durée
De la tendre amitié que mon cœur a pour vous!

« Pardonnez, mademoiselle, à un reste d'ivresse cette prose rimée que vos talens m'inspirent; la liqueur dont je suis abreuvé dure souvent, dit-on, plus longtemps qu'on ne pense. — M. DE SAXE. »

Le caprice devient passion. Mme Favart, prenant prétexte de sa santé, se réfugie à Bruxelles auprès de la duchesse de Chevreuse, puis à Paris, tandis que le maréchal retire sa protection au mari, et qu'à son instigation, les propriétaires du théâtre de Bruxelles, dont le loyer avait été fixé verbalement à 150 ducats, réclament une somme de 26,000 francs, obtiennent décret de prise de corps contre lui, avec saisie des effets de son magasin. Voilà Favart obligé de s'enfuir, allant trouver Maurice à Chambord (1749), invoquant son témoignage, n'obtenant que de vaines promesses, et, en fin de compte, ruiné par cette traîtrise. De Strasbourg, où il s'est caché, il écrit à sa fidèle Justine les lettres les plus tendres, et, prestige

éternel de ces sentimens vrais qui forment en quelque sorte le fond commun de l'humanité, on suit avec sympathie les péripéties de ce roman d'amour entre deux époux qui s'entendent pour regarder la même étoile à la même heure et iraient de grand cœur *demander l'aumône ensemble :* « ... Sois heureuse autant que je me trouve malheureux d'être séparé de toi, et rien n'égalera ma félicité. Jouis de mon cœur, jouis de mon âme, je te les ai donnés; il ne me reste que la vie, que je suis prêt à te sacrifier de même. Si je pouvais disposer de l'univers, l'univers serait à toi! Reçois cette fleur fanée, arrachée de sa tige, c'est le symbole d'un cœur flétri par une absence rigoureuse. Adieu, vis contente! que tous tes jours soient des jours de fête! mais, au milieu des plaisirs, songe que, si tu es formée pour exciter l'amour, tu es née pour mériter l'estime! ces deux effets réunis m'ont rendu le plus tendre, dès les premiers instans que je t'ai connue, et des amans et des maris... »

Cependant, Mme Favart a débuté avec éclat à la Comédie italienne, où elle est reçue d'emblée à part entière : il y a un monde prodigieux quand elle joue, et, mieux que personne, elle chante les vaudevilles composés par son mari. Elle essaie de le rejoindre, mais à peine arrivée à Lunéville, les frères Meunier, exempts de police, tombent chez elle, escortés d'une nombreuse maréchaussée, et, sous couleur de la mener à Fontainebleau, ils la conduisent au couvent des Ursulines, aux Grands-Andelys, puis à Angers. Son propre père, hélas! a prêté les mains à cette machination et l'a fait cloîtrer à cause de la prétendue illégalité de son mariage. Bien vite, *le Petit-Bouffe* (surnom que lui donne Favart) recommande à sa mère, à son mari, d'envoyer tous les papiers, le consentement de son père, au ministre, de réunir les témoins, et, touchante naïveté, elle écrit au maréchal pour implorer sa protection. Alors seulement il commence à se démasquer : à mots couverts, il lui met le marché en main, non sans laisser arriver des lettres qui l'informent que, traqué de ville en ville, Favart épuise sa santé, abîme ses yeux dans la cave qui lui sert d'asile, où il peint des éventails pour vivre : « Plus ne vous en dirai sur ce qui me regarde; vous n'avez point voulu faire mon bonheur et le vôtre; peut-être ferez-vous votre malheur et celui de Favart; je ne le souhaite point, mais je le crains. » Longtemps encore *la Petite Fée* se débattit : sa raison se trouble, elle fait appel à la générosité du maréchal et n'obtient que réponses ironiques : « Vous dites que vous souffrez, je le crois. Vous dites que j'ai des griffes et qu'il n'est pas aisé de s'en tirer; je le crois encore, mais je ne vous ai jamais fait que patte de velours, et ces griffes ne vous feront jamais de mal si vous ne vous en faites pas vous-même. » L'âme de la prison-

nière chancelle alors : un rapport de l'exempt Meunier affirme que, depuis le mois de février 1750, elle est *sous les yeux de la Mouret, femme du concierge* de ce Chambord, que Maurice avait reçu en récompense de ses services, où il vivait dans une sorte de souveraineté féodale, investi de droits qu'on refusait aux princes du sang, gardé par un régiment de uhlans entretenus sur le pied de guerre, canons et drapeaux pris sur l'ennemi décorant la façade du château, avec des sentinelles à la porte de son appartement comme pour les rois, ses privilèges de haute et basse justice, ses jours de grand couvert, les représentations théâtrales où Mme de Pompadour tenait à honneur d'être invitée, où il attend Mlle de Sens avec une *trôlée* de dames de la cour. Elle céda sans doute, mais ne fut point éblouie, et, sitôt qu'elle put, refusant les présens du maréchal, alla rejoindre Favart qui très justement reconnut que tout était réparé, puisqu'il retrouvait en elle des sentimens dignes de lui. Être mari, être amant, comprendre qu'il n'y a point de faute là où il n'y a pas eu libre consentement, encore moins entraînement du cœur ou des sens, mais sacrifice douloureux, dans un de ces cas où la morale s'obscurcit, où l'on n'est plus séparé de la sublimité que par le martyre, une telle conduite n'a rien de ridicule et témoigne de quelque grandeur d'âme. Après avoir entendu son langage, examiné son attitude pendant la persécution, il n'est pas permis de nier cette flamme d'honneur et de probité qui lui inspirait tant de vaillance, et non moins rare s'affirmait sa générosité, lorsque, à la mort de Maurice, survenue le 30 novembre 1750, il écrivait cette note : « Je crois qu'il m'est permis de dire, sur la mort de cet illustre homme de guerre, ce que le père de notre théâtre moderne disait sur le cardinal de Richelieu :

Qu'on parle bien ou mal du fameux (maréchal),
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien. »

Et peut-être aussi la conduite de Mme Favart, cette longue résistance, suivie d'une capitulation presque inévitable, sembleront-elles non point aussi magnifiques, mais plus humaines, plus touchantes même que ces vertus cornéliennes qui connaissent à peine l'hésitation, jamais la défaillance ni le remords.

Vingt-deux années de bonheur justifièrent cette sagesse. Rendus à l'exercice de leur art, appelés à toutes les fêtes de princes ou de particuliers, entourés d'aimables enfans et d'amis fidèles, Crébillon fils, Lourdet de Santerre, de la Place, Goldoni, Voisenon, qui charmaient leur intimité, les deux Favart marchent de succès en

succès; le mari composait ses parodies, ses jolis opéras-comiques : *Bastien et Bastienne*, *la Fée Urgèle*, *les Moissonneuses*, *les Trois Sultanes*, sa femme les jouait et les chantait. Le roi lui accorda 2,000 livres de pension, les comédiens lui faisaient 1,400 livres (1). La complaisance de Favart allait au point de composer gracieusement de petites pièces pour des inconnus qui ne manquaient pas de s'en attribuer la paternité et d'en recueillir les complimens dans les sociétés où on les représentait. Mme Favart était l'étoile de cette Comédie italienne où figuraient Carlin, Dehesse, Caillot, Clairval, Laruette, la Biancolelli, Rochard de Bouillac, ancien magistrat devenu comédien, Mlles Coralie et Camille Véronèse, deux merveilles de l'air dont on aurait pu dire, comme de Mlle Camille, qu'elles dansaient jusqu'à la pensée. Elle conserva jusqu'en 1770 la faveur du public : on aimait en elle un goût très fin, une gaîté franche, naturelle, le jeu le plus piquant, l'art de se *convertir en sang et en muscles*, de faire siens tous les caractères, soubrettes, amoureuses, paysannes, d'imiter si parfaitement tous les dialectes qu'arrêtée un jour aux barrières de Paris où l'on voulait saisir des robes de perse qu'elle rapportait de Lorraine, elle parla si bien, moitié allemand, moitié français, que le commis, qui avait habité l'Allemagne, la prit pour une étrangère et se confondit en excuses. Elle n'eut point de modèles, affirme Favart, et elle en servit : une des premières, elle commença d'observer le costume : voir paraître sur la scène une paysanne avec de grands paniers, des gants montant jusqu'au coude, la tête et les épaules ornées de diamans lui semblait une manifeste absurdité, et, dans *Bastien et Bastienne*, elle se montra vêtue d'une simple robe de laine, croix d'or au col, cheveux plats et sans poudre, bras nus, chaussée de sabots. Ceux-ci ayant un peu choqué le parterre, Voisenon arrêta d'un mot les murmures : — « Messieurs, ces sabots-là donneront des souliers aux comédiens; » — la pièce alla aux nues et fut jouée quatre à cinq mois de suite.

Grimm et Collé, si acerbes contre *la Petite Fée*, l'accusent d'avoir

(1) Voici l'arrêté par lequel Mme Favart est reçue à la Comédie italienne avec promesse de part entière :

« Nous, duc de Fleury, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi,

« Avons reçu et recevons, suivant les ordres du roi, dans la troupe des comédiens italiens de Sa Majesté, la demoiselle Favart, pour jouer généralement tous les rôles qui conviendront à ladite troupe, lui avons accordé et accordons la première part qui viendra à vaquer; de laquelle part mandons et ordonnons auxdits comédiens d'en faire jouir la demoiselle Favart, etc.

« Fait à Versailles, le 18 janvier 1752.

« *Signé :* LE DUC DE FLEURY. »

fondé un ménage à trois avec son mari et l'abbé de Voisenon; et l'envie ne manqua point d'insinuer que celui-ci n'était pas étranger aux succès littéraires de Favart. L'affirmation est au moins suspecte, car ils ont calomnié sans vergogne Justine dans l'affaire de Maurice, et rien ne prouve qu'ils n'aient pas encore calomnié cette amitié, bien que la moralité de Voisenon soit fortement sujette à caution; mais peut-être ce roué spirituel, cette *épluchure de grands vices*, réservait-il à quelques amis véritables les parties délicates de son âme, celles qu'on ne montre point au vulgaire, aux indifférens, qui éclosent et s'épanouissent parfois dans une vie dépravée comme un lis au milieu des orties. Quant à l'autre accusation, il suffit de rappeler que Favart, dans une note écrite de sa main, a rétabli la vérité, revendiquant à lui seul *les Trois Sultanes*, *Isabelle et Gertrude*, tandis qu'il reconnaît avoir eu Voisenon pour collaborateur dans *le Jardinier supposé* et *l'Amitié à l'épreuve*. Et d'entendre cet excellent homme prononcer le panégyrique de sa femme, vanter avec ses talens les qualités de son cœur, la douceur de sa philosophie, un empressement à rendre service dont l'ingratitude ne pouvait la dégoûter, — car, disait-elle, on a beau faire, on ne m'ôtera point la satisfaction que je sens à obliger, — de la voir élever avec tendresse ses enfans, payer des pensions à sa famille, soulager des misères secrètes, de pareils témoignages valent peut-être des racontars lancés et colportés à la légère. Elle tomba gravement malade en 1771, et, bien qu'elle ne se fît aucune illusion sur son état, continua de jouer jusqu'à la fin de l'année dans l'intérêt de ses camarades. Un jour, après un long évanouissement, elle aperçoit un voisin accouru à la nouvelle, affublé d'accoutremens grotesques : elle sourit et dit qu'elle avait cru voir le paillasse de la mort. L'amour du théâtre, peut-être aussi quelque vague espoir de guérison, la hantaient au point qu'elle refusa longtemps de prononcer l'acte de renonciation que les prêtres exigeaient pour lui administrer les sacremens : quelques jours seulement avant sa mort, comprenant que la fin approchait, elle s'écria : « Oh! pour le coup, je renonce! » Aussitôt elle demanda les secours de l'Église, et sans rien perdre de son caractère, composa, mit elle-même en musique son épitaphe dans les intervalles des plus cruelles douleurs. Elle mourut le 21 avril 1772 et fut inhumée en l'église Saint-Eustache. On n'a point conservé son épitaphe, mais ces vers de Baurant, qui lui dut le succès de *la Servante maîtresse*, peuvent en tenir lieu.

Nature un jour épousa l'Art :
De leur amour naquit Favart,
Qui semble tenir de son père
Tout ce qu'elle doit à sa mère.

Favart survécut à sa petite fée vingt ans encore, vingt années consacrées à l'amitié, à la bienfaisance, aux muses; ruiné par la révolution, qui lui enlève les bienfaits de la cour, ses économies, il continue de cultiver son petit jardin, conserve toute sa sérénité, demeure jusqu'à la fin un des représentans de cette forte bourgeoisie française, aux vertus solides, à l'âme délicate, capable de combiner la plus haute culture intellectuelle avec les travaux pratiques, qui formait en vérité la moelle de la nation, où les rois de France avaient maintes fois déjà rencontré de précieux auxiliaires (Saint-Simon n'appelle-t-il pas le règne de Louis XIV un long règne de vile bourgeoisie?), où la révolution de 1789 devait trouver ses apôtres, ses chefs, ses héros et ses martyrs.

V.

Hippolyte de Latude Clairon (1) eut de bonne heure la passion de la gloire, le besoin de se draper devant ses contemporains, des goûts de galanterie extrême, suivis, il est vrai, d'un long attachement agrémenté sans doute de quelques passades. L'amour et ses diminutifs exceptés, tout en cette actrice semble contraire à ce que nous appelons le naturel, tout respire l'emphase, la pompe et la grandiloquence; tout est convenu, apprêté : gestes, paroles, actes, écriture. L'histoire de Galilée lui est présente, elle le dit d'elle-même; et, quand il s'agit de s'embellir, elle se montre prolixe à l'excès, initiant le public aux moindres détails, ne lui faisant pas grâce d'une virgule. La vérité théâtrale l'obsède et la possède tout entière : un orgueil démesuré, un caractère véhément, indomptable, lui prêtent leur prestige, mais achèvent d'obscurcir le sens de la réalité; ajoutez-y le jargon philosophique à la mode, les mots d'honneur, de dignité, invoqués à tout propos, les complimens en vers et en prose de Voltaire, les médaillons, les dessins de Cochin, les portraits de Lemoyne, Vanloo, à la gloire de la *reine de Carthage*, toutes choses peu propres à inspirer la modestie, et l'on s'étonnera moins si elle monta toute sa vie sur des échasses,

(1) Née en 1723, morte en 1803. — De Goncourt, *Mlle Clairon*, 1890, in-18; *Lettre sur les arts imitateurs*, par Noverre; *Histoire de Mlle Cronel*, dite Frétillon, actrice de la comédie de Rouen, écrite par elle-même; Adolphe Jullien, *Histoire du costume au théâtre; Mémoires* de la margrave d'Anspach; Dorat, *Poème de la déclamation*, Lemontey, t. III; *Mémoires* de Favart, Marmontel, Bachaumont, de la baronne d'Oberkirch; *Correspondance* de La Harpe; Collé, *Journal historique;* Barrière, *Mémoires des comédiens; Mémoires* de M. F. Dumesnil en réponse aux mémoires d'Hippolyte Clairon, par Dussault; Lemazurier, t. II; Hérault de Séchelles, *Voyage à Montbar; Traité de la poésie dramatique*, par Diderot; d'Alembert, *Discours sur la liberté de la musique;* Crébillon, *Lettres sur les spectacles;* d'Hannetaire, *Observations sur l'art du comédien.*

s'enveloppe en quelque sorte du prestige de ses héroïnes, des illusions de leurs vertus. Diderot, la première fois qu'il la vit chez elle, s'écria avec étonnement : « Ah! mademoiselle, je vous croyais plus grande de toute la tête! » Clairon voulut toujours paraître plus grande que nature, et il faut reconnaître que pareille prétention est le levier solide de l'ambition, le ressort de la volonté et le gage du succès. Est-ce à dire qu'en général la célébrité n'a rien à voir avec la morale, se compose d'injustice et d'usurpation? Peut-être; mais, après tout, les grandes figures honnêtes, assez rares dans l'histoire, ne sont pas introuvables, et, sans parler du redoutable inconnu qui se dresse au seuil de la mort, les autres, de leur propre aveu, ont souvent, en échange de leur terrestre triomphe, payé cette lourde rançon : le désir inextinguible, inassouvi, le bonheur de l'âme détruit, le remords.

Veut-on savoir quel degré de créance méritent ses mémoires, les plus romancés qu'il y eût jamais peut-être, mémoires pleins de réticences habiles, de forfanteries dignes du matamore de Corneille? Arrêtons-nous à la première page, où elle raconte sa naissance, un fait qui peut se contrôler aisément, et qu'il n'est point besoin de magnifier, si le mérite se mesure à l'effort, si la victoire est d'autant plus glorieuse qu'il a fallu partir de plus bas; mais elle se souvenait sans doute de ces héros et demi-dieux dont une légende miraculeuse entoure les origines. « La Providence, dit-elle, m'a déposée dans le sein d'une bourgeoisie pauvre, libre, faible et bornée.» En réalité, elle est fille illégitime d'une ouvrière nommée Scanapiecq et d'un sergent de la mestre de camp de Mailly; or on sait que les lois et l'opinion faisaient autrefois un sort très misérable aux bâtards. Poursuivons. Elle naît à sept mois, si faible, si chétive, qu'on crut qu'elle trépasserait dans la journée : vite on l'apporte à l'église, au presbytère, et l'on cherche vainement le curé. L'usage de sa petite ville était de se rassembler, en temps de carnaval, chez les riches bourgeois, pour y passer le jour en danses et festins. Enfin on découvre le curé habillé en Arlequin, son vicaire en Gille; le danger leur parut si pressant que, sans changer de costume, ils prirent sur le buffet ce qu'il fallait, et, faisant taire les violons, prononcèrent les paroles requises. Le récit ne manque pas de piquant; mais, hélas! Clairon naquit le 25 janvier, et sous l'ancien régime pas plus qu'aujourd'hui, le carnaval ne tombait à cette date.

Aucun soin, nulle tendresse, une mère violente qui la bat, la corrompt ensuite par intérêt et lui donne le mauvais exemple, des contes de revenans et son catéchisme pour toute éducation, voilà sans doute des circonstances atténuantes. A l'âge de onze ans elle vient à Paris, et, dans la maison en face de la sienne, voit un jour

Mlle Dangeville prenant une leçon de danse, sa fenêtre grande ouverte. A cette époque, Melpomène et Thalie, pour parler le langage du temps, ne dédaignaient pas de s'unir à Polymnie et à Terpsichore. Dangeville (1) était dans toute la grâce de sa beauté et d'un talent précoce, excellente dans les grandes coquettes et les travestis, bientôt inimitable dans les rôles de soubrette, déjà digne des vers qu'elle inspirera plus tard à Dorat :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaîté,
Parler, agir, marcher avec légèreté;
Piquante sans apprêt, et vive sans grimace,
A chaque mouvement découvrir une grâce,
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
Rendre l'art naturel et parer la nature.

L'enfant fut fascinée : tout son petit être se rassembla dans ses yeux, et contempler sans cesse les mouvemens de sa divinité, s'évertuer à reproduire toutes ses jolies mines, assister à une représentation des *Folies amoureuses* et du *Comte d'Essex*, répéter le lendemain, devant les amis de sa mère, plus de cent vers de la tragédie, les deux tiers de la petite pièce, en imitant le jeu des acteurs, telles furent ses premières joies. La Scanapiecq, pour toute récompense, battit sa fille, et la menaça de lui casser bras et jambes si elle ne travaillait pas; mais cette figure de soubrette cachait une grande cervelle d'homme, l'enfant dévora ses larmes et répliqua fièrement : « Eh bien! tue-moi tout de suite; car, sans cela, je jouerai la comédie. » A force de persévérance, elle obtint d'être présentée à Dehesse, débute aux Italiens; puis, cherchant fortune en province, elle passa successivement par Rouen, Lille, Gand, Dunkerque, fut appelée à l'Opéra, et, le 10 septembre 1743, entra à la Comédie-Française.

Elle n'avait guère que vingt ans, et déjà, — les rapports de police l'affirment péremptoirement, — elle avait beaucoup *détaillé*, faisant folie de son corps, semant des lambeaux de son cœur sur les grandes routes et les chemins de traverse. Ses mémoires ne nous entretiennent que de sa passion héroïque pour le comte de Valbelle, qu'elle aima dix-neuf ans et refusa d'épouser; le reste, sans doute, est résumé dans une phrase où elle confesse que, l'amour étant un besoin de la nature, elle l'a satisfait, mais de manière à n'en point rougir. Se souvenait-elle d'avoir répondu à une personne qui admirait son portrait : « Vous voyez là une de-

(1) Née en 1714, morte en 1796.

moiselle qui s'est bien amusée? » Commentaire plaisant de certaine lettre à Besenval, qu'elle adora... trois mois au moins : « J'ai plus de plaisir maintenant à t'être fidèle, sans même que tu le désires, que je n'en avais autrefois à te faire une infidélité... » Prodigue, donnant à souper tous les soirs dans son logis orgiaque, dépensant aussi vite qu'elle recevait, une vraie courtisane, mais distinguée dans cet état, agréant surtout fermiers-généraux, magistrats, nobles étrangers, ducs et princes, portée à dédaigner les roturiers; et, si elle s'embourgeoise par hasard, prenant un comédien comme Grandval ou un homme de lettres comme Marmontel. Celui-ci a fait de sa liaison avec *la trémoussante Frétillon* un récit qui vaut la peine qu'on le résume ici, car il porte l'empreinte de la vérité, et d'une vérité amusante.

Marmontel venait d'être quitté par Mlle Navarre; il était malade de chagrin, et sa langueur émut Clairon, qui lui savait un gré infini de l'avoir préférée à Gaussin (1) pour le rôle d'Arétie, de *Denis le Tyran*, rôle de force, de fierté, d'enthousiasme, tandis que, avec sa beauté si pure, un son de voix qui allait au cœur, celle-ci excellait surtout dans les rôles où il faut exprimer une douleur mélancolique, un timide et tendre amour. La lutte entre les deux rivales avait été vive : Gaussin avait rappelé les services rendus, et, malgré ses yeux supplians, malgré l'éloquence de ses reproches décuplée par la grâce de toute sa personne, elle avait échoué. Clairon alla trouver Marmontel : « Mon ami, lui dit-elle, votre cœur a besoin d'aimer, et l'ennui n'en est que le vide; il faut l'occuper, le remplir. N'y a-t-il donc qu'une femme au monde qui puisse être aimable à vos yeux? — Je n'en connais qu'une seule qui puisse me consoler, si elle le veut bien; mais serait-elle assez généreuse pour le vouloir? — Est-elle de ma connaissance? Je vous aiderai, si je puis. — Oui, vous la connaissez, et vous pouvez beaucoup sur elle. — Eh bien! nommez-la-moi, je parlerai pour vous. Je lui dirai que vous aimez de bon cœur et de bonne foi, que vous êtes capable de fidélité, de constance, et qu'elle est sûre d'être heureuse en vous aimant. — Vous croyez donc tout cela de moi? — Oui, j'en suis très persuadée. — Ayez donc la bonté de vous le dire? — A moi, mon ami? — A vous-même. — Ah! s'il dépend de moi, vous serez consolé, et j'en serai bien glorieuse. »

Les voilà embarqués, le voilà consolé, et le plus honnête homme

(1) Plus célèbre encore par la facilité de ses mœurs que par sa beauté et son talent, Gaussin ne comprenait pas qu'on pût refuser un galant homme qui se présente de bonne grâce et vous presse avec instance. Et comme on lui reprochait d'avoir agréé les hommages de son porteur d'eau, et de bien d'autres : « Que voulez-vous, dit-elle ingénument, cela leur fait tant de plaisir, et cela me coûte si peu! »

du monde. Et avec la même désinvolture qu'il a rapporté l'embarquement, il raconte le débarquement : notez qu'il écrit pour ses enfans ses mémoires, et que ceux-ci contiennent vingt histoires aussi ou plus inconvenantes. Voici donc la fin de cette passionnette qui dura un peu plus que ne vivent les roses. Clairon avait une amie chez laquelle elle soupait parfois avec son sigisbée : un jour, elle le prie de n'y pas venir, car il serait mal à son aise, le bailli de Fleury devant souper et la ramener. Lui de remarquer ingénument qu'étant connu du bailli, il peut aussi demander une place dans sa voiture. — Non, reprend-elle, il n'aura qu'un vis-à-vis ; — et le voyant abasourdi : eh bien, mon ami, c'est une fantaisie, il faut me la passer ; vous serez mon amant en vers, il sera mon amant en prose. — Est-il bien vrai? Parlez-vous sérieusement? — Oui, je suis folle quelquefois, mais je ne serai jamais fausse. — Je vous en sais bon gré, et je cède la place. — Mais voilà que, *cette poupée de bailli* ne répondant pas aux espérances de Clairon, elle veut reprendre son robuste Limousin; il refusa, elle eut le bon goût de ne point s'offusquer, et des morceaux de cette virevouste, ils tirèrent une amitié solide qui dura trente ans.

Mlle Dumesnil (1) avait présenté Clairon au duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, afin d'obtenir un ordre de début à la Comédie-Française : il eut le mauvais goût de lui lancer une phrase contenant une allusion au pamphlet de Gaillard. Mais tandis qu'elle rougissait de honte et commençait à pleurer, Dumesnil ripostait vertement : « Eh! monseigneur, que n'imprime-t-on pas? Que ne lit-on pas? » (Le duc était accusé d'impuissance par sa femme et chansonné sans merci.) La reconnaissance de Clairon fut de courte durée ; elle devint bientôt la rivale envieuse de Dumesnil et ne lui épargna ni les satires, ni les coups de langue, lui reprochant de séduire le gros public par des criailleries, des transitions singulières, un débit saccadé, des gestes bas. Celle-ci cependant emportait souvent les meilleurs juges dans ce torrent d'enthousiasme qu'elle déchaînait par de sublimes éclairs de passion. Dorat voit en elle l'interprète de la nature, la tragédienne de tous les pays ; Clairon, à ses yeux, n'est que l'enfant de l'art ; Garrick ne pensait pas autrement : la physionomie la plus théâtrale, des yeux d'aigle, une sensibilité profonde, des gestes éloquens, quoique sans principes, une voix déchirante ou terrible qui porte dans l'âme de l'auditeur la terreur, l'admiration, les larmes, ce don d'improviser ou de paraître improviser, presque aussi précieux au tragédien qu'à l'orateur, qui fait jaillir le mot nouveau, le cri qui va bouleverser les cœurs, tant de beautés réunies lui assurèrent

(1) Née en 1713, morte en 1803.

11.723

la maîtrise de la scène française pendant trente ans. Personne autant qu'elle n'eut le grand pathétique et, comme on disait alors, de *la machine à Corneille*. Quel triomphe d'avoir un jour fait reculer, dans un mouvement d'effroi, le parterre qui laissa un grand espace vide entre les premiers rangs et l'orchestre, tandis que, toute pleine du dieu qui l'embrasait, elle récitait les imprécations de Cléopâtre (1)! Et ce coup de poing d'un vieil officier placé sur le théâtre, interrompant le spectacle pour lui crier avec indignation : « Va, chienne, à tous les diables! » Et cette soirée unique où, choquée des plaisanteries de Clairon, elle se présente vêtue d'un simple casaquin, et joue le rôle d'Élisabeth, dans le *Comte d'Essex*, avec une énergie si brûlante, qu'oubliant son costume, les spectateurs semblent fascinés par l'actrice qui dirige leurs impressions comme un grand violoniste les cordes de son instrument! Elle les fit pleurer aussi, pendant trois actes de suite, dans cette *Mérope* où, pour la première fois, s'écartant des règles, jusqu'alors inviolées, qui prescrivaient de marcher sur la scène, elle traversa celle-ci en courant pour se porter au-devant du coup mortel, au moment où elle laisse échapper le secret de la naissance d'Égisthe : l'égarement de la douleur, l'expression déchirante de tendresse maternelle peinte sur ses traits, changèrent l'étonnement en admiration.

... Melpomène elle-même
Ceignit son front altier d'un sanglant diadème,
Dumesnil est son nom. L'amour et la fureur,
Toutes les passions fermentent dans son cœur;
Les tyrans, à sa voix, vont rentrer dans la poudre;
Son geste est un éclair, ses yeux lancent la foudre.

Que maintenant elle se montrât inégale, exagérée, que, dans son empressement d'arriver aux grandes situations, de déblayer le terrain, elle débitât trop rapidement les morceaux inutiles ou languissans, ces défauts n'étaient rien au prix de tant de qualités : gardons-nous aussi d'enfler la liste, et, avec Marmontel, de lui

(1) D'Alembert, dînant un jour chez le marquis de Lomellini, avec Mlles Gaussin et Dumesnil, imita successivement, avec une rare perfection, le ton, la voix, les gestes, de Sarrasin, Quinault-Dufresne, Poisson, etc. Comme ils étaient absens, il mima les plus petits défauts. Mlle Gaussin désira de se voir imiter; d'Alembert se défendit quelque temps, puis céda, et l'illusion fut aussi parfaite que flatteuse. Dumesnil ayant voulu avoir son tour, il commence, mais à peine a-t-il dit sept ou huit vers qu'elle s'élance de son fauteuil en criant : « Ah! voilà mon bras gauche, mon maudit bras gauche! Il y a dix ans que je travaille à en corriger la raideur, et je n'ai pu encore y parvenir. Oh! monsieur, je vois bien que rien ne vous échappe. Je vous promets de faire de nouveaux efforts pour en venir à bout. Mais aussi vous ne pouvez refuser de me donner des conseils. Vous avez trop de tact pour n'être pas un excellent maître de déclamation. »

prêter un goût pour le vin qui aurait précipité la chute des *Héraclides*. L'auteur avait d'assez bonnes raisons d'être clironien, sa pièce méritait amplement son sort, et c'est Mlle Laguerre qui jouait *Iphigénie en Champagne* au lieu de jouer *Iphigénie en Aulide*. Bonne camarade, obligeante, de relations faciles avec les auteurs, simple dans sa parure, Dumesnil vécut sagement dans une modeste retraite, lorsqu'en 1777 elle se retira après trente-huit ans de succès; et ces nouveaux traits accentuent les différences profondes qui la distinguent de sa rivale.

Diderot, autre clironien, acheva de les préciser dans son *Paradoxe sur le Comédien*... Concevoir, d'après l'histoire ou l'imagination, un modèle aussi haut, aussi parfait que possible, s'en rapprocher petit à petit par un travail soutenu, de la pénétration, du jugement, nulle sensibilité, l'art de tout imiter, voilà, selon lui, les qualités premières d'un grand acteur. Son talent consiste, non point à sentir, mais à figurer si exactement les signes extérieurs du sentiment que chacun s'y trompe. Comment la nature le formerait-elle sans le secours de l'art, puisque les poèmes dramatiques sont tous composés d'après un certain nombre de conventions? Ses larmes descendent de son cerveau, les cris de sa douleur sont notés dans son oreille, tout a été mesuré, combiné, médité, tout concourt à la solution d'un problème proposé. « Ce tremblement de la voix, ces mots suspendus, ces sons étouffés ou traînés, ce frémissement des membres, ce vacillement des genoux, ces évanouissemens, ces fureurs, pure imitation, leçon recordée d'avance, grimace pathétique, singerie sublime dont l'acteur garde le souvenir longtemps après l'avoir étudiée, dont il avait la conscience présente au moment où il l'exécutait, qui lui laisse, heureusement pour le poète, pour le spectateur et pour lui, toute la liberté de son esprit, et qui ne lui ôte, ainsi que les autres exercices, que la force du corps... Il pleure comme un prêtre incrédule qui prêche la Passion, comme un séducteur aux genoux d'une femme qu'il n'aime pas, mais qu'il veut tromper; comme un gueux dans la rue ou à la porte d'une église qui vous injurie lorsqu'il désespère de vous toucher... » Exemples : Caillot joue le *Déserteur ;* au moment de son agonie, il s'aperçoit que la chaise où il devra déposer Louise évanouie est mal placée, et l'arrange tout en chantant d'une voix mourante : *Mais Louise ne vient pas, et mon heure s'approche !* Un instant après, il entre, le visage riant, dans la loge de la princesse Galitzin qui demeure stupéfaite de son sang-froid; et lui de remarquer qu'il serait trop à plaindre s'il mourait si souvent. Sophie Arnould joue Télaïre; elle expire dans les bras de Pillot-Pollux, et, au milieu des éclats les plus pathétiques, lui dit à mi-voix : « Ah! Pillot, que tu pues! » Un comédien et sa femme ravissent le public dans une scène

d'amans tendres, et chaque tirade, chaque vers, sont accompagnés de ripostes en bonne prose où les époux se menacent, s'injurient violemment. A la scène suivante, la comédienne continue le manège avec un autre acteur, son amant. — C'est un indigne, murmure-t-elle, il m'a appelée... je n'oserais vous le répéter. Lui, pendant la réponse : Est-ce que vous n'y êtes pas faite? — Et ainsi de couplet en couplet. « Cependant cette actrice trompe cet acteur avec le chevalier et le chevalier avec un troisième, que le chevalier surprend entre ses bras. Celui-ci a médité une grande vengeance. Il se placera aux balcons, sur les gradins les plus bas. Là, il s'est promis de déconcerter l'infidèle par sa présence et par ses regards méprisans, de la troubler et de l'exposer aux huées du parterre. La pièce commence : sa traîtresse paraît; elle aperçoit le chevalier et, sans s'ébranler dans son jeu, lui dit en souriant : *Fi! le vilain boudeur qui se fâche pour rien!* Le chevalier sourit à son tour. Elle continue : *Vous venez ce soir?* Il se tait. Elle ajoute : *Finissons cette plate querelle, et faites avancer votre carrosse...* Et savez-vous dans quelle scène on intercalait celle-ci? Dans une des scènes les plus touchantes de La Chaussée, où cette comédienne sanglotait et nous faisait pleurer à chandes larmes... »

Et Diderot accumule preuves, argumens, exemples, mais il ne semble pas si convaincu qu'il ne laisse à son contradicteur la liberté de penser autrement, et lui-même a pris soin d'intituler son œuvre un paradoxe, comme s'il allait au-delà de sa propre conviction, et traçait de prétendues règles absolues auxquelles il ne pourra s'empêcher d'admettre de nombreuses exceptions. Frapper fort lui importait plus que de frapper juste, il s'agissait avant tout de formuler l'idéal dramatique de Clairon. Mais des exemples mêmes qu'il invoque, ne pourrait-on tirer aussi une théorie du dédoublement de la personne, une application nouvelle du vieux mythe protéen? Être en même temps deux, trois, quatre personnages, changer de langage, de pensée au même instant, est-ce le privilège du seul comédien? N'existe-t-il pas une espèce de sincérité particulière attachée à chaque profession, mieux encore à chaque circonstance, aux différens âges de la vie? Et enfin, nier que l'art et l'étude aient prêté leurs séductions à Dumesnil serait aussi absurde que de méconnaître chez Clairon des dons naturels, une âme passionnée, la mémoire, cette voix superbe et la volonté ardente qui alimentèrent le foyer de son talent (1). Un ami de Garrick avait une fille de deux ans qu'il laissa tomber un jour de sa fenêtre dans la rue où elle se brisa : le malheureux devint fou sur-le-champ et ne recouvra plus la raison. Sa principale occupation était

(1) Barrière, *Mémoires de Garrick; Biographie Michaud*, etc.

de retourner sans cesse à la fenêtre, croyant encore jouer avec l'enfant, mimant les moindres incidens de l'affreuse scène; puis il éclatait en sanglots, s'asseyait d'un air pensif, et ses yeux semblaient de tous côtés chercher la compassion. Garrick allait le voir souvent, et s'inspirait de sa folie pour peindre celle du roi Lear. Voilà la vérité : l'art prenant son point d'appui dans la nature, se mêlant à elle en quelque sorte.

Elle est trop actrice, opinait ce même Garrick. Actrice, Clairon l'est assurément, et au plus haut degré, car elle traîne partout *les sciences avec elle*, et, dans la vie privée, ne parle, n'agit qu'en impératrice de théâtre, demandant ses chevaux ou son dîner du ton d'Agrippine, convaincue que sans cet artifice de volonté, son âme embourgeoisée ne répercuterait que de momentanés élans de grandeur, que des tons, des gestes familiers lui échapperaient à chaque instant. Aucune crainte du ridicule, et les moqueries de Le Kain qu'elle avait persécuté à ses débuts, et qui se vengeait en la contrefaisant à miracle, ne l'arrêtent nullement: on sait la réponse magnifiquement comique qu'elle fit du ton le plus noble à son amie la princesse Galitzin qui, la voyant étendue d'un air dolent dans sa bergère, insistait pour connaître le siège de son mal. Ce qu'on ne saurait trop louer, c'est l'étude approfondie, la perfection de son jeu, le talent de diriger la voix à son gré, chaque rôle confronté à l'histoire, à la philosophie morale, l'un d'eux, celui de Monime, abordé après quinze ans de travail, le goût du dessin et de la statuaire antique, l'amour de l'exactitude poussé jusqu'à s'assurer, par des leçons d'anatomie, du mouvement des muscles et des règles du jeu muet. Il faut vous faire une voix, conseillait-elle à Hérault de Séchelles (1), avoir l'air de créer ce qu'on dit, changer de ton à chaque changement de sens, chercher dans la phrase le mot qui porte, donner aux mots leur juste valeur, leur véritable étendue (car chaque chose a son accent qui lui est propre). Que voulez-vous être? Orateur. Soyez-le partout, dans votre chambre, dans la rue. Rien n'est plus fort que l'habitude. Elle vient à bout de tout. Par exemple, il y a dans Massillon : « Cet enfant auguste vient de naître pour la perte comme pour le salut de plusieurs. » Elle voulait qu'en parlant de la perte, le visage reflétât la douleur de voir des hommes condamnés, qu'en parlant du salut il marquât de la joie : « Un jour, dit Hérault de Séchelles, elle s'assit dans un fauteuil, et, sans proférer une seule parole, sans faire un seul geste, elle peignit avec le visage seul toutes les passions, la haine, la colère, l'indignation, l'indifférence, la tristesse,

(1) *Orateurs et Tribuns*, in-18; Calmann Lévy.

la douleur, l'amour, l'humanité, la nature, la gaîté, la joie, etc. Elle peignit non-seulement les passions en elles-mêmes, mais encore toutes les nuances et toutes les différences qui les caractérisent. Par exemple, dans la crainte, elle exprima la frayeur, la peur, l'émotion, le saisissement, l'inquiétude, la terreur. »

Mais que d'efforts pour en venir là! Quel travail acharné! Combien de tâtonnemens, d'expériences hardies, avant de conquérir *le coup de main* (les applaudissemens), l'admiration des Aristarques! Celui-ci lui reproche de perpétuer dans la tragédie le chant, la danse et même la danse du matamore, un autre la gourmande de manquer de souplesse, de variété, d'étaler trop d'éclat, trop de fougue, avec une déclamation ampoulée, gémissante, qui rappelait celle de Duclos. Pourquoi s'attarder en de vieux erremens, pourquoi ne pas se rapprocher de Lecouvreur? Comment, avec sa grande intelligence, ne comprenait-elle pas les avantages d'une déclamation noble et majesteuse avec simplicité, avec des gradations, des nuances, des traits soudains qu'elle ne saurait refléter lorsqu'elle est tendue et forcée? Clairon hésita longtemps : ses succès toujours croissans, l'autorité de Voltaire, l'empêchaient d'oser. Mais en 1752, allant donner des représentations à Bordeaux, dans une petite salle, l'idée lui vint de réduire son jeu au naturel, et trente-deux fois de suite elle fut acclamée. A quelque temps de là, elle jouait Roxane au petit théâtre de Versailles, et Marmontel la trouvait habillée en sultane, sans panier, les bras demi-nus, dans la vérité du costume oriental. L'épreuve réussit encore, et comme son ami la félicitait : « Eh! ne voyez-vous pas, dit-elle, que mon succès me ruine? Il faut que le costume soit observé : la vérité de la déclamation tient à celle du vêtement; toute ma riche garde-robe de théâtre est dès à présent réformée; j'y perds pour 10,000 écus d'habits, mais le sacrifice en est fait. Vous me verrez ici dans huit jours jouer Électre au naturel comme je viens de jouer Roxane. » Elle tint parole et parut en habit d'esclave, échevelée, les bras chargés de chaînes; et ce rôle acquit une beauté inconnue à Voltaire lui-même, qui plus tard, l'entendant jouer sur le théâtre de Ferney, s'écriait tout en pleurs : « Ce n'est pas moi qui ai fait cela, c'est elle; elle a créé son rôle. » On pleurait beaucoup au XVIIIe siècle, et Voltaire était le plus sensible, le plus complimenteur des hommes; mais il se rattrapait en égratignant, entre intimes, la *divine Clairon*. En même temps qu'il lui demande en grâce, avec mille précautions oratoires, de rétablir les vers qu'elle supprime, il écrit à son fidèle d'Argental : « Elle est accoutumée à couper bras et jambes aux pièces nouvelles pour les faire aller plus vite. »

Donc, après la révolution du débit, du geste, ou presque en

même temps, la révolution du costume (1), prêchée par Diderot, Marmontel, commencée par Favart, Chassé, Clairon, Le Kain, achevée plus tard par Larive, Saint-Huberty, Talma. Encore durent-ils montrer autant de patience que de décision pour triompher des habitudes du public, surtout des préjugés de leurs camarades. Si Caillot arrête un paysan dans la rue pour lui emprunter son habit, si Chassé (1) substitue aux tonnelets, paniers et panaches des draperies élégantes et des plumes, Garrick, comme Baron, reste toujours indifférent au costume, et l'on voit Gélyotte (1), cet autre favori des femmes du monde, persister à jouer Apollon, frisé, poudré, serré dans un étroit justaucorps, manteau de soie brodé d'or et de dentelles sur les épaules, ruban de velours avec diamans autour du cou. La richesse des vêtemens d'actrices, figurans et choristes n'a d'autre mesure que la munificence de leurs protecteurs, et Mlle Fifine Desaigle porta religieusement le grand et le petit deuil de Maurice de Saxe, en scène, au milieu des dryades, des bacchantes et des néréides. Rien de plus fréquent que les cadeaux d'habits de cour faits par les princes et grands seigneurs aux comédiens ou comédiennes qu'ils honoraient de leur amitié : de là ces étranges disparates d'acteurs figurant dans une pièce, ceux-ci avec des costumes à la mode, ceux-là avec l'habit de caractère du XVIIe siècle. Gustave s'échappant des cavernes de Dalécarlie en vêtement bleu céleste à paremens d'hermine, César en perruque carrée, Ulysse émergeant tout poudré du sein des flots, ces anomalies, cette garde-robe fantaisiste, semblaient très naturelles, presque indispensables au spectateur. Même simplicité, ou plutôt même cacophonie pour les décors, presque pas de changemens à vue; une palais, une chambre de Molière, une forêt, un hameau, quelquefois une prison, voilà tout le matériel. D'autres sans doute avant Clairon avaient compris la nécessité d'innover, de s'éloigner de nos usages pour se rapprocher de ceux de l'antiquité ou de l'étranger ; mais rêver ou même préconiser une réforme compte pour peu, la gloire appartient à celui qui l'exécute et poursuit son triomphe à travers les obstacles accumulés par la résistance des choses et des hommes. De même, c'est peu de concevoir une idée

(1) Adolphe Jullien : *Histoire du costume au théâtre;* Cailhava, *l'Art de la comédie;* Desfontaines et Lefuel de Méricourt : *Histoire universelle du théâtre*, 1779; Levacher de Charnois : *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris; Recherches sur les costumes et les théâtres de toutes les nations.*

(2) Chassé était très épris de son art : un jour, dans *Castor et Pollux*, le pied lui glissa et il tomba dans la coulisse : « Passez-moi sur le corps, et marchez toujours à l'ennemi, » cria-t-il à ses soldats !

(3) Sur Gélyotte, voir *Mémoires* de Marmontel, de Mme d'Épinay, Collé, etc.

nouvelle si on n'a la puissance de la développer, d'en tirer ce qu'elle contient de substance et de féconds aperçus. Une troisième épreuve aurait achevé la conversion de la tragédienne : un soir, soupant à Marseille chez le duc de Villars avec le maréchal de Richelieu et son état-major, elle se trouva à côté d'une Grecque que M. Guys, riche négociant, avait épousée à Constantinople. Cette dame l'avait vue jouer Alzire en belle robe de soie mordorée, avec un soleil en lames d'or sur la poitrine, un petit panier circulaire ou tonnelet chargé de pompons jonquille. Comme une représentation de *Zaïre* était annoncée, elle lui offrit un de ses costumes byzantins et vint l'habiller elle-même. Le public fut transporté, et, de retour à Paris, l'actrice se lança résolument dans cette voie : plus de poudre, de mouches, de chignons, de fontanges; dans son ardeur de néophyte, elle ne craignit pas de se montrer en chemise au cinquième acte de *Didon :* cette chemise devait révéler le désordre des sens où l'avait plongée le rêve qui la chassait de sa couche. Cette fois, elle dépassait la mesure, et on lui intima l'ordre de mieux respecter dorénavant les convenances de la scène.

Malgré tout, la réforme de Clairon et de Le Kain demeura fort incomplète. « Après eux, observe M. Jullien, on continua à vêtir les princesses grecques, romaines, françaises, polonaises, de ce long manteau de velours carré qu'on appelait *doliman*, et la principale différence dans les autres habits pour les acteurs consistait dans le vêtement court ou long, ce qu'ils appelaient être vêtus *à la longue*. On jouait Mérope, Cléopâtre, Pauline avec une robe de pou-de-soie noir et une ceinture de diamans, Médée, Phèdre avec la coiffure française et des girandoles de diamans, usage qui subsista jusqu'après la révolution, par la persistance aveugle de Mme Vestris. Le costume des hommes avait fait de plus rapides progrès, et Larive, en endossant un costume copié sur l'antique, à la coiffure près, avait amené l'art de se vêtir à un point assez rapproché de la perfection. »

Cependant elle avait conquis de haute lutte une sorte de suprématie d'opinion publique. Vive le roi et Mlle Clairon! criait le peuple des spectacles gratuits. Ses camarades détestent la femme qui les accable de ses dédains, qui s'excuse de jouer rarement en affirmant qu'une de ses représentations les fait vivre pendant un mois, mais ils la craignent, et la sachant bien en cour, la prennent comme porte-parole, comme *postillon* de la troupe auprès du pouvoir. Elle a dix-huit mille livres de rentes, des collections, un train de maison, des amis enthousiastes, de véritables séides : la duchesse de Villeroy, « le tintamarre personnifié, un ouragan sous la forme d'un vent coulis, » Mme Berthier de Sauvigny, femme de l'intendant de Paris, la princesse Galitzin qui ne peut passer deux

heures sans la voir ou sans lui écrire, qui lui offre une position brillante en Russie, et la fait peindre par Vanloo, tandis que Louis XV enrichit le portrait d'une bordure de cinq mille francs. La tête lui tourne : elle inspire à son avocat un maladroit mémoire en vue de soustraire les gens de théâtre à l'excommunication religieuse, et voit avec rage le mémoire lacéré, brûlé par le bourreau, son auteur rayé du tableau de l'ordre. Son orgueil bientôt lui ménagea d'autres amertumes.

Louis XV avait exprimé le désir de voir *les Grâces* de Saint-Foix. Clairon jouait dans la première pièce, et le spectacle devait être terminé à neuf heures à cause du conseil. M. de La Ferté, intendant des menus, lui proposa de se faire entourer par le cortège des choristes de l'Opéra, de sorte que les actrices de la petite pièce fussent prêtes aussitôt après la tragédie. A cette demande, la reine de Carthage s'enflamma, et, du ton le plus hautain : « Si l'on change quelque chose à la pompe théâtrale d'Olympie, je ne jouerai point; » puis, s'adressant à Mlle Dolligny (1) : « Quant à vous, mademoiselle, je vous défends de vous laisser remplacer. » Et comme La Ferté répète que Sa Majesté veut voir *les Grâces :* « Mon-sieur-de-la-Ferté, je-vous-ré-pè-te-que-si-l'on-chan-ge-la-moin-dre-cho-se-à-la-pom-pe-thé-â-tra-le-d'O-lym-pie-, je-ne-joue-point. » Là-dessus, on donne Olympie, et, enchantée d'être désagréable à Saint-Foix, elle fait traîner la pièce en longueur, tant et si bien que le roi s'impatiente, tire sa montre, se lève en disant à haute voix : « Neuf heures sont sonnées; on m'avait promis *les Grâces.* » Saint-Foix, qui avait la tête près du bonnet, entre en fureur, jure de se venger, et de punir en même temps les insolences de Clairon envers *ces petits messieurs* les auteurs, qui, lorsqu'ils ont composé une pièce, n'ont *fait que le plus facile;* il écrit une lettre fulminante que Fréron imprima dans l'*Année littéraire*, où elle eut la maladresse de se reconnaître. On y lisait ces lignes : « C'est en vain qu'après avoir acquis une honteuse célébrité par le vice, on affecte un maintien grave et réservé... J'aime encore mieux la franchise du libertinage que la morgue hypocrite de la dignité. »

Valbelle et Villepinte, deux fanatiques de l'auguste Clairon, venaient de faire frapper une médaille et d'instituer l'ordre du Médaillon en son honneur. Saint-Foix parodie cruellement les vers qu'ils avaient rimés à ce propos.

(1) Mlle Dolligny plaisait beaucoup au public, et on la citait pour sa vertu. Les mémoires du temps rapportent que le marquis de Gouffier alla jusqu'à la demander en mariage, lui envoyant le contrat prêt à signer, et qu'elle répondit sagement qu'elle s'estimait trop pour être sa maîtresse, trop peu pour être sa femme.

Pour la fameuse Frétillon,
On a frappé, dit-on, un médaillon.
Mais à quelque prix qu'on le donne,
Fût-ce pour douze sols, fût-ce même pour un,
Il ne sera jamais aussi commun
Que le fut jadis sa personne.

Clairon va trouver les gentilshommes de la chambre, menace d'abdiquer le sceptre théâtral (ni plus ni moins que Charles-Quint ou Christine de Suède, disaient les railleurs), obtient un ordre du roi pour envoyer Fréron au For-l'Évêque. Fréron, la bête d'horreur de Voltaire et des philosophes, un des hommes les plus vilipendés de son siècle, avait des vertus sociales, du goût, de l'esprit, de l'instruction; il était bon ami, excellent père de famille, mais ses ennemis l'ont enterré sous une telle avalanche de calomnies qu'on hésite encore à lui accorder le bénéfice de la vérité. Il envoya son ami Voisenon au maréchal de Richelieu, et comme celui-ci exigeait que le journaliste fît amende honorable à l'actrice : « Aux carrières! Aux carrières plutôt! » s'écria-t-il. La reine Marie Leczinska intervint et réclama sa grâce. Nouvelle lettre de menaces de la reine de coulisses; elle donnera sa démission si on lui refuse justice, et elle va conter ses griefs au duc de Choiseul, qui lui répond ironiquement : « Mademoiselle, nous sommes, vous et moi, chacun sur un théâtre, mais avec la différence que vous choisissez les rôles qui vous conviennent, et que vous êtes toujours sûre des applaudissemens du public. Il n'y a que quelques gens de mauvais goût, comme ce malheureux Fréron, qui vous refusent leurs suffrages. Moi, au contraire, j'ai ma tâche souvent très désagréable; j'ai beau faire de mon mieux, on me critique, on me condamne, on me hue, on me bafoue, et cependant je ne donne point ma démission. Immolons, vous et moi, nos ressentimens à la patrie, et servons-la de notre mieux, chacun dans notre genre. D'ailleurs la reine ayant fait grâce, vous pouvez, sans compromettre votre dignité, imiter la clémence de Sa Majesté. »

A quelque temps de là survenait l'affaire Dubois. Un comédien nommé Dubois, maltraité par l'amour, et plus encore par son chirurgien, se prend de querelle avec ce dernier au sujet du paiement de ses honoraires : l'Esculape répond par un mémoire, où il affirme qu'en sa qualité d'acteur, le serment ne peut lui être déféré. Les Comédiens, qui d'abord avaient pris fait et cause pour Dubois et son camarade Blainville qui appuyait sa prétention, sollicitent des gentilshommes de la chambre la permission de les juger, et, la cause entendue, d'une voix unanime les raient du tableau, parce qu'ils se sont l'un et l'autre dédits de ce qu'ils ont d'abord

certifié et juré. Mais la fille de Dubois a su plaire aux gentilshommes de la chambre, en particulier au duc de Fronsac, et elle se démène tant et si bien, que les comédiens reçoivent l'injonction de jouer le *Siège de Calais* avec son père. Nouvelle réunion : Clairon prend la parole, obtient la promesse qu'aucun membre de *sa compagnie* ne se commettra avec l'homme qu'elle a frappé d'infamie; un plan est arrêté, exécuté de point en point. Le lundi 11 avril, à cinq heures et demie, Le Kain, arrivant au théâtre, demande aux semainiers le nom de l'acteur qui joue le rôle de Mauny. — C'est Dubois, selon l'ordre du roi, répondent-ils. — Cela étant, voici mon rôle, — et il s'en va. Même jeu avec Molé, Brizard, Dauberval, Clairon. A six heures seulement, on lève la toile, et Bouret entame une tremblante harangue : « Messieurs, nous sommes au désespoir... — Point de désespoir, *Calais!* vocifère le parterre. — Et les partisans de Dubois font rage, et toute la salle répète avec eux : *Calais! Calais!* Molé, Brizard, Le Kain, au For-l'Évêque! Clairon à l'hôpital! Frétillon aux cabanons! — Un jeune colonel d'infanterie s'écriait dans un transport comique : « Ah! que n'ai-je mon régiment ici! » Un des plus courroucés s'arrêta devant le buste de Molière, et, avec une indignation toute féodale : « Voilà un de ces gueux qui a été plus envié à la France que ne le sera vraisemblablement aucun premier gentilhomme de la chambre. » Ce tumulte dura jusqu'à sept heures, alors seulement on baissa la toile et l'on rendit l'argent. Là-dessus, grand comité des gentilshommes de la chambre qui décident d'envoyer les mutins au For-l'Évêque. On assure que Clairon répondit à l'exempt de police qu'elle était soumise aux ordres du roi, que tout en elle était à la disposition de sa majesté, ses biens, sa personne, sa vie, mais que son honneur était intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien. A quoi l'exempt aurait judicieusement riposté : « Vous avez raison, mademoiselle, là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. » Son embastillement lui procurait une sorte de triomphe. Mme de Sauvigny voulut conduire elle-même son illustre amie, sa *philosophe*, la plaça dans le fond de sa voiture, s'assit sur ses genoux, et c'est ainsi que ces deux femmes à sentimens, comme dit Collé, arrivèrent ensemble au For-l'Évêque. Installée dans le meilleur logement de la prison, Clairon reçut force visites, donna des soupers *divins et nombreux*, mais se fatigua bien vite de sa cage, et sous couleur de maladie réelle ou simulée, obtint la permission de rester aux arrêts chez elle, à condition qu'elle ne recevrait pas plus de six personnes, entre autres M. de Valbelle et un Russe *pot-au-feu* qui se contentait modestement de *baiser la main* de la tragédienne. La fermentation des esprits était extrême, comme si l'on eût appris une grande bataille : le gros du public se déchaîna

contre l'insolence des histrions, tandis que leurs amis et les philosophes s'indignaient de le voir prodiguer l'outrage à ceux qu'il avait applaudis vingt ans de suite. L'aventure se dénoua par une sorte de cote mal taillée ; du Belloy retira le *Siège de Calais*, afin qu'on ne pût réclamer la pièce avec Dubois, et celui-ci demanda son congé, ne pouvant, dit-il, vivre avec des maroufles comme ses camarades. Seule Clairon maintint sa démission et partit pour Genève, Ferney, la Provence : elle espérait un arrangement qui lui permît de rentrer avec les honneurs de la guerre, la comédie érigée en Académie royale dramatique, les acteurs et les actrices relevés de leurs déchéances, confirmés valets de chambre du roi, femmes de chambre de la reine, en vertu de lettres patentes de Louis XIII que l'on prétendait avoir retrouvées. Mais le maréchal de Richelieu ne voulut pas faire de peine à la petite Dubois, le duc de Praslin, ancien amant de Dangeville, qui détestait Clairon, se mit de la partie, et, malgré l'appui du duc d'Aumont, du duc de Duras, l'affaire fut enterrée au conseil. Voltaire, qui avait remué ciel et terre et qui voyait déjà la déclaration du roi minutée, enregistrée, étala un grand désespoir, et l'altière Clairon notifia sa volonté définitive de ne plus remonter sur les planches : la jouissance de ses droits de chrétienne et de citoyenne, la lecture d'Épictète, devaient, à l'entendre, la consoler de tous les hasards de la nature et du sort. Elle n'avait que quarante-quatre ans et quittait le théâtre en pleine gloire, dans le plus grand éclat de son talent. Voici son ordre de retraite. « Nous, maréchal duc de Richelieu, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roy : Nous, duc de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roy : Mlle Clairon, après avoir servi le Roy et le public pendant vingt-deux ans, avec la plus grande assiduité et la plus grande distinction, se trouvant forcée, à cause de sa mauvaise santé, de quitter le théâtre, lui avons accordé en conséquence son congé de retraite avec la pension, conformément au règlement... Fait à Paris, ce 23 avril 1766. » Mais, tandis que Dubois obtenait 2,000 livres de pension, tandis qu'on accordait à Mlles Allard et Guimard des pensions de 1,200 livres au bout d'un an, à Mlle Heinel 8,000 livres après quatorze ans de service, la pension de Clairon était réglée à 1,000 livres, conformément à un rapport où, satisfaisant enfin sa rancune, Le Kain rappela le droit strict, les grâces particulières reçues par elle, dénonça cette inconséquence de solliciter des faveurs d'une société qu'elle désertait, parce qu'elle jugeait méprisable sa profession.

Les hyperboles de Voltaire, la réception enthousiaste de Ferney, de rares représentations à Versailles, sur des théâtres de société, l'éducation dramatique de Raucourt, de Larive surtout, à qui elle

témoigna une sorte d'amitié maternelle et sensuelle, une amitié façon d'amour (car cette reine de théâtre ne sait, pas plus que Catherine II, vivre sans quelque passion attardée), de telles consolations ne pouvaient remplir une âme inquiète, ardente, souffrant de l'oubli du public et de cet abîme de vide que creusent le silence, la privation des vains bruits retentissans qui composent une célébrité viagère. Sa fortune et sa volonté réservaient à son âge mûr, à son âge d'argent, la plus piquante aventure, la rencontre du margrave d'Anspach et Baireuth, prince découragé, mélancolique, au cœur simple et sensible, à l'âme faible, qui se sauvait de sa femme et de sa cour, et cherchait à s'étourdir dans les plaisirs de Paris, une de ces pâles figures que le destin semble avoir façonnées pour la fin d'une dynastie. Clairon devint son philosophe, *sa bonne maman*, son premier ministre, un peu sans doute aussi sa maîtresse, et, pendant dix-sept ans de séjour à Baireuth, Melpomène, transformée en Minerve, joue passablement le rôle d'une Maintenon au petit pied. Joies du pouvoir, enthousiasme des premiers temps, supplications des courtisans, empressement des grandes dames à ses soupers, un bel appartement avec cinq laquais, valet de chambre, maître d'hôtel, les dettes de l'état minuscule acquittées, les impôts adoucis, l'agriculture protégée, un hospice, une fontaine monumentale construits par ses soins, puis les premiers désenchantemens, l'ennui et la cuisine allemande *qui la tuent à qui mieux*, les embûches d'un ministre (il n'est si petite cour qui n'ait son Narcisse), les hauteurs de la duchesse de Würtemberg, qui lui refusa toujours un entretien, les jalousies de la margrave, pauvre laideron que l'on comparait à un lis fané, les infidélités du margrave, rien ne manque au tableau ordinaire de la vie de cour. Peut-être caressait-elle l'espoir d'épouser un jour le prince, mais voilà qu'en 1787 le malheur fond sur elle sous la forme d'une Anglaise, jeune encore, spirituelle, séduisante, qui a tous les talens, toutes les grâces, dont la physionomie fit dire à lady Montaigu qu'elle y retrouvait tous les romans qu'elle avait lus, tous les romans qu'elle avait écrits. La lutte s'engagea bientôt entre l'Égérie aux cheveux gris et l'intruse : — « Je ne suis rien, monseigneur, écrivait Clairon, mais mon âme est quelque chose, et, jusqu'à mon dernier soupir, je vous obligerai du moins à m'estimer. » — Et elle menaçait de se tuer, mais lady Craven se moquait et rassurait le margrave : « Allons donc, monseigneur, oubliez-vous que ses poignards rentrent tous dans le manche? » Elle se sentit vaincue et s'enfuit à Paris. Alors commencent les années muettes, muettes pour la tragédienne, éloquentes et sublimes pour le peuple français, puis les reproches cornéliens au margrave lorsque, après avoir épousé lady Craven, il

vendit ses États à la Prusse moyennant une rente de 400,000 thalers, la vieillesse avec ses infirmités qui toutefois lui laissent encore assez d'activité pour écrire ses mémoires et préférer la société à la *solitude, des humains à des végétaux,* les passions de l'amitié succédant enfin aux passions de l'amour, les lentes, les monotones journées égrenées comme les grains d'un chapelet, les amis qui s'éloignent ou qui meurent, la dévotion de plus en plus grande et, planant au-dessus de tout, le sentiment exalté, la perpétuelle hantise de son art. Un an avant sa mort, elle apparut à Lemontey comme une petite vieille décrépite, ridée, maladive; mais sa voix grave et sonore, ses expressions majestueuses, non moins que le tact et la matière de ses discours donnaient une tout autre sensaton. Ayant aperçu un enfant qui était venu avec Lemontey, elle dit avec solennité : « Faites approcher cet enfant; il sera bien aise un jour de dire qu'il a vu Mlle Clairon et qu'il lui a parlé. » Ainsi, jusqu'à la fin, elle demeure fidèle au caractère qu'elle s'est fait, et, comme un vieux château ruiné, elle porte en son âme un peuple de fantômes sublimes ou terribles. Arétie, Électre, Cléopâtre, Idamé, Iphigénie, tous ses rôles d'autrefois, toutes ses créations, elle vous voit palpiter d'une vie idéale, vos passions sont les siennes, vos gestes, vos actions, vos extases lui ont fait une autre âme. A force de monter sur le trépied divin, la pythonisse n'en est plus redescendue, et de cette communauté d'existence, de cette cristallisation dramatique, jaillirent du moins cet appétit du mieux, cette ambition hautaine qui lui inspirèrent quelques actions élevées. Et, emphase à part, n'en va-t-il pas de même pour chacun de nous? Tous, tant que nous sommes, n'avons-nous pas aussi nos compagnons idéals, les fantômes qui pénètrent notre être moral et modifient si profondément notre nature première? Fantômes d'éducation, fantômes littéraires, fantômes sociaux, fantômes d'amour ou de gloire, placés au seuil de chaque âge pour nous entraîner hors de nous-mêmes, dans ce pays du mirage où s'épanouissent les fictions nécessaires, civilisation, morale, droit, religions : comme de précieux talismans, ils aident à gravir la montagne enchantée, enseignent le prix de la vie, l'espérance de l'immortalité, sinon pour nous-mêmes, au moins pour cette œuvre commune dont nous ne savons ni le commencement, ni le terme, dont nous poursuivons obstinément la réussite, soldats obscurs qui tombons avant la fin de la journée, n'ayant vu qu'un épisode de la bataille, ne connaissant pas même notre général, mais devinant que derrière le voile de l'éternité se cachent la victoire et la récompense.

VICTOR DU BLED.

VOYAGE AU KHAREZM

II[1].

TCHIMBAI, KOUNGRAD, RETOUR A KHIVA.

VI. — DE KIPTCHAK A TCHIMBAI.

Kiptchak est une petite bourgade qui n'a d'autre particularité que d'être assise sur le bord même de l'Amou. C'est la seule ville qui se trouve sur le lit même du fleuve. Elle s'étend, toute petite, sur une minuscule presqu'île, s'avançant dans le courant en face de ce lac dont on a côtoyé hier la rive septentrionale. On y compte au plus cent cinquante demeures. Il y a une médressé, quelques métiers à tisser la soie. Elle est surtout importante en ce que tous les bateaux, descendant ou remontant, s'y arrêtent.

C'est sur une barque que s'effectua la descente sur Tchimbaï. Le mot Amou (2) vient sans doute du terme indigène qui veut dire ignorant. Si l'on peut admettre cette explication, il faut avouer que le terme est bien choisi; car, s'il fût jamais un fleuve ignorant

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

(2) Les eaux de l'Amou sont très poissonneuses. On y pêche communément des carpes, des saumons, des sterlets, des esturgeons, le scaphirhinchus Kaufmanni (ainsi nommé en l'honneur du général Kaufmann), l'aspius Erythrostomus, etc.

de son chemin, c'est bien celui qui nous occupe actuellement. Tant que, maintenu entre les collines, il a eu une étroite vallée, un lit encaissé, il a coulé comme tout autre cours d'eau. Mais à partir de Pitniak (1), il mérite bien un peu ce nom de fleuve ignorant. Sur la droite, sont les ruines de grandes villes qu'il arrosait jadis. Sur la gauche, on trouve les traces de trois anciens lits, dont le plus important, nommé encore par les indigènes Kounia-Daria, c'est-à-dire vieux fleuve, est visible sur une longueur de 373 verstes, jusqu'au lac Sari-Kamish. Aussi pense-t-on justement que l'on pourrait rejeter le fleuve dans cet ancien lit, et utiliser, par des irrigations, l'eau qui va inutilement se perdre dans la mer d'Aral.

Une longue bande de terre humide garnie de tamaris et d'arbrisseaux, suivant les traces de l'ancien lit, semble indiquer qu'une sorte de courant d'eau souterrain existe en cet endroit. L'eau du Sari-Kamish est salée, amère. Les rives sont d'argile sablonneuse.

Le Sari-Kamish se compose de deux lacs.

Une tentative pour faire reprendre au Daria son ancien lit fut faite en 1890. Elle demeura inachevée. Espérons que les sommes enfouies dans ce premier travail ne seront point perdues, et qu'un effort plus persévérant suffira pour mener à bien cette entreprise.

C'est une grosse question pour le Kharezm, car l'eau permettra d'irriguer toute une partie de la steppe, de créer une nouvelle contrée. Quant à la mer d'Aral, si le dessèchement s'en fait peu à peu (2), il n'y aura là rien de bien regrettable. C'est une mer inutile pour le commerce. Quelques barques de pêcheurs la sillonnent seulement. La flottille militaire russe a été supprimée depuis quelques années.

L'époque des hautes eaux du fleuve a lieu au temps des grosses chaleurs qui produisent la fonte des neiges sur le haut fleuve, pendant juin, juillet et août. Les pluies d'automne et de printemps se font sentir dans le régime des eaux, mais trop faiblement, surtout au printemps, car souvent l'agriculteur ne peut cultiver son champ en avril faute d'eau. Pour avoir des eaux d'irrigation au printemps, on reporte vers l'amont la tête des hariks en créant de nouvelles embouchures, comme on l'a vu faire à Choura-Khan.

(1) A Pitniak, le fleuve décrit un arc de 20 verstes, ayant une corde de 6 1/2 verstes. — Dorandt, 7 juillet 1875, 2 verstes en amont de Pitniak. — Profondeur moyenne du lit, 3,532 mètres; vitesse moyenne du courant, 1,673 mètres par seconde; largeur, 604 mètres; écoulement d'eau par seconde, 3,507 mètres cubes.

(2) Voir Elisée Reclus, *Géographie de l'Asie.*

C'est en septembre que les rives éprouvent les plus grands changemens. Par suite de la diminution du volume d'eau dans le fleuve, ces rives argileuses détrempées s'affaissent, et des masses de plusieurs mètres cubes s'effondrent subitement, modifiant le chenal du fleuve, le rejetant d'un autre côté du lit. A partir de Pitniak, les rives sont si basses qu'elles sont bordées de digues pour empêcher l'inondation, et que les indigènes vivent dans une perpétuelle terreur de la rupture des digues qui amènerait la submersion de leurs champs.

— Quoi, dis-je au batelier, nous nous arrêtons encore?

— Nous sommes arrivés au delta, me répondit-il.

Le fleuve fait un coude vers l'ouest, et au sommet de ce coude partent, à peu de distance l'un de l'autre, deux larges voies d'eau. C'est le Kouvan-Djerma, dont les deux bouches ne vont pas tarder à se réunir en un seul lit. On n'a point l'impression de scission, d'embranchement, de commencement de delta. La masse des eaux du fleuve se porte vers l'ouest, et l'on prendrait le Kouvan-Djerma pour un harik si l'on n'en était point prévenu. Peu après, on s'engage dans le bras du fleuve (1), l'aspect change soudain. Les rives sont couvertes d'une végétation arbustive, on se croirait sur une rivière au courant rapide.

Le grand paysage du fleuve a disparu.

— Tu arrêteras à Nokouze, batelier.

Et voilà que, peu après, il arrête devant une plage basse, verte, garnie de flaques d'eau où une piste passait, se perdant au milieu d'un fouillis d'arbustes de toutes sortes.

— Nous sommes arrivés, dit-il.

On patauge dans l'eau avant d'arriver à la digue qui protège le pays. C'est un gentil coin de verdure que ce Nokouze, dont l'administrateur m'offre l'hospitalité pendant mon séjour de quelques heures. Sur cette terre humide du delta et sous ce chaud soleil, la végétation s'en est donné à cœur joie. Les chemins deviennent des sentiers et les jardins un fouillis inextricable.

Tout pousse en ce pays comme par enchantement, tamaris au long panache rose, saulins aux tiges flexibles, arbustes branchus, tous étirant des rameaux, comme fatigués par une croissance hâtive. Quelques habitations russes, quelques cahutes indigènes enfouies dans la verdure, voilà Nokouze. Mais on a l'impression, en entrant dans ce delta, de pénétrer dans un pays différent. Plus de sable, plus de terre sèche dès qu'elle ne reçoit pas un fossé d'irri-

(1) Le premier bras a, en largeur, 60 sagh (123 mètres); en profondeur, 14 pieds (4m,27). Le deuxième bras a, en largeur, 65 sagh (138m,65); en profondeur, 27 pieds (8m,23).— La vitesse du courant est, dans le premier bras, de 2.38 pieds par seconde, et, dans le deuxième bras, de 5.2 pieds.

gation. C'est un sol humide, presque boueux. En Asie centrale, la chose est assez rare pour étonner. D'ailleurs il ne faudrait point croire que le delta présente uniformément ce caractère.

Terrain humide, marécages, lacs, pauvres tentes dressées auprès de quelques rares champs de culture, c'est l'aspect du sud du Delta. Grandes plaines où perce encore l'aridité du sable avec çà et là quelques monticules, tel est l'aspect de la partie septentrionale.

Mais reprenons la barque et flottons vers Tchimbaï.

Toujours ces digues qui bordent les rives, si bien qu'il faut se mettre debout dans la barque pour voir le paysage, paysage d'ailleurs peu intéressant. Quelques champs cultivés au milieu de landes en friche, bouquets de bois indiquant des jardins, tentes de nomades défilent devant nous. C'est une nature sauvage et inculte; parfois d'épais rideaux de broussailles couvrent les bords du lit et on descend au milieu de rives vertes. Nous sommes chez les Karakalpaks, et la nuit on s'arrête auprès d'un groupe de leurs tentes.

Au matin on repart. Mais à peine deux heures de marche, et on s'arrête de nouveau.

— Quoi encore?

— Nous allons entrer dans l'harik allant à Tchimbaï, le Kéguéili, me dit le guide.

L'entrée est assez difficile, à cause de la vitesse avec laquelle l'eau s'y précipite, car il y a une assez grande différence de niveau, le Kouvan-Djerma étant au-dessus du sol et le Kéguéili à ce niveau.

Les indigènes travaillent à l'embouchure de cet harik.

— Il y a trop d'eau dans l'harik, me dit le chef indigène, dirigeant les travailleurs.

Aussi ils mettent des fascines, diminuant l'ouverture de l'harik. Les gens dirigent l'eau, modifient le courant avec une facilité qui étonne, mais comme une chose qui leur semble toute naturelle.

Le Kéguéili, qui naît à 22 verstes au-dessous de la tête du Kouvan-Djerma, est le canal le plus important de ce bras du fleuve. Ses eaux employées pour les irrigations ne vont point à la mer et arrosent le district de Tchimbaï, qui est le plus riche du delta; 350 hariks secondaires en sortent.

Laissons donc le Kouvan-Djerma rouler à la mer ses eaux au milieu de forêts et de marais garnis de roseaux, et suivons le nouvel harik.

Les digues enserrent son cours sinueux, qui se rétrécit de plus en plus par suite des nombreuses prises d'eau qu'il alimente. Singulier pays que ce delta! On ne saurait le comparer aux autres

parties du centre de l'Asie, car l'eau y abonde, et la race demi-nomade qui y vit s'occupe peu de cultiver le sol. Tandis que la terre irriguée manque dans les autres parties d'Asie, elle est ici en abondance. Elle n'a point de valeur. La prend qui veut.

La culture du sol, la plantation d'arbres vaut titre de propriété. Les champs cultivés s'étalent en longues bandes autour des hariks secondaires et des fossés distribuant l'eau dans les champs. Au-delà, c'est un terrain vague que les broussailles envahissent, que paissent les troupeaux, terrain irrigable qu'un peu de travail permettrait de mettre en valeur. Les champs ne sont pas entourés de murs, parfois des haies vives les limitent, et cette particularité contribue à donner au pays un aspect spécial.

— Les sauterelles! me dit l'interprète.

Il m'indiqua un gros nuage noircissant l'horizon. On eût dit une nuée de sansonnets, l'hiver, dans les plaines de France.

— Il y en a beaucoup, me dit-il, et cette année elles ont fait de grands ravages.

Elles approchent, on dirait une neige grisâtre restant en suspension dans l'air et tamisant les rayons solaires. Elles passent si près de nous que les hommes en prennent quelques-unes avec les mains.

C'est un peu avant Tchimbaï que le hasard de la route me fit visiter sur les bords de l'harik des constructeurs de barques. Ils avaient établi un hangar pour s'abriter du soleil. Nus jusqu'à la ceinture, ils s'escrimaient avec de lourdes haches sur des morceaux de bois. Ces barques, dites *kaïouk*, ont une longueur de 10 à 15 mètres ; leur tirant d'eau, quand elles sont chargées, est de $0^{m},70$ à 1 mètre. Ce sont des bateaux plats. Le devant et l'arrière sont semblables. Les morceaux de bois formant le bateau sont courts et épais, réunis entre eux par un morceau de bois en double queue d'aronde, ou par une lamelle de bois s'enclenchant au cœur des pièces à joindre, et le tout fixé par des chevilles.

Il n'y a jamais de côté ou tirant en bois. La pression de l'eau se balance par deux ou trois tiges transversales. Les bords sont garnis d'un faisceau ou long fagot de branchages attaché par des ficelles ou tiges flexibles au bord de la barque, pour la garantir des frottemens qui pourraient détériorer le bois. Une rame à l'arrière sert de gouvernail; il faut de cinq à huit rameurs par kaïouk.

VII. — TCHIMBAI.

Assise sur les deux rives de l'harik, la ville de Tchimbaï s'élève dans une grande plaine, dans une steppe irriguée, et les ados entre lesquels coule le Kéguéili dominent seuls l'immense pays plat ;

car le niveau d'eau, dans l'harik, se trouve au-dessus du sol, et les habitans vivent dans la crainte constante de la rupture des digues, qui inonderait les champs. Quelques bouquets d'arbres, dans les jardins, et, dans les endroits les plus bas, de grandes mares d'eau, tel est l'aspect des environs de Tchimbaï. On y compte cinq cents demeures ou tentes, car beaucoup d'habitans n'ont point abandonné leurs tentes pour les demeures en pisé, et souvent, au milieu d'une cour aux murs de terre, s'élève la tente où vit la famille. Pendant la belle saison, on quitte la ville et on va dans les environs faire paître le troupeau, transportant la tente à dos de cheval ou de chameau. Aussi la population de Tchimbaï est-elle plus nombreuse l'hiver que l'été.

Tchimbaï aurait été fondé, il y a deux cents ans environ, par deux frères, Ahmed et Djamad, de race uzbeg, qui auraient creusé le Kéguéili. Ils étaient les souverains de la steppe et des tentes y résidant. A leur mort, un de leurs enfans, Kouraz-Beg, leur succéda. Mais le khan de Khiva conquit le pays, et Kouraz-Beg s'enfuit en Perse. Depuis lors, Tchimbaï suivit les destinées du khanat.

On compte, à Tchimbaï, 2,500 habitans, huit mosquées, deux médressés, trois mekteb hanè (écoles primaires), quatre cents boutiques. On y trouve tout ce qui se vend dans les grandes villes des oasis khiviennes, et elle entretient avec ces villes un commerce actif. De nombreuses barques, chargées de sorgho, de poterie, descendent chaque année jusqu'à Tchimbaï. Cette ville est le centre du commerce de bois du delta, car les forêts sont abondantes dans les environs. La population de Tchimbaï se compose de Karakalpaks, d'Uzbegs et de quelques Kirghizes. Il y a deux jours de marché par semaine.

Outre Tchimbaï, il y a encore des bazars dans quelques bourgades des environs : Dao-Kara, Nokouze, Ak-Kala (près de la mer d'Aral, à l'embouchure du bras du fleuve de Kouk), Kara-Taï.

A 7 verstes au-dessous de Tchimbaï (1), le Kéguéili donne naissance à un harik, le Nao-Pire, qui reçoit la plus grande partie de ses eaux.

Les principales cultures du rayon de Tchimbaï sont le blé, le seigle, le sorgho, melons et tabac, chanvre, sésame et quelques plantes oléagineuses. Enfin on trouve aussi un peu de coton et quelques mûriers. Le lin n'est utilisé que pour la graine, l'indigène ne sachant pas préparer la fibre. L'industrie de la soie est entre les mains des Uzbegs. Elle est aujourd'hui en pleine déca

(1) Au pont de Tchimbaï, le Kéguéili a, en largeur, 5 sagh; en profondeur, 4 pieds; la vitesse, par seconde, est de 2 pieds.

dence, par suite des maladies du ver, et beaucoup de mûriers ont été détruits.

Le coton est peu cultivé. Ce pays pourrait avoir un grand développement économique si on y introduisait une population plus active et plus travailleuse que celle des Karakalpaks (1).

VIII. — DE TCHIMBAI A KOUNGRAD.

De Tchimbaï à Koungrad, on compte deux jours de cheval. La route est longue, mais on parcourt une contrée ayant un caractère tout particulier. En quittant Tchimbaï, on traverse un pays peu cultivé, avec d'immenses champs en friches, de grands étangs ou plutôt de grands bas-fonds pleins d'eau où canards et oiseaux aquatiques sont en abondance. Des troupeaux paissent en liberté, et quelques tentes de nomades sont dispersées dans la campagne. Tantôt la route contourne les surfaces garnies d'eau et tantôt les coupe dans les parties les plus étroites. On se dirige sur des monts qui se dessinent à l'horizon. Ce sont les monts de Kouch-Kanata. Le sol s'élève lentement vers ces hauteurs, et, sur ce sol plus sec et légèrement incliné, les nomades dont nous venons de rencontrer les troupeaux ont établi des cultures de céréales.

Les Karakalpaks (mot à mot bonnet noir) ont le visage large et plein, les yeux grands, le nez court et épais, le menton large, la barbe peu abondante. Ils se divisent en un grand nombre de races et de sous-races.

Les Karakalpaks nomades du delta de l'Amou-Daria ne parcourent point, dans leurs déplacemens annuels, de grands espaces; ils ne sortent guère du delta pour parcourir la steppe. Beaucoup installent leurs campemens d'hiver dans les environs de Tchimbaï, dans les terres sèches, et ils ne lèvent leurs tentes qu'au commencement de l'été, lorsque leurs cultures sont terminées. Ils vont alors dans le delta, à 15 ou 30 verstes de leur lieu d'hivernage, où ils ne reviennent qu'au temps de la récolte et à l'automne pour y résider.

L'emplacement des campemens d'hiver se remarque, l'été, par les restes de haies de roseaux secs qui servaient à retenir les ani-

(1) La province de l'Amou-Daria comprend la rive cultivée, nommée district de Pétro-Alexandrof, le delta du fleuve et les steppes environnantes, et a une superficie de 1,920 milles. Elle contient 149,610 âmes. — Il y a 46,000 déciatines de terre cultivée, 1,000,000 déciatines de toguaï et saxaouls; 72,800 chevaux, 24,800 chameaux, 72,800 bêtes à cornes, 606,200 moutons, 80,000 ânes et chèvres. — On y comptait, en 1888, 1,497 déciatines de coton indigène, 2 déciatines de coton américain; la récolte du froment de 336,740 pouds, celle du riz de 136,500 pouds.

maux. Les tentes s'installent autour de ces sortes de parcs. La vie de ces nomades est, l'hiver, aussi précaire que celle des Kirghizes de la steppe, car ils ont de grands troupeaux, leur seule fortune, et ne préparent l'été aucune réserve de fourrage pour nourrir les animaux pendant la mauvaise saison. L'usage de la faux leur est inconnue. La faucille leur sert pour couper les céréales; et, comme ils usent du dépiquage pour séparer le grain de la paille, les débris de paille qu'ils récoltent sont peu utilisables. Tant que la neige ne couvre pas le sol, le troupeau trouve encore sa nourriture, soit dans la plaine, tant que le sol n'est pas trop humide, soit alors dans les hauteurs de Kouch-Kanata. Mais, quand la neige cache herbes et arbrisseaux, la situation de ces animaux, habitués à trouver eux-mêmes leur nourriture, devient critique. Chèvres et moutons maigrissent à vue d'œil, ils grattent de leurs pieds la neige pour mettre à nu quelques tiges ou herbes gelées, et beaucoup meurent d'inanition.

La situation du maître du troupeau n'est guère moins lamentable. Il tâche, par tous les moyens possibles, d'empêcher les animaux de mourir de faim. Il balaie la neige sur un espace auprès de la tente et y porte les bêtes agonisantes pour qu'elles y trouvent quelques herbes. Lui-même n'a souvent plus rien pour se nourrir, habitué qu'il est de vivre de laitage, de faire tisser ses vêtemens par les femmes avec la laine des brebis, de vivre au jour le jour sur son troupeau. Enfin le printemps arrive, l'herbe pousse, le troupeau engraisse, et notre nomade insouciant mène une vie facile et large jusqu'à l'automne. Il passe son temps à cheval, à se promener de tentes en tentes, à s'enivrer de lait de jument fermenté (koumiss) ou de liqueur de mil (bouza).

C'est l'époque où l'on célèbre de préférence les mariages, occasions de festins et de réjouissances. Les coutumes karakalpakes sont les mêmes que celles des Kirghizes de la steppe; mais les fêtes que l'on a l'habitude de célébrer en l'honneur des funérailles sont moins fastueuses. Le repas des funérailles a lieu quarante jours après l'enterrement, et d'autres suivent à des époques plus éloignées.

Les Karakalpaks formaient jadis des communautés divisées en kala. Chaque kala avait une petite forteresse et une mosquée. La forteresse servait de refuge en cas d'attaque de maraudeurs. Ces forteresses, inutiles désormais, tombent aujourd'hui en ruines. Maintenant les Karakalpaks, de même que les nomades des autres contrées d'Asie, sont divisés en aouls. On nomme vulgairement aoul une réunion de tentes (huit à quinze) hivernant en un même endroit. La communauté des biens est peu développée.

Les riches Karakalpaks passent l'hiver à Tchimbaï; peu vont à Koungrad. Ils n'abandonnent pas en général, pendant l'hivernage, l'usage de la tente. Les femmes karakalpakes ne portent point ordinairement le voile. Elles ne le mettent que lorsqu'elles vont dans les villages des sédentaires.

Nous n'avons parlé ici que des Karakalpaks nomades. Il en est d'autres menant une vie analogue à celle des sédentaires.

Ils ont gardé, de même que les nomades, l'usage de la kibitka. L'élevage du bétail n'est plus pour eux la principale industrie. Ce sont des agriculteurs, et la pêche dans les bras et canaux du fleuve est aussi une de leurs principales ressources. Les sédentaires sont plus nombreux que les nomades, et c'est surtout sur les ramifications du Kéguéili que ces sédentaires sont installés. Le district de Tchimbaï n'est occupé que par les Karakalpaks. Ce n'est que dans les environs de Dao-Kara que l'on rencontre quelques aouls kirghizes.

Ces Karakalpaks sédentaires forment des aouls de 4 à 8 kibitkas, entourées d'une haie de tamaris, d'épines ou de roseaux, selon ce qui se trouve dans les environs. Dans cette haie, on construit des abris pour les animaux. Parfois on rencontre des huttes de roseaux servant de demeure.

Ces habitations karakalpakes se font remarquer par leur malpropreté. Des débris de poissons, des tas de fumier entourent la demeure. Ils luttent continuellement contre les empiétemens du fleuve, réparant les digues pour ne pas être inondés. Une crue arrive-t-elle couvrant d'eau le pays, le Karakalpak construit une butte de terre ou un radeau en roseaux pour y établir sa tente, et, chassant les animaux dans quelque endroit découvert, il attend tranquillement la baisse des eaux.

Quant aux kibitkas des Karakalpaks nomades ou sédentaires, elles ne diffèrent en rien de celles des autres nomades d'Asie. Elles sont plus ou moins richement ornées selon l'opulence du maître. Parfois, on n'y trouve qu'une litière de roseaux, et parfois le sol est couvert de riches tapis.

Les cultures de cette région sont les mêmes que celles de Pétro-Alexandrof. Mais les mûriers sont rares. Les principales essences de bois sont : le karatal (saule), le djida (*eleagnus hortensis*), l'ak-chrek (*populus olla*), pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers, etc. On trouve souvent dans les cours des demeures le kara-agatch (*ulmus campestris*).

Les Karakalpaks sont venus dans le delta au commencement de ce siècle. Ils occupaient précédemment une partie du bassin infé-

rieur du Sir-Daria. Ils forment deux grandes races : les One-Yourt et les Koungrads, se subdivisant en nombreuses familles (1).

Les Karakalpaks occupent les meilleures terres. Il y a aussi des Kirghizes et des Uzbegs. On évalue la population totale du delta à 104,000 âmes.

Les monts de Kouch-Kanata, que la route coupe maintenant, limitent, au point de vue orographique, la contrée de Tchimbaï. Ce sont des monts dénudés, argileux, parcourus au printemps par les bestiaux et ayant sur le versant occidental quelques dunes de sable. Ils s'étendent du nord au nord-est sur une longueur de 20 verstes avec une distance transversale atteignant 12 verstes dans la partie occidentale. Les indigènes traversent ces collines par deux routes. Les points les plus élevés sont dans la partie occidentale, où ils atteignent 50 mètres au-dessus du niveau du lac le Sari-Sou. Ces monts dominent l'immense plaine du delta, qui porte le nom de plaine de Kouch-Kanata, et où nous pénétrons maintenant.

C'est un grand pays tantôt couvert d'eaux stagnantes, tantôt présentant de grandes surfaces sèches; il y manque une pente favorable pour l'irrigation. Aussi ce pays est-il peu cultivé; il n'y a que des nomades.

C'est une grande steppe garnie de roseaux, s'étendant devant nous infinie jusqu'à l'horizon. Point de brume, on chercherait vainement ici un paysage de contrée humide. Pas un arbre ne se dessine sur l'horizon. A peine çà et là quelques traces de culture.

Mais tout à coup le djiguite s'arrête, c'est un large harik qui nous barre le chemin.

Faut-il risquer le passage? Dans le doute, on suit la rive, tâchant de sonder des yeux la profondeur de l'eau, la solidité du plafond du fossé.

Voici de nombreuses traces de bêtes coupant l'eau. On traverse en cet endroit et on reprend la marche dans la direction primitive, à travers les roseaux clairsemés. La nuit tombe et nous marchons toujours. Le bruit de notre marche interrompt seul le calme du soir.

Enfin, voici des tentes, on s'y arrête pour passer la nuit. Ce sont de braves gens qui nous apportent du lait, des poulets. La nuit est belle. Les moustiques gênent bien un peu (2). Mais

(1) D'après les chiffres publiés dans le rapport du général von Kaufmann, 1881, on compte, dans le district de Tchimbaï, 17,350 tentes.

(2) Les Karakalpaks, pour garantir leurs troupeaux de la piqûre des moustiques, ont creusé dans le sol des fosses où les vaches et les moutons peuvent se coucher. Ces

quand on a fait une longue course à cheval, on n'y regarde pas de si près pour dormir. Au matin, on continue la route.

Deux heures de trot à travers la steppe, et voici Kouk.

Kouk est un petit village situé sur la rive gauche du principal courant d'eau portant à la mer d'Aral les eaux de l'Amou-Daria. C'est par ce chemin que le navire russe, stationnaire du fleuve, parvint, en 1890, à gagner la mer d'Aral et atteignit Kazalinsk. Kouk est aujourd'hui, avec Ak-Kala (autre hameau, situé près de la mer d'Aral et sur le même bras du fleuve), le centre des pêcheries d'esturgeons pour la préparation du caviar.

Cette industrie commença vers 1880. Quelques familles de Cosaques furent exilées dans le Delta du fleuve à Nokouze et se livrèrent à la pêche comme ils la pratiquaient sur le Volga.

On pêche de juin à septembre. Les pêcheurs tendent dans la rivière de grands trémails (1) analogues à ceux dont on se sert en France. On laisse le filet, attaché solidement à un pieu par une extrémité, flotter dans le courant pendant une douzaine d'heures. Le levage se fait en recueillant le filet dans une barque. Les poissons sont mis dans un réservoir d'eau formé d'un flexible treillis de branches fiché dans le fleuve, et un homme, en plongeant, prend les poissons à bras-le-corps pour les apporter à l'usine le jour de la préparation.

Le caviar de Kouk s'exporte à Tchardjoui et à Orenbourg. Mais la mauvaise qualité du sel (2) servant à le préparer, la chaude température du pays, le font peu rechercher à Orenbourg, où il a un prix inférieur à celui du Volga. Récemment, quelques pêcheurs se sont installés à Pétro-Alexandrof. L'esturgeon arrivant à cette hauteur à une époque plus tardive, permettrait de faire le caviar à l'automne, dans une saison moins chaude et, par suite, plus favorable aux manipulations. En outre, l'esturgeon pêché plus haut dans le fleuve donne un rendement en caviar triple de ce qu'il est à Kouk (3). Quant aux autres espèces de poissons, on ne peut songer à les préparer pour l'exportation.

Le village de Kouk contient 1,000 âmes environ pendant la belle saison et est entièrement abandonné l'hiver. Les quelques familles

fosses sont peu profondes et assez grandes pour qu'un bœuf puisse s'y tenir debout, ayant la tête au ras du sol.

(1) On nomme trémail un grand filet long de 20 à 60 mètres, haut de 1m,50 environ et formé de trois filets accolés. Le poisson se prend dans les mailles et ne peut se dégager.

(2) Le sel servant à Kouk vient de Pitniak, de Choura-Khan ou de Koungrad. Celui de Choura-Khan est préférable.

(3) Société de pisciculture russe, 1889.

de Cosaques s'y sont construit des demeures en pisé. Les ouvriers indigènes habitent sous des huttes de paille ou couchent en plein air sur la rive du fleuve.

Les Nomades de la plaine de Kouk sont des Kirghizes et des Karakalpaks, ils hivernent soit dans les environs de Kouk, soit dans les forêts (*toguaï*), plus au sud.

Depuis que j'étais dans le delta, j'entendais parler des forêts, mais je n'en avais pas encore vu. Comme l'on m'affirma qu'il y en avait une au sud de la route allant à Koungrad, je fis un circuit pour la visiter.

Nous voici partis de Kouk à la pointe du jour; pendant deux heures environ, on marche au trot des chevaux, toujours le pays plat avec, çà et là, de grands bas-fonds humides.

— Quand donc serons-nous en forêt? dis-je.

— Nous y sommes! reprit le djiguite.

Je dominais les fourrés et broussailles de la selle de mon cheval!

Des arbres au tronc fourchu, des tamaris aux longues branches flexibles garnis d'une fine dentelle rose, de grands roseaux élancés, et pour égayer le dessous un peu sombre, les fleurs rouges d'une légumineuse grimpante ou du lin sauvage. Ces fameux *toguaï* sont des forêts en miniature.

Pour les indigènes, une *toguaï* est tout endroit où les arbrisseaux et arbustes empêchent le libre passage du cavalier. Les plus grandes surfaces occupées par les forêts se trouvent sur les bords du Kouvan-Djerma et au nord-ouest de Nokouze. Les indigènes tirent de ces forêts les bâtons pour la tente, du bois pour la construction de leurs barques et pour les besoins domestiques (1). Ils y recueillent à l'automne les tiges du lin sauvage à fleurs rouges nommé turka (2).

Nous continuons la route à travers la forêt; mais, peu à peu, les

(1) L'utilisation des fientes sèches d'animaux pour le chauffage est pratiquée chez les nomades du delta.

(2) Le turka (*apocynum venetum*), ou lin à fleurs rouges, se rencontre à l'état sauvage dans les forêts du delta; on le trouve aussi près de Koungrad et de Tchimbaï, poussant en touffes au milieu des fourrés. Les indigènes coupent les tiges à l'automne, les font rouir dans l'eau et préparent des cordes d'un aspect brut et jaunâtre. Des tentatives sérieuses pour la culture industrielle de cette plante ont été faites près de Pétro-Alexandrof, par MM. Tchernikof. Ayant recueilli des graines de turka, ils les semèrent dans une terre meuble et bien irriguée; le semis réussit mal, et les quelques graines qui germèrent donnèrent des tiges malingres qui se desséchèrent. Ayant piqué des tiges, le résultat fut plus satisfaisant. Ces expériences n'ont pas fait sortir la question de la période d'essai. Les cordes préparées avec ce lin bien roui sont plus résistantes que celles du lin ordinaire et d'une belle teinte blanche. On a songé à l'introduire en Algérie.

fourrés s'espacent, les tiges deviennent moins hautes. Et la steppe garnie de roseaux s'étend de nouveau. Voici une hutte de feuillages.

— C'est la demeure d'un mollah! me dit le djiguite. — Singulière et bien misérable habitation pour un homme de science qu'une pauvre hutte de roseaux et de branchages dont un pauvre ne se contenterait même pas. A l'approche de nos chevaux, une bande d'enfans demi nus en sort, puis vient un vieux, s'appuyant sur un bâton, un vieux à barbe blanche, une vraie figure de brigand.

— Qu'est-ce que cela, djiguite?

— C'est une école (*mekteb hanè*), reprit-il.

J'étais abasourdi! Mais oui; le vieux enseignait les gamins des aouls voisins. Que pouvait-il bien enseigner, ce vieillard à tête de brigand?

Il faut être courageux en voyage, et, risquant la vermine, prenant un air souriant pour m'attirer les sympathies du vieux, je pénétrai sous la cahute. Le matériel de cette école se compose d'un exemplaire du Coran traînant dans un coin, d'un rouleau de papier sale et de deux kalems (roseaux pour écrire).

O simplicité! Ce qui ne laisse rien à désirer, c'est l'aération. On voit le ciel à travers les branches. L'enfant ne reste auprès du maître que pendant quelques mois et il n'apprend guère que ses prières.

Les enfans des nomades sont, en général, moins instruits que ceux des sédentaires, car, le mollah ou maître d'école ne suivant pas les tentes dans leurs déplacemens, l'enfant ne peut aller à l'école. Ce n'est que l'hiver, pendant que le troupeau ne voyage point, que l'enfant va à l'école et que l'influence religieuse se fait sentir dans la tente. Aussi les nomades sont-ils beaucoup moins fanatiques et voient d'un mauvais œil le mollah venir dans l'aoul, car il n'y vient que pour demander l'aumône.

— Koungrad n'est pas loin! me dit en partant le vieux mollah.

Que de longues verstes il nous faut encore parcourir avant d'y parvenir!

La steppe garnie de roseaux cesse. Voici les monts Koubé-Tao, collines argileuses moins importantes que celles de Kouch-Kanata (1). Puis l'on coupe les oasis entourant Koungrad. Depuis quelques jours, une crue s'est produite. Nous sommes en juillet, les hariks ont débordé, les routes sont pleines d'eau et les champs

(1) La longueur du Koubé-Tao est de 3 verstes 1/2; la largeur, 3 verstes (Lentz, *Société russe de géographie*, 1881).

à demi inondés. De grands murs de forteresse se dressent devant nous, on les franchit par une porte.

— Nous sommes arrivés! dit le guide.

Dans l'intérieur de ces murs, des traces de maisons sur un sol bossué, mais pas un être humain. La ville actuelle se dresse plus loin au bord de l'harik, qui n'est guère plus important que celui de Tchimbaï.

IX. — KOUNGRAD, RETOUR A KHIVA ET A TCHARDJOUI.

Koungrad s'élève au milieu de ruines d'anciennes forteresses s'étendant au nord et au sud. A en juger par le peu de place qu'occupent aujourd'hui les maisons actuelles dans l'immense enceinte des murs, il en faudrait conclure qu'elle était jadis beaucoup plus peuplée. Quoi qu'il en soit, tous ces vieux murs en briques séchées au soleil, tous ces débris de rempart montrent quelle était l'importance de cette ville et qu'elle fut le théâtre de nombreux combats. Ce nom de Koungrad vient sans doute de la famille des Uzbegs-Koungrads qui forment encore aujourd'hui sa principale population. Les traditions qui se rapportent à la création de cette ville sont confuses.

Nous n'entreprendrons point de relater ici les annales de cette ville. Donnons seulement quelques détails qui nous familiariseront avec les faits et gestes de ces peuples.

Au commencement du XIXe siècle, Koungrad était indépendante; Tioura-Soufi, de race uzbeg, gouvernait ce pays et avait pu résister aux attaques du khan de Khiva, qui s'efforçait de soumettre le pays pour le réunir à ses États. Vers la fin de sa vie, Tioura-Soufi devint aveugle, et un de ses officiers, Mendingua, le tua (1814) et envoya sa tête à Khiva. Koungrad fut alors réuni au khanat khivien, et l'administration en fut confiée à ce Mendingua, et, à sa mort, à son fils Kowetle-Mourad. Les descendans de Tioura-Soufi vivaient dans une grande pauvreté, et l'un d'eux, nommé Mohamed-Fan, dut se louer comme journalier à un habitant de Koungrad pour gagner sa vie. Kowetle-Mourad gouvernait sous la surveillance d'un fonctionnaire khivien, le capitaine (éçaoul-bachi) Mamet. Tous les deux étaient détestés par les Uzbegs de Koungrad aussi bien que par les Kirghizes et les Karakalpaks à cause de leur dureté et de leur avidité dans la perception de l'impôt, et c'était le sujet de nombreuses discordes qui s'élevaient entre Kowetle-Mourad et les habitans.

La nouvelle d'une ambassade russe, se rendant à Khiva (1858), poussa les mécontens à s'unir. Il s'agissait de tuer Kowetle-Mourad

et Mamet et de remettre le pouvoir aux mains de Mohamed-Fan, descendant de Tioura-Soufi, qui vivait à Koungrad dans la pauvreté.

Mais si tous étaient d'accord pour restaurer le descendant de leurs anciens begs, il n'en était point de même quant aux moyens à employer pour obtenir ce résultat. Un des principaux conjurés, Azberguen, beg kirghize, ne voulait point qu'on s'entendît avec le chef des Turkmènes, Ata-Mourad-Khan, dont, disait-il, on ne pourrait se débarrasser.

Mohamed-Fan, au contraire, craignant que les Kirghizes, unis aux habitans de Koungrad, ne pussent résister aux forces khiviennes, voulait avoir pour auxiliaires les chefs des diverses races et soulever tout le pays contre le khan khivien. Mohamed-Fan sembla d'abord se ranger à l'avis du chef kirghize, puis profita d'un voyage que dut faire Azberguen pour s'allier en secret avec Ata-Mourad-Khan.

On décida d'agir sans retard en tuant les deux représentans de l'autorité khivienne. Une tentative dirigée contre Mamet échoua, et ce dernier ne tarda pas à quitter la ville. Quant à Kowetle-Mourad, il habitait un jardin dans les environs de Koungrad et s'occupait alors de faire réparer les remparts. Quand les travaux entrepris furent terminés, Jolbars, de race uzbeg, qui dirigeait les ouvriers et était l'un des conjurés, demanda à Kowetle-Mourad de les venir inspecter. Ce dernier quitta donc sa résidence et se dirigea vers la ville. C'est là que l'attendaient les principaux conjurés parmi lesquels était Mohamed-Fan lui-même.

L'un des conjurés, Koulmann-Bii, s'approcha de Kowetle-Mourad, alors qu'il allait pénétrer à cheval sous la porte, lui présentant une supplique :

— Qu'est-ce? dit Kowetle-Mourad.

— On va bientôt recueillir les impôts, dit Koulman-Bii, mais la récolte a été mauvaise et il y a beaucoup de pauvres qui ne peuvent payer.

— Que m'importe! reprit Kowetle-Mourad, vendez vos enfans.

— Quoi! vendre nos enfans, dit Koulmann-Bii, et, s'approchant de lui comme s'il voulait le supplier, il lui saisit son sabre de ses deux mains.

Jolbars le jeta à bas de son cheval et Mohamed-Fan le tua de ses propres mains, vengeant ainsi le meurtre de son grand-père.

Les conjurés se répandirent aussitôt dans la ville, disant que l'on avait tué le collecteur d'impôts, et Mohamed-Fan fut nommé beg de Koungrad. Ce dernier appela aussitôt les Turkmènes, ce qui froissa Azberguen, qui se retira avec les Kirghizes, à 30 verstes de la ville, sur le Taldik, où ils construisirent une forteresse.

Les Turkmènes entrèrent dans Koungrad vingt jours après la mort de Kowetle-Mourad et reconnurent Mohamed-Fan comme khan.

Pour forcer les Kirghizes qui s'étaient éloignés à reconnaître Mohamed-Fan, Koungradiens et Turkmènes organisèrent d'un commun accord une incursion contre eux. Ils trouvèrent quelques aouls kirghizes et emmenèrent en captivité hommes et femmes et firent un riche butin du troupeau. Mais Azberguen tomba sur les pillards qui se retiraient, et, après un combat où périrent, dit-on, 60 cavaliers, rentra en possession des captifs et des troupeaux. Une nouvelle incursion, qui eut lieu en novembre de la même année, échoua aussi misérablement. Et l'on ne songea plus à soumettre les Kirghizes. D'ailleurs, d'autres soucis préoccupaient Mohamed-Fan. Ata-Mourad-Khan n'avait pas tardé à suivre ses Turkmènes et s'était installé dans Koungrad : des rixes ne tardèrent point à s'élever entre les Turkmènes et les habitans. Ceux-ci se plaignaient des licences que se permettaient les Turkmènes, rapt de femmes, vol, etc. Le joug turkmène commençait à sembler pesant et le peuple s'indignait de ne point trouver dans Mohamed-Fan un défenseur de l'ordre et de la tranquillité. Koulmann-Bii, qui se fit auprès du nouveau beg l'écho du mécontentement, ne fut pas écouté. Le mécontentement devint général.

En ce temps, Ata-Mourad-Khan se rendit à Khiva, ne laissant auprès de Koungrad qu'une cinquantaine de Turkmènes, et Koulmann-Bii reçut une lettre du khan khivien lui promettant le pardon du meurtre de Kowetle-Mourad s'il tuait Mohamed-Fan. Instruit de la trahison que méditait Koulmann-Bii, Mohamed-Fan résolut de la prévenir en le tuant lui-même. Un matin, il se dirigea, accompagné de dix cavaliers, vers la demeure de Koulmann-Bii; mais ce dernier, prévenu du péril qui le menaçait, s'enfuit de sa demeure, ameuta la multitude et, chef désormais accepté par le peuple, il se dirigea vers le palais du beg, envoyant une escouade pour maintenir les Turkmènes, qui furent garrottés.

La multitude se porta vers la demeure de Mohamed-Fan et massacra son neveu et quelques serviteurs qu'elle trouva à la porte. Mohamed-Fan s'avança bravement contre les meurtriers, à la tête desquels était Koulmann-Bii, mais il fut massacré, et le peuple but le sang coulant de ses blessures, de sorte qu'aucune goutte ne toucha le sol. Quelques-uns de ses parens furent tués.

Koulmann-Bii envoya à Khiva la tête de Mohamed-Fan avec une lettre où il assurait le khan de son dévoûment et demandait ses ordres.

Le khan envoya le kalmouk Met-Mourad-Bii avec 100 hommes

pour rétablir son autorité et fit descendre dans une barque quelques soldats persans pour ramener à Khiva la famille de Mohamed-Fan et les Turkmènes. Le khan se fit livrer trois des principaux complices de Koulmann dans le meurtre de Mohamed-Fan et qui avaient été aussi impliqués dans le complot contre Kowetle-Mourad. Quant aux Turkmènes, la plupart entrèrent au service du khan de Khiva. Quelques autres continuèrent à piller les environs de Koungrad, enlevant des barques, interrompant les communications entre Khiva et Koungrad.

A partir de cette époque, Koungrad suivit les destinées de Khiva.

Koungrad ne possède aucun monument qui vaille la peine d'arrêter les regards; mais aucune ville du Kharezm ne saurait lui être comparée comme importance commerciale. Reliée directement à Orenbourg par une route de caravanes (1), elle est le grand centre de communication entre le khanat et la Russie. On y importe des produits manufacturés, surtout des cotonnades. On en exporte du coton, des peaux brutes, des chevaux. De nombreuses barques descendant le fleuve y apportent, des oasis khiviennes, du sorgho, et des poteries pour la consommation locale. Beaucoup de commerçans du Kharezm y viennent chaque année pour leurs affaires. De nombreuses tentes de Kirghizes et de Karakalpaks s'y installent pendant quelques mois d'hiver. Ajoutez-y tous les chameliers qui viennent avec leurs caravanes, et l'on se rendra compte facilement de l'énorme population flottante de cette ville. Les vols, les pillages, etc., y sont fréquens et quelques troupes pour maintenir la tranquillité sont nécessaires.

C'est avec un certain plaisir que, après avoir visité tant de cités calmes et paisibles, on trouve un centre commerçant, un milieu animé, une ville enfin. Il y a à Koungrad deux jours de marché par semaine, et le bazar est beaucoup plus important que celui de Tchimbaï. Un véritable quai existe le long de l'harik, auprès de la ville. C'est là que les barques amènent les produits du khanat. Le climat de Koungrad est assez humide. Les pluies y seraient assez fréquentes. Lors de mon passage, il y faisait une chaleur humide, un ciel nuageux, et l'on m'affirma qu'il en était souvent ainsi. La culture la plus importante des environs de Koungrad est celle du riz. Le coton y vient bien, mais les gelées du matin se font sentir dès la fin d'août. La terre, humus apporté par le fleuve, est d'une excellente qualité; l'eau est en abondance. Cependant la culture est

(1) Il faut vingt et un à vingt-huit jours pour atteindre Orenbourg. Pendant quatre mois d'hiver, les caravanes ne circulent point. On ne trouve que de l'eau saumâtre sur la plus grande partie de la route. Coût du transport : 3.70 à 4 roubles par poud.

faiblement développée. Les nomades des environs (1) (Kirghizes et Karakalpaks) errent dans la steppe avec leurs troupeaux. La population sédentaire se compose surtout d'Uzbegs-Arals, peuplant les villages situés le long de l'harik. Les Koungradiens ont construit une digue pour se garantir contre les eaux du fleuve. Elle s'élève au sud de la ville, Koungrad étant le point le plus septentrional du voyage, il restait maintenant à parcourir les oasis khiviennes et à atteindre Tchardjoui, station du chemin de fer.

A cheval donc! De Koungrad à Khodjeili, on compte 12 taches (96 verstes). La route remonte le cours de l'Amou. Pauvre fleuve! ce n'est plus qu'un ruisseau, lui qui, à Nokouze, où je l'avais quitté, roulait majestueusement un grand volume d'eau. Il s'est appauvri successivement par les nombreux bras qu'il envoie dans le delta, et son cours s'est rétréci. Il coule ici entre des rives basses et dénudées dans un pays inculte. La steppe de roseaux, comme dans le delta, s'étend de tous côtés, limitée seulement à l'est par les collines de l'Oust-Ourt se profilant sur l'horizon; ici les tentes de nomades avec de grands troupeaux broutant les roseaux, là ce sont quelques champs cultivés entourés de haies vives; le pays est triste, inculte. Pas un arbre, rien pour fixer les regards. On couche le soir dans une cahute en terre, élevée pour abriter les voyageurs. C'est sale et plein de moustiques.

On repart au matin, et de nouveau la steppe à parcourir. Cette fois, la halte de midi se fait dans une tente chez des Kirghizes. Mon guide semble consterné!

— Qu'y a-t-il? demandai-je.

— Il n'y a pas de *tchilim* (2) ni de tabac, dit-il.

— Tu fumeras ce soir, répondis-je.

Et le voilà qui s'assied tout rêveur à la porte de la tente, scrutant des yeux l'horizon. Tout à coup il se lève, saute à cheval : il avait vu des cavaliers et était allé prendre du tabac. Il revient tout joyeux, et le voilà, avec un couteau, qui creuse le sol devant la porte de la tente.

— Que fais-tu? lui dis-je.

— J'ai du tabac, je fais une pipe.

En effet, il faisait une pipe dans la terre : il mit dans le sol ho-

(1) Une nombreuse population de Kirghizes et de Karakalpaks vivait jadis sur les rives du Taldik, aujourd'hui inhabitées et couvertes de roseaux. Cet harik, qui sert aujourd'hui de frontière russo-khivienne, était, en 1848, le bras le plus important de l'Amou et permettait d'entrer dans le fleuve.

(2) On nomme *tchilim* la pipe indigène. Elle se compose d'une gourde contenant de l'eau, c'est une sorte de tchibouk turc; on aspire la fumée par un roseau au lieu du tuyau communément usité à Stamboul. Les indigènes ne connaissent point cigares ni cigarettes.

rizontalement un roseau de vingt centimètres environ; à une extrémité, il plaça un autre roseau verticalement pour aspirer, versa un peu d'eau par l'extrémité ouverte, mit ensuite du tabac sur l'orifice du trou, le couvrit de charbons ardens, et à genoux, la face au sol, il tira quelques bouffées. Comme je le regardais en riant :

— *Ijakhchi*, c'est bon, me dit-il. — Et sa figure était toute souriante.

L'on continue la route. Enfin voici là-bas des arbres se profilant sur l'horizon. Ce sont les oasis khiviennes; nous approchons.

L'on atteint les arbres, et brusquement, sans transition, on se trouve sur une route limitée par des murs en terre, et la vue plonge dans les jardins, dans les champs cultivés. J'éprouve l'impression de rentrer en pays civilisé. Ces grands champs du delta demi-incultes, ces steppes, ces broussailles, ces toguais, ces lacs, tout ce décor de pays sauvage disparaît subitement.

Voici des champs limités par des murs, des villages en terre. Plus de tentes, plus de troupeaux errant à l'aventure. C'est un brusque changement.

Le sauvage delta a fui. On est dans les oasis.

Que ce mot oasis n'aille point éveiller dans l'imagination du lecteur l'image du djerid saharien. Point de source à l'eau jaillissante. L'eau du fleuve, amenée par les hariks, est distribuée par des fossés secondaires sur les champs. La steppe, sur laquelle la culture a été établie, enserre de toutes parts l'oasis qui disparaîtrait aussitôt, si un cataclysme ou un manque de soins empêchait l'arrivée de l'eau. C'est une création de culture due à l'industrie humaine et qui ne se maintient qu'à force de soins et d'efforts. Point de palmiers. Saulins, peupliers, djida, et toutes les sortes d'arbres fruitiers, mûriers, vignes, constituent les espèces les plus communes. Les gelées d'hiver empêchent toute culture d'arbres des pays chauds.

Les céréales, le riz, le sorgho, le coton, le tabac, le maïs, la luzerne et les plantes oléagineuses (sésame, carthame), etc., y poussent. Mais toute culture n'étant possible qu'avec l'irrigation, chaque champ reçoit de l'harik un canal d'amenée d'eaux. Des fonctionnaires sont chargés de la surveillance constante de tous ces fossés, car le manque de vigilance conduirait à des inondations, à des désastres. Quelques-uns de ces hariks se terminent dans des lacs, d'autres dans des sables, et les eaux inutilisées vont s'y perdre.

Nous sommes ici en pays occupé par les sédentaires, en pays uzbeg comme à Khiva, Ourgendj, Tachaouze, Kiat, etc., sur la rive gauche; Choura-khan, Cheikh-Abas-Ali, Bii-Bazar, sur la rive droite.

C'est une culture du sol parcellaire. Chaque champ, entouré d'un petit mur en terre, est cultivé et sarclé avec soin. Y a-t-il quelques champs autour d'un fossé d'irrigation, aussitôt voici un petit hameau, une agglomération de cabanes en terre aux toits plats.

Ces sédentaires d'Asie vivent exclusivement du produit de leurs champs, et n'ont point de troupeaux errant dans la steppe. Posséder des champs irrigués et un troupeau dénote une grande fortune : quelques-uns s'occupent de commerce ou sont tisserands, selliers, etc., car les nomades ne font que paître leurs troupeaux.

Nous entrons ici dans les oasis khiviennes que nous couperons ou côtoierons jusqu'à Khiva. On nomme oasis khiviennes les terres irriguées par les dérivations tirées sur la rive gauche de l'Amou, entre Pitniak au sud et Nokouze, tête du delta, au nord. Le Palvan-ata-harik, qui arrose Khiva et a une longueur de 100 verstes, le Chah-abbat-harik, qui se termine dans les sables, au-delà d'Iliali, et a une longueur de 135 verstes, sont les deux principaux canaux de cette région. Il y en a sept autres moins importans ayant une longueur de 80 à 25 verstes, que nous n'énumérerons pas ici.

Ces oasis présentent donc de longues bandes de terres irriguées, s'étendant le long des canaux amenant l'eau du fleuve et s'enfonçant dans la steppe.

La surface des terres irriguées n'a jamais été évaluée qu'approximativement. Ces oasis forment le long du fleuve une bande de culture s'avançant dans la steppe par des prolongemens, par des sortes de caps de verdure. Nous les couperons successivement en nous avançant vers Khiva.

Khodjeili, première ville que traverse la route, ne présente aucune particularité. Elle a 100 à 150 maisons. Au dire des habitans, ils seraient tous des khodjas (1), d'où serait venu le nom de Khodjeili. On continue la route sur Kounia-Ourgendj. Dès que l'on quitte Khodjeili, l'oasis prend fin et le pays inculte, la steppe, apparaît de nouveau, pour peu de temps cette fois, car les moindres affaissemens du sol sont remplis d'eau. Devant nous, se dresse Guiaour-Kala, vieille citadelle en ruines, et à côté, sur une autre éminence, la tombe de Meslimi-Khan, sainte femme de la race de Mahomet. Le lieu est vénéré, et de nombreuses tombes s'étagent sur la colline. C'est le matin, et ces ruines, ces tombes éclairées par les premiers rayons du jour, s'enlèvent en rose pâle sur le bleu flou du ciel.

— La route est mauvaise, me dit le guide, il y a beaucoup d'eau.

En effet, à peine a-t-on dépassé les ruines, que l'on côtoie une immense étendue d'eau, couverte de roseaux.

(1) On nomme *khodja* tous ceux descendant ou prétendant descendre de Mahomet.

A l'horizon se dessine la tour de Kounia-Ourgendj. Puis la route entre parmi les touffes de roseaux, et les chevaux ont de l'eau jusqu'au ventre, il faut souvent lever les genoux pour ne pas être mouillé.

— Il en est de même chaque année, me dit le guide, quand l'eau du fleuve croît, tous ces bas-fonds se couvrent d'eau, et la circulation est interrompue.

Enfin le sol s'élève, la terre d'argile dure apparaît de nouveau. Un temps de galop, et voici Kounia-Ourgendj (1). De grands murs en terre ceignent la ville, qui a un important bazar, supérieur comme nombre de boutiques à celui de Tchimbaï, mais de beaucoup inférieur à Koungrad.

Lorsque j'arrivai en cette ville, une armée khivienne, ou plutôt une bande de gens armés, commandée par le fils du premier ministre, la traversait. Voici pourquoi. Des Turkmènes avaient cultivé quelques champs dans cette longue bande de terre humide suivant l'ancien lit du fleuve et allant vers le Sari-Kamish. Or, ces Turkmènes, invités à payer au khan les impôts sur la récolte, avaient montré peu d'empressement à s'acquitter envers le fisc. Et le premier ministre avait chargé son fils d'aller visiter, avec escorte, les sujets de son maître. La récolte du blé ne devait se faire que dans une quinzaine. Ils arrivaient donc à temps pour percevoir eux-mêmes l'impôt.

Les ruines de l'ancienne ville s'élèvent à un kilomètre environ de la ville moderne. Elles se composent de deux vieux minarets, distans l'un de l'autre de 200 mètres environ et présentant la plus complète analogie avec celui de Cheikh-Abas-Ali. Il y a aussi des mausolées. L'un d'eux est la tombe de Tyouraba-Hanoum, fille du sultan kirghize Djanibek-Khan. C'est une coupole supportée par de larges pleins cintres. Les céramiques de la coupole sont bien conservées, celles des bas côtés sont plus effritées. D'autres mausolées sont peu intéressans. Non loin de là est une colline couverte de tombeaux où aurait eu lieu un grand massacre.

C'est en visitant ce tombeau que je fis connaissance de deux pèlerins. En entrant, je les vis dévotement accroupis devant une tombe. Questionnant le gardien, ils se mêlèrent à la conversation. La connaissance fut vite faite. Ils avaient la figure souriante, des têtes de vieux Uzbegs, avec leurs barbes grises et leurs petits yeux noirs. Tout en causant et en regardant les quatre murs du monument, nous parvînmes à la porte du mausolée, au grand jour ; c'étaient des gens du peuple, au costume pauvre, des Uzbegs de Pitniak.

(1) C'est de Kounia-Ourgendj que part la route des caravanes sur Askhabad.

— Nous venons en pèlerinage, me dirent-ils.

— Comment se nomme le tombeau devant lequel tu priais ?

— Je ne sais pas, répondirent-ils.

C'est une coutume musulmane, ces visites aux lieux consacrés. Le voyage n'est point coûteux. Ils se mettent deux sur un cheval ou un âne, et les voilà partis. Ils trouvent leur nourriture en route. Le soir venu, ils s'arrêtent dans les tentes ou dans les lieux saints, y passent la nuit. On leur donne du lait, du pain, et, le matin venu, ils continuent leur voyage, s'arrêtant aux mausolées, y faisant une courte prière et persuadés d'acquérir ainsi des faveurs spéciales pour l'éternité. Ce ne sont point des derviches, des prêtres, ce sont simplement des pèlerins. Je rentre en ville à travers une immense nécropole.

Rien de plus triste que ces cimetières musulmans; tout est en ruines. A peine une faible élévation indique l'endroit où est enfoui le cadavre. Partout des trous d'où les chiens ont extirpé des ossemens, des pierres entassées sur les tombes. Parfois on voit des femmes accroupies autour d'une pauvre tombe, geignant d'une voix sourde et éclatant en sanglots selon le mode de douleur admis en ce pays. Une fois, entre autres, c'était dans un cimetière sur la rive du fleuve, un pauvre cimetière de bourgade, à la terre jaune et pelée. Autour d'une misérable tombe, au pied d'un mûrier, femmes et enfans étaient accroupis. Et, sous l'éclatante lumière, leurs robes vertes et rouges s'enlevaient brutalement sur le ton jaune du sol. Leurs lamentations au rythme vague et lent s'élevaient dans l'air calme, se mêlaient au bruit sourd du grand fleuve.

Les tombes des gens riches sont semblables à celles observées à Khiva. Ces mausolées, aux murs en ruines, se composent de cours nues d'où l'on accède dans des réduits sombres et sans ornemens par des portes basses. Vous entrez, c'est un grand calme, une profonde solitude, il s'en échappe comme un relent de cette vie musulmane. Ce je ne sais quoi de mystérieux, qui a entouré de leur vivant ces hommes d'une autre civilisation, semble encore subsister et les environner après leur mort. Dans ces cours, vous trouvez quelque vieillard à barbe blanche tranquillement assis à prendre le thé, immobile gardien de cette demeure.

L'oasis de Kounia-Ourgendj est fort étroite. Aux murs de la ville, vers le sud, les jardins prennent fin. On coupe un ancien lit du fleuve, dont on distingue assez nettement les rives. On côtoie les ruines de l'ancienne forteresse d'Ak-Kala construite sous Arab-Khan, puis on traverse, pendant des verstes, une immense surface garnie de tamaris. Nous sommes en pays turkmène.

Les Turkmènes yomouds cultivaient jadis cette terre ; mais à la

suite de quelque contestation, le khan de Khiva qui régnait alors boucha l'ouverture de l'harik. L'eau ne vint plus dans les jardins, qui se desséchèrent, et les Yomouds s'en allèrent dans les Balkans. Ceux qui demeurèrent menèrent la vie nomade. Il y en a encore beaucoup aujourd'hui.

Les yeux petits et un peu obliques, les sourcils touffus, les pommettes peu saillantes, le nez petit aux narines ouvertes, la barbe rare, les lèvres épaisses, les oreilles écartées par suite du lourd bonnet qu'ils portent, le type turkmène a un aspect rude et sauvage. Ce sont des cavaliers émérites, et ils formaient jadis les meilleures troupes du khanat. Ne vivant que de vols et de rapines, faisant à travers la steppe des expéditions à main armée, ils étaient redoutés de leurs voisins. Aujourd'hui, la steppe est tranquille, et, devenus de paisibles cultivateurs, abreuvant leurs bestiaux aux lacs et marais que les dérivations et infiltrations du fleuve remplissent annuellement, ils cultivent quelques champs dont ils ne tirent qu'un maigre produit (1).

Les Turkmènes se réunissent par groupe de quelques kibitkas. Autour de la kibitka, ils construisent un mur en pisé de forme quadrangulaire. La demeure du maître occupe le centre. Des hangars de branchages accolés au mur servent aux animaux. L'ornementation intérieure des tentes turkmènes se fait remarquer par son luxe. Les parois ainsi que la partie supérieure et le sol de la tente sont couverts de riches tapis.

Les femmes turkmènes sont admises dans les réunions d'hommes. En présence des anciens de la famille et des étrangers, elles se couvrent le menton et la bouche, tandis que le front et la partie supérieure du visage restent découverts. Il en est de fort jolies avec leurs cheveux noirs et leur teint sombre.

Les cultures turkmènes que l'on coupe sur la route s'étendent au hasard dans la steppe. Qu'un canal, amenant l'eau, soit alimenté d'une façon plus ou moins continue, et le Turkmène irriguera au hasard quelque lopin de terre, y plantera sa tente au printemps pour cultiver le sol, puis s'en ira errer dans les environs jusqu'au temps de la récolte ; il ne songera jamais à planter des arbres, à faire de ces travaux demandant une sorte de prévoyance, tel que peut en faire un Uzbeg.

Aussi, quel triste pays ! On parcourt des vingtaines de verstes sans voir un arbre. De grands espaces couverts de tamaris, de

(1) De ce que nous disons des Turkmènes, il nous faut excepter ceux qui vivent dans la circonscription (aksakalat) de Chiman (canton de Cheikh-Abas-Ali). Ceux-ci ne s'occupent que d'agriculture et vivent comme les Uzbegs, dont ils ont adopté les coutumes tant pour la construction des demeur que pour leur genre de vie (Avdakouschine).

grandes surfaces sèches, dénudées, jaunâtres, puis quelques champs de culture dans un bas-fond, tel est l'aspect du pays.

Point de murs en terre autour des champs, point de demeures en pisé, point d'installation quelconque, pas même de quoi faire une halte ; il faut aller de l'avant, continuer son chemin, chercher un autre endroit plus hospitalier, moins sauvage.

Il est deux heures ; depuis le matin l'on n'a point fait halte. Enfin voici des tentes ; un temps de galop, on pourra boire. J'arrive auprès de la tente avec l'interprète, qui me fait signe de ne point m'avancer jusqu'à la porte, il demande de l'eau.

Un vieillard à barbe blanche sort, tenant une grande écuelle d'eau. Il me voit, et un mouvement instinctif le fait s'éloigner de moi.

C'est un sentiment de haine, de recul devant l'étranger, l'infidèle, le mécréant. Les rides de son front s'accentuent, son œil noir lance un éclair ; puis, se ravisant subitement :

— Bois, me dit-il, en me tendant l'écuelle d'eau bourbeuse ; après tout, tu es un homme qui a soif.

Et ce mot m'émut, tant il contenait de douce philosophie, de calme sérénité.

Iliali, où l'étape nous conduit, est un endroit fort curieux. Au milieu de la steppe, on a élevé une forteresse aux murs de terre. Dans cette forteresse il y a un bazar, quelques boutiques occupées seulement le jour du marché et pas de maisons, aucun autre habitant que le fonctionnaire chargé de percevoir les droits sur le bazar. Le pays est peu sûr. Un bazar se tenant dans un emplacement découvert aurait tenté les amateurs de razzia. On fait halte, puis on continue à travers la steppe.

Je fais route pendant quelques heures avec des Turkmènes qui suivent la même voie. Ce sont des hommes grands et solides, aux traits durs et énergiques.

Quelques-uns ont même un joli type de vieux coureurs de steppe.

Les Turkmènes errent dans cet immense désert du Karakorum, borné au nord par l'Oust-Ourt, au sud par les monts dénudés, ayant à leurs pieds les oasis des Akhal-Tekkés. Au printemps, les herbes y poussent, et il y a d'excellens pâturages. Cette immense surface est garnie de monticules de sable, séparés par de larges parties argileuses nommées *takir*, de couleur rouge et blanche, présentant, dans les temps secs, une surface très dure, qui devient glissante sous la pluie. Ces argiles étant imperméables, les nomades profitent de cette particularité pour y retenir les eaux de pluie et de neige au moyen de canaux les coupant en divers sens et réunissant les eaux dans un bassin creusé dans l'argile. Ces bassins, nommés *kak*, se rencontrent assez fréquemment et sont

d'une grande utilité pour les nomades, car ils conservent les eaux de printemps pendant quelques mois. Dans ces argiles, les nomades creusent des puits de 6 à 10 mètres de profondeur, et en garnissent les parois de bois de saxaouls. L'eau y reste toute l'année et, bien qu'elle n'y soit jamais limpide, elle est cependant potable.

Auprès de ces *takirs*, se rencontre encore, dans les sables du Karakorum, ce que l'on nomme des *soris*, c'est-à-dire des vallons profonds au fond de sable humide, dans lequel on découvre des couches d'un sable ferrugineux jaune et rouge où abondent des morceaux de gypse cristallin. A la profondeur de quelques pieds, se rencontre de l'eau salée amère. Parfois des cavités apparaissent au-dessous du niveau des *takirs*. Certains *soris* s'étendent sur une dizaine de verstes en longueur, ayant une largeur atteignant parfois une verste, avec des rives escarpées, et parfois plusieurs *soris* se suivent dans une même direction et sur une grande distance. Dans la partie orientale du Karakorum, c'est-à-dire dans les environs de Khiva, ils se rencontrent fréquemment, et beaucoup furent pris à tort pour l'ancien lit de l'Amou.

Les sables qui couvrent une grande partie des déserts du Karakorum ne présentent point partout le même aspect. Entre les mers Aral et Caspienne, vers le Sari-Kamish et l'ancien Uzboï, dans l'endroit où se faisait jadis l'union des bassins des deux mers, les sables sont plus mobiles, plus dénudés et présentent des séries de longues collines dont l'ascension et la descente sont très difficiles. Les *takirs* et les *soris* qui se rencontrent entre les hauteurs de sable abondent en débris de valves de mollusques et portent la trace de la présence de la mer en cet endroit. Dans l'intérieur du Karakorum, les collines de sable sont moins hautes, leurs formes sont plus affaissées, et les routes suivent les bancs d'argile entre les collines de sable. On trouve un certain nombre de puits, des ruines de grands caravansérails et des cimetières musulmans (1). Il dut y avoir dans ce pays un mouvement commercial important.

Les Turkmènes qui m'accompagnaient depuis la halte d'Iliali ne tardent point à obliquer vers la droite. Leurs tentes sont proches, auprès d'un petit champ ; pas un arbre ; triste endroit balayé constamment par le vent. C'est là qu'ils vivent. C'est dans ce désert jaunâtre qu'ils errent avec leur troupeau.

« L'ombre des arbres ne nous est pas utile, dit un dicton turkmène, nous ne voulons pas être sous l'abri d'un chef. » Et un

(1) Kouchine, mémoire lu à la Société de géographie, novembre 1883.

autre : « Nous sommes une race sans chefs, nous sommes tous égaux, chacun de nous est roi. »

Nous échangeons les souhaits de bon voyage, et nous continuons la route dans le désert.

Enfin, voici des arbres qui apparaissent là-bas sur l'horizon bleu. Le soir approche. Le vent apporte un parfum d'eau fraîche, de terre humide, d'herbes vertes, et l'on oublie, dans l'approche de la halte, les longues heures de trot dans la steppe, dans l'air brûlant et sec. Voici maintenant les champs garnis d'arbres, puis les rues du petit hameau où l'on fera étape. On me conduit dans un beau jardin au milieu duquel s'élève une maison. Le couchant jette une teinte rose pâle sur ses murs en pisé. Dans le bassin plein d'eau, se mirent les peupliers élancés au feuillage grêle. C'est un paysage très fin aux teintes légères, aux teintes d'aquarelle très pures sur le bleu pâle du ciel.

Le lendemain, la halte du matin se fit à Tachaouze. Nous entrons en plein pays uzbeg. Les champs sont bordés d'arbres et, à la traversée des villages, des femmes au long voile noir s'effacent dans les ruelles.

Les Uzbegs des oasis khiviennes sont des agriculteurs. Nous avons déjà vu des Uzbegs en parcourant le bazar de Khiva, et nous en avons parlé alors comme commerçans. Voyons-les maintenant cultivant leurs terres.

Ayant énuméré, lors de l'arrivée dans les oasis, à Khodjéili, les principales cultures, disons quelques mots de l'exploitation du sol.

C'est une culture parcellaire, et la terre est tellement divisée que l'unité de mesure agraire, le tanap, vaut le sixième d'un hectare. Grâce à des soins incessans, à de continuels travaux d'entretien des canaux, subsistent ces oasis, qui sont, à proprement parler, une création humaine.

Bien qu'ayant leur culture dans le voisinage des steppes, où les nomades font paître leurs troupeaux, ces sédentaires ont rarement un nombreux bétail. Une ou deux vaches et quelques chèvres, tels sont tous les animaux d'une demeure. Ajoutez-y quelques bœufs indispensables pour la culture du riz. Le coton est une des principales productions du pays, mais le coton américain est à peine connu et l'espèce indigène à fleurs jaunes est seule cultivée.

Le niveau des eaux du fleuve, trop bas au printemps, nuit surtout à l'extension des oasis. L'été, il faut même avoir recours aux roues élévatrices (*tchiguir*) pour irriguer les champs.

La production annuelle du froment, du riz et du sorgho suffit à peine aux besoins de la consommation locale. Le coton et les peaux brutes sont les seuls objets d'exportation. Tchardjoui au sud, Oren-

bourg au nord, sont les seuls points par lesquels les produits du Kharezm puissent parvenir en Russie.

Les demeures des Uzbegs sédentaires sont en pisé. Les murs sont de brique crue et le plafond se compose de quelques légères tiges de bois supportant des roseaux et des mottes de terre. Les étables et hangars pour les bestiaux sont faits de matériaux analogues.

Quant au bois, le pays en est dépourvu à tel point que sédentaires et nomades utilisent, pour le chauffage, les fientes desséchées des animaux.

Ces agriculteurs, vivant des produits d'un champ exigu, se nourrissant l'été de melons et des fruits du verger, ont une vie assez misérable.

Tachaouze était jadis, avec Khiva et Azar-asp, une des grandes forteresses du Kharezm. Elle aurait été construite par Ali-Kouli-Khan. C'est en causant avec le beg de Tachaouze, haut fonctionnaire khivien, que j'entendis la conversation suivante. Le beg m'offrant le *dasterkhan* (thé et sucreries que l'on présente au voyageur qui arrive), on causait des pays parcourus. Je lui disais que j'étais Français, et étais venu à Khiva à travers Constantinople. Il m'écoutait gravement, du ton de l'homme qui connaît beaucoup de choses et que rien ne saurait intéresser.

— Maître, lui demanda un valet qui remplissait la tasse de thé, qu'est-ce que la France ?

— La France, reprit le beg d'un air grave, mais ne sais-tu donc pas, imbécile, que c'est une province du sultan de Constantinople ?

Tachaouze est un centre important pour le commerce du coton. On y compte trois cents boutiques, six mosquées.

Laissant à l'est Kiat (1), qui n'a aucun monument ni aucune ruine qui mérite de fixer l'attention, on marche sur Khiva. Champs cultivés au bord des hariks, steppe apparaissant entre les systèmes d'irrigation, tout cela se succède devant vous, au trot du cheval. Parfois, l'on coupe de grands espaces incultes et dénudés ou des champs cultivés sans qu'on puisse trouver un coin d'ombre pour faire halte.

Enfin, voici quelques arbres, un bouquet au bord du chemin, une hutte en roseaux ou en boue. C'est un *tchaï-hanè* (débit de thé) et, fatigué de la poussière de la route, de la chaleur du jour, c'est une halte délicieuse sous l'ombre des arbres et dans la fraîcheur relative de l'air. On s'assied sur le tapis, on boit le thé; mais l'étape est longue, il faut se remettre en route.

Ce qu'il y a de beau en ce pays, c'est la lumière, une lumière

(1) Kiat, qui fut la capitale du pays avant Kounia-Ourgendj, n'est plus aujourd'hui qu'un misérable hameau.

d'un éclat, d'une pureté extrêmes sous ce grand ciel d'Asie sans nuages, toujours clair. Les moindres détails de construction, les moindres tiges des arbres se dessinent avec une netteté, une dureté précise. Ces tons gris des maisons, ces tons froids, tristes, s'échauffent soudain sous le moindre rayon de soleil et se transforment en teintes chaudes, vieillies, fanées, donnant à toutes ces masures un air de vétusté, un cachet de choses très anciennes sur lesquelles la poussière des siècles se serait amassée lentement.

De Koungrad à Kkiva, nous avons coupé dans toute son étendue le khanat indépendant de Khiva, rejeté depuis 1873 sur la rive gauche du fleuve. Déserts incultes de Koungrad à Khodjéili, oasis séparées par des lambeaux de steppe, tel est tout ce qui reste de cet ancien empire du Kharezm qui fut jadis si puissant et si redouté.

De cette courte traversée du khanat, il m'est resté un étonnement. Comment un territoire si exigu a-t-il pu payer l'énorme indemnité de guerre exigée par la Russie? Il faut avouer qu'une effroyable misère désole le pays. Le malheureux cultivateur khivien est accablé d'impôts. Bientôt, cette lourde taxe de guerre sera acquittée, et le pauvre pays pourra sans doute se régénérer.

L'exigu territoire de ce khan, protégé par la Russie, n'est plus aujourd'hui qu'une enclave au milieu de l'Asie russe, enclave n'ayant aucune importance, n'offrant aucun danger en cas de complications extérieures. La Russie n'a à craindre aucune révolte, aucune tentative de soulèvement. Un simple ukase suffirait pour transformer ce khanat en province russe. Le khan ne pourrait résister à l'offre que lui ferait le gouverneur militaire de l'Amou-Daria, de changer de climat. Un fonctionnaire russe, escorté de quelques cosaques, irait s'installer à Khiva, et la puissance khivienne aurait vécu à jamais. Il est même à regretter qu'il n'en ait point été ainsi dès 1873. Aujourd'hui, le pays est épuisé, dévasté par les exactions des employés du khan. Il faudra de longues années de sage et prudente administration pour lui rendre sa prospérité, relever les ruines, et surtout pour effacer les souvenirs des rapines et des concussions des fonctionnaires khiviens qui prennent l'argent pour payer le Russe, comme ils disent.

Après un court séjour à Khiva et à Pétro-Alexandrof, je remontai le fleuve jusqu'à Tchardjoui en suivant la route décrite plus haut, gardant, de mon séjour au Kharezm, le souvenir de grands paysages pleins de soleil et d'un voyage que l'amabilité russe m'avait rendu facile.

P. Gault.

LA

PLUIE ARTIFICIELLE

I.

Partie des rives de l'Atlantique, la civilisation a gagné progressivement l'intérieur des États-Unis. Au début, — c'était hier encore, — la population était relativement peu nombreuse, et pas n'était besoin d'aller bien loin pour trouver des terres où s'installer. Les grandes vallées du Centre et du Sud, en particulier, offrirent l'hospitalité à de nombreux immigrans, nationaux ou étrangers, en quête d'une situation sociale. Mais le courant avait beau se déverser sur de larges espaces, il ne perdait guère de sa force; l'invasion continuait régulièrement, et il fallait aller plus loin pour rencontrer des terres libres. On n'y perdait pas toujours, au contraire : les terres les plus fertiles n'étaient pas nécessairement les plus rapprochées de la côte orientale, et la Californie ne fit pas de mécontens. Vint un moment, pourtant, où la plupart des régions favorisées du climat furent occupées, et les nouveaux-venus ne surent trop où se nicher. Il y avait bien dans le Nébraska, le Kansas, le Dakota, le Wyoming, Montana, le Texas, des étendues énormes, mais personne n'en voulait. Les hauts plateaux et les plaines des

Cordillères partageaient cette défaveur, et pour cause. C'étaient, — et ce sont encore, — à l'est des montagnes Rocheuses, d'immenses plaines à perte de vue, larges de 600 kilomètres environ, onduleuses, battues par le vent; non pas stériles, certes, mais dépourvues d'arbres, et uniquement revêtues d'un épais tapis de hautes herbes qui, l'été venu, se dessèchent et meurent, le plus souvent consumées par des incendies immenses. Que tenter dans ces prairies, où l'eau manque : à quoi bon y perdre son temps et son travail? Pas de rivières; pas de pluie; où prendre de quoi arroser ses cultures? Dans certaines régions de l'Ouest, sans doute, on était parvenu, à coups de millions, à créer des canaux et des écluses, et à entraîner hors de leur lit des rivières paisibles qu'on avait employées à étancher la soif d'une terre brûlée : on était parvenu à cultiver des milliers d'hectares jusque-là stériles; et dans le Nouveau-Mexique en particulier, dans la vallée du Pecos, on obtenait, sans trop de peine, quatre récoltes de légumes par an, que l'on vendait aux habitans de l'Est; mais encore avait-on eu des rivières et des cours d'eau importans à sa disposition, au lieu que dans les plaines dont il s'agit il n'y a pas la moindre rivière.

Quelques optimistes tentèrent pourtant de relever le courage des immigrans. Installez-vous toujours, disaient-ils, travaillez le sol, retournez-le, et vous aurez de l'eau, la pluie viendra (1). Avec une foi aveugle, les immigrans s'installèrent; ils arrosèrent le sol de leurs sueurs, mais il ne poussa pas un radis. Paternel, toujours, le gouvernement leur annonçait que les pluies viendraient; mais, pas plus que sœur Anne, ils ne virent venir quoi que ce soit; l'herbe verdoyait aussi peu que par le passé, tandis que la plaine poudroyait à l'infini. Ils interrogèrent alors les météorologistes, et sans colère d'ailleurs, tinrent à ces hommes paisibles à peu près ce langage : Vous qui fréquentez les pluviomètres, les baromètres et autres instrumens destinés à vous renseigner sur les faits et gestes de l'atmosphère, qu'avez-vous à nous dire? Pleut-il réellement plus depuis que nous retournons notre sol? A la vérité, nous ne nous en sommes pas aperçus, mais peut-être existe-t-il quelque changement d'où nous pourrions tirer bon augure pour l'avenir? Les météorologistes compulsèrent leurs registres, — ceux-ci étaient fort bien tenus, — et comme, à Fort-Leavenworth en particulier, les observations avaient été notées depuis plus d'un demi-siècle, on y trouva des données d'une réelle

(1) Les cultures appellent bien les pluies dans une certaine mesure; mais il faut des cultures très étendues et denses, des forêts, par exemple, qui forment de véritables réservoirs d'eau, selon un mécanisme qui a été bien mis en lumière ici même par M. J. Clavé (*du Reboisement et du régime des eaux en France; Revue* du 1er février 1859).

valeur. Mais elles n'étaient guère encourageantes (1). Ici, l'on démontrait clair comme le jour que la situation n'a pas subi la moindre altération, et qu'il n'y a pas signe d'un accroissement quelconque de la précipitation pluviale; ailleurs, dans le Kansas, l'Université et le Collège d'agriculture confessaient piteusement que la quantité de pluie décroît au lieu d'augmenter. Encore faut-il noter que les stations météorologiques dont il s'agit se trouvent déjà à quelque distance de la région sèche des plaines; mais ceci ne pouvait consoler le moins du monde les immigrans, qui voyaient trop clairement leur malheur. Des âmes bien intentionnées leur dirent alors qu'il était impossible que leurs efforts fussent stériles, et qu'à coup sûr leurs tentatives de culture devaient finir par augmenter la pluie.

Ceux des immigrans qui avaient quelque lecture répondirent que la culture de la vallée du Nil, — qui ne date pas d'hier, pourtant, — n'a point, à leur connaissance du moins, notablement augmenté le régime des pluies, et que, sans les inondations périodiques du fleuve géant, les Égyptiens seraient fort en peine de récolter le moindre légume, malgré leurs efforts et ceux des générations qui ont échappé aux dix plaies. Ils ajoutaient qu'ils étaient d'ailleurs tout prêts à se contenter du Nil, si le gouvernement voulait bien le mettre à portée raisonnable. D'autres firent encore remarquer que les pays du vieux monde, comme la France, l'Espagne, l'Italie, dont le sol a été cent fois tourné et retourné, — si bien qu'il est presque épuisé, et se refuse à produire si l'on ne lui prodigue l'élixir de vie, les engrais les plus variés, — ont si peu vu s'accroître leur régime des pluies que l'irrigation va chaque jour se développant, ce qui prouve clairement qu'il ne suffit pas de s'établir dans un pays et d'y travailler pour appeler sur celui-ci les eaux célestes. Pourtant, leur dit-on, il faut, — la théorie veut, — que la culture augmente la pluie. Ils répondirent simplement qu'ils ignoraient ce que pouvait bien vouloir ou ne pas vouloir la théorie dont ils n'avaient cure, et poussèrent le cynisme jusqu'à déclarer que, si réellement l'augmentation de culture devait accroître le régime des pluies « quelque part, » cela leur était profondément indifférent, du moment où la pluie ne tombait pas sur leurs propres récoltes : l'idée que leurs efforts enrichissaient leurs compatriotes de l'Est, en leur procurant des pluies plus abondantes, ne contribuait en rien à diminuer leurs soucis.

(1) Voyez *Rainfall on the Plains*, par M. St. O. Henry. (*Popular Science Monthly*, février 1890.)

Décidément, la situation était intolérable, et le mécontentement allait grandissant sans qu'on vît jour à l'apaiser. Jadis, au temps où l'homme avait avec le singe plus d'affinités encore qu'il n'en a aujourd'hui, à l'époque de la jeunesse de l'humanité, où chacun vivait « selon la nature, » c'est-à-dire comme les bêtes, pour dire les choses comme elles sont, et où tout le souci de la vie se concentrait sur l'art de satisfaire avec le moins de peine les besoins les plus élémentaires du corps, il existait, dans la plupart des tribus ou hordes errantes, des personnages qui avaient réussi à prendre sur leurs compagnons un ascendant marqué. C'étaient les sorciers, ancêtres directs des savans et des médecins modernes. Ils avaient, — étant d'esprit plus fin, — réussi à se faire attribuer des puissances spéciales; ils avaient à tant de reprises déclaré posséder des connaissances redoutables que le *vulgum pecus* y avait cru. Ces sorciers étaient surtout psychologues; ils avaient reconnu que rien ne force plus le respect et la crainte des autres que de sembler croire en soi-même. Parmi eux, certains prétendaient à volonté déchaîner les eaux du ciel, ou les arrêter, il n'est point de mythologie où le dieu, ou les dieux, de la pluie fassent défaut; il est peu de races sauvages, — vivant le plus souvent de légumes et de fruits, — où manquent les sorciers « fabricans de pluie. » On les trouve encore en Afrique, et c'est généralement au moyen d'un sifflet qu'opère le sorcier : à son appel la pluie accourt. Elle accourt plus ou moins vite d'ailleurs; mais l'homme primitif a peu d'esprit critique : il ne s'arrête pas à considérer les détails; la pluie vient tôt ou tard. Au surplus, le sorcier, s'il sait son métier, et s'il a quelque dose d'observation, saura ne pas siffler hors de saison, si la pluie n'est point vraisemblable, il gagnera du temps en inventant des prétextes quelconques : il boudera, il invoquera le mécontentement de la divinité, il demandera des privilèges, des cadeaux, et ne sifflera qu'à bon escient, quand la pluie lui semblera proche. Et si elle ne vient pas de suite, il saura trouver des raisons.

Les fabricans de pluie existaient dans l'Amérique du Nord, où le serpent à sonnettes passait pour le dieu des eaux célestes; ils existent encore en Nouvelle-Calédonie. « Que diable fais-tu dans cet accoutrement? demanda un voyageur à un sauvage couvert de fleurs et lançant des flèches au soleil. — Je travaille la pluie, fit le chef avec onction... sécheresse pas bon pour ignames... pluie tomber avant deux soleils... parce que Boumaza veut. » En Chine, c'est aux génies, aux âmes des morts que l'on s'adresse, et aussi à l'empereur, — au gouvernement, selon l'usage antique, cher aux nations qui se disent civilisées. Aux Indes, on va quérir le *gapogari*. Ce *gapogari* est un homme comme

les autres, à en juger par les apparences extérieures; il exerce encore son industrie de nos jours dans les villages du centre de la péninsule indienne, et quand la sécheresse semble devenir excessive, et se prolonge en juin ou juillet, — comme elle l'a fait cette année en France, — de telle sorte que la récolte se dessèche et menace de périr, l'agriculteur va trouver le *gapogari* et le prie d'agir. Ce que fait le sorcier, je l'ignore; mais si par malchance ou ignorance, il ne remplit point ses fonctions, si la pluie ne tombe pas, on le garde à vue, et chaque jour il est vigoureusement fustigé jusqu'à ce que l'averse arrive. Le métier de *gapogari*, fort agréable en temps normal, a donc ses côtés fâcheux : toute rose a ses épines.

Le gouvernement américain, n'ayant ni *gapogari*, ni sorcier quelconque sous la main, se trouvait donc fort en peine en présence des plaintes de ses agriculteurs. D'autre part, « protection » oblige, et du moment où la libre Amérique doit se suffire à elle-même sans recourir à l'étranger, et sans rien lui demander, il fallait trouver dans les limites mêmes des États de l'Union des ressources nouvelles. Elles se présentèrent l'an passé sous la forme du général R. G. Dyrenforth, qui a tenu au gouvernement fédéral un langage dont voici à peu près la teneur.

« Une partie importante des terres de l'Union est absolument inutilisable pour l'agriculture. Des millions d'hectares servent tout au plus à l'élevage de quelques maigres vaches, — depuis que nous avons eu l'imprudence de permettre l'extermination du bison, — et c'est tout. C'est peu. Il faudrait changer cela. Ces prairies où l'Indien maigrit à vue d'œil, et refuse de cultiver, où le *coyote*, cet emblème vivant, — tout juste vivant, — de la faim erre en squelette ambulant, et ne réussit à prendre du corps que lors du passage des convois d'immigrans dont le bétail de trait meurt de soif, ces prairies sont des terres admirables. Partout où, par l'artifice ou l'ingéniosité, l'homme a réussi à se procurer de l'eau, les cultures ont réussi d'une façon inespérée; les récoltes ont été prodigieuses. Depuis des siècles innombrables, elles sont en jachère. Chaque année, les herbes les couvrent, puis, après avoir puisé le carbone de l'atmosphère, elles meurent, restituant au sol un engrais naturel contenant non-seulement ce qu'elles lui ont pris, mais aussi les élémens qu'elles ont empruntés à l'atmosphère, si bien que depuis des périodes presque incommensurables les prairies reçoivent en réalité un engrais merveilleux, l'engrais vert si cher aux agriculteurs. Ce sol est digne de toutes nos attentions : il rendra des récoltes fantastiques si seulement on peut lui donner de l'eau. Il n'y a pas à songer à l'irrigation; les rivières sont trop éloignées, et

d'ailleurs, dans ces plaines unies, où construirait-on des réservoirs ayant quelque élévation? Il faut donc chercher à contraindre la nature, il faut chercher à obtenir artificiellement ce qu'elle ne veut point nous donner de son propre gré, la pluie. Avec la pluie, ce qui ne vaut rien et ne rapporte rien aujourd'hui deviendra demain une source de richesses incalculables. »

Parler ainsi, c'est parler d'or, et nul n'ignore la fascination qu'exerce l'*almighty dollar*. Le gouvernement, frappé de la justesse de ces vues, et voyant qu'elles tendaient à des choses pratiques et sérieuses, invita donc son interlocuteur à continuer; ce qu'il fit. « C'est donc le secret de la pluie artificielle qu'il nous faudrait : nous voudrions faire la pluie et le beau temps à volonté. Est-ce possible? Là est toute la question. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous avez entendu parler de pluie artificielle. On vous a maintes fois dit que la pluie est le résultat de la condensation, — par le froid, — des vapeurs d'eau suspendues dans l'atmosphère. L'eau de l'Océan-Pacifique, sous les rayons du soleil, s'élève en vapeurs dans l'atmosphère comme le fait l'eau de la bouillotte sur le feu; ces vapeurs forment les nuages, que le vent transporte par-dessus notre pays. Arrivés à la côte de l'Atlantique, ces nuages rencontrent des courans d'air froid descendant du pôle, et le refroidissement des nuages se traduit par de la pluie. Et voilà pourquoi nos frères de l'est ont de l'eau, tandis qu'il nous faut nous contenter, dans l'ouest, de voir passer les nuages à notre barbe : voilà pourquoi ils sont riches, — les frères de l'est, — et nous pauvres.»

« Mais vous ne songez sans doute pas à changer l'itinéraire du courant polaire? » fit le gouvernement, qui pensait vaguement, et avec quelque effroi, qu'on ne changerait pas les habitudes du courant en question sans des argumens coûteux. — « Non, assurément; j'ai autre chose en vue. Avez-vous lu les classiques? Eh bien, Plutarque raconte des choses fort intéressantes : il rapporte que, de son temps, — et avant lui, — les grandes batailles étaient communément suivies de pluies... » Fallait-il donc de nouvelles guerres pour obtenir l'eau nécessaire aux agriculteurs? Et par quel mécanisme y avait-il corrélation entre la pluie et les batailles? Cela n'était point clair. — Le général expliqua sa pensée : « — Figurez-vous dix mille Grecs partant en guerre contre cent mille Perses. Tout ce monde crie et hurle; on frappe sur les boucliers, les chants de guerre retentissent, les armées se heurtent... et il pleut! Rappelez-vous les pluies qui ont suivi Waterloo... Rappelez-vous la formidable canonnade de cette journée... » — « Oui : mais les Grecs et les Perses n'avaient point de canons, si j'en crois l'histoire... » — « Non, ils n'en avaient pas, mais le fracas des armes, les cris des

vainqueurs, le tumulte du combat en ont tenu lieu : n'a-t-on pas dit que le ciel en trembla, et quand le ciel tremble, il pleut. Cela est connu. Réfléchissez, d'ailleurs. L'air, au-dessus d'un champ de bataille, est admirablement préparé à la pluie : songez à la chaleur qui se dégage des combattans ; songez à la vapeur d'eau qui se dégage de leurs corps, sous forme de transpiration. L'air se remplit de vapeur, et dans cet air ébranlé par les cris et le tumulte, celle-ci se condense, la pluie se forme et tombe. Pourquoi le bruit provoque-t-il cette condensation? Je l'ignore; mais le fait est constant. Il a plu après les grandes batailles de l'antiquité; et, dans les temps modernes, il en a été de même. Rappelez-vous, du reste, les observations faites durant la guerre civile, et qu'a résumées M. Powers, dans *War and the Weather*, et d'où il ressort que chacune des 198 batailles de quelque importance a été suivie d'une chute de pluie : du reste, le même M. Powers n'a-t-il pas expressément dit que, pour lui, l'influence de la canonnade est à tel point certaine qu'en temps de paix, — et de sécheresse, — on pourrait, avec quelques coups de canon, se procurer, sans grands frais, la pluie nécessaire à la vie des cultures? Et, voici vingt ans passés, M. Powers n'a-t-il pas donné des chiffres précis sur le coût d'une expérience de ce genre? »

Le gouvernement ne répondit rien, et pour cause. Comme les libellules, les fonctionnaires ont une durée éphémère, — ils vivent l'espace d'un président, et il est toujours entendu que l'œuvre et les plans de ceux qui s'en vont étaient absurdes, et que le mieux est de les oublier radicalement, ce à quoi l'on se résigne sans peine. Le gouvernement n'était point au courant de la question : mais c'était chose facile de l'y mettre. Le général Dyrenforth lui montra les chiffres et les calculs de M. Powers, auquel les généraux Sherman, Garfield, Logan et d'autres encore s'étaient fort intéressés. L'idée de M. Powers était d'utiliser l'artillerie nationale, fort nombreuse, qui ne semblait pas devoir être employée de sitôt aux choses de la guerre, — et de transporter dans l'ouest un certain nombre de canons. Son devis comportait l'exécution de deux expériences, consistant chacune en la décharge simultanée de 200 canons, cent fois de suite, c'est-à-dire 20,000 coups. Tous frais comptés, depuis la mise en état des canons jusqu'à leur réintégration dans les arsenaux, sans oublier le transport, l'achat des cartouches et de cinquante tonnes de foin pour servir de bourre, la rétribution d'un personnel assez nombreux, etc., chaque expérience devait revenir à plus de 400,000 francs. Le gouvernement frémit. Assurément, une pluie opportune peut sauver une récolte : mais encore faut-il savoir quelle étendue de récolte cette pluie coûteuse sauve-

rait, et avant de se lancer dans une expérience aussi dispendieuse, le gouvernement avait voulu réfléchir. Il prit si bien son temps qu'on n'entendit plus parler de l'affaire. Mais, en 1880, un autre général, — le général Daniel Ruggles, — sans doute au courant des idées de M. Powers, entreprit l'étude de la question et dressa, à son tour, ses batteries. Elles différaient sensiblement de celles de l'ingénieur Powers : les canons étaient, en effet, remplacés par des explosions de poudre ou d'autres substances. Cet homme pratique prit même un brevet pour ce qu'il croyait être son invention; un procédé consistant à envoyer dans les nuages de petits ballons auxquels étaient attachés des récipiens pleins de poudre dont il provoquait l'explosion, par l'électricité, à volonté. La commotion devait amener la condensation des vapeurs des nuages en pluie.

A la vérité, quatre ans avant le moment où le général Ruggles prit son brevet, un colon de la Nouvelle-Zélande, M. F. Hatermann, avait eu exactement la même idée, et l'avait publiée dans les journaux, demandant aux agriculteurs des régions sèches de s'entendre pour faire une expérience et en défrayer les dépenses. Le brevet, toutefois, ne fut point exploité et, de 1880 à 1890, on ne s'occupa guère de l'affaire : ou, du moins, ceux qui s'en occupaient n'en parlèrent point. Ils en parlèrent pourtant, en 1890, à différens membres du gouvernement, qui portèrent la question devant le congrès, lequel vota 10,000 francs, — portés plus tard à la somme de 45,000 francs, — pour frais de recherches et d'expé- riences.

Le général Dyrenforth « en était, » et c'est alors qu'il tint au gouvernement son discours auquel, — l'historique achevé, — il ajouta quelques données complémentaires. C'est ainsi qu'il déconseilla l'usage exclusif de la poudre et de la dynamite, et déclara préférable d'opérer en faisant sauter les ballons eux-mêmes, qui seraient remplis d'hydrogène pour les deux tiers et d'oxygène pour le dernier tiers, ce mélange constituant un des meilleurs explosifs que l'on connaisse. Les frais de l'expérience semblaient devoir être faibles, et du moment où les sommes étaient votées, il convenait de les utiliser. Et c'est pourquoi, après quelques mois de préparatifs, en août 1891, le général Dyrenforth partit pour le Texas, accompagné d'une petite troupe d'élus, et de tout le matériel jugé nécessaire. Tel, autrefois, Moïse dans le désert de Sin : au surplus, pour compléter l'analogie, les eaux amères elles-mêmes ne firent point défaut, et le Llano Estacado ne fournissait que des eaux d'une alcalinité insupportable. Le Llano Estacado est une vaste plaine, située dans le Texas, où la sécheresse est chose habituelle et où, depuis plusieurs années, une pluie sérieuse était passée, disait-on, à l'état de mythe. Là se trouvait un vaste

ranch, de quelque 150,000 hectares où vivaient 15,000 têtes de bétail gardées par une vingtaine de *cowboys*. Le propriétaire était tout disposé à laisser déchaîner les cataractes célestes : le paillasson de la prairie appelait la pluie à grands cris, et les vaches ne savaient plus les délices de l'herbe fraîche, leur rêve comme chacun sait.

On s'installa donc, et le général Dyrenforth put se faire une idée exacte de la peine qu'a l'homme à subsister dans une localité aride, assez éloignée du chemin de fer pour rendre approvisionnemens et communications difficiles, battue par des vents violens et ininterrompus dont la vitesse dépasse 30 et 35 kilomètres par heure, et dont les puits ne fournissent qu'une eau alcaline, qu'on ne peut boire qu'après l'avoir neutralisée par un acide, et qui, même avec cette précaution, força presque tous les membres de l'expédition à gagner, à plusieurs reprises, l'infirmerie.

Ces désagrémens n'empêchèrent point les opérations. Le matériel consistait en 68 ballons de petites dimensions cubant de 500 à 1,000 pieds : c'étaient les ballons destinés à l'explosion. On y avait joint trois plus gros ballons qu'on devait employer pour des ascensions. Pour remplir les premiers, il avait fallu transporter 20,000 livres de rognures de fer et 16,000 livres d'acide sulfurique avec les appareils nécessaires pour obtenir, par le mélange du fer et de l'acide sulfurique, les quantités d'hydrogène nécessaires. Pour fabriquer l'oxygène, on avait emporté 2,500 livres de chlorate de potasse et 600 livres de bioxyde de manganèse, avec les cornues et les fourneaux nécessaires pour chauffer le mélange. On avait encore de quoi fabriquer 100 cerfs-volans en toile, et les produits nécessaires à la confection de quelques milliers de livres de poudre de mine et d'autres substances explosives. Le général Dyrenforth était mieux outillé que Moïse : cela ne fait point de doute. Mais aussi, l'opération était plus compliquée, et le rocher d'Horeb plus difficile à atteindre.

Pour arriver à ses fins, voici quel fut le plan du général : il disposa ses hommes et ses appareils selon trois lignes parallèles, longues de trois kilomètres chacune et séparées l'une de l'autre par une distance de près d'un kilomètre, une triple ligne de bataille. En première ligne, au vent, une série de batteries terrestres où de la dynamite et de la poudre de mine devaient faire explosion à intervalles rapprochés. La seconde ligne consistait en de grands cerfs-volans auxquels étaient suspendues des cartouches de dynamite, — cette panacée moderne, — lesquelles cartouches, reliées à la terre par un fil électrique, le fil du cerf-volant, devaient

faire explosion selon la volonté des opérateurs; enfin la troisième ligne était composée de ballons dont l'explosion amènerait de formidables « tremblemens d'air » à intervalles d'une ou deux heures. On dut toutefois renoncer à tirer grand parti des cerfs-volans : le vent les brisait sans cesse, ou bien rompait le fil électrique, et la pluie de dynamite qui en était le résultat pouvait incommoder les opérateurs eux-mêmes, pour ne pas parler du bétail que ce spectacle inusité effarait quelque peu. Le but du général Dyrenforth était d'imiter « une grande bataille » avec coups de canon et bombes éclatant dans l'air, et au point de vue du tapage, il se déclara satisfait du résultat obtenu. L'expérience commença le 9 août : on ne fit agir que la première ligne. A 5 heures du soir, première série d'explosions qui dura une heure, et recommença à 7 heures pendant un temps plus court. Le temps était beau ; la nuit fut paisible : mais à midi, le jour suivant, des nuages arrivaient, et, durant l'après-midi et la soirée, dit le général américain, une pluie épaisse s'abattit sur le sol, lequel, ayant sans doute perdu l'habitude de boire, fut, dans tous les endroits creux, converti en torrens impétueux, et en petits lacs. Le pluviomètre indiqua cinq centimètres : c'était une fort bonne pluie.

Le 18, on recommença. Dès la veille au soir, on avait mis la première ligne en action, et aussi la troisième, et durant toute la nuit la bataille continua sans interruption. La matinée du 18 fut claire et belle; le ciel et le baromètre ne présageaient que le beau temps : mais vers la fin de l'après-midi des nuages se formèrent dans le sud et l'ouest, et à cinq heures du soir, les servans de la première ligne, qui n'avaient cessé de faire parler poudre et dynamite, durent abandonner la partie et accourir à toutes jambes vers le quartier-général, chassés par une pluie torrentielle qui, durant deux heures et demie, se déversa sur toute la région avoisinante. Le même soir, le général se rendit en voiture à la station du chemin de fer, à quelque quarante kilomètres de distance, et pendant dix ou quinze kilomètres la route était inondée ; l'eau y formait, d'après lui, une couche ayant de dix centimètres à *un mètre* de profondeur.

Le 25 enfin, la dernière expérience fut tentée. Ce jour, le baromètre était légèrement au-dessous de son niveau habituel; le vent soufflait du sud-est comme de coutume, avec une vitesse de plus de 28 kilomètres par heure, et le ciel était clair; pourtant quelques cumulus se voyaient çà et là à plus de trois kilomètres de hauteur. On employa sept ballons, les plus grands, remplis d'oxygène et d'hydrogène, qui firent explosion à des altitudes variant entre 1,500 et 4,500 mètres. Toute l'après-midi et une partie de la

soirée, la première ligne demeura en activité, et quand à onze heures du soir on se retira pour la nuit, on avait produit une somme raisonnable de tapage. Le ciel ne voulut pas être en reste, car, à trois heures du matin, le tonnerre se fit entendre : un orage arrivait du nord et de l'ouest, et une heure après, la pluie commençait et durait jusqu'à huit heures du matin. Les *cowboys* rapportèrent que la pluie s'était étendue sur une superficie de plusieurs centaines de kilomètres carrés, et depuis trois ans, selon eux, le sol n'avait reçu pareil arrosage.

Tels furent les résultats de l'expédition du général américain; il faut ajouter, du reste, qu'en sus des trois orages qui suivirent les trois expériences principales, il tomba encore neuf ondées durant les seize jours que l'expédition passa dans le Llano Estacado, phénomène extraordinaire pour la localité et la saison, nous est-il dit. Si l'on tient compte du fait qu'à certaines occasions la pluie commença à tomber dès que les explosions avaient eu lieu, — douze secondes après la première de celles-ci, — on conclura peut-être avec le général Dyrenforth « que l'ébranlement résultant des explosions exerce un effet marqué sur les conditions atmosphériques en produisant de la pluie, probablement en troublant les courans supérieurs de l'air, et que, quand le temps est menaçant, — phénomène fréquent dans ces régions arides, bien qu'aucune pluie ne s'ensuive, — on peut provoquer la chute de la pluie presque immédiatement par le choc des gouttelettes d'humidité suspendues dans l'air (1). »

A vrai dire, la conclusion est vraisemblablement prématurée, et cela pour plusieurs raisons. La première est que l'expérience même qui vient d'être relatée n'a point été conduite dans des conditions satisfaisantes. Il faudrait posséder des données exactes, — et non de simples affirmations de *cowboys*, — sur le régime normal de la localité; il faudrait savoir exactement quelle est la quantité d'eau pluviale qui tombe chaque année, — si petite soit-elle, — et connaître la saison où cette eau tombe de préférence : il faudrait posséder des renseignemens précis et recueillis de longue date, chose qui ne s'improvise point. Cela est d'autant plus nécessaire que la voix enthousiaste du général Dyrenforth n'a pas provoqué d'écho. On a dit que l'expérience a été faite dans la saison pluvieuse, et que la pluie a été beaucoup plus forte au loin qu'elle ne l'a été sur le lieu même de l'expérience. Un autre point est peu clair. Le général nous parle d'un vent fort ayant une vitesse considérable; mais comment l'atmosphère ébranlée par les coups de

(1) *North American Review*, octobre 1891.

dynamite a-t-elle pu réagir deux, quatre, huit heures ou plus encore après les explosions, étant donné que le vent même avait renouvelé cette atmosphère dix, cent et mille fois dans l'intervalle? Dans un cas il nous parle du vent et de sa direction, et dans d'autres il n'en fait pas mention; ici il dit d'où viennent les nuages, là il ne dit rien. En un mot, l'observation est très défectueuse.

Il faut ajouter que les assertions du général Dyrenforth semblent sujettes à caution. M. G.-E. Curtis (1), un météorologiste qui a suivi les opérations, a fait entendre une voix très discordante. D'après lui, l'expérience du 9 août fut tout à fait insignifiante, — bien qu'elle ait été suivie de pluie le 10, — et dans le télégramme qui fut envoyé aussitôt après, il était expressément dit qu'on n'établissait aucun lien de causalité entre les explosions et la précipitation atmosphérique. L'expérience du 18 semble à M. Curtis avoir été faite dans des conditions particulièrement favorables : le temps étant couvert du 16 au 18 et le 20, et des orages étant visibles à l'horizon. Dans ces conditions toutefois, on observa à plusieurs reprises le fait intéressant que, si les explosions coïncidaient avec le passage d'un nuage très menaçant, il se produisait en trente ou quarante secondes une petite chute de pluie, d'ailleurs insignifiante. Le général parle d'une pluie torrentielle le 18; mais M. Curtis déclare froidement que le pluviomètre n'a enregistré qu'une couche de deux centièmes de pouce (le pouce a 25 millimètres), ce qui nous met fort loin de compte; et il ajoute que, pour les habitans du pays, la pluie était chose certaine ce jour, quoi que l'on fît ou ne fît pas, tant le temps était menaçant. Ceci réduit notablement la valeur de l'expérience. Reste celle du 25, la plus importante. Mais on n'a pas mesuré la quantité de pluie tombée, et un des membres de l'expédition déclara que ce n'était qu'une petite ondée (*a sprinkle*), et pour brocher sur le tout, les prédictions du météorologiste de la région, énoncées à Washington, pour le jour et la localité où se faisait cette expérience, étaient les suivantes : « Généralement beau, sauf des ondées locales. » Voilà bien des divergences d'opinion, et voilà qui réduit beaucoup la valeur des expériences.

Soit, dira-t-on, mais le fait est là : il a plu. Comment expliquer cela? Il ne sera pas très facile d'expliquer la chose; mais il est à peu près certain que l'interprétation du général ne vaut rien : tous les météorologistes seront d'accord sur ce point. Selon l'expérimentateur américain, la pluie, — en admettant qu'elle se rattache

(1) *Rain making in Texas.* (*Nature*, 22 octobre 1891, p. 594.)

directement aux explosions, et qu'elle en soit l'effet, — la pluie a été due à l'ébranlement de l'atmosphère. La secousse physique dont celle-ci a été agitée, au moment où les gaz dégagés par l'explosion ont fait irruption dans l'air, cette secousse dont chacun a pu plus ou moins apprécier les effets, après une explosion de gaz, de poudre ou de dynamite, cette secousse, qui est souvent si formidable, serait capable de déterminer le rapprochement des gouttelettes d'eau menues dont sont formés les nuages, et devenues plus volumineuses et plus pesantes, ces gouttes tomberaient sous forme de pluie. C'est là, il faut bien le dire, la partie la plus neuve des travaux de M. Dyrenforth : jusqu'ici les météorologistes ne s'étaient point doutés de ce mécanisme de la formation de la pluie ; et peut-être éprouveront-ils quelque hésitation à adopter une théorie aussi extraordinaire (1). Ils savent tous que l'air contient une proportion variable de vapeur d'eau, non de la vapeur visible, comme celle qui s'échappe de l'eau chauffée, — et qui d'ailleurs n'est pas de la vraie vapeur, — mais une vapeur invisible, répandue dans l'atmosphère. Celle-ci contient encore des nuages, c'est-à-dire des amas de gouttelettes d'eau très ténues, quelque chose de différent de la vapeur, par conséquent. Les nuages dérivent de la vapeur d'eau, résultent de la condensation de cette vapeur en gouttelettes, et cette condensation s'opère sous l'influence d'un certain refroidissement : le refroidissement est indispensable. Mais le son ne saurait en aucune façon remplacer le refroidissement, cela ne s'est point encore vu. Tandis qu'on produira à volonté la condensation par le refroidissement, — mille expériences de laboratoire et observations journalières le montrent assez, — nul ne l'a encore provoquée par l'ébranlement mécanique de l'atmosphère chargée de vapeur d'eau. Au surplus, s'il suffit d'une seule explosion d'un ballon d'hydrogène et d'oxygène à quelque 800 ou 1,000 mètres dans l'air pour déterminer une ondée sur une superficie de quelques milliers de mètres carrés, à coup sûr un coup de revolver, ou dix, ou cent, devront produire de la pluie dans une chambre. Faites donc l'expérience, et notez le résultat.

Pourtant, il a plu, nous répliquera-t-on une fois encore. Sans doute, il a plu : mais peut-être eût-il plu quand même. Écartons toutefois cette observation. Il est évidemment très malaisé de com-

(1) M. Simon Newcomb, un des hommes les plus autorisés dans la matière, a fait de l'interprétation de son compatriote une critique très sûre et très pénétrante dans la *North American Review*, d'octobre 1891. Aucun physicien ou météorologiste compétent n'a encore fourni de faits susceptibles de venir à l'appui de la théorie du général Dyrenforth.

prendre comment dans une atmosphère animée d'un mouvement, — d'une ondulation, d'une vibration rapide, — où le vent se propage avec une vitesse considérable, une explosion peut, plusieurs heures après, déterminer une condensation de la vapeur d'eau; l'ébranlement imprimé à l'air et aux vapeurs qu'il renferme doit se dissiper et s'éteindre comme le remous produit dans une pièce d'eau se dissipe en quelques minutes, si grosse que soit la pierre qu'on y a jetée, si forte que soit la cartouche de dynamite qu'on y a fait éclater : le repos et l'immobilité reviennent, et rien dans l'apparence de l'eau ne trahit l'agitation naguère si violente : le mouvement dont elle était animée n'a point laissé de traces; mais enfin, il y a quelque relation entre cette agitation et la pluie qui a suivi; ou pour mieux dire, entre les phénomènes dont l'atmosphère a été le théâtre, et la condensation de la vapeur d'eau. Quelle est cette relation, si l'hypothèse du général Dyrenforth doit être écartée, et s'il nous faut *a priori* repousser son interprétation, tout en acceptant ses faits?

II.

Pour répondre à cette question, demandons d'abord aux météorologistes quelle est leur théorie de la pluie. Ils nous répondent que la pluie se forme par condensation de la vapeur d'eau, ou mieux, par la réunion des gouttelettes d'eau qui forment les nuages, en gouttelettes plus volumineuses, toujours sous l'influence d'un refroidissement, l'intensité de celle-ci étant d'ailleurs variable selon différentes conditions, parmi lesquelles la richesse de l'air en vapeur d'eau est la principale. L'air est-il très humide, il suffira d'un abaissement de température léger; est-il au contraire très sec, il faudra un refroidissement considérable pour provoquer la chute de la pluie.

L'atmosphère tient en suspension une quantité d'eau que Dalton a évaluée à quelque chose comme 70 trillions de tonnes d'eau. La tonne d'eau, c'est un mètre cube : c'est donc à peu près cent fois le volume du lac de Genève qui est répandu dans l'atmosphère. Étalée sur la surface de la terre, l'eau atmosphérique formerait une couche de 14 ou 15 centimètres de profondeur. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas la totalité de ce que pourrait renfermer celle-ci. L'air, en effet, n'est pas saturé de vapeur d'eau, tant s'en faut, sauf par momens et dans des régions restreintes : l'air froid renferme peu de vapeur d'eau; l'air qui

passe sur les mers en renferme plus que celui qui s'élève au-dessus des déserts, etc.

Maintenant, comment s'opère au juste cette condensation de la vapeur d'eau, sous l'influence du refroidissement, sous l'influence du passage de l'air humide d'un milieu chaud dans un milieu froid? Il faut convenir que la réponse habituellement faite à cette question manque de netteté : mais, au reste, à supposer qu'elle fût parfaitement satisfaisante, il n'en serait pas moins opportun de faire connaître ici les travaux d'un homme qui depuis plusieurs années s'occupe indirectement de la question, et a obtenu des résultats d'un intérêt très direct pour le sujet en discussion, pour l'étude de la pluie artificielle; je veux parler des travaux d'un physicien écossais, M. John Aitken.

Voici une des nombreuses expériences de ce chercheur.

On prend deux récipiens en verre de même forme. Dans l'un on fait le vide, et le vide une fois fait, on y laisse rentrer l'air, lentement, en le filtrant à travers un épais tampon ouaté : ce récipient contient donc de l'air optiquement pur, privé de poussières. L'autre récipient reste tel quel, contenant l'air ambiant avec ses impuretés naturelles. Extérieurement ces deux récipiens sont d'apparence identique : l'œil ne perçoit aucune différence entre le flacon rempli d'air pur et celui qui contient de l'air chargé de poussières. Mais faisons communiquer chacun de ces flacons, par un tube en caoutchouc, avec une petite chaudière, de telle façon que la vapeur de celle-ci passe dans les deux flacons : alors se manifeste une différence marquée. Dans le flacon à air ordinaire, la vapeur forme un nuage blanc, épais, opaque; dans le flacon à air pur, rien de pareil; la transparence de l'air n'est point altérée, il n'y a pas le moindre nuage, la moindre vapeur : on n'y voit rien, absolument rien; et pourtant la vapeur de la chaudière y a pénétré.

Autre expérience. Dans un flacon, on fait pénétrer un mélange d'air filtré avec une petite quantité d'air non filtré, puis de la vapeur d'eau. Ceci fait, au moyen d'un coup de pompe on détermine une légère dilatation de ce mélange, et cette dilatation a pour conséquence la sursaturation de l'air qui se manifeste immédiatement par la formation d'un petit brouillard qui se dépose peu à peu. On rend alors à l'air son volume primitif pour opérer quelques minutes après une nouvelle dilatation : de nouveau il se forme du brouillard. Quand l'opération a été répétée plusieurs fois, on constate que la dilatation ne produit plus d'effet, à moins d'en accroître l'importance : on dilate de 5 centimètres cubes au lieu de 2. Mais la dilatation de 5 centimètres cubes devient à son tour inefficace; et

on a recours à une expansion de 10 centimètres cubes, qui fournit un certain brouillard ; celle-ci étant devenue inefficace, on pratique une dilatation plus considérable, et enfin, il vient un moment où la dilatation est sans influence, quelle que soit son importance : il ne se produit plus de brouillard, c'est-à-dire de condensation de vapeur d'eau, sauf dans le cas où l'on opère la dilatation très brusquement : dans ces conditions, on obtient encore de petites pluies très nettes.

Comment interpréter ces faits, et quelle est leur signification pour les expériences sur la pluie artificielle? quel rapport y a-t-il entre les deux questions?

Pour M. Aitken, ces expériences démontrent que la condensation de la vapeur d'eau répandue dans l'air ne peut s'opérer qu'en présence de parcelles de poussière. Ces parcelles agissent comme noyaux de condensation, des noyaux autour desquels la vapeur se précipite sous forme liquide : quand elles sont présentes, la vapeur peut se condenser autour d'elles, — sans doute en raison de la différence de température entre les poussières et la vapeur, — quand elles font défaut, la condensation n'a pas lieu. La première expérience semble démontrer clairement cette proposition, et prouve que là où des poussières, si ténues soient-elles, n'offrent point à la vapeur d'eau une surface libre sur laquelle celle-ci peut se condenser, il ne peut se former ni nuage ni brouillard. S'il en est ainsi, la condensation doit être proportionnelle à l'abondance des poussières, évidemment. En est-il ainsi? A cette question M. Aitken répond en montrant que plus la proportion d'air impur, dans un mélange d'air pur et d'air impur, est petite, et moins il se fait de condensation. Une troisième expérience fournit également des renseignemens intéressans au point de vue qui nous occupe. Voici un flacon rempli d'air impur. On y laisse entrer de la vapeur d'eau chaude, et il s'y forme un brouillard épais. Ce brouillard se dépose peu à peu et l'air redevient transparent. Laissons rentrer la vapeur : il se forme un nouveau brouillard, mais moins dense; et à chaque opération successive, la densité du brouillard formé diminue, et enfin, il ne s'en forme plus du tout. Que s'est-il passé? Il faut admettre, avec M. Aitken, que le premier brouillard a été très dense parce que les poussières étaient très abondantes, et que les suivans l'ont été beaucoup moins parce qu'à chaque opération le nombre des premières a été diminué, chaque parcelle sur laquelle la condensation s'est opérée ayant été entraînée vers le fond du flacon par le poids de l'eau qui s'est attachée à elle, chaque parcelle qui a servi de noyau de condensation ayant été noyée dans l'eau qui s'accumule au fond, et par là même mise hors

d'état de servir à une condensation nouvelle. Chaque opération a diminué le nombre des poussières utilisables, et le brouillard a diminué proportionnellement.

De ces faits, et de beaucoup d'autres que M. Aitken a relatés, le physicien écossais a tiré la conclusion que tout phénomène de condensation de la vapeur d'eau atmosphérique en forme visible, palpable, nécessite la présence de poussières dans l'atmosphère, que chaque gouttelette de brouillard, brume ou nuage, est formée d'un noyau solide, d'une parcelle, d'une poussière, sur laquelle s'est condensée une petite quantité d'eau.

Ce fait est d'une haute importance pour les expériences relatives à la pluie artificielle : mais avant d'en venir à ce point intéressant, je voudrais dire quelques mots encore des recherches de M. Aitken. Deux questions principales se posent, au sujet de cette théorie nouvelle : combien y a-t-il de poussières dans l'atmosphère, — dans cette atmosphère où les nuages sont si abondans par momens? — comment peut-on les déceler, et d'où viennent-elles?

L'abondance des poussières ne peut faire de doutes pour personne. Dans certains cas, l'air en est visiblement obscurci : la poussière forme dans l'atmosphère une sorte de nuage opaque que nul ne peut méconnaître. Il n'est personne qui ne l'ait vu se former durant l'agitation qui précède souvent l'orage; l'air s'est tout à coup rempli d'une nuée de poussière prise au sol desséché, et cette nuée voile la transparence normale de l'air. Le plus souvent, elle tombe immédiatement, mais il n'en est pas toujours ainsi : si le vent est fort, elle peut être enlevée à des hauteurs variables, et si les parcelles les plus lourdes et les plus grossières tombent bientôt à terre, il n'en va pas de même pour les parcelles très fines qui peuvent voyager longtemps dans l'atmosphère, entraînées par les vents à des distances énormes. Ces nuages de poussières empruntées au sol forment au loin des *pluies terreuses :* elles retombent avec de la pluie, — dont elles ont été l'occasion, le prétexte, — et, en raison de la coloration rougeâtre des gouttes de pluie, due aux parcelles minérales d'oxyde de fer qui abondent dans les terres rouges qui donnent naissance à ces sortes de poussières, on a pris ces pluies pour des pluies de sang. Ehrenberg en a signalé plusieurs, et Arago a donné d'intéressans détails sur une pluie de ce genre qui tomba en 1813. Au mois de mars, les habitans de Gerace, en Calabre, aperçurent une nuée dense qui venait de la mer vers le continent, dans la direction de l'est. Cette nuée se rapprocha. D'une couleur rouge pâle d'abord, elle revêtit bientôt une coloration plus foncée, de rouge de feu. La lumière du soleil en fut obscurcie, et des ténèbres envahirent la ville : il fallut allu-

mer des lumières. Très effrayée, la population se précipita dans les églises, craignant quelque catastrophe, et, au bout de peu de temps, le ciel, qui avait la couleur d'un feu rouge, fit entendre le tonnerre, et de grosses gouttes de pluie rougeâtres tombèrent. En 1846, un phénomène analogue se produisit, et la pluie de sang tomba sur un espace considérable en Guyane, à New-York, aux Açores, en France.

En Chine, les pluies colorées par la poussière sont fréquentes; les Chinois en distinguent deux sortes : la pluie jaune et la pluie noire, et ils pensent que ces poussières viennent des déserts de la Mongolie, du désert de Gobi en particulier. Du reste, les voyageurs qui ont parcouru l'Asie centrale ont souvent remarqué la formation de trombes de poussière qui sont violemment entraînées dans les airs pour retomber au bout d'un temps variable et à des distances souvent considérables, sous forme de pluies colorées, ou même de pluie sèche, de pluie de poussière sans adjonction d'eau. La composition même de ces poussières donne souvent le moyen de connaître exactement leur origine. Il en tombe parfois aux Açores et aux Canaries, et on serait tenté de leur attribuer une origine africaine et de penser qu'elles viennent du Sahara. Le raisonnement est juste dans certains cas : mais quand on trouve dans ces poussières des infusoires qui ne vivent que dans l'Amérique du Sud, comme l'a démontré Ehrenberg, il est difficile de ne pas admettre que ces poussières viennent des plaines de ce pays et des déserts qui s'y trouvent. La quantité de matières solides renfermées dans ces nuées est parfois très considérables : on a évalué le poids de la poussière tombée à Lyon, en 1846, à 7,200 quintaux.

Ces pluies de poussière sont toutefois chose exceptionnelle, et si elles témoignent de la présence d'un grand nombre de parcelles dans l'atmosphère à certains momens, elles ne prouvent point que celle-ci en renferme normalement et en tout temps une quantité considérable. Pour s'assurer de l'existence normale de cette poussière, il n'est pas besoin d'expériences ou d'observations bien difficiles. Entrez dans la chambre la mieux tenue, la plus soigneusement balayée, où nul n'aura pénétré depuis des mois, si vous voulez. Elle a été close tout ce temps, et pourtant, sur chaque meuble, il y a une couche appréciable de poussière qui s'est infiltrée par les fentes des portes ou fenêtres. Entr'ouvrez une de celles-ci, et dans le rayon de soleil, vous verrez danser des milliers de parcelles lumineuses, surtout si vous faites quelques pas dans la chambre pour agiter l'air. Abandonnez en quelque lieu que ce soit un récipient ouvert plein d'eau distillée : au bout d'un temps variable, vous y verrez un sédiment qui est dû au dépôt de la poussière.

Mais ces procédés ne fournissent que des indications vagues, sans précision, et pour obtenir des données exactes sur les variations d'abondance des poussières atmosphériques selon le lieu et la localité, il faudrait posséder une méthode sûre. On a bien réussi à dénombrer les poussières organiques, les germes ou microbes de l'atmosphère, si difficile que parût être la tentative, et grâce à des procédés maintenant bien connus, on peut découvrir la proportion de ces microbes dans l'air des villes et des montagnes avec une certitude absolue, — aussi absolue que cela est possible dans des recherches de ce genre ; — ce qu'on a fait pour les germes vivans de l'atmosphère, ne peut-on le répéter pour les parcelles inorganiques? C'est encore M. Aitken qui va répondre à cette question.

D'après lui, en effet, du moment où le brouillard a pour cause la condensation d'un peu de vapeur d'eau autour d'une parcelle de poussière, on peut connaître aisément le nombre de ces parcelles, quand même elles seraient invisibles au microscope, en dénombrant les gouttelettes de brouillard dans une atmosphère donnée. Évidemment, la méthode postule l'exactitude de la théorie, et c'est là son gros défaut; mais nous accorderons provisoirement le postulat. Comment procéderons-nous alors? S'agit-il de capter par un procédé quelconque une quantité voulue de brouillard, un litre ou un demi-litre, par exemple, et d'opérer la numération des gouttelettes à mesure qu'elles tomberont? Ceci serait impraticable, et la méthode est tout autre. En voici la base : si l'on introduit dans un récipient bien privé de poussière une petite quantité d'air, et si l'on sature cet air d'humidité, nous avons vu qu'il suffit d'augmenter un peu les dimensions de ce récipient, il suffit de dilater quelque peu le volume de cet air, c'est-à-dire de le refroidir, au moyen d'un piston, par exemple, qui sera tiré de $0^m,02$, $0^m,03$ ou $0^m,10$ et qui laisse à l'air un espace plus grand que celui qu'il occuperait à la température et la pression extérieure du moment, il suffit de dilater le volume de cet air pour qu'aussitôt, la quantité d'air et de vapeur demeurant invariables, l'air soit sursaturé de vapeur et refroidi. A ce moment, il se produit un brouillard, et celui-ci se dépose sur les parois et le fond du récipient sous forme de gouttelettes qu'il est facile de compter au microscope, si elles ne sont point trop nombreuses. On peut, par un artifice, diminuer considérablement le nombre de ces gouttelettes sans entacher le résultat d'erreur, et voici comment. Au lieu de remplir le récipient où se fait l'analyse, de l'air extérieur, on y introduit un petit volume de cet air, 1 centimètre cube, par exemple, auquel on ajoute ensuite 9 ou 99 ou 999 centimètres cubes d'air pur, privé de pous-

sière par filtration à travers un tampon ouaté comme nous l'avons dit. A coup sûr le mélange renfermera 9, 99 ou 999 fois moins de poussières que ne le ferait un volume de 10, de 100 ou de 1,000 centimètres cubes de l'air à analyser; mais du moment où on le sait, cela n'a aucune importance : il suffira, en effet, de multiplier le chiffre des gouttelettes comptées au microscope par 10, 100 ou 1,000 pour avoir le résultat cherché, et l'artifice dont il s'agit n'a d'autre but que de diluer l'air et de faciliter la numération en réduisant dans des proportions considérables le nombre des gouttelettes à compter. Ceci posé, — et la méthode est inattaquable à ce point de vue, — voici comment on procédera. On mélangera un centimètre cube de l'air à analyser, — recueilli dans la rue de Rivoli, le Bois de Boulogne ou au sommet de la tour de 300 mètres, — avec 99 centimètres cubes d'air filtré. Le tout sera contenu dans un récipient de 100 centimètres cubes dont le volume pourra être à volonté augmenté dans la proportion que l'on voudra au moyen d'un simple coup de piston. Dans ce récipient a été disposée une plaque de métal fin, très fin, choisi avec beaucoup de soin, de 1 centimètre carré de surface. Elle est placée exactement à 1 centimètre de distance du plafond de l'appareil, et on peut la considérer comme recueillant les gouttelettes formées dans le centimètre cube d'air logé entre le plafond et la plaque. Il suffira donc de compter non la totalité des gouttelettes qui se formeront dans le récipient, mais le nombre de celles qui se déposeront sur cette plaque, et de multiplier ensuite par 100 pour connaître le chiffre total pour les 100 centimètres cubes d'air du récipient, et une fois encore par 100, puisque l'air à analyser est dilué au centième. Il va de soi que cette plaque est disposée de façon que la numération se fasse facilement, sans toucher à l'appareil : du reste, elle est divisée en petites surfaces de 1 millimètre carré au moyen de lignes fines, et on compte les gouttelettes non de la totalité de la plaque, mais d'un certain nombre de petits carrés. Pour bien faire, on commence par introduire de l'air pur, filtré, dans l'appareil, et on en vérifie la pureté en constatant que lors de la dilatation de cet air, chargé de vapeur d'eau, aucune gouttelette ne se montre, et c'est après cette épreuve nécessaire que l'on introduit l'air à analyser. Dans ces conditions, l'expérience est assez facile à faire. Connaissant la proportion de l'air impur dans l'air pur, connaissant le nombre des gouttelettes déposées par centimètre cube, on arrive par un calcul très simple à des chiffres suffisamment exacts sur le nombre total des parcelles, puisque chaque gouttelette correspond à une poussière.

M. Aitken n'a, toutefois, pas réussi du premier coup à donner

à sa méthode cette simplicité relative. Il y a fallu beaucoup de travail et de recherches. Par exemple, pour trouver une substance propre à la fabrication de la plaque où se déposent les gouttelettes, M. Aitken a dû se livrer à des expériences nombreuses. Le verre, si fin, si pur soit-il, ne vaut rien : il présente toujours de petits défauts qui troublent la numération, et le physicien écossais s'est arrêté en fin de compte à l'emploi de plaques d'argent fin du plus beau poli. Mais, même avec l'appareil le mieux organisé, M. Aitken a souvent eu des mécomptes. C'est ainsi que dans des conditions où il semblait impossible que les résultats ne fussent pas identiques, on obtenait souvent, de façon brusque, des résultats tout à fait discordans. La cause de cet incident fut cherchée un peu partout, et d'abord, là surtout où elle n'existait pas; mais elle finit par se découvrir. La variabilité des résultats, dans les cas dont il s'agit, dépendait de la façon dont l'air était filtré. Le faisait-on passer rapidement à travers le tampon ouaté faisant office de filtre, l'air conservait des poussières, et la filtration était insuffisante, d'où un nombre de gouttelettes plus considérable qu'il ne convenait. Il faut filtrer lentement, très lentement même, pour obtenir un air absolument pur, et il faut toujours vérifier la pureté de ce dernier au moyen d'une expansion préalable, ou même de plusieurs. Voici, en effet, de l'air que l'on est en droit de croire pur; il est saturé de vapeur, et si l'on en provoque la sursaturation et le refroidissement par l'expansion du volume du récipient, il se produit pourtant quelques gouttelettes : c'est qu'il restait sans doute quelques poussières. Recommençons l'opération : il ne se produit rien. Recommençons encore, en employant une expansion plus considérable : voici de nouveau des gouttelettes. Qu'est-ce que cela prouve? Selon M. Aitken, cela montre qu'il restait encore des parcelles, mais des parcelles plus petites que celles qui, lors de la première expansion, servaient de noyau de condensation. Pourtant il survient un moment à partir duquel l'expansion, si forte soit-elle, ne détermine plus de condensation : l'air peut alors être considéré comme privé de poussières, même des plus fines; les plus grossières ont été entraînées lors des premières expansions faibles; les dernières expansions, plus fortes, ont déterminé la précipitation des élémens plus fins. Dans cet air, il ne doit donc plus se produire de gouttelettes. Cela est vrai dans une certaine limite, dans certaines conditions qu'il importe de ne pas oublier : une expansion brusque peut, en effet, provoquer une précipitation de gouttelettes, et M. Aitken pense qu'en ce cas il s'opère une condensation sans noyau, sans parcelles de poussière. Bref, il faut opérer avec beaucoup de précaution, avec lenteur en particulier.

Une fois maître de sa méthode (1), M. Aitken a pu faire des numérations méthodiques et rechercher la quantité des poussières contenues dans l'air en différentes localités ou à différens momens. Cette étude est particulièrement instructive, et tout en nous montrant combien le nombre des poussières varie selon les localités, et les conditions, elle nous révèle des chiffres formidables que nous n'eussions certainement pas soupçonnés. Je les résume brièvement. En somme, le minimum observé par M. Aitken paraît être 16 parcelles par centimètre cube ; ce chiffre a été relevé par lui une seule fois au sommet du Ben-Nevis, en Écosse, en juillet 1890, l'un des mois les plus pluvieux qu'il y ait eu depuis longtemps dans cette région. Mais ce chiffre est exceptionnel. Dans d'autres montagnes, au Righi par exemple, M. Aitken a compté de 500 à 2,000 parcelles et plus encore ; par exemple avant un orage, il a obtenu le chiffre de 4,000, et après, le nombre des poussières est tombé à 725. D'une façon générale pourtant, l'air de la Suisse, — des montagnes du moins, — doit passer pour pur. A Bellagio et Baveno, il l'est moins, car on a compté de 3,000 à 10,000 parcelles. Sur le littoral méditerranéen, il l'est moins encore ; à Hyères, sur une colline, M. Aitken a trouvé 3,550 parcelles par centimètre cube quand le vent venait de la mer ; quand il venait de la ville, le chiffre était plus élevé : 25,000. A Cannes, mêmes différences ; mais l'air est plus pur avec le vent du large : 1,550 poussières. En revanche, quand il a passé sur la ville, il s'est singulièrement enrichi en parcelles diverses, elles sont au nombre de 150,000 par centimètre cube. A Menton, les écarts sont moindres : 1,200 et 7,200. A Paris, à la tour de 300 mètres, — par un vent du sud, — les chiffres ont énormément varié : de 226 à 104,000 ; et dans la rue de l'Université ils ont varié de 210 à 160,000. A Londres, les chiffres ont été similaires. A Édimbourg, ils sont plus forts : 260,000 par centimètre cube, et à Glascow près de 400,000. Mais où ces chiffres deviennent fantastiques, c'est quand ils se rapportent à des numérations faites à l'intérieur des maisons. Dans une chambre, on trouve aisément plus de 2 millions de parcelles de poussière par centimètre cube, et si, au lieu d'analyser l'air de la partie inférieure de celle-ci on s'adresse à la couche d'air voisine du plafond, on arrive à 5 ou 6 millions. Et enfin, si l'on analyse l'air qui s'élève au-dessus

(1) Pour plus de détails, voir le résumé que j'ai donné des recherches de M. Aitken, dans la *Revue scientifique* sous le titre : *les Poussières de l'air* (13 octobre 1888). Voir aussi les comptes-rendus de la Société royale d'Édimbourg, 1888-92, et *Nature*, 1er mars 1888, p. 428 ; 23 juillet 1891, p. 279; et un travail de M. Aitken (*On the number of dust particles in the Atmosphere*) dans *Nature* du 27 février 1890 et du 28 janvier 1892.

d'un brûleur à gaz, on y trouve jusqu'à 30 millions de poussières. C'est-à-dire que 100 centimètres cubes de cet air renferment plus de poussières que le monde entier ne renferme d'habitans.

On remarquera la grande variabilité des chiffres qui précèdent. Donner une moyenne du nombre de poussières contenues dans 1 centimètre cube d'air est donc chose à peu près impossible. On arrivera sans doute à reconnaître que cette moyenne est généralement inférieure dans les lieux élevés et au milieu des mers, à ce qu'elle est au milieu de la campagne, et que dans les villes il y en a infiniment plus que dans les campagnes ; mais une moyenne présentant quelque constance est difficile à indiquer, car dans une même localité, selon les momens, selon les vents, selon qu'il a plu récemment ou non, les chiffres peuvent différer non pas seulement du simple au double, mais au décuple et au centuple, et beaucoup plus encore.

L'air que nous respirons est donc rempli de poussières, et il faudrait sans doute s'élever bien haut dans l'atmosphère pour y trouver un air exempt de celles-ci ; peut-être même, pour des raisons que nous allons indiquer, faut-il renoncer à le découvrir jamais.

Et maintenant d'où viennent ces poussières? La réponse n'est pas difficile : les sources de poussière sont multiples. La terre d'abord, dont les parcelles plus fines sont, en temps sec, entraînées par le vent; les végétaux dont les élémens désorganisés par la décomposition se détachent et s'effritent ; les animaux, aussi, de la peau desquels mille débris se détachent à tout moment ; les combustions industrielles ou domestiques, la fumée des cheminées et des usines étant faite de millions et de millions de parcelles qui se répandent au loin (1) ; les volcans qui, en temps d'éruption, vomis-

(1) On se fera une vague idée de la quantité des poussières déversées dans l'atmosphère par les combustions industrielles en se reportant aux chiffres relevés par M. Aitken pour l'air provenant d'un brûleur de Bunsen (bec de gaz à courant d'air). Du reste, chacun connaît l'aspect caractéristique de l'atmosphère dans les régions à industrie très développée, à Londres, Manchester, Glascow, en Belgique, à Lille, etc. Sans doute, une partie de ces poussières retombe à peu près sur place, — et c'est ainsi qu'en hiver il arrive à Londres qu'on ne voit pas le soleil une heure entière au cours de tout un mois, — mais beaucoup sont transportées au loin. On a vu la fumée de l'incendie de Chicago sur la côte occidentale des États-Unis ; les incendies des plaines et prairies de l'Amérique du Nord produisent des nuages que l'on reconnaît souvent au loin à la teinte qu'ils donnent au ciel (*indian haze*) ; il en est de même en Afrique, dans la région du Congo (von Danckelman) ; enfin, on sait que les poussières du Krakatoa sont demeurées des années en suspension dans l'atmosphère. Mais ces poussières finissent toujours tôt ou tard par retomber sur le sol ou dans la mer. Jusqu'ici, on n'a peut-être pas beaucoup prêté d'attention à la quantité des sédimens de l'eau de pluie, mais quand on entreprendra cette étude de façon systématique, on y trouvera des données fort intéressantes. Dans beaucoup de cas, les pous-

sent dans l'atmosphère une quantité prodigieuse de parcelles infinitésimales sous forme de fumée et de cendres; les météorites enfin qui pénètrent dans notre atmosphère au nombre d'une dizaine de millions par jour, en moyenne, et qui s'y résolvent en poussière, ajoutant aux poussières déjà existantes celles qui résultent de la pulvérisation de matériaux qui ne peuvent guère peser, — par jour, — moins de 100 tonnes, ni plus de 1,000 tonnes. Est-ce tout? Peut-être que non (1), mais en vérité c'est assez, et on se demanderait plutôt dans ces conditions comment il se fait que nous respirons encore, dans le milieu semi-solide, semi-aérien, où nous nous agitons. Il faut donc admettre que l'atmosphère tient en suspension un nombre énorme de poussières variées, un nuage le plus souvent invisible, formé de débris infinitésimaux de toute sorte.

En certains cas, ce nuage devient visible. M. S.-P. Langley, l'astronome américain, l'a vu clairement en 1878, du sommet de l'Etna, et en 1881 du mont Whitney, la cime la plus élevée des États-Unis. « De la vallée, dit-il, l'atmosphère était d'une transparence superbe. Mais du haut de la montagne nos regards étaient arrêtés par ce qui semblait être un océan de poussière, à surface plane, invisible d'en bas, mais dont la profondeur atteignait 6 ou 7,000 pieds, car de la chaîne montagneuse en face de nous la partie supérieure seule était nettement visible. La couleur de la lumière réfléchie par cet océan de poussière était d'un rouge franc, et cet océan s'étendait jusqu'à l'horizon en tout sens... A la hauteur où nous étions, le ciel était d'un violet remarquablement foncé, et il

sières forment manifestement une partie considérable du volume de la précipitation atmosphérique; tel est le cas, en particulier, pour la pluie jaune ou noire de Chine, et pour la pluie noire qui s'observe assez souvent en Angleterre (à cause de l'abondance des combustions industrielles). Je rencontre deux cas de pluie noire en Angleterre en 1884 (avril et juillet); j'en vois encore un en 1889, signalé par lord Rosse, un autre en 1890. La pluie ressemblait à un mélange d'encre et d'eau; les ruisseaux des rues étaient absolument noirs, et il était clair que la coloration était due à des parcelles de carbone qui se rencontraient en quantité dans l'eau. Ces pluies noires se produisent souvent à de grandes distances des villes industrielles, et si elles ne sont pas plus fréquentes, cela tient sans doute à ce que les parcelles sont rarement assez nombreuses et volumineuses pour être nettement visibles, ou pour donner une coloration marquée.

(1) L'air renferme, on le sait, un grand nombre de poussières organiques vivantes : des spores, des grains de pollen, et enfin des microbes. A certains momens, l'air renferme une quantité énorme de ces derniers. M. L. Manfredi a montré, en effet, que la poussière des rues de Naples renferme de 10 millions à 5,000 millions de microbes *par gramme de poussière*. Beaucoup de ceux-ci sont pathogènes : on y trouve en particulier les microbes du tétanos, de la tuberculose, de la septicémie, etc., et il est évident qu'au moindre vent qui répand cette poussière dans l'atmosphère, le nombre des parcelles contenues dans l'air doit augmenter considérablement, et le vent doit les répandre et les disperser au loin.

semblait que l'air fût entièrement exempt de poussières ; mais, à midi précis, en entrant dans l'ombre d'un pic qui s'élevait au-dessus de nous, le ciel prit aussitôt autour du soleil une teinte blanchâtre; et le télescope montra que cette apparence était due à des myriades de poussières infinitésimales. » Cette poussière, d'après M. Clarence King, directeur du *Geological Survey* des États-Unis, était formée de parcelles de *loess* (1) enlevé par les vents aux plaines de la Chine. Cet océan de poussière, M. Piazzi-Smyth l'a encore observé du haut du pic de Ténériffe. Quiconque a vécu à quelque proximité d'un volcan sait combien l'atmosphère s'obscurcit rapidement et de façon inquiétante, et combien le ciel s'altère dès que survient une éruption. Quel est celui de nous qui n'a remarqué l'aspect particulier du ciel à certains jours, en 1884, après la gigantesque éruption du Krakatoa, dans le détroit de la Sonde, après la formation de ce nuage immense de poussière qui fit plusieurs fois le tour du globe tout entier, et dont une partie demeure probablement à l'heure qu'il est encore suspendue dans l'atmosphère (2) ? C'est en partie aux poussières atmosphériques qu'est due la beauté des couchers de soleil, — et on se rappellera peut-être les admirables couleurs qui accompagnèrent ceux-ci, au moment où le nuage de poussière du Krakatoa passa sur Paris ; — c'est peut-être aussi aux poussières de l'air tombées dans l'eau que la mer doit une partie de son éclat.

En somme, l'atmosphère la plus pure renferme toujours une quantité énorme de poussières (3); celles-ci sont plus fines dans les hauteurs et plus grossières dans les parties basses, où leur poids les entraîne, mais elles ne manquent jamais. Il y en a moins à mesure que l'on s'élève, probablement ; il y en a plus après de grands vents, de grands incendies, des éruptions volcaniques importantes ; il y en a moins après la pluie qu'avant, et en pleine mer qu'au-dessus des continens : mais il y en a toujours, et à me-

(1) Au mois d'avril dernier, M. John Milne a signalé la présence d'un nuage de poussière de ce genre et ayant sans doute la même origine, flottant dans l'atmosphère au-dessus du Pacifique, à quelque 300 ou 500 kilomètres de la côte de Chine. Ce nuage avait de 1,500 à 3,000 kilomètres de longueur, et de 300 à 500 kilomètres de largeur, d'après les rapports résumés par le savant météorologiste dans *Nature* (*A dust storm at sea*, 9 juin 1892, p. 128). Les navires passant dans ces parages ont recueilli en abondance de cette poussière qui est fine, de couleur jaune, et que M. Milne croit aussi empruntée au *loess* des plaines chinoises.

(2) Voir, sur ce point, le beau rapport publié, il y a quelques années, par la Société royale de Londres sur l'éruption du Krakatoa, et dont j'ai donné une longue analyse dans la *Revue scientifique*.

(3) Voir William Marcet : *Atmospheric dust* (*Royal Meteorological Society*, 1890), et S.-P. Langley : *A vast dust Envelope*. (*Nature*, 31 janvier 1884, p. 324.)

sure que les recherches se poursuivront, et que les numérations par le procédé de M. Aitken se multiplieront en des lieux différens, ou dans le même lieu, à des époques différentes, on arrivera à se faire quelque idée de la densité de l'océan de poussières où nous vivons.

III.

Nous voilà, semble-t-il, bien loin du général Dyrenforth et de sa pluie artificielle. Non pas; il n'est point de travaux qui aient avec les expériences en question de plus grande affinité; il n'en est point d'importance plus grande pour celles-ci, bien que le général américain ne s'en soit aucunement douté, et bien qu'il semble ignorer les travaux de M. Aitken.

Il est probable, en effet, d'après tout ce que l'on sait, que la vibration sonore imprimée à l'atmosphère par la détonation d'un explosif quelconque ne saurait être considérée comme une cause de pluie, comme une cause de condensation de vapeur d'eau, à supposer naturellement que l'atmosphère où se font les explosions renferme déjà une proportion suffisante de cette vapeur. Si donc il a plu, dans les expériences du Llano Estacado, il y a eu quelque autre cause en action, qui a échappé au général américain, et cette cause est peut-être l'abondance des poussières dégagées par les explosifs. Il a voulu faire du bruit, mais il a produit en même temps de la poussière, et cette poussière a été une des causes de la pluie, en fournissant à la vapeur d'eau atmosphérique des noyaux autour desquels celle-ci a pu se condenser, tandis qu'en lui-même le bruit n'a peut-être joué aucun rôle.

Est-ce dire que la présence de poussière soit suffisante, et que la pluie doive tomber chaque fois que l'air renferme une proportion donnée de parcelles en suspension? En aucune façon. La formation de la pluie est encore un phénomène dont la théorie est beaucoup plus claire que la pratique, sans doute, et auquel il est évident que de nombreux facteurs participent, et faire la part des uns et des autres est souvent malaisé. On admet, généralement, que la pluie se forme par un processus analogue à la distillation. L'air, froid ou chaud, en contact avec les mers et le sol, qui n'est jamais absolument sec, absorbe une certaine quantité de vapeur d'eau qui varie selon la pression, la température, etc., et qui demeure invisible tant que la température ne s'abaisse pas. Si la température s'abaisse près de terre, ou si l'air chaud, en s'éle-

vant dans l'atmosphère, se refroidit, en se dilatant en raison de la moindre pression, il se forme du brouillard ou un nuage, et il est reconnu que la présence de fumée, — c'est-à-dire de poussières atmosphériques, — facilite grandement cette formation. Cela est d'autant plus vraisemblable que les poussières se refroidissent plus vite que l'air, et de la sorte la condensation de la vapeur autour des poussières est facilitée, car elle ne peut s'opérer que par un refroidissement. Il faut donc, pour que de la pluie se forme, qu'un air renfermant de la vapeur d'eau se refroidisse, et c'est ce qu'il fait simplement en s'élevant, car alors il se dilate et perd de la chaleur. Un coup de canon, ou l'explosion d'une charge de dynamite, peuvent-ils amener cette dilatation ou ce refroidissement? On ne voit pas par quel mécanisme l'un ou l'autre pourraient avoir lieu : car, au lieu du refroidissement ou de la dilatation de l'air par l'explosion, il ne peut se produire qu'un échauffement et une compression momentanés. Il faut donc interpréter les résultats des expériences du général américain de façon toute différente de celle qu'il propose. Le son n'a rien à faire ici, pas plus que le tonnerre ne détermine la chute de la pluie : le tonnerre accompagne la formation, ou les premières phases de la formation de la pluie, comme l'a dit sir John Herschel, au lieu de la précéder; et il faut croire plutôt que les explosions de dynamite, de poudre et de ballons agissent de façon complexe, peut-être en agitant l'atmosphère, et par conséquent en facilitant le refroidissement des parties relativement basses qui peuvent être chassées plus haut, où elles se dilatent et se refroidissent; en augmentant la quantité de vapeur d'eau, — car l'explosion des ballons d'hydrogène et d'oxygène détermine une production d'eau; — et enfin, en augmentant énormément le nombre des poussières, lesquelles, en se refroidissant beaucoup plus vite que l'air, forment autant de noyaux qui sollicitent la condensation de la vapeur d'eau atmosphérique. Quant à une influence du son, en tant que son, elle est des plus improbables.

L'opinion du général Dyrenforth nous paraît donc insoutenable; son interprétation des résultats obtenus inexacte.

J'ajouterai que l'idée fondamentale de ses expériences n'est pas de lui, tant s'en faut.

L'idée de provoquer la formation artificielle de la pluie est sans doute très ancienne, et on a souvent répété, en particulier, que dans les villages de France, autrefois, il y avait un canon que l'on faisait partir quand passaient des nuages d'orage, dans l'espoir de provoquer la chute de la pluie. La fréquence des pluies après les grandes batailles, et en particulier les batailles modernes, avec

leur nombre énorme de bouches à feu et le fracas des pièces de gros calibre, a fait surgir en mainte cervelle l'idée que la décharge des canons et des explosions variées pourrait, en temps de paix, être tout aussi efficace. Il serait toutefois très malaisé de dire quel fut celui qui, le premier, a explicitement formulé l'idée, et sans doute plusieurs de ceux qui observèrent une relation entre les canonnades et la pluie formulèrent le projet d'expériences plus ou moins timidement. Il semble néanmoins que celui qui se fit le premier, avec le plus de persévérance, le champion de cette idée, ait été M. Charles Le Maout, un pharmacien de Saint-Brieuc, frère du botaniste bien connu, et qui, à partir de 1824, s'appliqua à l'observation des phénomènes météorologiques consécutifs aux batailles, et consacra aux résultats de ses observations des publications dont la première date de 1854 et la dernière de 1886, et dont j'ai sous les yeux une partie importante (1).

Il ne faut pas se le dissimuler, les idées de Charles Le Maout sortent du commun. Voici les nuages : remarquez qu'ils s'arrêtent dans leur course, le soir, entre cinq et sept heures, pour la reprendre le lendemain matin, entre cinq et sept, et se reposer ensuite entre onze heures du matin et une heure de l'après-midi. Pourquoi ces alternances de mouvemens et de repos, à quoi correspondent-elles? Pour M. Le Maout, pas de doute : elles correspondent aux alternances de travail et de repos des hommes, quand toutefois il n'y a pas de causes de perturbation dans l'atmosphère. Le baromètre, comme les nuages, a ses périodes de repos et de mouvement : il monte du matin à midi ou onze heures, s'arrête et reprend sa marche ascendante d'une heure jusqu'à six ou sept heures, après quoi il baisse; il monte durant l'activité des hommes et baisse durant leur repos (2). Le vent se lève le matin, se calme au milieu de la journée et reprend jusqu'au soir, où il cesse; mais il s'élève souvent avec force au moment des sonneries des cloches. L'homme est donc, pour M. Le Maout, la cause de la plupart des

(1) Voir, en particulier, *Exposé de la doctrine des condensations* (1856); *Effets du canon et du son des cloches sur l'atmosphère* (1861); *Encore le canon et la pluie* (1870); *le Canon et la Pluie* (1870); lettre à M. Tremblay (1870); lettre au *Petit Journal* (1887); *Cuirassés, Torpilleurs et Tempêtes* (1886), brochures réimprimées récemment à Saint-Brieuc et à Cherbourg, par M. Émile Le Maout, fils du météorologiste breton.

(2) En vérité, les oscillations diurnes du baromètre dont parle M. Le Maout ne semblent pas être celles qu'admettent généralement les météorologistes. Pour ces derniers, le baromètre, dans nos contrées, baisse de midi à trois, quatre ou cinq heures, remonte jusqu'à dix ou onze heures du soir, puis baisse de nouveau jusqu'à quatre heures du matin pour remonter jusqu'à dix heures. Le minimum serait vers quatre heures du matin et de l'après-midi, le maximum vers onze heures du soir et du matin.

phénomènes météorologiques. Son action n'est point limitée aux vents et à la pression atmosphérique : elle s'étend encore aux pluies. « Ainsi, dit-il, j'ai souvent remarqué que la chute de la grêle et de la neige avait lieu au coup même de l'horloge ou au commencement d'une sonnerie annonçant quelque office... Pour moi, la cause de la condensation de la vapeur sous forme de pluie, de grêle ou de neige est la même... La cause, l'unique cause selon moi, de la condensation de la vapeur aqueuse faisant partie de l'atmosphère est la percussion de la masse aérienne à l'aide de corps sonores. Tout ce qui cause du bruit et ébranle l'air me paraît propre à provoquer cette condensation. » Voilà qui est catégorique. Le canon est la cause la plus puissante, puisque le canon de Sébastopol a fait pleuvoir à Saint-Brieuc, d'après notre auteur; mais les cloches exercent aussi une action marquée : elles constituent même la cause la plus fréquente. A Saint-Brieuc, sur 1,744 cas de condensation de la vapeur d'eau atmosphérique, la pluie est tombée 745 fois au son de l'heure; 562 fois au son de la demie; 214 fois à la sonnerie des trois quarts, et 209 fois à la sonnerie du quart. Les simples coups de fusil peuvent provoquer aussi la pluie, comme doivent l'avoir remarqué les chasseurs, toujours d'après M. Le Maout; il en est de même pour les feux d'artifice de quelque importance, comme l'assurent certains artificiers; il en est de même aussi pour les explosions de mine dans les carrières, d'après différens observateurs; le son du tambour, — lors de la retraite, le soir, — est souvent une cause de pluie, et même si la sonnerie de huit heures a fait pleuvoir, la retraite, à huit heures et demie, peut faire pleuvoir derechef. Un camion qui passe dans la rue mal pavée peut déterminer une ondée; il en est de même pour de simples pétards et pour le choc du marteau qui s'abat sur l'enclume, ou de la cymbale qui se heurte contre l'autre cymbale. En somme, les nuages, le baromètre, la pluie et les mouvemens atmosphériques sont en rapport étroit avec l'activité de l'homme, avec le bruit qu'il produit, et voilà pourquoi il pleut beaucoup à Brest, où le canon tonne souvent, et lors des démonstrations navales; voilà pourquoi il pleut beaucoup à Indret, où les forges remplacent le canon; lors des fêtes carillonnées, les cloches tenant lieu de forges ou de canon; lors des batailles, après les feux d'artifice; bref, après toutes les opérations bruyantes. Voilà pourquoi il pleut si souvent sur les Parisiens et les Français en général lors des grandes fêtes, les carillons appelant les nuages et la pluie.

Voilà donc la base des théories de M. Le Maout. C'est l'homme qui, par le bruit et l'agitation de l'air, produit la pluie et la plupart des

perturbations atmosphériques, et même subsidiairement, soit dit en passant, les maladies de la vigne, de la pomme de terre et du ver à soie, qui sont un « résultat de l'altération de l'air produite par la combustion de la prodigieuse quantité de poudre qui se consomme de nos jours, » voire même la coqueluche, maladie qui a fait invasion à l'époque où l'usage de la poudre commença à se généraliser! Ces vues ont à coup sûr le mérite d'une incontestable originalité; mais jusqu'ici la science ne les a point confirmées, tant s'en faut. Nous n'entrerons pas dans la discussion des faits, mais encore convient-il de rappeler brièvement quelques-unes des observations de M. Le Maout sur la corrélation entre les vibrations sonores et la pluie. La première eut lieu le 22 avril 1854. Ce jour-là, la forteresse d'Odessa fut bombardée, et, moins d'une heure après (je pense que M. Le Maout a fait les corrections nécessaires), à Saint-Brieuc, c'est-à-dire à plus de 2,300 kilomètres à vol d'oiseau, M. Le Maout vit le ciel se voiler, puis il plut et il fit du vent, et le baromètre monta. Inutile de dire que, le télégraphe n'existant point à cette époque entre la Crimée et Paris, M. Le Maout n'a établi de rapport entre les deux phénomènes qu'après coup, en consultant ses notes météorologiques. D'autres observations analogues furent faites aux jours correspondant aux batailles de l'Alma, de Balaklava, d'Inkermann. Cette dernière eut lieu le 5 novembre. Le 6, à la suite de ses observations pour le 5, M. Charles Le Maout écrivit au ministre de la guerre en lui annonçant « qu'une affaire qui pouvait avoir décidé du sort de nos armes en Crimée avait eu lieu la veille. » Le ministre en fut naturellement fort étonné, mais il dut, une fois reçues les nouvelles du théâtre de la guerre, onze jours plus tard, reconnaître que la prédiction n'était point absolument inexacte.

Il peut sembler étrange que le canon de la Crimée ait fait pleuvoir à Saint-Brieuc; mais pour M. Le Maout, cela ne fait pas l'objet du moindre doute : au bout d'une heure ou deux, — de 60 à 100 minutes, — la canonnade amenait la formation de nuages et de pluie, et quand le combat était suspendu par un armistice de deux ou trois heures, M. Le Maout s'en apercevait invariablement au rétablissement temporaire de l'ordre. Durant la campagne d'Italie, le météorologiste breton fit des observations analogues, et nota le contre-coup des batailles sur le climat de la Bretagne, et c'est de ces coïncidences qu'il partit pour conclure à la possibilité d'une action de l'homme sur le climat et en particulier sur le régime des pluies. Il a certainement de beaucoup devancé le général américain. Si jamais il est prouvé que la vibration sonore est capable en elle-même, — et sans dégagement concomitant de

gaz, vapeur d'eau, et poussière, — de déterminer la condensation de l'eau, s'il y a autre chose qu'une simple coïncidence entre le son des cloches ou des tambours, et la chute de la pluie, Charles Le Maout aura certainement la priorité sur M. Dyrenforth; et d'un autre côté, s'il y a quelque corrélation positive entre la canonnade de Crimée et les variations météorologiques de la Bretagne, M. Le Maout aura encore la priorité, comme ayant montré que l'influence perturbatrice du son peut s'exercer à des distances que l'on n'eût point soupçonnées. Il faut ajouter que M. Le Maout ne s'est pas seulement occupé de cette influence à distance : il a noté aussi les perturbations locales, et a dressé une liste nombreuse des batailles qui ont été, sur place, suivies d'une précipitation atmosphérique considérable. Telles furent les batailles de Crécy, — la première où parut l'artillerie, — où, au début du combat, dit Mézeray, « un grand orage suivi d'éclairs et de tonnerre versa dessus une si furieuse pluie que la corde des arbalètes, en étant relâchée, perdit sa force ; » de Trafalgar, de Dresde, d'Eylau, de Hohenlinden, Varèse, Marignan, l'Alma, Inkermann, Puébla, Palestro, Magenta, Solférino, — et bien d'autres durant la campagne d'Italie, au cours de laquelle le climat de l'Algérie fut d'ailleurs fortement troublé, — tel fut encore le cas en 1870, où la sécheresse extrême qui dura de janvier à juillet, et à l'occasion de laquelle furent ordonnées des prières publiques, fut suivie, après l'entrée en campagne, de pluies très nombreuses. M. Le Maout était trop convaincu de l'exactitude de ses observations pour hésiter à les mettre à l'épreuve, et dès 1857 voici ce qu'il écrivait au ministre de l'agriculture :

« Je vous ai signalé, monsieur le ministre, les étonnans effets du canon et du son des cloches qui déterminent si facilement des tempêtes, et la possibilité de changer le siège de celles-ci, en déplaçant le foyer de la condensation.

« Ainsi que je l'ai établi, dans de nombreux écrits, la pluie, le vent, les tempêtes sont des phénomènes déterminés par des causes *artificielles*, dont les principales sont les bruits humains. Je ne crains pas de sortir du vrai, en disant que l'homme se fait lui-même le ciel dont il se plaint si souvent.

« ... Un des côtés sérieux de cette découverte est l'application qui en pourrait être faite à l'agriculture. Déterminer, selon les besoins successifs de l'ensemble des biens de la terre, la température la plus appropriée à la végétation, en vue d'en obtenir les plus forts produits, était un beau problème à résoudre. Eh bien! je ne crains pas de le proclamer hautement : ce problème est résolu, et il ne tient qu'à vous, monsieur le ministre, d'en constater la réalité.

« Je fais ce qui m'est possible pour attirer l'attention du gouvernement sur ce sujet que je considère comme d'un immense intérêt. »

S'adressant au même ministre en novembre 1858, M. Le Maout disait encore :

« ... Je sais le sort réservé à tout homme qui annonce une idée nouvelle, quand cette idée surtout est en opposition avec les notions acquises, et je ne me décourage pas devant l'inertie, l'ignorance, ou les résistances systématiques que je rencontre. Je laisse au temps, juge en dernier ressort, le soin de décider si je poursuis une utopie ou si je proclame un fait bien observé, une vérité physique fondamentale qui eût dû, il y a cinq siècles, sauter aux yeux de tous.

« Depuis quatre ans, sous le ciel brumeux où je vis, j'ai constaté sept ou huit mille fois cette remarquable propriété des corps sonores que j'avais découverte en faisant mes observations sur l'action du canon sur le baromètre, pendant le siège de Sébastopol.

« Depuis quelque temps, il ne tombe que de petites ondées ; à peine l'eau a-t-elle touché le sol qu'elle est bue et disparaît ; aussi la terre est-elle tellement dure et compacte que le laboureur évite d'y mettre le soc, et que, si ce temps continue, le sort de la récolte prochaine pourra faire naître quelques inquiétudes. Les sources de la plupart de nos puits et de nos fontaines publiques sont à peu près taries, et les meuniers se plaignent de ne pouvoir, faute d'eau, fournir la mouture suffisante.

« Ce serait le cas pour le gouvernement de faire un essai de l'action condensatrice du canon, et de fixer l'opinion sur un phénomène purement *artificiel*. Ce puissant, cet immense moyen de condensation des vapeurs aqueuses de l'air sera infailliblement tôt ou tard utilisé par l'agriculture, car les *faits* ont une puissance qu'aucune autorité ne peut détruire.

« Faites, monsieur le ministre, que la gloire d'avoir résolu cet important problème ne soit pas pour un de vos successeurs. »

En 1870, comme l'agriculture souffrait beaucoup de la sécheresse qui régna durant la première moitié de l'année, Le Maout revint à la charge. Il fit soumettre ses idées à l'empereur par M. Tremblay, un ancien officier de marine, que M. Le Maout avait su convaincre. M. Tremblay proposa à l'empereur de faire l'expérience et d'ordonner une canonnade qui devait, selon lui, faire pleuvoir, à condition qu'elle se produisît dans un moment favorable. L'empereur refusa. M. Tremblay se tourna alors vers l'Académie des Sciences, mais il y rencontra un adversaire déclaré, le maréchal Vaillant. Ce dernier connaissait les observations de

Le Maout. Après en avoir ri d'abord, il voulut les faire soumettre à un contrôle sérieux, et, écrit-il, « les relevés ainsi obtenus furent d'abord très favorables à l'opinion émise par M. Le Maout. Le feu des batteries était suivi de jours de pluie dans certaines régions. Ces premiers essais étaient insuffisans pour rien décider. Toutefois, je les transmis à M. Le Maout et je fis poursuivre le travail. Il nous fut ainsi démontré que nous avions tout d'abord été trompés par de simples coïncidences, et j'en avertis M. Le Maout. » Aussi, quand ce dernier revint à la charge en 1870, le maréchal eut-il promptement enterré la question, par l'opposition qu'il lui fit à l'Académie, et rien ne fut tenté. Quelques jours plus tard, la guerre commençait, le canon tonnait sur le Rhin, et la pluie tombait.

Je ne tirerai aucune conclusion de ce dernier fait, pas plus que de ceux qui ont été énumérés plus haut. Pour juger la question sainement, pour émettre un jugement motivé et non une impression sans fondement, il faudrait une série de documens et d'informations difficiles à recueillir, il faudrait une étude systématique et expérimentale que l'avenir seul peut fournir. Ceci soit dit d'ailleurs sans vouloir, le moins du monde, diminuer la valeur des observations de M. Le Maout; mais ce ne sont que des observations, et nous ne connaîtrons leur valeur réelle qu'après l'étude expérimentale qui s'impose, et que les États-Unis viennent d'inaugurer, — dans des conditions d'ailleurs très défectueuses. — Cette étude ne sera pas précisément aisée. Il faudra d'abord relever soigneusement la situation météorologique de la localité choisie; connaître la quantité de pluie qui y tombe chaque année, en moyenne; noter les vents et les conditions thermométriques favorables à cette condensation atmosphérique, et, une fois les conditions normales connues, modifier ces conditions en ajoutant une cause perturbatrice connue, en quelque sorte mesurée et jaugée. Bien souvent, sans doute, une observation peut remplacer une expérience; mais il faut, pour cela, parfaitement connaître les conditions de celle-ci, et dans le cas de M. Le Maout, nous ne les connaissons pas suffisamment. Il est superflu d'ajouter que, si l'on veut arriver à quelque conclusion précise, il faudra opérer dans des localités variées et dans des conditions différentes; il faudra voir si l'on peut, — et dans quelles conditions de vent et d'état hygrométrique de l'air, — déterminer artificiellement la formation de nuages; il faudra voir encore si l'on peut artificiellement provoquer la condensation en pluie des nuages naturels ou artificiels, sur place ou au loin. En réalité, cette étude est des plus difficiles, en raison des facteurs nombreux qui prennent part à la formation de

la pluie, en l'absence de connaissances réellement définitives concernant certains de ces facteurs, et enfin en raison de la variabilité possible de ceux-ci. Si l'on arrive à montrer que telle région jouissant normalement d'un nombre assez régulier de centimètres de pluie par an, — nombre fort ou faible, — en voit accroître notablement le nombre à la suite des expériences faites, et en l'absence de causes de perturbation non artificielles, on pourra conclure « qu'il y a quelque chose; » mais ce sera difficile.

La situation est donc à peu près la suivante. Il semble bien que les détonations et explosions peuvent, dans certaines conditions atmosphériques qui ne sont point encore élucidées, mais dont Le Maout s'était beaucoup préoccupé, — car il a dit à maintes reprises que l'expérience ne peut ni ne doit réussir à tout coup, et que pour obtenir de la pluie il faut tenir compte de la température, de l'état hygrométrique, de la direction du vent, etc., choses dont le général américain semble tenir un compte médiocre, — il semble bien que dans certaines conditions l'homme puisse artificiellement déterminer la formation de nuages et de pluie. Quelles sont ces conditions? nous ne savons au juste; mais elles varieront dans certaines limites, selon les localités. Quels sont les moyens à employer? Le son suffit-il en lui-même; ou bien faut-il autre chose? faut-il un dégagement de poussière? faut-il d'autres modifications de pression ou de température? Nous ne savons. L'avenir seul nous indiquera la théorie à adopter; elle ressortira des expériences, et nous saurons alors si le son est l'agent, ou bien si c'est le dégagement de poussières, si la vérité est dans les vues de M. Aitken, dans celles de Le Maout, ou dans quelque autre théorie encore à venir. Il faudra naturellement mettre à l'épreuve les idées du météorologiste américain Espy, qui, en 1837, déjà, proposait de produire la pluie en allumant de grands incendies, pensant que le courant d'air chaud ainsi formé, et tenant de la vapeur d'eau en suspension, produirait de la pluie en s'élevant dans les airs où, en raison de la diminution de pression, il se dilaterait et sursaturerait, en se refroidissant. Une expérience faillit être tentée en 1884 par le gouvernement australien, — on sait que certaines régions de l'Australie sont d'une sécheresse désespérante, — mais on y renonça devant le coût formidable de la tentative : on avait calculé qu'il faudrait brûler 9 millions de tonnes de houille par jour pour augmenter la précipitation atmosphérique de 66 pour 100 à Sydney; mais je ne sais sur quels élémens reposent les calculs dont il s'agit, et dont la précision est très problématique.

Espy et ses compagnons ont vu se produire d'abondantes pluies

en Floride, après les grands feux de roseaux qu'ils y allumèrent au cours de leurs expériences.

On pourra prendre en considération la proposition de Bell, qui veut ériger des colonnes creuses de 500 mètres, à travers lesquelles il veut envoyer dans l'air des flots d'air chaud, saturé de vapeur, ce qui revient en partie au procédé conseillé par Espy.

Il faudra encore essayer du système de M. H.-W. Allen, qui, aux Indes, propose de provoquer la pluie en lançant dans les airs des fusées capables d'y déterminer un froid intense. Cette idée est très logique d'ailleurs; car, s'il y a désaccord sur maint point de la théorie de la pluie, on s'accorde généralement sur ce point que la différence de température y joue un rôle considérable, et que la réfrigération de l'air chargé de vapeur d'eau est une condition essentielle de la condensation de cette vapeur en gouttes. M. Allen a donc inventé une fusée qui peut s'élever à 1,600 mètres de hauteur, c'est-à-dire jusqu'au point où la quantité d'humidité est à peu près *maxima;* elle renferme de l'éther emmagasiné sous forte pression, qui entre en ébullition et se vaporise, produisant ainsi un froid considérable, et la chute de la fusée est retardée par un parachute. Il faudra essayer de cette méthode, et de toutes celles qui pourront être proposées, car, il faut bien le reconnaître, on ne peut que tâtonner au début, les faits invoqués étant d'ordre différent, et les théories contradictoires et incertaines. Les recherches de Le Maout, d'Aitken, du général Dyrenforth et des autres expérimentateurs ne peuvent nous guider que de façon relative : ce sont des indications à contrôler, à vérifier, ce sont des jalons dont la valeur nous est inconnue, et ne nous sera réellement révélée que du jour où l'expérimentation systématique aura prononcé.

Le général Dyrenforth n'a rien inventé, cela est certain ; sa théorie est probablement inexacte, et elle n'est pas de lui, à coup sûr; mais cela nous importe peu. Il va recommencer ses expériences très prochainement, et c'est la seule chose qui nous intéresse. Mais il faut que ce soient des expériences sérieuses, exécutées dans une localité dont on connaisse bien la météorologie normale, et avec le contrôle d'hommes connaissant les exigences de l'expérimentation, ce qui est beaucoup plus difficile.

HENRY DE VARIGNY.

LA

CONFÉRENCE DE VENISE

ET LE

CHOLÉRA DE 1892

Le choléra qui, depuis sept ans, laissait l'Europe en repos et dont on commençait à oublier les méfaits, vient de nouveau nous rappeler son existence sous deux aspects différens. C'est d'abord une petite épidémie mystérieuse dans son origine, insignifiante dans ses résultats, mais d'un caractère bien authentique qui règne depuis cinq mois dans la banlieue de Paris ; puis c'est le choléra franchement asiatique qui nous arrive, en suivant sa route primitive, celle de 1832 et de 1849, et cela au moment où les puissances européennes venaient de s'entendre pour lui fermer les portes de la Mer-Rouge par lesquelles il pénétrait depuis trente ans.

Ce dernier fait a passé presque inaperçu au milieu des préoccupations de la politique, et l'épidémie qui vient de faire son entrée par Le Havre lui enlève en ce moment une partie de son intérêt. Il constitue cependant un grand pas dans la voie du progrès ; c'est un gage de sécurité pour l'avenir dont les préoccupations du moment ne doivent pas nous faire méconnaître l'importance.

La conférence de Venise a clos d'une manière définitive le long débat dans lequel toutes les puissances de l'Europe étaient engagées, où chacune d'elles apportait, avec des opinions différentes, le souci d'intérêts le plus souvent opposés. Il s'agissait, en effet, de

concilier les exigences de la santé publique avec celles du commerce, de garantir l'Europe contre les fléaux exotiques, sans imposer à la navigation des entraves que son prodigieux développement ne lui permettait plus de supporter comme autrefois.

Les conclusions qu'elle a votées et qui ont reçu tout récemment à Paris leur dernière sanction donnent la mesure des progrès qui se sont accomplis, en hygiène, depuis le commencement du siècle, et qui ont fait crouler le vieil édifice quarantenaire, ce legs farouche que le moyen âge nous avait laissé.

Un rapide exposé de ce passé lugubre est indispensable pour faire comprendre la transformation que la police sanitaire a subie de nos jours dans les différens États de l'Europe, et le nouveau système de préservation qui s'applique aujourd'hui sous nos yeux.

I.

La rigueur impitoyable des anciens codes sanitaires ne s'explique que lorsqu'on se reporte à l'époque où ils ont été édictés. On croit rêver aujourd'hui quand on remonte à cette période néfaste de l'histoire de l'humanité où tous les fléaux s'abattaient à la fois sur les populations terrifiées, où les guerres interminables, les épidémies, les famines se succédaient sans relâche, où les nations affolées se demandaient ce qu'elles avaient fait au ciel pour qu'il déchaînât sur elles de semblables calamités.

Ces menaces planaient en tout temps sur l'Europe du moyen âge; mais jamais l'épouvante et le désespoir n'avaient atteint le degré d'intensité auquel ils s'élevèrent lors de l'épidémie de *peste noire* de 1348. Ce n'était pas la première fois que cette maladie ravageait le monde; elle avait maintes fois décimé l'Europe depuis le VIe siècle; mais cette dernière épidémie dépassait toutes les autres par sa violence et par sa soudaineté. En quatre ans, la *mort noire* fit le tour du globe et enleva le tiers de la population du monde connu. Les grandes cités d'Italie perdirent près de la moitié de leurs habitans. A Paris, la mortalité s'éleva à 1,500 décès par jour. Certaines villes furent dépeuplées, les derniers survivans s'étant enfuis pour aller mourir dans les champs, sur les routes, au fond des bois.

De tous les fléaux qui ont dévasté la terre, nul n'a laissé, dans les traditions populaires, un aussi long souvenir et, maintenant que cinq cents ans nous en séparent, quand on parle du XIVe siècle, on évoque encore fatalement le fantôme de cette formidable épidémie et l'on se demande par quel prodige inespéré le genre humain a pu échapper à une extermination totale.

La vie sociale demeura quelque temps suspendue à la suite de cette catastrophe. Les populations ne pouvaient pas se ressaisir.

Plongées dans un abattement stupide, elles en sortaient parfois par des accès de fureur, dont les médecins furent souvent les premières victimes. Ailleurs, on s'en prit aux Juifs, qui étaient alors au ban de la société. Sur les bords du Rhin, on les accusait d'empoisonner les chrétiens, et les malheureux, traqués comme des bêtes fauves, n'échappaient à la férocité de la multitude que pour tomber entre les mains de la justice qui les condamnait impitoyablement au bûcher. Les chroniqueurs racontent qu'on en brûla 2,000 à Strasbourg dans l'enceinte de leur cimetière. A Mayence, on en livra 12,000 aux flammes. Ces atrocités n'ont pas fini avec le XIVe siècle; en 1530, comme en 1545, un grand nombre de malheureux furent torturés et brûlés à Genève, sous prétexte qu'ils avaient propagé la contagion, par des hardes ou des chiffons. En 1568, dans cette même ville, on livra aux flammes un grand nombre d'individus accusés par l'opinion publique d'être des *boute-peste* (1).

A la même époque et dans un pays voisin, le scandale des *flagellans* vint faire pendant au massacre des juifs et aux bûchers des prétendus propagateurs de la peste. Pendant qu'on menait ces malheureux au supplice, des pénitens demi-nus s'en allaient par les rues, tenant une croix de la main gauche et une discipline de la droite. Ils se déchiraient les épaules en criant : *Miséricorde, Seigneur !* et en ameutant le peuple sur leurs pas. Cette sorte de manie contagieuse avait pris naissance en Hongrie; elle se répandit de là dans toute l'Allemagne.

L'Italie, plus civilisée, ne donna pas le triste spectacle de ces actes de sauvagerie. Lorsqu'elle sortit de sa stupeur, elle songea aux mesures à prendre pour se préserver à l'avenir de semblables catastrophes. Venise était alors le centre le plus vivant, le plus commerçant du monde civilisé. C'était le point où venaient aboutir la plupart des provenances du Levant, et, par conséquent, le plus exposé aux invasions nouvelles. Pour les prévenir, on nomma trois *provéditeurs de la santé*, auxquels on donna des pouvoirs à peu près absolus. Nous ne savons rien de la façon dont ils usèrent de cette autorité sans contrôle ; mais il paraît qu'elle fut tutélaire, car l'institution se maintint et le nombre des *provéditeurs* fut doublé pendant le siècle suivant. Il est probable qu'ils prirent des précautions contre les navires pestiférés, mais l'histoire de Venise ne mentionne pas, à cette époque, la création d'établissemens spéciaux destinés à en assurer l'application. Florence et Milan prirent des mesures analogues.

Dans quelques villes, la séquestration donna de bons résultats. Des familles, des quartiers parvinrent à se préserver du fléau en

(1) Mézeray, *Histoire de France*, t. II, p. 418.

s'isolant complètement pendant toute sa durée. C'était une coutume empruntée aux mœurs du Levant, où les étrangers parvenaient souvent à se garantir de la contagion, en interrompant toute communication avec la population musulmane dont le fatalisme n'admettait aucune mesure de préservation publique. Cette tradition s'est conservée jusqu'au siècle dernier.

Un médecin de Marseille, mort depuis bien des années, m'a raconté que sa trisaïeule s'y trouvait lors de la terrible épidémie de 1720. C'était une Levantine et elle était au courant des habitudes de son pays. Son mari, capitaine du commerce, était alors en mer. Lorsqu'elle apprit que c'était la peste qui venait d'éclater à Marseille, elle s'empressa de faire des provisions, puis elle réunit ses domestiques et leur annonça qu'elle allait s'enfermer avec ses enfans jusqu'à ce que la maladie eût disparu et les laissa libres de s'en aller ou de demeurer avec elle. Lorsque leur choix fut fait, elle ferma à double tour la porte extérieure, puis, devant tout son monde, elle jeta la grosse clé dans le puits. Quand ses provisions furent épuisées, elle suspendit, à la plus élevée de ses fenêtres, un panier dans lequel les pourvoyeurs de la ville déposaient des provisions en échange de l'argent qu'ils y trouvaient. Elle parvint ainsi à traverser cette formidable épidémie avec ses enfans et ses serviteurs sans qu'aucun d'eux fût atteint par la maladie.

La première ordonnance sanitaire n'a été rendue qu'en 1374. Elle porte la signature de Barnabo-Visconti, seigneur de Milan et vicaire impérial, l'un des princes les plus cruels et les plus lâches de cette époque. Il avait déjà donné sa mesure, à cet égard, dans des épidémies antérieures. Muratori raconte qu'en 1361, lorsque la peste reparut à Milan, il s'enfuit à Marignano; mais il ne s'y crut pas encore suffisamment en sûreté; il alla se cacher au fond des bois, dans un asile secret, et fit planter, sur la route qui conduisait à son refuge, une potence avec un écriteau menaçant de mort tout voyageur qui oserait passer outre. En 1373, à l'occasion d'une épidémie nouvelle, il ordonna la destruction des palais et des maisons où se trouvaient les pestiférés et prescrivit de mettre à mort ceux qui étaient atteints de la maladie, ainsi que leurs gardiens (1).

L'ordonnance de 1374 n'allait pas jusque-là; et si je la mentionne, c'est pour montrer à quel degré de férocité l'égoïsme et la peur pouvaient conduire les petits despotes de ces temps encore barbares. Elle prescrivait au podestat de Reggio, pour lequel elle avait été rédigée, de chasser de la ville les personnes suspectes,

(1) Muratori, *Del governo della peste et delle maniere di guardarsene, trattato politico, medico ed ecclesiastico;* Milano, 1721.

pour qu'elles errassent dans les bois et les champs jusqu'à la mort ou la guérison. Les prêtres des églises paroissiales étaient chargés de visiter les malades et de les désigner aux inquisiteurs, sous peine d'être brûlés vifs. Les biens mobiliers et immobiliers des victimes étaient confisqués au profit de l'Église, et il était défendu, sous peine de mort, de porter secours aux malades. Cette ordonnance sauvage fut en vigueur jusqu'en 1399, et pendant ces vingt-cinq ans on trouva des gens pour l'appliquer, tant les pestiférés inspiraient de terreur.

Toutefois, cette façon sommaire de s'en débarrasser ne trouva pas d'écho, même en Italie. On comprit qu'il était plus humain et plus prudent tout à la fois, d'isoler les malades dans des établissemens bien clos, que de les envoyer mourir dans les campagnes et y répandre la contagion. La création des lazarets naquit de cette pensée. Le premier fut fondé en 1403, par les *provéditeurs* de Venise, sur une île voisine de la ville. Gênes en fonda un second en 1467; celui de Marseille date de 1476, époque à laquelle les consuls convertirent la léproserie de la ville en hôpital pour les pestiférés. Il s'en éleva d'autres dans les grandes villes de l'intérieur, mais ces établissemens ne s'ouvraient que pour les malades. L'idée n'était pas encore venue de prévenir les invasions de la peste, en éloignant les navires qui l'avaient à leur bord ou en leur infligeant une quarantaine.

Cette innovation n'eut lieu qu'au XVIe siècle, lorsque Fracastor eut exposé, dans un livre devenu célèbre (1), une doctrine de la contagion qui est arrivée jusqu'à nous et que les découvertes modernes de la science expérimentale ont confirmée sur un grand nombre de points. Lorsque cet ouvrage parut, Marseille avait pourtant devancé, dans la pratique, les doctrines qui y étaient exposées, en installant, à l'île de Pomègues, un port de quarantaine. On y envoyait toutes les provenances suspectes, pour y subir une première période d'isolement, pendant laquelle les passagers étaient mis en observation, les marchandises exposées au grand air et soumises aux fumigations. L'admission au lazaret de la ville n'était autorisée qu'à la suite de cette première épreuve. Après la grande épidémie de 1587, la plupart des villes du littoral méditerranéen, Gênes, Toulon, Livourne, suivirent l'exemple de Marseille et créèrent des établissemens analogues.

De pareilles mesures, appliquées avec rigueur, pouvaient garantir le littoral contre l'importation de la peste par les navires; mais les villes de l'intérieur n'avaient pas cette ressource. Elles cherchaient pourtant à empêcher la contagion en s'isolant de leur

(1) *De contagionibus et contagiosis morbis et eorum curatio;* Venetiis, 1546.

mieux. Il n'existait ni loi ni ordonnance pour imposer et pour régulariser des mesures préventives, mais la toute-puissance des parlemens et le zèle des municipalités y suppléaient.

Le premier soin des autorités, dans une ville ainsi menacée, consistait à nommer un *bureau ou conseil de santé* dont les pouvoirs étaient sans limites. Pendant la durée de l'épidémie, il avait droit de vie et de mort sur les particuliers, pour tous les cas qui compromettaient le salut public ; il avait le droit de taxe et de réquisition en argent, en denrées, ou en corvées. Ses sentences étaient sans appel. Il commençait par expulser les gens sans aveu, les vagabonds, les mendians et les étrangers. Il accordait un délai de quelques heures aux habitans qui voulaient quitter la ville et, ce temps expiré, on en fermait toutes les portes, sauf une, qu'on réservait pour les communications indispensables. A une petite distance de celle-ci, on installait un marché où les vendeurs déposaient leurs denrées, où les acheteurs venaient les prendre ensuite, sans qu'il y eût de contact entre les uns et les autres.

Lorsque, malgré ces précautions, le fléau pénétrait dans la ville, le gouvernement la faisait entourer par un cordon de troupes, afin que personne n'en sortît. Si le nombre des soldats le permettait, le cordon sanitaire était établi à une lieue de la ville, afin de laisser aux habitans une zone à cultiver. Il était interdit aux soldats de s'avancer de plus de dix pas sur cette zone intermédiaire, et ils avaient ordre de faire feu sur les habitans qui chercheraient à forcer le blocus. Les chiens et les chats qui réussissaient à passer entre les mailles de ce filet étaient détruits sans pitié.

Lorsque les portes étaient closes, le *bureau de santé* divisait la ville en quartiers et assignait à chacun d'eux un administrateur auquel il déléguait ses pouvoirs. Il répartissait à sa guise les médecins et les chirurgiens; il désignait ceux qui devaient s'enfermer dans les hôpitaux avec les pestiférés et ceux qui devaient aller visiter les malades en ville. Il imposait à qui bon lui semblait les fonctions d'infirmier et d'infirmière. Ces redoutables pouvoirs ne s'arrêtaient pas là. Il avait le droit de séquestrer, non-seulement les pestiférés, mais tous ceux qui étaient susceptibles de le devenir, de pénétrer dans les maisons et d'arracher les gens suspects à leurs familles, souvent même sans que les médecins eussent prononcé.

Dans cet état d'affolement, les délations, les violences de toute espèce allaient leur train. Ambroise Paré raconte qu'à Paris, les magistrats ayant pris la fuite, la ville était parcourue par des bandes de malandrins qui entraient dans les maisons, les mettaient au pillage, coupaient la gorge des malades et des bien portans, pour ne pas être dénoncés. Des personnages peu scrupuleux pro-

fitaient de la circonstance pour faire enfermer, dans les hôpitaux, les gens dont ils voulaient se débarrasser. Lorsque ceux-ci se débattaient et demandaient du secours, on les faisait passer pour fous ou démoniaques; on les liait; et on les poussait ainsi à l'Hôtel-Dieu, où les infirmiers les couchaient avec les pestiférés, et alors, dit Ambroise Paré, ils ne tardaient pas à mourir, autant de déplaisir que de l'air infecté.

Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, nous faire une idée de ce qu'étaient ces hôpitaux où les malades couchaient pêle-mêle quatre, cinq, six, et parfois davantage dans le même lit (1), où l'entassement était tel qu'on suffoquait en y entrant et qu'Ambroise Paré tomba un jour en syncope, en découvrant le lit d'un pestiféré.

L'infection était si grande qu'on ne trouvait pour soigner ces malheureux que le rebut de la société, qu'un personnel recruté dans les prisons. Les médecins eux-mêmes n'en approchaient qu'avec des précautions terrifiantes. Dans certains hôpitaux, ils avaient adopté un costume spécial qu'Ambroise Paré décrit avec une certaine complaisance, et ce n'est pas seulement au XVIe siècle qu'on s'affublait ainsi. Dans un petit ouvrage qu'il a publié en 1873, Chéreau reproduit le *fac-simile* d'une gravure de 1720 qui représente le costume que portaient alors les médecins dans les hôpitaux (2).

C'était une robe enveloppant tout le corps et que complétait un capuchon de même étoffe, percé au niveau des yeux d'ouvertures fermées par un cristal. Le nez, en forme de bec d'oiseau, servait à la respiration; il était rempli de parfums balsamiques. Les mains étaient couvertes de gants remontant jusqu'au milieu de l'avant-bras. Ainsi costumé, le médecin s'avançait, un bâton de bois blanc à la main. Il s'arrêtait à deux pas des malades et se mettait de côté pour ne pas recevoir leur haleine. Le prêtre se servait, pour donner la communion, d'une vergette de la longueur d'un *pan et demi*, au bout de laquelle se trouvait un petit croissant d'argent pour porter le saint-sacrement dans la bouche du malade. De l'autre main, il serrait étroitement la manche de son surplis et de son habit, et il était recommandé à tout le monde de ne jamais s'asseoir ni se mettre à genoux dans la salle et de faire attention à ce que les bords du vêtement ne touchassent pas le sol (3).

(1) En 1693, à l'Hôtel-Dieu, on fut obligé de coucher douze et quinze malades dans le même lit Cette année-là, l'effectif total dut s'élever à 10,000. (Bouchardat, *Notice sur les hôpitaux de Paris.*)

(2) Ce dessin a pour légende : *M. Chicoyneau, chancelier de l'Université de Montpellier, envoyé par le roi à Marseille, en habit appelé contre la mort;* mais je suis convaincu qu'il y a là une erreur. Chicoyneau, qui, pendant l'épidémie de 1720, fit preuve du plus splendide courage, n'a pas dû s'affubler de ce ridicule costume.

(3) Ronchin, *Histoire de la peste de Montpellier* (1629-1630); Lyon, 1640.

L'habit *contre la mort* a été porté au commencement de notre siècle. Pendant l'épidémie de peste qui a sévi, en 1815, à Noja (royaume de Naples), l'hôpital des pestiférés était en ville, les médecins n'y entraient qu'avec des masques, des gants, des sandales de bois et vêtus de toile cirée. Ils se servaient de grandes perches pour soulever les couvertures des malades et de longues pinces pour toucher leurs effets. Est-il besoin de dire que ces précautions ridicules n'empêchaient pas les personnes que leur devoir retenait dans un pareil enfer d'y contracter la peste et d'en mourir?

La condition des médecins est toujours cruelle, en temps d'épidémie, mais dans les siècles passés elle était intolérable. Ceux qui étaient désignés pour soigner les malades en ville n'avaient rien à envier à leurs confrères enfermés dans les hôpitaux. « Lorsqu'on apercevoit seulement ès-rues, dit Ambroise Paré, les médecins, chirurgiens et barbiers esleus pour panser les malades, chascun couroit après eux à coups de pierres, pour les tuer comme chiens enragés, disant qu'il falloit qu'ils n'allassent que de nuict, de peur d'infecter les sains. » On a couru sus aux médecins dans des temps plus rapprochés de nous. En 1832, à Paris, lors de la première épidémie de choléra, on les accusa d'empoisonner les malades; plusieurs d'entre eux payèrent de leur vie leur dévoûment aux malheureux, et cela n'empêcha pas les autres de continuer. Des scènes de sauvagerie plus déplorables encore viennent de se passer en Russie dans le cours de l'épidémie dont nous parlerons bientôt.

A l'époque reculée où se reportent les faits que nous mentionnons, il était de règle, en temps d'épidémie, de désigner les maisons où il y avait eu des pestiférés, par une botte de paille mise à l'une des fenêtres ou par une croix de bois clouée sur la porte principale. Les habitans de ces demeures ainsi mises à l'index, lorsqu'ils allaient et venaient par la ville, étaient obligés de tenir à la main une verge blanche ou un bâton blanc.

On allait quelquefois jusqu'à interdire la circulation dans les rues à la population tout entière. On n'y voyait plus que les agens de la police et les pourvoyeurs chargés d'alimenter les familles. Celles-ci, pour recevoir leurs provisions, faisaient descendre par la fenêtre un panier en fer-blanc suspendu par une chaîne, car le bois, l'osier et le chanvre étaient considérés comme susceptibles de transmettre la peste. Ces quarantaines générales ont été imposées à Gênes en 1576, en 1630 à Toulon, et à Aix en 1720. Pendant de longs mois, la population de ces grandes villes était ainsi mise sous séquestre, attendant la mort ou la délivrance, ne sachant rien de ce qui se passait au dehors, rien de la marche de l'épi-

démie, et sous la menace incessante de la voir s'introduire dans les maisons, avec les alimens qu'on y apportait.

Partout où ces déplorables mesures étaient prises, la mortalité était énorme. Une ville séquestrée de cette façon était absolument sacrifiée. Les habitans étaient condamnés à mourir de faim s'ils échappaient à la maladie, et jamais on n'est parvenu, à l'aide de ces moyens barbares, à empêcher le fléau de se répandre et de continuer sa course. Quelques exemples suffiront pour le démontrer.

En 1629, lorsque la peste éclata à Digne, le parlement défendit, sous peine de mort, aux habitans d'en sortir. Les portes furent gardées par des soldats, et les passages qui y conduisaient par les paysans du voisinage. Ceux-ci confisquaient à leur profit le peu de provisions que les parens et les amis cherchaient à faire pénétrer dans les murs, puis ils venaient les revendre, à prix d'or, aux malheureux habitans séquestrés. Ils songèrent même un instant à mettre le feu à la ville, pour détruire ce foyer pestilentiel avec ses habitans et les quinze cents morts qui gisaient sans sépulture dans les rues et les maisons. Ils allaient mettre leur projet à exécution, lorsqu'ils apprirent que l'épidémie venait d'éclater dans quatre autres villes des environs. La mortalité fut horrible. Sur 10,000 habitans, il n'en survécut que 1,500, qui se révoltèrent enfin contre la barbarie des mesures dont ils étaient victimes. Ils s'armèrent et chassèrent les paysans et les soldats qui les tenaient enfermés (1).

Des scènes plus émouvantes encore se produisirent à Marseille, lors de l'épidémie de 1720. Quand le parlement d'Aix, par son arrêt du 31 juillet, eut fait défense à tous les habitans de la province de communiquer avec Marseille, sous peine de mort, toutes les villes environnantes fermèrent leurs portes, tous les passages furent gardés, et la grande cité provençale se vit abandonnée du monde entier. Pendant six mois, elle fut en proie à la peste et à la famine.

La mortalité alla croissant jusqu'à la fin d'août. A cette époque, il mourait en moyenne mille personnes par jour, et la ville offrait un spectacle effrayant. Les rues, les quais étaient encombrés de cadavres qu'on ne pouvait plus enlever, faute de bras et de tombereaux. Les *corbeaux*, — c'est ainsi qu'on désignait alors, en style administratif, les employés des pompes funèbres, — étaient morts ou avaient pris la fuite, et personne ne voulait les remplacer, même

(1) Papon, *De la peste ou époques mémorables de ce fléau et des moyens de s'en préserver;* Paris, 1800.

à prix d'or. Les balayeurs des rues, les gueux qu'on cherchait à leur substituer, se dérobaient comme eux.

Les échevins s'adressèrent alors à MM. du corps des galères et leur demandèrent des forçats pour servir de *corbeaux*. Le commandeur de Rancé et l'intendant Vaucresson accueillirent leur demande et envoyèrent à terre une première corvée qui mourut en quarante-huit heures ; les suivantes eurent le même sort; et en deux mois 455 forçats furent sacrifiés à cette périlleuse besogne. Les misérables à qui on avait promis la liberté, mais qu'on ne pouvait ni alimenter ni vêtir, et qui se savaient voués à une mort certaine, pillaient les maisons aussitôt qu'on cessait de les surveiller et s'acquittaient fort mal de leur tâche.

Il arriva bientôt un moment où elle devint impraticable. Les rues étaient tellement remplies de cadavres que la circulation des tombereaux y était devenue impossible. Le cours, le quai du port en étaient couverts, les places publiques en étaient jonchées. Ils étaient là, gisant, les uns sur les autres, pêle-mêle, avec les matelas, les paillasses, les couvertures, les hardes et les haillons des pestiférés qu'on jetait par les fenêtres. Au pied des arbres du cours, sous les auvens des boutiques, on voyait des mourans que les chaleurs d'août et l'infection avaient chassés de leurs demeures et qui venaient mourir sur le corps de ceux qui les avaient devancés. De temps en temps, un malade en délire passait en criant au milieu d'eux et allait mourir un peu plus loin ; d'autres se jetaient par les fenêtres ou se précipitaient dans le port rempli lui-même de cadavres et de débris (1).

Cet effrayant spectacle était au-dessus des forces d'une population aussi impressionnable que celle de Marseille, et on ne doit pas s'étonner des innombrables défaillances dont cette ville fut le théâtre; mais elles furent largement compensées par les dévoûmens sublimes dont ces murs désolés furent les témoins. Celui de Belzunce, l'immortel évêque, est devenu légendaire, et les passans s'inclinent avec respect devant la statue que la reconnaissance des Marseillais lui a élevée sur le cours. Le marquis de Pille, les échevins donnèrent, comme lui, l'exemple du courage persévérant et du mépris de la mort. Le chevalier Rose, qui avait mis au service de ses compatriotes son temps, sa fortune et sa vie, se consacra dès le début à diriger l'enterrement des morts, et c'est à lui que

(1) Tous ces détails ont été empruntés aux documens officiels, et notamment au *Journal de ce qui s'est passé en la ville de Marseille depuis qu'elle est affligée de la contagion*, tiré du *Mémorial de la chambre du conseil de l'Hôtel de Ville, tenu par le sieur Pichatti de Croissante, consul et orateur de la communauté et procureur du roi de la police.*

la population dut d'en être enfin débarrassée. Le musée de Marseille renferme un tableau qui le représente à cheval, guidant les galériens et les encourageant dans leur lugubre besogne, dont il partageait les dangers.

Les médecins furent à la hauteur de leur tâche. Si quelques-uns d'entre eux désertèrent leur poste, les confrères qui vinrent volontairement s'enfermer dans cette ville abandonnée, ceux-là furent au-dessus de tout éloge. Le chancelier de l'université de Montpellier, de Chycoineau, Verny, Deidier, arrivèrent au commencement d'août et restèrent à Marseille jusqu'à la fin. « Comme Belzunce, comme les échevins et le marquis de Pille, ils approchaient des malades avec calme et sang-froid; ils s'asseyaient sur leurs lits, pansaient leurs plaies, sans répugnance et sans précaution et comme s'ils avaient été invulnérables (1). »

Ce drame dura six mois (2) et au bout de ce temps la ville avait perdu cinquante mille de ses habitans. Tous les gardes de police, tous les capitaines, sauf un, tous les sergens du guet ou de patrouille étaient morts et, lorsqu'à la fin de l'épidémie ceux des échevins qui avaient survécu se réunirent à l'hôtel de ville, ils s'y trouvèrent seuls, sans un gardien, sans un serviteur pour exécuter leurs ordres.

En sacrifiant Marseille, le parlement d'Aix ne sauva pas la Provence, dont toutes les grandes villes, et notamment Toulon, furent ravagées par le fléau. Cette expérience aurait dû être la dernière, mais il n'en fut rien; la séquestration et les cordons sanitaires continuèrent à être en usage et, en 1815, lors de la peste de Noja dont j'ai déjà parlé, on commit exactement les mêmes fautes. Le chef de la commission sanitaire, Moréa, fit creuser autour de la ville deux fossés de six pieds de large, le premier à trente pas des habitations, le second à soixante, et douze cents soldats vinrent s'établir en dehors de ce dernier cercle. Ils faisaient feu sur tous ceux qui voulaient le franchir, soit pour sortir de la ville, soit pour y entrer. Trois personnes furent fusillées de cette façon, et personne ne chercha plus à forcer la consigne. La mortalité fut considérable; le dernier décès fut suivi d'une triple quarantaine, à la fin de laquelle on procéda à la désinfection de la ville, en brûlant quatre-vingt-douze pauvres maisons et en tirant cent cinquante coups de canon (3).

(1) *Pichatti de Croissante* (Journal abrégé de ce qui s'est passé à Marseille), *loc. cit.*, p. 100.

(2) Le navire du capitaine Chataud, qui importa la peste à Marseille, y arriva le 25 mai 1720, et ce ne fut qu'au mois d'octobre que l'épidémie cessa complètement. Le summum de son activité coïncida avec la chaleur de l'été.

(3) Morea, *Storia della peste di Noja;* Napoli, 1817.

Si je me suis appesanti si longtemps sur ces détails lugubres, ce n'est assurément pas pour le plaisir stérile d'émouvoir ceux qui veulent bien me lire, c'est dans une intention plus élevée. Les populations sont oublieuses de leur passé, et cela les rend souvent injustes. Il est bon de leur remettre sous les yeux les épreuves subies par les générations qui les ont précédées, ne fût-ce que pour leur faire prendre en patience les fléaux qu'elles ont encore à supporter aujourd'hui, et pour les rendre reconnaissantes envers ceux qui leur ont fait la vie plus douce et plus sûre.

Un intérêt d'un autre genre s'attache encore à cette lamentable histoire. Elle a servi d'enseignement, en démontrant le danger des mesures violentes, auxquelles conduisent l'épouvante et la terreur. Elles renforcent les épidémies dans leurs foyers sans les empêcher d'en sortir. Les cordons sanitaires ont toujours été franchis ou tournés par les fléaux qu'ils étaient destinés à arrêter au passage; souvent même ils leur ont servi d'alimens. Ce moyen d'isolement peut réussir dans les pays presque déserts comme les steppes de la Russie, où les communications sont rares et la surveillance facile; mais ils sont radicalement impuissans dans les contrées à population dense comme celles de l'Europe occidentale, lorsque les maladies épidémiques y ont pénétré.

Les mesures de préservation prises contre les provenances maritimes n'ont pas été aussi impuissantes que les quarantaines de terre. Les lazarets de Marseille et de Toulon ont souvent empêché la peste de se répandre en Europe et l'ont plus d'une fois étouffée dans leurs murs. Ces deux grands établissemens se partageaient autrefois la juridiction sanitaire de tout notre littoral méditerranéen. Celui de Toulon, où les navires de l'État purgeaient leurs quarantaines, exerçait son autorité, depuis le Brusc jusqu'au Var; celui de Marseille, réservé aux galères et aux bâtimens du commerce, rayonnait sur le reste de la côte jusqu'aux frontières d'Espagne. Les navires venant des Échelles du Levant ou des côtes de Barbarie ne pouvaient aborder que dans ces deux ports et, lorsqu'ils se présentaient sur un autre point du littoral, ils étaient repoussés à coups de canon.

Des règlemens précis, basés sur une expérience séculaire, étaient rigoureusement appliqués dans ces grands établissemens. Ils avaient servi de modèles à ceux des puissances étrangères et la peste de 1720 vint encore accroître leur importance. Le fléau levantin s'était quelque peu laissé oublier, pendant le siècle précédent; la fureur avec laquelle il se déchaîna sur la Provence, dans cette année néfaste, rappela sur lui l'attention et fit redoubler de rigueur dans l'application des mesures sanitaires. Le lazaret de Marseille acquit, à partir de ce moment, une prépondérance qu'il a conservée pen-

dant plus d'un siècle. Son intendance, citée partout comme un modèle, était appelée à trancher toutes les questions sanitaires intéressant non-seulement la France, mais l'Europe entière. L'araisonnement des navires, leur purification, celle des marchandises et des passagers s'y accomplissaient avec un soin et une méthode qu'on ne rencontrait pas ailleurs ; aussi les administrations étrangères envoyaient elles souvent à Marseille leurs navires pestiférés ou suspects pour s'y faire purifier. Cette supériorité, reconnue par toutes les marines, avait créé, en faveur de ce port favorisé du reste par sa situation, un monopole commercial qui a puissamment contribué à son développement et à sa prospérité.

Les événemens politiques de la fin du XVIIIe siècle et la campagne d'Égypte, en particulier, augmentèrent encore l'importance de l'intendance sanitaire de Marseille. Toutes les autorités s'inclinaient alors devant elle et étaient tenues de la consulter. Il était défendu, sous les peines les plus sévères, aux corps municipaux et administratifs des différens ports de la Méditerranée, de s'immiscer dans ses actes et d'entraver ses opérations. Tous les hygiénistes de cette époque partageaient la confiance du gouvernement et du public. Foderé, entre autres, avait une admiration enthousiaste pour les règlemens quarantenaires adoptés par le bureau de Marseille. Ils étaient en effet l'expression la plus rationnelle de la prophylaxie, telle qu'on la comprenait alors, et il faut convenir qu'ils ont rendu des services, pendant les trois siècles au cours desquels ils ont été appliqués sans subir de changemens notables. C'est de nos jours seulement que les progrès de la civilisation et les conquêtes de l'hygiène ont permis d'en atténuer les rigueurs, d'en modifier les principes, et d'en simplifier les opérations.

II.

Il n'a été question jusqu'ici que de la peste, parce que c'est le seul fléau exotique que les siècles précédens aient eu à combattre, mais le nôtre a vu deux nouvelles maladies pestilentielles (1) apparaître sur la scène, la fièvre jaune et le choléra-morbus. La première a borné ses ravages aux contrées méridionales de l'Europe, mais le second l'a parcourue tout entière et s'y promène pour la sixième fois.

La fièvre jaune s'était déjà montrée en Espagne, pendant le cours du siècle précédent. Cadix avait reçu plusieurs fois sa visite ; mais elle s'était éteinte sur place et ses apparitions, quelque mena-

(1) En langage sanitaire, on désigne sous le nom de *maladies pestilentielles* la *peste*, la *fièvre jaune* et le *choléra*.

çantes qu'elles fussent, n'avaient pas produit d'impression. Il en fut de même des petites épidémies qui se succédèrent sur les côtes d'Espagne et d'Italie depuis 1800 jusqu'en 1821, mais celle de Barcelone, qui eut lieu à cette date, fut terrible et épouvanta l'Europe. L'importation était tellement évidente que toute hésitation était impossible et qu'il fallait se prémunir contre la fièvre jaune d'Amérique, ainsi qu'on l'avait fait jusqu'alors contre la peste d'Orient. Ce nouveau péril, survenant après un siècle de sécurité, réveilla les terreurs des anciens jours, et les chambres françaises votèrent, sous la pression de l'opinion publique, la loi du 3 mars 1822. Cette loi draconienne, dont l'ordonnance royale du 7 août suivant vint encore aggraver les rigueurs, rappelait les édits des anciens parlemens du midi de la France. La peine de mort, celle des travaux forcés à perpétuité ou à temps revenaient à la fin de presque tous les articles. Inapplicable par l'excès même de sa sévérité, la loi de 1822 n'en constitue pas moins, à l'heure actuelle, la base de notre législation sanitaire. Hâtons-nous de dire qu'elle est restée à l'état de lettre morte et qu'elle est abrogée de fait.

Le fléau contre lequel on l'avait dirigée ne justifia pas du reste les appréhensions qu'il avait fait naître. Après s'être montrée à Port de Passage en 1823 et à Gibraltar en 1828, la fièvre jaune parut oublier le chemin de l'Europe, et ne le reprit que trente ans plus tard.

Une autre maladie épidémique avait ravagé la terre dans l'intervalle. Venu de l'Asie, comme la peste noire, le choléra avait fait le tour du monde comme elle; mais il avait mis vingt-cinq ans à parcourir sa carrière et n'avait pas enlevé le trentième de la population du globe, tandis que la *mort noire* du XIVe siècle en avait détruit le tiers en moins de quatre ans. Le fléau qui venait d'apparaître dérouta, par la bizarrerie de sa marche, les idées que le cours régulier de la peste avait introduites dans la police sanitaire. Il semblait se jouer de toutes les entraves qu'on voulait lui opposer, franchissant les cordons sanitaires, revenant brusquement sur ses pas, s'élançant en trois bonds de Londres à Paris et s'y montrant, au même instant, dans plusieurs quartiers à la fois.

L'impossibilité de lui barrer la route apparut en Allemagne avec toute son évidence. Dans la Prusse orientale, on établit partout des cordons sanitaires et des lazarets; on mit sous le séquestre les hôpitaux, les quartiers envahis; et la mortalité y fut plus grande qu'en Russie, où ces précautions n'avaient pas été prises. Dantzig, où on avait mis en jeu toutes les mesures d'isolement, subit des pertes effrayantes, et le triple cordon sanitaire dont on entoura Berlin n'empêcha pas le choléra d'y entrer.

La France ne donna pas dans de pareilles exagérations. Les

ordonnances royales qui intervinrent alors se bornèrent à créer des intendances sanitaires dans les chefs-lieux des vingt départemens les plus rapprochés de la frontière, des commissions de même espèce dans les sous-préfectures de ces départemens et des lazarets provisoires pour recevoir les marchandises provenant d'outre-Rhin (1); mais on reconnut bientôt l'inanité de ces mesures; elles furent supprimées par la circulaire du 1er mai 1832.

A cette époque, les idées contagionistes étaient battues en brèche de toutes parts. La doctrine de Broussais, qui était alors à son apogée, avait sapé toutes les bases traditionnelles de la médecine et supprimé la spécificité des maladies comme la contagion. Cette doctrine décevante trouvait un appui apparent dans les expériences aussi courageuses que peu concluantes de Clot-Bey, de Bulard et de l'intrépide Chervin, qui a passé sa vie à braver les maladies pestilentielles, en allant les chercher, les unes après les autres, au centre de leurs foyers d'action.

Sous l'influence de ce courant d'opinion, le scepticisme en matière de transmission des maladies pénétra dans le domaine administratif; les règlemens sanitaires tombèrent en désuétude et les ordonnances relatives au choléra furent abrogées comme nous venons de le voir. Leur inutilité reconnue devait inspirer des doutes sur l'efficacité des mesures qu'on prenait encore contre la peste. Les médecins dont j'ai signalé plus haut la courageuse initiative, et qui avaient acquis en Égypte une expérience qu'on ne pouvait leur contester, entreprirent, contre les quarantaines, une campagne qu'ils poursuivirent d'abord dans la presse médicale, puis à l'Académie de médecine. La longue discussion qui en fut la conséquence montra toute l'insuffisance des notions qu'on possédait alors sur la genèse des maladies pestilentielles et prouva la nécessité, avant d'aller plus loin, de s'éclairer sur toutes ces questions. Or, il était impossible pour cela de s'en rapporter aux autorités locales, et Bégin, se faisant l'interprète d'une pensée qui était dans l'esprit de tous ses collègues, proposa d'attacher des médecins sanitaires français aux principales stations du Levant. L'Académie, sur le rapport de Prus, adopta cette proposition, la soumit au ministre, et l'ordonnance royale du 18 avril 1848 consacra l'importante innovation dont la nécessité venait d'être démontrée.

Des postes de médecins sanitaires furent créés à Alexandrie, au Caire, à Beyrouth, à Damas, à Smyrne, à Constantinople et vingt ans plus tard à Téhéran. Leur mission consistait à s'enquérir avec soin de l'état sanitaire de leur résidence et à tenir les consuls au courant de la situation. Grâce à leurs informations, on put sur-le-

(1) Ordonnances royales des 25 août et 15 septembre 1831.

champ atténuer la rigueur des mesures préventives qui frappaient les provenances du Levant, dans les ports de la Méditerranée.

Les médecins sanitaires français ont rendu à l'hygiène autant de services qu'au commerce. Ils ont fait évanouir le fantôme de la peste qui obsédait encore les esprits, en prouvant par une enquête sérieuse et prolongée qu'elle n'était endémique ni en Turquie, ni en Égypte et qu'elle ne s'y était pas montrée depuis 1844. Ils ont élucidé la plupart des problèmes sociaux relatifs aux différens modes de transmission de la maladie; ils ont en un mot rempli, avec une vigilance sans égale, leur rôle de sentinelles avancées de la France en Orient, pour tout ce qui concerne la santé publique, qu'il s'agisse de peste ou de choléra. Grâce à cette institution, il est devenu possible de réformer le régime sanitaire que le passé nous avait légué, et le décret du 24 décembre 1850 a consacré cette transformation.

Sa promulgation fut hâtée par la seconde invasion du choléra. On avait, comme nous l'avons vu, supprimé toutes les mesures prises contre lui en 1831, et les populations de notre littoral méditerranéen, en voyant les précautions dont on s'entourait dans les ports d'Italie, réclamaient énergiquement des moyens de préservation analogues. Le décret du 24 septembre leur donna satisfaction, tout en atténuant, dans une proportion considérable, les sévérités de l'ancien système et en diminuant les entraves apportées au commerce. Quant à l'intendance de Marseille, qui avait voulu maintenir ses privilèges envers et contre tous, elle avait été tout simplement supprimée l'année précédente, par le décret du 10 août 1850.

Pendant que la France transformait ainsi son système sanitaire, les autres États de l'Europe laissaient peu à peu tomber les leurs en désuétude et mettaient plus ou moins de négligence dans leur application. Chaque État avait son régime particulier. On admettait librement dans certains ports des provenances qu'on repoussait dans d'autres; les quarantaines n'avaient d'autres limites que celles qui leur étaient imposées par le bon plaisir des autorités locales, à peu près indépendantes du pouvoir central. Les droits imposés à la navigation sous le nom de *taxes sanitaires* variaient d'un pays à l'autre, et cette diversité dans les règlemens provoquait partout des plaintes d'autant plus vives que les communications s'étaient considérablement multipliées, depuis la création des lignes de paquebots à vapeur qui sillonnaient déjà la Méditerranée dans tous les sens.

On commençait à comprendre que toutes les nations sont solidaires pour ce qui concerne la santé publique et qu'il était indispensable de se concerter pour une action commune. L'adoption

d'un *code sanitaire international* s'imposait comme une nécessité. Le gouvernement français prit alors l'initiative, et provoqua la réunion, à Paris, d'une conférence destinée à jeter les bases d'un système sanitaire uniforme. L'entente s'établit facilement entre les délégués des douze États qui consentirent à s'y faire représenter; mais, lorsqu'il s'agit de passer à la ratification de la convention à laquelle ils s'étaient arrêtés, le Portugal et le Piémont seuls s'unirent à la France pour donner leur adhésion au projet. Il fut mis en vigueur dans notre pays par le décret impérial du 4 juin 1853.

A cette époque, l'opinion publique, éclairée par les épidémies qui se succédaient à de courts intervalles, revenait peu à peu aux idées contagionistes, et les quarantaines reprenaient faveur. En 1861, le choléra fut importé en Égypte par les pèlerins qui revenaient de La Mecque; il traversa presque aussitôt la Méditerranée et se répandit en Europe avec une rapidité qui démontra la nécessité de lui barrer la route dans la Mer-Rouge. La France fit un nouvel appel aux puissances que la question intéressait, et une seconde conférence internationale se réunit à Constantinople, en 1866. Cette fois, tous les États de l'Europe y prirent part, mais elle n'aboutit pas plus que la précédente à une convention diplomatique.

En 1874, le gouvernement austro-hongrois revint à la charge et en convoqua une troisième qui s'assembla à Vienne. Elle était composée presque exclusivement de médecins qui se mirent facilement d'accord sur les questions scientifiques; mais quand on en vint aux applications pratiques, quand il s'agit d'adopter un certain nombre de mesures préventives, on vit se produire la scission qui s'est toujours manifestée depuis, entre les peuples du Nord et ceux du Midi. Les premiers, moins exposés à l'importation, se préoccupaient surtout de sauvegarder les intérêts de leur commerce; les autres, placés sous la menace continuelle des épidémies, songeaient avant tout à s'en préserver.

Dans l'impossibilité de s'entendre, on laissa à chaque État la liberté de se conduire à sa guise. C'était reconnaître l'impossibilité d'une action commune et aboutir à un nouvel avortement. Chaque puissance, usant de sa liberté, prit les mesures qui lui convinrent; la France en profita pour reviser de nouveau son organisation sanitaire et pour réunir en un seul document ses anciens règlemens enchevêtrés les uns dans les autres et devenus d'une application très difficile.

Ce travail de refonte fut confié à une commission composée de membres du comité consultatif d'hygiène publique, auxquels on adjoignit les représentans des chambres de commerce des principaux ports de France et des deux plus importantes compagnies de navi-

gation. Cette commission se réunit au ministère du commerce, sous la présidence de Tardieu, et élabora le *Règlement de police sanitaire maritime* du 2 février 1876. Ce document remarquable fut surtout l'œuvre de Fauvel, alors inspecteur-général de ce service. Il porte l'empreinte de son esprit ferme et lucide et de son expérience approfondie du sujet.

Le règlement de 1876, qui est toujours en vigueur, prévoit, dans ses 130 articles, tous les cas qui peuvent se présenter. Tout en maintenant les garanties indispensables à la santé publique, il a fait disparaître les mesures vexatoires et souvent ridicules contre lesquelles le commerce protestait avec énergie; il a substitué une législation claire, complète, commune à tous les pays, à la confusion des règlemens antérieurs.

L'administration sanitaire avait, de son côté, perfectionné et développé ses établissemens. Aux lazarets de Marseille et de Toulon qui suffisaient au temps où les provenances du Levant et la peste attiraient toute l'attention, étaient venus se joindre ceux de Pauillac et de Saint-Nazaire, placés à l'embouchure des deux grands fleuves qui se jettent dans l'Océan et destinés à recevoir les navires de toute provenance qui pouvaient introduire en France la fièvre jaune ou le choléra. Ces grands établissemens sanitaires ne ressemblent en rien à ceux du passé. Ils réunissent toutes les conditions de salubrité et de bien-être désirables et permettent l'isolement des différentes catégories de passagers.

Les efforts de conciliation auxquels les conférences internationales avaient donné lieu n'avaient pas été complètement inutiles. Ils avaient abouti à la création du *Conseil supérieur de santé de l'empire ottoman* et du *Conseil sanitaire maritime et quarantenaire d'Égypte*. Tous deux avaient le caractère international et admettaient dans leur sein les représentans des nations intéressées aux questions qui devaient s'y traiter. Le second, particulièrement affecté à la défense de la Mer-Rouge, fut créé par un décret du khédive, en date du 3 janvier 1881, et remplaça l'*intendance générale sanitaire d'Égypte*, fondée par Méhémet-Ali, en 1831 (1). Il admettait, comme celui de Constantinople, les délégués des puissances européennes avec voix délibérative et les médecins sanitaires de ces mêmes puissances, mais avec voix consultative seulement.

Ce conseil, placé sur la route des épidémies de choléra, constituait l'avant-garde de la prophylaxie sanitaire européenne. Il avait des pouvoirs très étendus, une grande indépendance. Il percevait

(1) Le texte de ce décret est reproduit *in extenso* dans le *Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France*, 1883, t. XI, p. 16.

des droits sanitaires et quarantenaires; il administrait lui-même son budget. Les directeurs des offices sanitaires d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette, de Port-Saïd, de Suez, de Tor ou El-Wedj, de Souakim et de Massouah étaient placés sous ses ordres.

Cette organisation forte et indépendante a permis au conseil sanitaire international d'Alexandrie de remplir sa mission jusqu'au jour où les événemens politiques l'ont condamné à l'impuissance. Comme l'intendance sanitaire qu'il remplaçait, il a maintenu une surveillance active sur les provenances de l'Inde et de l'extrême Orient; il a conjuré le péril que le pèlerinage de La Mecque nous fait courir tous les ans, en lui imposant une réglementation sévère confiée à des docteurs musulmans sous la direction du médecin sanitaire placé à Djeddah, le port le plus rapproché de La Mecque, celui dans lequel la plupart des pèlerins viennent s'embarquer.

Son rôle sanitaire a cessé le jour où les Anglais ont occupé l'Égypte. Après s'y être établis en maîtres, leur premier soin a été de supprimer les entraves que le service sanitaire de la Mer-Rouge apportait à leur commerce. Il fallait pour cela annuler l'influence française au sein du conseil d'Alexandrie, et y établir leur prépotence. Ils atteignirent facilement leur but, en y faisant entrer leurs créatures, qui constituèrent une majorité en leur faveur. En 1883, le conseil n'existait plus que de nom, le désordre était à son comble et les mesures sanitaires tombaient peu à peu en désuétude.

De pareilles imprudences ne se commettaient pas sans que la France fît entendre ses protestations. Pendant six mois, le comité consultatif d'hygiène et l'inspecteur-général des services sanitaires n'ont pas cessé de prédire l'invasion prochaine du choléra en Égypte d'abord et en Europe ensuite; pendant six mois, notre consul et notre médecin sanitaire à Alexandrie ont transmis ces avertissemens au conseil international, sans parvenir à se faire écouter. Au mois de juin 1883, toutes les mesures prophylactiques étaient supprimées à Suez; le 25 de ce mois, le choléra éclatait à Damiette, importé par les chauffeurs du *Timour;* le 26, il était à Mansourah, et le 27 à Port-Saïd. Dans les premiers jours de juillet, il entrait au Caire; il se répandit de là dans toute l'Égypte et arriva à Alexandrie en août. Ce fut là sa dernière étape. Le 27 août, on accusait 28,000 décès depuis le début de l'épidémie; mais, de l'avis de tous les médecins sanitaires, il y en avait eu le double.

Lorsqu'on apprit en Europe que le choléra avait envahi l'Égypte, les puissances qui ont un littoral méditerranéen, instruites par l'expérience, comprirent le sort qui les menaçait et eurent recours sur-le-champ aux mesures de préservation les plus rigoureuses; mais on se rassura peu à peu, les consignes furent moins sévèrement exécutées et, le 14 juin 1884, le choléra éclata à Toulon. Ce fut le

point de départ de l'épidémie qui a ravagé la France et l'Algérie, l'Italie et l'Espagne. Elle fut particulièrement meurtrière dans ce dernier pays. Du 5 février au 31 décembre 1886, on y compta 338,685 cas et 119,620 décès, ce qui donne 7 pour 1,000 de la population de l'Espagne tout entière et 18 pour 1,000, lorsqu'on ne tient compte que des provinces où la maladie a sévi.

L'Angleterre, comme on devait s'y attendre, nia l'importation et ne changea rien à sa façon d'agir en Égypte. Ses navires continuèrent à traverser le canal de Suez, en pleine liberté, avec le choléra à leur bord et à semer leurs cadavres dans la Méditerranée. Cependant, les nations du midi de l'Europe s'émurent en voyant se perpétuer ainsi le libre échange des maladies pestilentielles. Elles songèrent à convoquer une nouvelle conférence internationale; le roi d'Italie en prit l'initiative et parvint à la faire aboutir; vingt-sept États s'y firent représenter par cinquante-six délégués, diplomates ou médecins. La France y figurait dans la personne de son ambassadeur M. Decrais et de trois médecins délégués, MM. Brouardel, Proust et J. Rochard.

La conférence se réunit le 20 mai 1885 à la consulta, sous la présidence du ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Mancini. A la seconde séance, l'assemblée, sur la proposition de M. Decrais, décida de confier l'étude des questions techniques à une commission composée des médecins et des hygiénistes délégués par leurs gouvernemens. Cette commission s'assembla tous les jours, du 23 mai au 7 juin, et discuta toutes les questions du vaste programme qui lui avait été soumis.

Pendant ces longues séances, on vit se reproduire le double courant d'opinion qui s'était déjà manifesté à la conférence de Vienne. Les représentans des nations du Midi réclamaient des mesures de préservation efficaces et s'élevaient avec énergie contre toute proposition tendant à diminuer la rigueur des quarantaines; ceux de l'Angleterre en réclamaient l'abolition complète et élevaient la prétention de faire passer librement leurs navires à travers la Mer-Rouge et le canal de Suez, qu'ils eussent ou non le choléra à leur bord. Les délégués français s'efforcèrent d'opérer la conciliation, d'amener leurs collègues à se faire des concessions réciproques et de leur faire accepter un compromis. A force de persévérance, ils parvinrent à faire triompher leurs idées, et malgré l'opposition des Anglais, qui demeurèrent intraitables, nos propositions furent votées par la commission à une grande majorité.

Elles constituaient une réforme considérable et toute une révolution dans la police sanitaire. Les quarantaines maritimes étaient réduites aux proportions rigoureusement nécessaires; les quarantaines de terre, les cordons sanitaires déclarés inutiles étaient rem-

placés par des mesures de surveillance aux gares-frontières; la séquestration, l'internement des passagers dans les lazarets par l'assainissement des navires au départ et la désinfection pendant la traversée; mais nous avions obtenu le maintien des mesures de surveillance dans la Mer-Rouge pour les navires venant de l'Inde et de l'extrême Orient; le pèlerinage de La Mecque continuait à être l'objet de dispositions spéciales, et la quarantaine continuait à être infligée aux bâtimens qui avaient le choléra à leur bord (1).

Cette dernière conclusion, qui avait été adoptée malgré les délégués anglais, devait faire échouer la conférence. La commission technique termina ses travaux le 7 juin et en remit les procès-verbaux au chevalier Cadorna, président de la conférence. Celle-ci se réunit le 12 juin et, après avoir pris connaissance du travail de la commission, elle se sépara, afin de permettre à ses membres d'aller chercher de nouvelles instructions près de leurs gouvernemens respectifs; mais il fut convenu qu'elle s'assemblerait de nouveau à la date du 10 novembre de la même année.

Dans l'intervalle, la diplomatie anglaise fit son œuvre habituelle près des puissances contractantes et, quelques mois après notre séparation, le gouvernement de la reine, d'accord avec l'Italie, fit parvenir à la France un *memorandum* lui demandant d'accepter la clause que nous avions combattue avec le plus d'énergie, c'est-à-dire l'autorisation pour les navires anglais de passer le canal de Suez en quarantaine. C'était détruire d'un trait de plume toute l'œuvre de la conférence de Rome, et le gouvernement français refusa de signer ce protocole : les choses en restèrent là, et la conférence de Rome ne se réunit plus.

Toutefois, les règlemens antérieurement édictés par le conseil sanitaire d'Alexandrie n'étaient pas abrogés. Ils imposaient encore une quarantaine d'observation de vingt-quatre heures aux navires arrivant à Suez avec une patente brute, et cette disposition causait au commerce anglais une gêne suffisante pour qu'il eût intérêt à la faire abroger. Ce désir était partagé par quelques-unes des puissances intéressées dans la question et notamment par l'Autriche-Hongrie, qui prit l'initiative de provoquer la réunion d'une conférence nouvelle et proposa à l'Angleterre de la tenir à Venise. Cette dernière s'empressa d'y consentir et, le 29 juillet 1891, les deux puissances signèrent un protocole comprenant les deux points suivans : 1° le passage en quarantaine des navires anglais par le canal de Suez; 2° la réorganisation du conseil sanitaire d'Alexandrie.

Treize puissances consentirent à discuter ces questions, et lord

(1) Voyez, pour ces conclusions, *Protocoles et Procès-verbaux de la conférence sanitaire internationale de Rome*, inaugurée le 20 mai 1885; Rome, 1885.

Salisbury, fort de leur assentiment, invita le gouvernement français à prendre part à la conférence.

Des deux propositions qui devaient s'y discuter, l'une était en tout conforme à nos intérêts, c'était celle qui concernait la réorganisation du conseil d'Alexandrie. Depuis l'occupation de cette ville, il avait, comme nous l'avons dit, complètement perdu son caractère international au grand détriment de la sécurité de l'Europe. Il importait de le lui rendre et de le soustraire à la domination des Anglais.

La seconde proposition était pour nous inacceptable. Nous avions lutté à Rome contre les prétentions de l'Angleterre, en déclarant que nous ne reconnaissions pas sur les mers de pavillon privilégié, et que partout où passait un navire anglais, tous les navires du monde devaient passer comme lui. Or, il était impossible de laisser le choléra circuler librement sur tous les points de la Méditerranée, à bord des bâtimens de tous les pays riverains, et nous étions forcés de nous montrer intraitables sur ce point. Toutefois, les intérêts de la France en Égypte sont si grands, la question du canal de Suez est d'une telle importance pour nos relations avec la Cochinchine et le Tonkin, que le gouvernement français, sur l'avis de l'inspecteur-général des services sanitaires, consentit, en faisant ses réserves, à envoyer des délégués à la conférence de Venise.

Il s'y fit représenter par M. Barrère, ancien consul-général de France en Égypte, à qui ces questions sont très familières, par le docteur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris, président du comité consultatif d'hygiène, et par le docteur Proust, inspecteur-général des services sanitaires. Le docteur Catelan, médecin sanitaire français à Alexandrie, leur fut adjoint dès le début de la conférence. Treize puissances y avaient envoyé des délégués (1).

La première réunion eut lieu le 5 janvier 1892, et, dès l'ouverture de la séance, les délégués français s'aperçurent que la majorité était acquise par avance aux propositions de l'Angleterre. Ils comprirent que, si l'on abordait tout d'abord la question litigieuse, comme le demandait le sous-secrétaire d'État du *foreign office*, M. Lowther, notre échec était certain. M. Barrère eut alors l'idée de proposer la transformation de la conférence en commission technique et fut assez habile pour faire agréer ce changement. Il offrit ensuite aux médecins présens de prendre la parole et, comme

(1) Angleterre, Autriche, Allemagne, France, Italie, Suède, Norvège, Danemark, Grèce, Turquie, Égypte, Belgique, Espagne, Portugal.

personne n'y mettait d'empressement, M. Proust en profita pour présenter un contre-projet préparé à l'avance. Il l'exposa avec son talent habituel, et la conférence consentit à le substituer au protocole anglais.

C'était un premier succès, l'habileté de nos représentans a fait le reste. Loin de prendre la défense du système des quarantaines, qui n'est plus en rapport avec les données de la science moderne, ils l'abandonnèrent résolument, pour y substituer celui de la désinfection. Ils prouvèrent que, grâce aux étuves à vapeur sous pression, qui ont aujourd'hui fait leurs preuves, elle peut être pratiquée d'une manière efficace et avec une rapidité telle, que la navigation n'en éprouvera pas de retard appréciable, et ils parvinrent à faire partager leur conviction à la conférence tout entière. Les délégués anglais, en voyant la question se poser ainsi sur un terrain tout nouveau, reconnurent la possibilité d'y trouver la solution qu'on avait vainement cherchée jusqu'alors, et ne persistèrent pas dans l'opposition invincible que leurs prédécesseurs nous avaient faite à Rome.

On put leur faire, en échange, une concession à laquelle ils attachaient une importance considérable. Les grandes compagnies de navigation anglaise demandaient avec instances que leurs navires ne fussent pas obligés de séjourner pendant vingt-quatre heures à Suez pour y être visités, ce qui leur faisait perdre un temps précieux pour l'accomplissement d'une simple formalité. Il parut possible à la conférence de les affranchir de cette entrave. Le séjour à Suez, nécessité par la visite sanitaire, peut être abrégé autant qu'on le voudra, à la condition d'augmenter le nombre des médecins chargés de cette visite.

Quant aux navires ayant encore le choléra à leur bord, ou l'ayant eu tout récemment, les représentans de la France maintinrent la nécessité de l'isolement et de la désinfection et ils eurent gain de cause, en prouvant aux Anglais que cette mesure, indispensable à la sécurité de l'Europe, n'imposerait à leur commerce qu'une entrave insignifiante. Sur 15,000 navires qui ont passé par le canal de Suez, de 1884 à 1891, leur dit M. Proust, on n'en a trouvé que 50 de suspects et 2 d'infectés. Il n'y en aurait donc eu que 2 d'arrêtés en sept ans. Comme entrave commerciale, c'est assurément bien peu de chose, et cela suffit pour empêcher le choléra de se répandre dans l'Europe entière. Les plénipotentiaires anglais reconnurent le fait avec une parfaite bonne foi. Ils demandèrent néanmoins un régime de faveur au profit des paquebots-poste qui remplissent un service public et pour leurs transports chargés de troupes. Cette faveur leur fut accordée, à la condition que ces bâti-

mens auraient à leur bord une étuve à désinfection et un médecin nommé par le gouvernement.

A l'aide de ces concessions réciproques, l'entente se fit, et la conférence parvint à se mettre d'accord sur les bases suivantes :

La visite des navires provenant de l'Inde et de l'extrême Orient aura lieu à Suez; elle sera faite par quatre médecins au lieu d'un seul qui s'y trouve aujourd'hui, afin d'abréger la durée du séjour sur cette rade.

A la suite de l'araisonnement, ces navires seront divisés en trois classes : 1° ceux qui seront reconnus *indemnes* seront admis immédiatement à la libre pratique, quelle que soit la nature de leur patente, et continueront leur route; 2° ceux qui auront eu des cas de choléra au moment du départ, ou pendant la traversée, mais qui n'en auront pas présenté depuis sept jours, seront déclarés *suspects* et formeront deux catégories : A. — Ceux qui auront à bord un médecin et une étuve à désinfection passeront le canal de Suez, mais sans communiquer avec la terre; B. — Ceux qui n'auront ni médecin, ni étuve, iront aux eaux de Moïse, pour y subir la désinfection, et y passeront le temps que cette opération exigera; 3° les navires qui auront le choléra à leur bord ou qui en auront eu des cas nouveaux depuis sept jours seront dits *infectés* et feront aux eaux de Moïse une quarantaine de cinq jours. Tous les passagers seront débarqués et le navire subira une désinfection complète. Toutefois, s'ils ont à bord un médecin et une étuve, ils pourront être autorisés à continuer leur route avant l'expiration des cinq jours, lorsque la désinfection aura été effectuée.

Quant aux paquebots-poste et aux transports de troupes, pour lesquels les Anglais avaient fait des réserves, lorsque la maladie n'aura envahi qu'un de leurs compartimens, on se bornera à le désinfecter et à débarquer les passagers qui y habiteront.

Le pèlerinage de La Mecque continuera d'être l'objet de dispositions spéciales, et les *Hadjis* iront, comme par le passé, purger leur quarantaine à Djebel-Tor.

Pour assurer l'exécution de ces mesures, on convint de créer à Suez un grand établissement international. Il comprendra quatre médecins qui y résideront en permanence, visiteront tous les navires, apprécieront leur état sanitaire et accorderont, quand il y aura lieu, les immunités dont il a été question plus haut. Ils seront les agens exécutifs du conseil sanitaire d'Alexandre, qui sera réorganisé, et ne renfermera plus que trois commissaires égyptiens, au lieu de neuf qu'il contient aujourd'hui. Le nombre de ses membres sera réduit de vingt-deux à dix-sept. Dans ces conditions, il sera réellement international.

L'accord se fit sur ces bases et la convention fut signée dans la nuit du 30 au 31 janvier 1892, par dix des quatorze puissances représentées à la conférence. L'Angleterre, le Danemark, la Suède et la Turquie s'abstinrent; les représentans de ces trois dernières puissances n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour traiter, et les plénipotentiaires anglais réservèrent l'opinion définitive de leur gouvernement, qui désirait se rendre compte, avant de s'engager, des conséquences pratiques d'un système auquel il n'était pas préparé. Toutefois, ils donnèrent leur adhésion à toutes les résolutions prises et s'engagèrent à venir prochainement à Paris pour y signer définitivement la convention si impatiemment attendue par tous les intéressés.

Ils ont tenu leur parole; au mois de mai dernier, M. Phipps, conseiller à l'ambassade d'Angleterre à Paris, et le docteur Thorne-Thorne, directeur de l'hygiène, venu de Londres à cet effet, ont conféré de nouveau au ministère des affaires étrangères avec M. Barrère, rappelé de Munich pour cette réunion, avec MM. Brouardel et Proust, et M. le comte de Kuefstein, représentant de l'Autriche-Hongrie, venu à Paris dans la même intention.

Il ne s'agissait plus que de régler quelques points de détail relatifs à la durée de l'isolement que les navires infectés devront subir aux eaux de Moïse. Les délégués anglais demandaient qu'on tînt compte du temps écoulé depuis le dernier décès de choléra et qu'on n'exigeât pas la mise à terre de tous les passagers d'un navire à bord duquel quelques cas de cette maladie se seraient déclarés pendant la traversée. Ces concessions leur avaient déjà été faites à Venise, il a suffi de les ratifier et de leur donner une forme définitive. Il n'y a pas eu à proprement parler de discussion et, le 9 juin dernier, l'acte définitif de la conférence internationale de Venise a été signé en triple expédition par les mandataires de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie.

Pendant qu'elle achevait ainsi son œuvre de conciliation, le choléra, comme pour se jouer des obstacles que l'Europe cherchait à lui opposer, donnait aux prévisions des hygiénistes un double démenti, en se montrant aux portes de Paris sans qu'on pût découvrir sa provenance, et en reprenant sa route des anciens jours qu'il semblait avoir oubliée.

III.

L'épidémie qui règne depuis cinq mois dans la banlieue a éclaté le 5 avril, à la maison municipale de Nanterre. Elle s'est étendue de là aux localités voisines, et a envahi successivement Aubervil-

liers, Argenteuil, Saint-Denis, Saint-Ouen, Puteaux, etc. A la fin de juin, elle régnait dans 26 communes, toutes situées dans le nord-ouest de Paris, c'est-à-dire dans la zone alimentée par l'eau de Seine prise à Sèvres, au-dessous de l'endroit où débouche le grand collecteur des égouts de la ville. Quelques cas se sont aussi montrés dans Paris, mais la plupart des malades en avaient pris le germe dans la banlieue.

La population de Paris s'est d'abord émue en voyant le choléra à ses portes; mais elle a bientôt été rassurée par le petit nombre de cas et le peu de tendance de la maladie à se généraliser. Cette épidémie en miniature était à son apogée au 15 juillet. Pendant la seconde quinzaine du mois, il y a eu moitié moins de décès que pendant la première (1). Elle va très probablement s'éteindre après avoir fait moins de six cents victimes sur une population de trois millions d'habitans, et après avoir presque complètement épargné la grande ville qui semblait devoir être pour elle un terrain de prédilection.

Cette apparition soudaine du choléra dans la banlieue est étrange sous tous les rapports. Il a été impossible d'en découvrir l'origine; il a éclaté brusquement dans un établissement dont la population sédentaire n'avait eu aucun rapport avec les pays où le fléau régnait à cette époque. La mauvaise qualité de l'eau de Seine rend compte de la propagation de la maladie et des limites auxquelles elle s'est arrêtée; mais elle n'en explique pas la provenance. Quant à sa nature, on s'est efforcé de rassurer la population en parlant de *choléra-nostras*, mais, en réalité, c'est bien la maladie que nous avons déjà vue tant de fois. La transmission a été manifeste à la maison municipale de Nanterre, et le bacille virgule a été retrouvé toutes les fois qu'on l'a recherché. Si les cas ont été peu nombreux, ils se sont montrés, en revanche, d'une gravité exceptionnelle. A la maison municipale de Nanterre il y a eu 44 décès sur 54 malades; à Saint-Denis, 11 morts sur 19; à Pu-

(1)

Première quinzaine de juillet :		
Banlieue	408 cas,	170 décès.
Paris	135 cas,	46 décès.
TOTAUX	543 cas,	216 décès.
Deuxième quinzaine de juillet :		
Banlieue	126 cas,	72 décès.
Paris	100 cas,	34 décès.
TOTAUX	226 cas,	106 décès.

Du 3 au 17 août, il n'y a eu que 33 décès dans la banlieue et 16 dans Paris.

teaux, 10 décès sur 11 cas, et 13 sur 19 à Argenteuil ; la mortalité générale a dépassé 60 pour 100.

On peut alléguer, il est vrai, que les victimes étaient, pour la plupart, affaiblies par les privations et la misère; mais une léthalité semblable n'en est pas moins extraordinaire et contraste avec le peu de tendance à l'expansion que la maladie a montrée. Il semblerait que le choléra a de la peine à s'implanter aujourd'hui dans notre capitale assainie et cela fait espérer que le voyageur qui nous arrive de Russie sera plus traitable que ses devanciers. Il ne s'est pas montré jusqu'ici bien sévère.

Depuis quelques années, on pouvait suivre sa marche continue de l'Asie centrale et de la Mésopotamie vers la Perse et le Caucase. L'an dernier, une épidémie suspecte fut signalée en Crimée, et la conférence de Venise, avant de se séparer, avait prédit qu'on aurait bientôt à prendre des mesures analogues à celles qu'elle venait d'adopter, pour empêcher le choléra de s'introduire en Europe par la voie de terre. Cet hiver, il a fait un pas en avant, et la Perse a été envahie. Au mois de février, l'importante ville de Méched a été décimée par le fléau. Depuis lors, il a envahi le Caucase, a traversé la mer Caspienne et s'est montré dans la région du Volga. On l'a signalé à Astrakan, à Saratov, à Samara, à Kazan, puis à Kharkof et sur les bords de la mer d'Azof. Il a éclaté à Nijni-Novgorod à l'époque de la foire; en dernier lieu, il est apparu à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Le relevé publié, le 1er août, par le *Messager officiel*, portait le chiffre des décès à 25,000 pour tout l'empire. Dans ce nombre, 12,300 ont été enregistrés dans la province d'Astrakan et la région du Caucase qui ont été les plus éprouvées. Le 2 août, l'épidémie a été signalée en Sibérie parmi les détenus de Tomsk, et le 16, elle a fait son apparition en Tauride. Depuis cette époque, on signale partout en Russie une amélioration notable dans la situation sanitaire, sauf dans les gouvernemens de Samara et de Saratov. L'épidémie est presque arrêtée dans le Caucase, et dans la région du Volga ; elle tend à diminuer à Moscou et à Saint-Pétersbourg; mais elle accentue sa marche vers l'Ouest et, pour aller plus vite, elle a pris la voie de mer.

Pendant que nous pensions avoir encore, entre le choléra et nous, l'Autriche et l'Allemagne, nous avons appris tout à coup qu'il venait d'éclater à Anvers, à Altona et à Hambourg, puis au Havre. A Hambourg, du 18 au 24 août, on a compté 477 cas et 152 décès, dont 95 dans les deux dernières journées. Le docteur Koch, qui a été envoyé sur les lieux, ne doute pas que le choléra n'y ait été importé de Russie. C'est de Hambourg qu'il a été importé au Havre par le steamer le *Gallicia*. Le 25 août, l'administration

municipale de cette ville faisait savoir que, depuis le début, on y avait signalé 365 cas et 104 décès. Ce sont bien là les allures du choléra épidémique. Il présente du reste exactement les mêmes caractères que dans les épidémies précédentes, et le bacille de Koch a été trouvé dans les autopsies faites à Saint-Pétersbourg, ainsi qu'à Altona.

C'est une épidémie d'une intensité moyenne et qui ne justifie ni l'émotion qu'elle a produite ni les désordres qu'elle a causés en Russie. Des troubles sérieux ont eu lieu à Astrakan, à Saratov, à Nijni-Novgorod, à Tachkend, à Kwalynsk; partout l'ignorance et la peur ont fait courir les mêmes bruits absurdes; partout on a accusé les médecins d'empoisonner les populations avec la complicité du gouvernement et on a tenté de s'opposer, par la force, à l'exécution des mesures sanitaires.

Dans la région du Volga, les paysans se sont contentés, au début, de chasser les médecins envoyés à leur secours; mais, dans les villes, la populace ne s'en est pas tenue là. A Astrakan, la foule a saccagé la maison commune et la pharmacie, elle a massacré l'aide-chirurgien, le pharmacien et battu les agens de police. Trois cents arrestations ont eu lieu dans la région. A Tachkend, 5,000 Asiatiques fanatisés ont mis à sac la maison de police, blessé grièvement le colonel chef de l'administration départementale et soutenu un véritable siège dans la mosquée, contre les troupes d'infanterie et d'artillerie accourues sur le lieu de l'insurrection. Les soldats ont bivouaqué dans la ville; les habitans du quartier russe se sont barricadés dans leurs maisons et leurs magasins.

A Kwalynsk, le meurtre du docteur Moltchalinof a été accompagné de détails qui rappellent le moyen âge. Chargé d'installer des baraques pour les cholériques, il était demeuré à son poste, malgré les avertissemens qu'il avait reçus. Une première troupe de révoltés vint l'y assaillir en demandant la tête du *docteur Choléra*. On l'accusait de s'être engagé par écrit, et moyennant une forte somme, à empoisonner les eaux de la ville. Il parvint à se sauver à cheval et se réfugia chez des amis; mais les émeutiers, avertis par les domestiques, cernèrent la maison en menaçant d'y mettre le feu. Le malheureux médecin, pour sauver son hôte, vint se livrer lui-même à la horde furieuse qui le réclamait et qui lui fit subir un long supplice. Il fut foulé aux pieds; on lui écrasa la tête à coups de talon; les femmes achevèrent de l'assommer avec des marteaux et des pierres; puis elles mutilèrent son cadavre et restèrent près de lui pour empêcher qu'on l'enlevât. Le gouvernement russe vient d'accorder une pension à la veuve et aux enfans de ce martyr du devoir professionnel.

Ces désordres ne peuvent pas être imputés à la négligence de la police; bien qu'il ait été pris au dépourvu par la soudaineté de l'attaque, le gouvernement a partout fait son devoir. Des agens munis de pleins pouvoirs ont été envoyés dans la région du Volga. Les gouverneurs-généraux de Varsovie, de Kiel, de Volhynie, de Podolie, ont reçu l'ordre de prendre, dans le plus bref délai et sans attendre l'invasion, toutes les mesures sanitaires qui leur sembleraient utiles. Sur la ligne de chemin de fer de Rostov-sur-le-Don à Voronèje, des postes sanitaires ont été installés de distance en distance pour la désinfection des wagons et des bagages.

La foire de Nijni-Novgorod coïncidait d'une façon bien fâcheuse avec l'apparition du choléra; le gouvernement russe n'a pas voulu l'interdire, mais il a pris les mesures nécessaires pour atténuer les dangers de cette malencontreuse concentration. Le général Baranof, gouverneur de la ville, a nommé une commission sanitaire de vingt-cinq médecins assistés par soixante étudians et plusieurs centaines d'infirmiers, et il l'a investie des pouvoirs nécessaires pour sauvegarder la santé publique. Deux hôpitaux flottans contenant 250 lits ont été installés sur le Volga et sur l'Oka; des baraquemens pour 900 ouvriers ont été élevés sur les rives de ces deux fleuves et des cuisines populaires ont été installées dans tous les quartiers. Enfin, lorsque des troubles semblables à ceux de Saratov et d'Astrakan ont semblé devoir se produire, la loi martiale a été proclamée et les meneurs surveillés de près. Le général Baranof n'a pas hésité à faire arrêter un bourgeois convaincu d'avoir nié l'existence du choléra et accusé la police d'enterrer les gens vivans. Il l'a envoyé remplir les fonctions d'infirmier sur un des hôpitaux flottans. Cet incrédule y a trouvé son chemin de Damas, et, quand son expiation a été terminée, il a demandé à rester à bord pour y continuer son service. Ces mesures ont eu le meilleur effet; l'épidémie a diminué de jour en jour et, à la date du 15 août, il n'y avait plus que 28 cas de choléra et 12 décès par vingt-quatre heures. Les hôpitaux se vident, la plupart des baraquemens ont été supprimés; le docteur Awrep, qui avait été envoyé de Saint-Pétersbourg, y est retourné; et les affaires, qui avaient été très languissantes au début, commencent à reprendre.

Les États voisins de la Russie ont aussi pris leurs précautions. L'Autriche, la plus menacée, a établi une surveillance à sa frontière. Des postes pour l'inspection des voyageurs et pour la désinfection de leurs bagages ont été établis à Teschen et à Bodenbach. A Vienne, on a nommé une commission pour surveiller les logemens insalubres, et en particulier les dortoirs communs; on a organisé un service de voitures pour le transport des malades,

et la police a prescrit aux hôteliers et aux logeurs de signaler immédiatement l'arrivée des voyageurs venant de Russie, afin de les soumettre, pendant cinq jours, à des visites médicales. Le gouvernement hongrois a mis en quarantaine les provenances des provinces danubiennes; le gouvernement serbe a fait de même pour celles de la Russie et de la Roumanie; celle-ci a, de son côté, établi un cordon sanitaire le long de sa frontière russe. Le Danemark met en quarantaine les provenances des ports de la Baltique. A Berlin, les mesures sanitaires ont été inspirées par le docteur Koch. On a supprimé le service des *sleeping-cars* sur la ligne de Hambourg. Les voyageurs venant de cette ville, ainsi que d'Altona, sont examinés minutieusement à la gare de Lehrte, et on s'apprête à organiser un service d'inspection dans toutes les gares frontières en Bohême et en Silésie.

Le Portugal met en quarantaine les provenances d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique. L'Angleterre a pris, depuis longtemps, les mesures conformes à ses principes en matière sanitaire, et l'Amérique met en quarantaine les navires provenant de tous les ports d'Europe où des cas de choléra ont été signalés. Enfin, il n'est pas jusqu'à la Turquie qui n'ait montré quelques velléités de résistance au fléau. Le sultan a déclaré qu'il allouerait un crédit important pour l'assainissement de Constantinople. Je ne sais pas s'il donnera suite à cette mesure invraisemblable, et je ne connais pas la somme qui y sera consacrée, mais je suis sûr par avance qu'elle sera insuffisante.

En France, nous n'avons pas eu à prendre de précautions sur nos frontières, et nous ne nous attendions pas à voir le choléra nous arriver par Le Havre. On a pris dans cette ville les mesures nécessaires pour l'assainissement des quartiers insalubres, pour la visite des malades et leur transport dans les hôpitaux.

Quant à Paris, l'administration est prête, et l'organisation qui y fonctionne depuis quatre mois pour la petite épidémie de la banlieue, est en mesure de faire face à tous les besoins. C'est la première fois qu'un service complet et régulier de préservation sanitaire est soumis à une direction unique et compétente, et marche avec ensemble.

La préfecture de police, dans les attributions de laquelle il est placé, a constitué un bureau des épidémies et des épizooties qui concentre toutes les informations que les différens services de la ville lui transmettent par le téléphone, et donne au personnel médical les indications nécessaires. Il fonctionne depuis le 15 juillet. Le conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine avait, dès le début, nommé dans son sein une commission perma-

nente chargée de la direction générale. Deux médecins inspecteurs et deux adjoints ont été désignés pour la seconder. Ils se réunissent chaque matin au bureau des épidémies, et se partagent les localités qui doivent être parcourues dans la journée. Ils visitent les malades, et font transporter, par les voitures d'ambulance, à l'hôpital d'Aubervilliers disposé à cet effet, ceux qui ne peuvent pas être soignés à domicile. Ils veillent à la prompte inhumation des morts, surveillent le fonctionnement des étuves à désinfection et des pulvérisateurs à main qui sont mis en action par les escouades d'agens de la préfecture de police dressés à cette manœuvre; enfin, ils donnent aux maires et aux instituteurs les instructions nécessaires pour assainir les localités dans lesquelles règne la maladie.

Les inspecteurs rendent compte de leurs visites à la commission permanente et au bureau des épidémies chargé de la statistique. Leurs observations sont transmises au docteur A.-J. Martin, que la municipalité a investi de fonctions analogues, et qui prend les mesures nécessaires pour remédier aux imperfections qui lui sont signalées.

Ce service a puissamment contribué à l'atténuation de l'épidémie minuscule en vue de laquelle il avait été institué. Son organisation est excellente, et pourrait faire face à des exigences beaucoup plus sérieuses, à la condition, bien entendu, d'augmenter proportionnellement le nombre des médecins inspecteurs, des désinfecteurs, des pulvérisateurs, et des étuves.

Telles sont les mesures auxquelles les pays civilisés de l'Europe ont recours aujourd'hui pour conjurer les épidémies exotiques. Ce n'est assurément pas le dernier mot de la prophylaxie sanitaire. Les peuples disposent de trois moyens pour se préserver de ces fléaux : l'isolement, la désinfection, l'assainissement. Le premier a donné, comme nous l'avons vu, la mesure de son impuissance. Les quarantaines, les lazarets, les cordons sanitaires ont fait leur temps et, si nous sommes contraints de conserver encore quelques vestiges de ce vieil arsenal, nous ne le faisons qu'à regret et en attendant mieux.

La purification des navires et des lieux infectés, à l'aide des liquides antiseptiques, celle des marchandises et des bagages, avec les étuves à vapeur sous pression, qui constituent la base du système actuel, ne sont qu'un expédient. L'avenir appartient à l'assainissement, et les Anglais l'ont bien compris. Ils y ont, disent-ils, consacré 5 *milliards* depuis le commencement du siècle, et ils ne les regrettent pas. Les nations du midi de l'Europe, moins riches, moins convaincues peut-être, auront besoin de plus de

temps pour arriver au même résultat. Il faut commencer par les grandes villes du littoral méditerranéen, par ces foyers permanens d'insalubrité qui s'appellent : Toulon, Marseille, Gênes, Naples, etc. Naples et Marseille ont déjà commencé leur œuvre. La première, à la suite de l'épidémie de choléra de 1884, adopta un projet grandiose, comprenant la démolition de 17,000 maisons, de 62 églises, l'expropriation de 7,000 propriétaires, et devant coûter 100 millions. L'inauguration des travaux a eu lieu au mois de juin 1889, en présence du roi d'Italie.

Marseille n'a pas fait aussi grandement les choses ; cependant le 8 octobre dernier, on y a commencé l'exécution d'un réseau d'égouts destiné à recueillir toutes les immondices de la ville, dans un collecteur unique de douze kilomètres de longueur qui les portera à la mer, au-delà des collines de Marseille, dans la calanque déserte de Cortion. Les travaux seront terminés en cinq ans et coûteront 33 millions et demi.

Toulon en est encore aux projets ; on en a fait un grand nombre, mais on s'en est tenu là. Une nouvelle tentative se fait en ce moment. M. l'ingénieur en chef Bechmann, chargé du service d'assainissement de Paris, vient de se rendre sur les lieux, pour y étudier de nouveau la question. La nécessité de faire disparaître ces grands foyers d'infection par lesquels débutent toujours les épidémies est aujourd'hui reconnue par tout le monde, et l'exécution n'est plus qu'une affaire de temps.

Lorsque les nations riveraines de la Méditerranée auront assaini leur littoral, elles pourront attendre les épidémies de pied ferme et renoncer aux dernières mesures d'isolement qui sont encore nécessaires, en conservant la désinfection, qui n'est que l'assainissement appliqué aux navires.

Lorsque les populations de l'intérieur auront fait de même, elles jouiront d'une sécurité égale et ne craindront plus les provenances de l'Asie. Enfin, dans un avenir très éloigné et que les hygiénistes n'entrevoient encore qu'en rêve, on pourra peut-être entreprendre la destruction des immenses foyers exotiques au sein desquels s'élaborent les miasmes de ces redoutables maladies, et d'où elles partent pour se ruer sur l'Europe.

JULES ROCHARD.

LE

NOUVEAU WALLENSTEIN

Quand on veut penser à un grand personnage de l'histoire, qui, après avoir rendu d'éclatans services à un souverain, lui donne des ombrages, encourt la disgrâce de son maître et jure de venger son affront, le premier nom qui vient à l'esprit est celui de l'un des héros de la guerre de trente ans, de ce seigneur bohémien devenu généralissime des armées impériales et qui réunissait dans ses armoiries l'ange de Friedland, l'aigle des Sagan, le taureau de Mecklembourg et le griffon de Rostock. Il est peu d'hommes sur lesquels on ait porté des jugemens plus contradictoires. Lorsqu'il eut péri à Egra, victime d'un complot militaire ourdi par des Irlandais et des Écossais qui avaient deviné les secrets désirs de la cour de Vienne, beaucoup de bons Autrichiens déplorèrent cet assassinat comme un malheur public. On rappelait tous les titres qu'avait Wallenstein à la reconnaissance de Ferdinand II, les situations désespérées d'où il l'avait tiré. On traitait d'odieuses calomnies les accusations de ses ennemis. « Quelle apparence, disait-on, qu'un homme vieilli avant l'âge, tourmenté par la goutte, auquel les médecins ne promettaient plus que deux ans de vie, rêvât de s'approprier le bien de son maître en mettant sur sa tête la couronne de Bohême? » D'autres, au contraire, le traitaient de félon, de traître, et prétendaient que si on l'avait laissé faire, cet homme superbe et vindicatif eût chassé l'empereur de Vienne, détruit la maison d'Autriche, et bouleversé l'Europe pour s'y tailler un royaume. Apologistes et accusateurs, tout le monde exagérait : on ne peut douter que Wallenstein, s'il avait vécu, ne se fût vengé des ingratitudes de Ferdinand II, on n'a jamais réussi à prouver qu'il eût voulu le détrôner.

Wallenstein était un homme de guerre doublé d'un diplomate de premier ordre et d'un grand politique. On a loué avec raison les campagnes de ce général infiniment avisé, aussi redoutable dans la défensive que dans l'attaque, aussi habile à cacher ses projets qu'à les exécuter, étonnant tour à tour ses adversaires par son apparente inaction et par ses coups d'audace, et qui avait pour principe « de faire toujours le contraire de ce qu'on attendait de lui. » On a admiré l'autorité singulière qu'il exerçait sur ses troupes. Ce qu'il faut ajouter, c'est que, comme l'a dit le plus illustre de ses biographes, Léopold de Ranke, cette armée dont il disposait à sa guise était, dans sa pensée, non-seulement l'instrument de sa grandeur, mais l'outil d'une politique, et malgré la différence des époques, on peut dire que cette politique offre plus d'une ressemblance avec celle qu'on a pratiquée dans ce siècle à Berlin.

Jusqu'au temps de ses premiers démêlés avec Ferdinand II, Wallenstein a toujours été le plus déterminé, le plus fougueux des impérialistes. Il aurait voulu changer l'oligarchie allemande en monarchie absolue, détruire au profit de la maison d'Autriche les privilèges, les prérogatives des princes-électeurs. Il allait jusqu'à soutenir que l'empereur avait sur l'Allemagne les mêmes droits que les rois d'Espagne et de France sur leurs royaumes, jusqu'à désirer que la puissance impériale cessât d'être élective, que les pères la transmissent à leurs fils sans que personne eût besoin de s'en mêler.

Pour que, du Danube à la Baltique, Ferdinand II fût vraiment le maître, il fallait lui donner une armée, et il fallait aussi que cette armée, répandue sur toute l'Allemagne, fût commandée par Wallenstein. Mais bien qu'il dût trouver son compte dans l'agrandissement de la maison d'Autriche, son impérialisme n'était pas seulement un calcul, c'était une foi. Nous sommes toujours sincèrement attachés à nos principes quand ils sont d'accord avec notre tempérament. Wallenstein était né autoritaire, et s'il méprisait les républiques, si la Hollande n'était à ses yeux qu'une maison mal tenue et mal famée, une pétaudière, il n'avait pas moins d'antipathie pour les monarchies mixtes, pour les pays où le gouvernement dépend des discussions et des intrigues d'une assemblée. Il aurait pu dire, lui aussi, qu'il voulait faire de la souveraineté de son empereur « un rocher de bronze; » mais quoiqu'il ne craignît pas le style figuré, il a laissé à un homme d'État de notre temps le soin de trouver cette image, et il s'est contenté de déclarer que les vrais souverains ne sont pas des idoles muettes, qu'ils sont nés pour donner des ordres et pour être obéis.

Les vrais impérialistes regardent du haut de leur grandeur tous les partis et surtout les partis confessionnels; ils n'admettent pas qu'on oppose une raison d'église, *ragione di chiesa*, à la raison d'État, qui est leur seule loi. Wallenstein ne prenait aucun intérêt aux querelles théo-

logiques qui passionnaient alors l'Allemagne et y faisaient couler tant de sang. Tandis que la ligue catholique avait résolu de ne souffrir aucun hérétique dans son armée, il recrutait la sienne dans toutes les confessions, quelques-uns de ses meilleurs généraux étaient luthériens ou calvinistes, et il n'a jamais demandé à ses officiers s'ils étaient orthodoxes ou mécréans.

Il avait peu de goût pour les moines, il en avait moins encore pour les jésuites, qu'il chassait de son camp et qu'il aurait voulu voir expulser de l'Empire. Il se raillait des prélats qui vivaient en grands seigneurs, et les félicitait ironiquement « d'avoir trouvé le secret de réconcilier la chair et l'esprit, qui sont toujours en guerre chez les autres hommes. » Il avait un profond mépris pour les laïques qui se mettaient à leur service, et comme il avait l'amour du mot cru et le don des paroles ailées qui font le tour du monde, il affirmait que « de toutes les créatures à deux ou à quatre pattes, ils étaient les plus viles. » Il disait aussi que la liberté de conscience était le glorieux privilège de la nation allemande et qu'on ne lui rendrait la paix et le repos que le jour où l'on aurait décapité quelques évêques intolérans. Aussi eut-il d'incessantes querelles avec les princes qui faisaient partie de la ligue et qu'il accusait de sacrifier les intérêts nationaux aux intérêts religieux. S'il avait vécu de notre temps, il aurait sûrement engagé Agamemnon à se défier de Calchas, et il aurait peu goûté le parti du centre catholique. Il aurait dit, comme quelqu'un le disait dernièrement à Iéna : « Ces gens-là sont les plus dangereux adversaires de l'Empire; ils démolissent peu à peu tout ce que nous avions construit, et c'est un malheur que le gouvernement écoute leurs conseils et s'efforce de leur plaire. »

Si Wallenstein détestait les partis confessionnels et les disputes de théologiens, c'était moins par humanité que par politique, et si la liberté de conscience lui était chère, c'est qu'il voyait dans la paix religieuse le seul moyen de rendre son pays puissant et redoutable. Il voulait que l'Allemagne pacifiée n'appartînt qu'aux Allemands, qu'elle unît toutes ses forces pour faire tête à tous ses ennemis, qu'elle chassât l'étranger et quiconque se mêlait de ses affaires, qu'elle renvoyât chez eux non-seulement les Suédois, mais encore les Espagnols, qui prétendaient l'asservir à leurs intérêts et l'avoir pour alliée dans leurs démêlés avec la France. Lui aussi rêvait de faire la guerre à la France, et dès 1630, il se vantait qu'avant peu il prendrait ses quartiers d'hiver à Paris. Mais il n'entendait pas que ses victoires profitassent à l'Espagne. Il pensait que l'Empire serait définitivement fondé quand les protestans et les catholiques auraient accompli en commun quelque grande entreprise au dehors, que l'Allemagne serait vraiment une nation « quand tous les marteaux allemands auraient frappé de concert sur l'enclume française. » Si le mot n'est pas de lui, il exprime

bien son idée. Heureusement pour nous, la France s'appelait alors Richelieu, et l'enclume s'est moquée des marteaux.

Il est à remarquer que ce grand impérialiste n'avait qu'un médiocre attachement à la dynastie pour laquelle il travaillait, qu'il ne ressentait aucune affection personnelle pour l'empereur qu'il a si bien servi. A la vérité, Ferdinand II n'était pas un de ces souverains auxquels on se donne tout entier. Dans le fond, il n'aimait personne, à l'exception peut-être de ses piqueurs, et le seul de ses plaisirs où il mît un peu de son âme était la chasse. Fermement convaincu que les grandes dévotions procurent à un souverain toutes les félicités temporelles et la graisse de la terre comme les rosées du ciel, il entendait chaque matin plus d'une messe. Un jour qu'il avait suivi une procession par une pluie battante qui obligeait tous les bourgeois de Vienne à se renfermer chez eux, il eut la joie d'apprendre, en rentrant dans son palais, qu'à la même heure, par la grâce de Dieu, un de ses ennemis les plus dangereux était parti pour l'autre monde. Il considérait la piété comme un engin de guerre, il assurait qu'il n'y a pas de meilleur bastion pour une forteresse qu'une église de Notre-Dame, que c'est la reine du ciel qui décide du sort des batailles.

Assurément, il s'occupait beaucoup de ses affaires; il se flattait même d'en tenir tous les fils dans ses mains, d'avoir en toute rencontre sa volonté propre, mais cette volonté variait au gré des circonstances et des influences. Comme ses prédécesseurs, Maximilien II et Rodolphe, il avait tenté de secouer le joug de la branche espagnole de sa maison, et il s'était laissé convertir quelque temps à cette politique nationale que lui prêchait Wallenstein. Mais plus tard les diplomates espagnols et l'or d'Amérique qu'ils faisaient pleuvoir sur sa cour le ramenèrent à d'autres sentimens. Dorénavant, il ne pouvait plus conserver le prince de Friedland pour son généralissime; il savait que les Wallenstein ne servent jamais une politique qu'ils n'approuvent pas, qu'il n'y a aucune complaisance à attendre de ces hommes de fer. Et puis il lui avait trop d'obligations; certains services, qu'on ne peut payer, rendent le bienfaiteur odieux et suspect et font de la reconnaissance un fardeau qui pèse trop aux épaules d'un souverain. Cette épée qui l'avait deux fois sauvé commençait à lui faire peur; qui pouvait lui répondre qu'elle ne se retournerait pas un jour contre lui?

Cependant il hésita longtemps. Il y avait, disait-il, une pensée qui se levait, se couchait avec lui et l'empêchait de dormir. Il fit réciter des prières dans toutes les églises de Vienne pour que Dieu l'éclairât. Enfin la diplomatie de l'Espagne et son or l'emportèrent et, pour la seconde fois, Wallenstein fut destitué. Qu'allait-il faire? Qu'il se résignât à sa disgrâce, qu'il s'inclinât humblement sous la main qui le frappait, qu'il rendît ses pouvoirs et son épée, et qu'après avoir baisé l'étrier du jeune roi de Hongrie, désigné pour le remplacer, il se retirât

paisiblement dans ses terres de Bohême, aucun de ceux qui l'avaient approché et pratiqué ne pouvait l'admettre; ses amis comme ses ennemis étaient convaincus qu'il relèverait le gant. Mais quelle serait sa vengeance? Tournerait-il ses armes contre son souverain? Marcherait-il sur Vienne?

Après sa première destitution, il avait ouvert de secrètes négociations avec Gustave-Adolphe; prévoyant la seconde, il en avait ouvert avec la France. Toutefois, tout porte à penser que c'étaient là de ces négociations illusoires et insidieuses que celui qui les conduit ne se soucie pas de voir aboutir. Ce qui semble le prouver, c'est le soin qu'il avait de les traîner en longueur, c'est aussi l'extrême défiance que lui témoignaient le chancelier Oxenstiern et le cardinal de Richelieu, les précautions infinies qu'ils prenaient en traitant avec ses émissaires. Ils le soupçonnaient visiblement de vouloir mettre des atouts dans son jeu pour obliger Ferdinand II de compter avec lui. Comme l'a dit Ranke, en dépit des apparences, ce rebelle n'était pas un félon, et ce serait lui faire tort que de croire qu'il fut prêt à se jeter dans les bras des Suédois et des Français. Il ne projetait point de renverser son empereur par la force, il voulait se mettre en mesure de lui imposer ses conditions et ses volontés, ou pour mieux dire, il entendait le contraindre à se démettre ou à se soumettre.

Supposez qu'un grand homme né en 1583, mort en 1634 et doué du don de seconde vie, ressuscite au XIXe siècle dans la même situation morale et avec le même caractère, la face du monde ayant changé, il sera tenu de renouveler ses procédés et ses méthodes. Le nouveau Wallenstein, celui qui est né en 1815, n'a jamais eu à sa solde une armée recrutée aux quatre coins de l'Europe; il n'a jamais conduit sur les champs de bataille des bandes composées d'Allemands mêlés à des Espagnols, à des Italiens, à des Wallons, à des Bohémiens, à des Croates, à des Dalmates, à des Roumains, à des Polonais, et quand il a prévu que son souverain, fatigué de sa prépotence, ne tarderait pas à le remercier, il n'a pu rassembler autour de lui ses colonels pour leur faire jurer de lui demeurer fidèles et de le défendre contre toute insulte. L'empire allemand, qu'il a fondé, n'a plus d'autre armée que celle que commande un roi de Prusse, dont il a fait un empereur d'Allemagne.

S'il ne peut se résigner à sa destitution et digérer son injure, quelle sera sa vengeance? Vivant dans un siècle où l'opinion publique est la vraie souveraine et se fait obéir tôt ou tard des souverains eux-mêmes, c'est à l'opinion qu'il s'adressera. On agit sur elle par la plume et par la parole; il écrira, il parlera, et grâce à son prestige, aux grandes choses qu'il a faites, à l'autorité de son génie et de son nom, à sa prodigieuse popularité, à la reconnaissance orgueilleuse d'une nation à qui tout rappelle ce qu'elle lui doit, ses épigrammes et ses réquisi-

toires auront un immense retentissement. Les conseillers privés qui ont travaillé à le perdre en se faisant passer pour des interprètes des ordres divins se sentiront inquiets. Ses successeurs en seront réduits à se défendre péniblement contre ses impétueuses attaques. Quelques-uns songeront à le poursuivre en justice, mais ils savent bien que tout procès qu'on pourrait lui faire serait perdu d'avance, qu'il dirait à ses juges : « Montons au Capitole ! » Assurément, son souverain ne se démettra pas ; mais s'il se voyait contraint de se soumettre, quelle humiliation ! Celui qui a dit que la volonté des princes est la loi suprême ne serait plus qu'une ombre d'empereur, et son maire du palais serait le véritable souverain.

Il y a certes plus d'une différence entre M. de Bismarck et Wallenstein. Ce Nemrod, ce puissant chasseur devant l'Éternel. n'est pas un homme maigre, au teint pâle, blême, aux petits yeux clairs et rusés. Quoiqu'il ait peut-être ses superstitions et que, selon M. Busch, il se défie de la lune et du nombre treize, il ne croit pas à l'astrologie. Il ne s'est jamais plu à louer publiquement ses serviteurs et ses aides, il n'a jamais dit : « Celui-ci nous a donné un bon coup d'épaule dans telle conjoncture, celui-là dans telle autre. » S'il fut toujours avare de ses éloges, il ne fut jamais prodigue de ses récompenses. Il ne s'est pas piqué d'étonner la Prusse et l'Allemagne par sa magnificence et son faste. On ne dit pas qu'il ait voulu faire de Varzin ou de Friedrichsruhe la huitième merveille du monde, ni qu'il s'entoure de pages triés sur le volet dans les plus grandes familles, vêtus de velours bleu ou chamarrés d'or et d'écarlate. Il n'a pas bâti des palais splendides, ornés de portiques, décorés de tableaux et de statues. Jamais dans ses écuries trois cents étalons de choix n'ont mangé dans des crèches de marbre, jamais on ne l'a vu escorté dans ses promenades et dans ses voyages d'une longue suite de carrosses attelés de six chevaux ; jamais non plus il ne s'est fait peindre en triomphateur sur un char traîné par les coursiers du soleil. Ajoutons que jusqu'ici aucun poète digne de ce nom n'a célébré sa gloire. Il n'a pas encore trouvé son Schiller, et il l'attendra longtemps : si éclatantes qu'elles soient, toutes les gloires ne font pas chanter les oiseaux.

Mais que de ressemblances aussi ! Wallenstein aimait à parler presque autant qu'à agir. Il recherchait l'excitation des entretiens, il y donnait libre carrière à sa verve enjouée ou caustique et s'exprimait sur les gens et les choses avec une suprême désinvolture ; on appelait cela ses boutades, et ses boutades n'épargnaient personne, pas même ses amis. Aux épigrammes, aux sarcasmes, il mêlait dans l'occasion les forfanteries, les propos de matamore : « J'aurai bientôt sur les bras, disait-il, Bethlen, Mansfeld et le Grand-Turc ; mais je n'ai pas peur d'eux tous. » Il se plaignait souvent de sa santé, et il avait sujet de s'en plaindre ; il répétait sans cesse qu'il se sentait vieillir, et qu'il

était à l'âge où l'on se dégoûte et où l'on se retire, qu'il n'aspirait plus qu'à reposer ses vieux os usés par cent batailles, et en dépit de ses infirmités, également incapable de se donner du repos et d'en laisser aux autres, il conserva jusqu'à sa mort l'amour du mouvement, la passion des entreprises.

Il était dur à ceux qui travaillaient sous ses ordres; il les harassait par ses exigences, les consternait par ses hauteurs, les épouvantait par ses colères. Infiniment ombrageux, les gens avec qui il avait à traiter disaient de lui ce que l'empereur Guillaume Ier a dit plus d'une fois de M. de Bismarck : « Il est susceptible, il faut le ménager. » Je ne sais s'il parlait souvent de ses nerfs, on en parlait moins en ce temps-là, mais il en souffrait beaucoup et se vengeait de sa souffrance sur autrui. Dans les jours où ils le tourmentaient, tout l'agaçait, tout l'irritait. Il défendait à ses officiers de se présenter devant lui avec leurs éperons et il interdisait à leurs chevaux de hennir. Tout bruit lui devenait insupportable; il n'était plus permis de sonner les cloches, il fallait chasser des rues tous les chiens, leurs aboiemens l'auraient mis en fureur. L'accès passé, il invitait ses colonels à venir trinquer avec lui et il les enchantait par sa belle humeur, par les grâces de son esprit naturel et facile. Cet homme orageux, violent, était dans l'occasion le plus séduisant des enjôleurs. Dans la conférence qu'il eut à Francfort-sur-l'Oder avec le comte Adam de Schwarzenberg, il se comporta le premier jour comme un vrai sauvage. Le lendemain, il lui envoya de bon matin une de ses voitures, le reçut au haut de son escalier, le retint à dîner, lui rendit dès le soir sa visite, et le jour suivant se promena deux heures avec lui. Le comte l'avait trouvé délicieux; il l'était toutes les fois qu'il le voulait bien et que cela pouvait lui servir à quelque chose.

Mais c'est surtout par son tempérament autoritaire que le prince de Bismarck ressemble à Wallenstein; l'un et l'autre ne se sont jamais sentis libres que lorsqu'ils étaient omnipotens. Dans quelque siècle qu'ils vivent, les Wallenstein sont des hommes nés pour s'asseoir sur un trône et pour donner à leurs peuples des lois qu'il n'est permis ni de discuter ni d'amender. S'ils avaient rempli leur vraie destinée, ils seraient des monarques absolus; mais, n'ayant pas trouvé de couronne dans leur berceau, ils sont condamnés à servir un maître, et leur condition leur paraîtrait insupportable, leur malheur leur semblerait sans mesure, si ce maître ne consentait à se laisser gouverner absolument par eux, s'il ne les consolait de leur vocation manquée et de leur incurable inquiétude par un entier abandonnement à leurs volontés. Toute gêne qu'on leur impose les irrite comme une atteinte portée à leur dignité, toute objection qu'on leur fait les blesse comme une offense: ne représentent-ils pas dans ce monde la majesté du génie, plus respectable que celle des rois?

On avait dit de Tilly, général de la ligue catholique allemande, qu'il ne voulait être que général et que dans toutes les affaires qui n'étaient pas de son métier, il n'avait point de volonté propre, qu'il se conformait avec une parfaite docilité aux instructions qu'on lui donnait. Après les premiers succès de Gustave-Adolphe, Ferdinand II, menacé dans ses états héréditaires, en fut réduit à rappeler Wallenstein, et Wallenstein n'exigea pas seulement qu'on lui accordât un pouvoir illimité sur son armée, il se fit autoriser à décider lui seul de la direction de la guerre, à faire de ses conquêtes l'usage qu'il lui plairait, à confisquer, selon son bon plaisir, les biens des vaincus, et surtout à négocier et à dicter à sa guise les conditions de la paix, sans avoir à se concerter au préalable avec son maître. Il correspondait avec lui, mais il ne lui disait que ce qu'il jugeait bon de lui faire savoir. Lui envoyait-on des ordres déguisés en conseils, il les jetait au panier; avait-on l'audace d'insister, il offrait incontinent sa démission, et c'est alors qu'on disait, comme l'a dit plus tard l'empereur Guillaume Ier : « Il est susceptible; ménageons ses nerfs. » Lorsque, en 1633, Ferdinand voulut confier la conduite d'une armée à son fils, le roi de Hongrie, et en écrivit à Wallenstein, celui-ci répondit que le fils de son empereur était son maître et seigneur, qu'il était prêt à lui céder le commandement, mais qu'il ne consentirait à aucun prix à le partager avec lui. N'est-ce pas là une réponse vraiment bismarckienne? Est-ce le prince de Bismarck ou le prince de Friedland qui a dit un jour qu'il avait dû tous ses succès à ses propres inspirations et qu'il lui était impossible de se contraindre à obéir aux ordres de qui que ce fût?

Ces souverains sans couronne, qui gouvernent et ne règnent pas, entendent donner à leur gouvernement le caractère d'une souveraineté. Se souvenant sans cesse des services qu'ils ont rendus, ils en viennent à dire: L'État, c'est moi, — et leur intérêt particulier se confond dans leur esprit avec l'intérêt commun. Quiconque touche à leurs prérogatives commet un crime de lèse-majesté; quiconque, fût-ce leur roi, se permet de conspirer contre eux, conspire contre le bien public. Ils regardent les hautes fonctions qu'ils se sont fait attribuer, comme une propriété personnelle, aussi sacrée qu'un patrimoine, et, pour que personne ne soit tenté de les en déposséder, ils les marquent à leur chiffre. Quand le prince de Friedland se fit nommer généralissime des armées impériales, chargé à la fois de la conduite de la guerre et de celle des négociations de paix, il sentait bien qu'il venait d'instituer à son profit une charge de vice-empereur, et que les vice-empereurs sont tout-puissans lorsqu'ils s'appellent Wallenstein. Quand M. de Bismarck créa de toutes pièces la constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord, qui est devenue celle de l'empire allemand, il s'arrangea pour concentrer tous les pouvoirs dans les mains d'un chancelier, qui répondait de tout et ne laissait à son souverain

que le département militaire. Les fonctions de ce chancelier étaient telles que lui seul pouvait porter ce glorieux fardeau sans plier sous le faix, et on a pu dire que la constitution allemande avait été faite par un homme et pour un homme.

Malheureusement les droits qui ne sont que des prétentions ne tardent pas à être contestés; on peut toujours dire : « Il n'y a rien d'écrit, » — et M. de Bismarck n'avait pas osé écrire dans sa charte qu'il resterait chancelier jusqu'à sa mort. S'il a pensé que c'était inutile, que la chose allait de soi, il s'est trompé. Les droits que donne la naissance sont évidens, ceux du génie le sont moins, et les grandes situations attirent fatalement d'innombrables ennemis à ceux qui entendent les garder pour eux. Il y avait à la cour de Vienne de petits hommes qui soutenaient qu'après tout Wallenstein avait eu plus de bonheur que de génie, des jaloux qui l'accusaient d'avoir fait des fautes et manqué plus d'une occasion de rosser les Suédois, des vaniteux qui affirmaient en se rengorgeant qu'à sa place ils se seraient tirés d'affaire aussi bien ou mieux que lui. Il y avait aussi des hommes qui, sans aspirer à sa succession, estimaient qu'un empereur a grand tort de laisser un de ses sujets parvenir à ce degré de grandeur et de puissance où l'imagination s'exalte et où tout paraît possible.

Quand le comte Schlick, président du collège aulique de guerre, rendit visite à Wallenstein dans son camp de Silésie, il se plut à le faire causer, et peut-être le surprit-il dans un de ces momens de belle humeur où le généralissime mêlait les rodomontades aux épigrammes. En revenant à Vienne, il dit à l'empereur qu'il n'avait garde de douter de la fidélité du général, mais que les hommes de ce caractère n'ont pas besoin d'être déloyaux pour devenir dangereux. Des propos semblables ont été tenus sur le prince de Bismarck à la cour de Berlin, et à force d'être répétés, ils ont fait impression. Il est facile de persuader à un souverain que son autorité est méconnue, qu'on porte atteinte à son honneur, qu'un ministre trop puissant le met dans l'ombre et le diminue dans l'estime de son peuple, que les renoncemens qu'on exige de lui sont indignes d'un roi, que l'art de régner n'est pas l'art de s'annuler. Avant de prendre sa résolution, l'empereur Guillaume II n'a pas ordonné des prières dans les églises de Berlin; mais sans doute il a longuement causé soit avec ses conseillers-privés, soit avec son Dieu, qui est le Dieu de Rosbach et qui aime les poings solides et les grands coups. Il a frappé, et M. de Bismarck, brusquement arraché de ses grandeurs, a regardé les successeurs qu'on lui donnait comme des larrons, qui le dépouillaient de son bien personnel, qui violaient le droit de propriété en s'impatronisant dans une maison bâtie par lui et pour lui. Tout grand homme a ses Schlick, qui s'appellent quelquefois Bœtticher, et il les étranglerait volontiers.

La destinée des Wallenstein est de finir par les contradictions et de

défaire dans leur vieillesse ce qu'ils avaient fait dans leur jeune âge. Tant qu'ils peuvent compter sur les complaisances de leur souverain et qu'il leur permet d'user et d'abuser de son autorité pour consolider leur puissance, ils font respecter ses droits des grands et du peuple, ils en sont des gardiens plus jaloux que leur maître lui-même. Mais du jour où ils ont perdu sa faveur, il a perdu tous ses titres à leur respect, et ils travaillent avec acharnement à renverser leur idole. Dans son beau temps, Wallenstein, ce grand impérialiste qui voulait convertir l'oligarchie allemande en monarchie absolue, déclarait qu'il n'y avait pas d'autre loi respectable que la volonté de son empereur. A peine Ferdinand parut-il se refroidir pour lui, il n'eut plus d'autre pensée que de se prémunir contre son inconstance. Le rêve qu'il caressa avec le plus d'amour fut de se faire donner un duché composé du Bas-Palatinat, de Baden-Durlach et du Wurtemberg, auquel serait attaché le titre d'électeur. Il se flattait que les princes s'accorderaient à le lui octroyer, et dès lors leurs droits lui parurent fort respectables. Dans ses négociations avec les électeurs de Saxe et de Brandebourg, il s'engageait à combattre les desseins secrets de la cour de Vienne, les changemens qu'elle voulait apporter dans la constitution de l'empire, ses entreprises sur les libertés publiques, *ogni mutazione que potesse fare la corte*, et il leur promettait que cette même épée, qui avait défendu l'empereur contre les princes, s'emploierait à défendre les princes contre l'empereur.

Faut-il parler des contradictions du prince de Bismarck? Depuis longtemps elles n'étonnent plus personne. Si elles ne lui coûtaient guère lorsqu'il était au pouvoir, elles lui coûtent moins encore depuis que sa grande, sa seule affaire est de se venger d'un ingrat et de lui faire passer des nuits sans sommeil. Celui qui parlait avec tant de mépris « du vil bétail de la presse allemande » s'est fait journaliste, et personne n'en a été surpris. Celui qui traitait les progressistes les plus modérés d'ennemis de l'empire vient de prouver, dans sa tournée triomphale à travers l'Allemagne, qu'il peut être, quand il lui plaît, un tribun sans scrupules, le plus redoutable des agitateurs. Quel étrange discours ne prononçait-il pas naguère à Iéna! Il a déclaré « qu'il fallait substituer la politique nationale à la politique dynastique; » il avait toujours dit que ces deux politiques n'en faisaient qu'une. Ce grand défenseur du trône, ce grand contempteur des parlemens a déclaré aussi « qu'il serait dangereux de laisser se créer au centre de l'Europe un pouvoir absolu. » Il a passé condamnation, il a battu sa coulpe, il s'est accusé lui-même « d'avoir fortifié les prérogatives de la couronne contre les empiétemens de la représentation nationale; » il s'est plaint d'avoir trop réussi. Tous ceux qui l'ont entendu ont pu croire qu'il s'appliquerait désormais à détruire son ouvrage,

qu'après avoir défendu l'empereur contre les assemblées, il emploierait sa parole, qui est une épée, à défendre les assemblées contre l'empereur. Si, l'hiver prochain, l'homme qui a toujours revendiqué pour son souverain le droit de choisir librement ses ministres, et qui s'est imposé aux chambres des années durant comme l'élu de la couronne, venait siéger au Reichstag et, groupant autour de lui une majorité d'opposition, obligeait le gouvernement à capituler devant les élus du peuple, qui pourrait douter que tout arrive?

Au fond, le véritable ingrat est M. de Bismarck. Il commençait à se lasser du pouvoir; il se plaignait du moins que de jour en jour sa tâche lui semblait plus ingrate, plus insipide. En le destituant, l'empereur Guillaume II lui a procuré des émotions toutes nouvelles, et lui a rendu la santé, la jeunesse, toute sa verdeur d'autrefois. Comme Wallenstein, causant avec ses colonels, il eut toujours le goût des épanchemens intimes, et il y a dix ans déjà, il disait à quelques députés: « Je m'ennuie. Les grandes choses sont faites, l'empire allemand est organisé, il est reconnu, respecté de toutes les nations. D'habitude, il se forme des coalitions contre un État qui a obtenu de grands succès; elles seront faciles à prévenir. Si la France nourrissait des pensées de revanche, elle ne trouverait pas d'alliés et, sans alliés, elle n'osera rien. En de telles circonstances, que me reste-t-il à faire? Je n'ai aucune envie de me mettre à chasser quelque méchant lièvre; je suis trop las pour cela. Ah! s'il s'agissait de tuer quelque gros et puissant sanglier, un vrai sanglier d'Érymanthe, cela serait mon affaire, et je m'en chargerais volontiers. » N'a-t-il pas été servi à souhait? Quel gibier! quel coup de fusil! S'il ne s'est pas mis en campagne dès le lendemain de sa destitution, c'est qu'il attendait que ses successeurs eussent donné prise sur eux par leurs imprudences ou leurs incertitudes. « Je n'étais encore qu'un enfant, a-t-il dit, et déjà j'allais à la chasse et à la pêche, j'y ai appris à attendre le bon moment. C'est ce procédé que j'ai transporté dans la politique. »

Si les Wallenstein, dans leurs vengeances, renient leur passé et leurs principes, on ne peut leur reprocher de démentir jamais leur caractère. Dans le temps même où ils étaient encore des sujets dévoués et fidèles, il y avait de l'irrévérence dans leurs respects, et leur obéissance était impérieuse et hautaine. — « Compère, je vous conseille de ne pas me faire peindre un ange d'or sur votre enseigne, mais bien plutôt un lion rouge; j'y suis habitué, et vous verrez que si je vous peins un ange d'or, il aura l'air d'un lion rouge. » — Quelque sincère que fût son loyalisme, M. de Bismarck en prenait à son aise avec son maître, et ses anges d'or ont toujours ressemblé à un lion rouge. S'il avait accepté philosophiquement sa disgrâce, l'Europe l'aurait admiré; mais son admiration aurait-elle égalé son étonnement?

La pièce qu'on représente devant elle l'intéresse et l'amuse beaucoup. Il est agréable pour les petites gens de découvrir tout ce qu'il y a de petitesses cachées dans les plus grands personnages, combien leurs intérêts leur sont chers, combien ils sont peu maîtres de leurs passions. Supprimez l'éclat des titres, la grandeur des intérêts en jeu, oubliez que l'un de ces hommes est le premier politique de son temps, que l'autre gouverne un royaume et un empire, et leur querelle vous paraîtra une aventure très humaine et très bourgeoise. Un habile ouvrier avait fait la fortune de son patron en lui révélant certains secrets de fabrication. Fier de son génie inventif, il s'était rendu insupportable par son caractère difficile, par ses prétentions et ses exigences toujours croissantes. Son ombrageux patron, qu'il traitait d'égal à égal, le mit à la porte. Il jura de discréditer l'ingrat et sa fabrique; il allait partout répétant que, depuis qu'il n'était plus là, la maison était une baraque, et comme il parlait avec autorité, on finit par l'en croire.

Képler, pour qui l'astrologie n'était pas seulement un métier lucratif, mais qui croyait sérieusement à l'action des astres sur nos penchans et nos destinées, avait tiré l'horoscope de Wallenstein. Cet horoscope portait qu'étant né le 14 septembre 1583 à quatre heures de l'après-midi, sous la conjonction de Saturne et de Jupiter, ce jeune seigneur bohémien devait avoir un tempérament mélancolique et bilieux; que son esprit serait toujours inquiet, qu'à une ambition démesurée il joindrait le mépris des lois humaines et divines, et qu'il n'aurait pas le cœur tendre, mais que, dans son âge mûr, l'influence heureuse de Jupiter convertirait quelques-uns de ces défauts en vertus, qu'avide d'honneurs et de puissance, son éternelle inquiétude le pousserait à faire de grandes choses par des moyens nouveaux, qu'il aurait raison de ses envieux et laisserait un grand nom. Je ne sais sous quelle conjonction d'astres a pu naître le prince de Bismarck. Il s'est tiré à sa gloire, lui aussi, des plus périlleuses entreprises, il a porté sans fléchir des responsabilités qui auraient écrasé le plus vaillant de ses contemporains; mais, en tout temps, il y eut quelque chose de saturnien dans sa conduite envers ses ennemis, comme dans certains procédés de sa diplomatie qui auraient répugné à un esprit plus généreux. Ainsi que Wallenstein, il est un de ces grands hommes qui se sont trop aimés eux-mêmes, et quoi qu'en puissent dire les astrologues, il me paraît certain que Jupiter et Saturne, la planète qui dilate les âmes et celle qui les resserre ou les durcit, se sont partagé le gouvernement de sa vie.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LA STATUE DE BAUDELAIRE.

A qui se fier, je vous le demande, ô compagnons de la vie nouvelle, et sur qui compterons-nous désormais, si M. Paul Desjardins lui-même fait défaut à la cause du « devoir présent? » Lorsque j'ai lu quelque part qu'il était question d'élever un buste, ou une statue tout entière, — là-haut, devers l'Élysée-Montmartre ou du côté du Moulin-Rouge, — à Charles Baudelaire, je n'ai rien dit, et j'attendais, comme tout le monde, la généreuse protestation de M. Desjardins. Il me semblait qu'en effet il nous en devait une, ou même deux, en sa double qualité d'ouvrier du « devoir présent, » et de professeur de rhétorique. Comme professeur de rhétorique, il ne se peut pas, me disais-je, qu'une *Charogne*, ou *le Voyage à Cythère* n'offensent ou ne révoltent la délicatesse de son goût. Mais, comme ouvrier du « devoir présent, » quelle sera donc cette « littérature infâme, » qu'il avait pris l'engagement de combattre, si ce n'est celle à laquelle appartiennent *une Martyre* ou *les Femmes damnées?* Cependant, il a gardé jusqu'ici le silence, et j'en cherche vainement les raisons. Est-ce que peut-être il se réserve pour le jour de l'inauguration? ou n'a-t-il jamais lu Baudelaire? ou attend-il à intervenir que l'on ait proposé de dresser sur la place publique, dans une attitude analogue à leurs œuvres, la statue de Restif de La Bretonne, ou celle de Casanova?

Mais, en ce cas, qu'il nous pardonne alors d'être moins ambitieux, ou moins dégoûtés que lui! Assurément, il l'eût mieux dit lui-même, — avec plus de pleurs dans la voix, et je ne sais quoi de plus navré, de plus abandonné, de plus démissionnaire dans toute sa personne, — mais en-

fin, si ce serait un scandale, ou plutôt une espèce d'obscénité, que de voir un Baudelaire en bronze, du haut de son piédestal, continuer de mystifier les collégiens, il faut bien que quelqu'un le dise. Où les apôtres hésitent, il se pourrait qu'après tout un modeste « littérateur » réussît. Et, en vérité, nous ne croirions pas avoir fait une besogne inutile si nous avions détourné de souscrire, au « monument » de Baudelaire, un seul de ses admirateurs.

Pour cela, nous nous garderons bien de disputer au poète son talent, non plus qu'aux *Fleurs du mal* leur place, et leur part d'influence, depuis une trentaine d'années, dans le mouvement de la littérature. La place est grande; l'influence a été, n'est encore, de nos jours même, que trop considérable ; et de plus illustres que Baudelaire, de mieux doués, de plus simples surtout et de plus sains, n'en ont certainement pas exercé de semblable.

Il a dû beaucoup à ses prédécesseurs : Gautier, Vigny, Sainte-Beuve. Supposé qu'il existe une poésie de l'hôpital ou du mauvais lieu, pathologique, pour ainsi dire, vicieuse et profondément gangrenée, c'est, en effet, Sainte-Beuve qui l'avait jadis imaginée le premier, qui s'y était même hypocritement essayé dans son *Joseph Delorme;* et Baudelaire, plus franc ou plus cynique, n'a fait que la réaliser. D'un autre côté, quand il louait lui-même Théophile Gauthier « d'avoir exprimé sans fatigue, sans effort, toutes les attitudes, tous les regards, toutes les couleurs qu'adopte la nature, ainsi que le sens intime contenu dans tous les objets qui s'offrent à la contemplation de l'œil humain, » ou encore, et principalement, « d'avoir ajouté des forces à la poésie française, d'en avoir agrandi le répertoire et augmenté le dictionnaire, sans jamais manquer aux règles les plus sévères de sa langue, » s'il ne parlait peut-être pas très bien, le disciple se mirait dans l'éloge qu'il décernait à son maître. Et foncièrement pessimiste, il n'avait pas attendu pour s'inspirer de Vigny, tout en le dégradant, qu'une main pieuse eût réuni *les Destinées* en volume, mais il avait déjà transposé dans sa langue réaliste ce qu'il y a d'horreur ou d'effroi de la nature dans *la Maison du berger,* par exemple, ou de haine de Dieu dans *le Christ au mont des Oliviers*. Mais, de tous ces élémens contradictoires et en apparence ennemis, dont les affinités entre eux, très secrètes, si elles sont très réelles, avaient comme échappé jusqu'alors à la poésie ou à la critique même, combinés dans ses vers, mêlés ensemble, fondus en un, Baudelaire n'a pas moins dégagé quelque chose d'absolument original, et *les Fleurs du mal,* — on peut m'en croire, si je l'avoue, — n'en composent pas moins un livre unique dans la littérature française.

Là est le secret de son influence, comme aussi de l'intérêt qu'il faut bien que l'on prenne à son œuvre. L'œuvre fait un anneau de la chaîne des temps. C'est ce que l'on ne pourrait pas dire des *Odes*

funambulesques de Théodore de Banville, des *Fossiles* de Louis Bouilhet, ou des poésies décidément trop vantées de Mme Ackermann. Mais l'influence dure encore, et, pour la retrouver partout, il ne faut que jeter un coup d'œil sur la littérature contemporaine.

C'est ainsi que Baudelaire a certainement « ajouté des forces à la poésie française ; » il en a, selon son expression, « agrandi le répertoire ; » et, par exemple, s'il n'a pas inventé la poésie des odeurs, il a su du moins lui donner une place et une importance toute nouvelle, — une importance légitime et une place durable, — dans l'art encore alors tout musical, plastique, ou pittoresque des Lamartine, des Hugo, des Gautier :

En ouvrant un coffret venu de l'Orient,
Dont la serrure grince, et rechigne en criant ;

Ou, dans une maison déserte, quelque armoire
Pleine de l'âcre odeur des temps, poudreuse et noire ;
Parfois on trouve un vieux flacon qui se souvient,
D'où jaillit toute vive une âme qui revient.

Mille pensers dormaient, chrysalides funèbres,
Frémissant doucement dans les lourdes ténèbres,
Qui dégagent leur aile et prennent leur essor,
Teintés d'azur, glacés de rose, lamés d'or.

Voilà le souvenir enivrant qui voltige
Dans l'air troublé ; les yeux se ferment ; le Vertige
Saisit l'âme vaincue, et la pousse à deux mains
Vers un gouffre obscurci de miasmes humains...

Si la forme, si la facture de ces vers n'a rien de très original, ou si peut-être encore, cette poésie de la sensation n'était pas absolument nouvelle aux environs de 1858, cependant on ne l'avait pas demandée jusqu'alors au plus suggestif peut-être, mais le plus « animal » aussi de tous nos sens : j'entends le seul dont les plaisirs n'aient jamais en soi rien d'intellectuel, le plus grossier par conséquent, et, pour cette raison peut-être, le seul dont aucun poète, avant Baudelaire, ne se fût avisé de se faire un art, une « manière, » ou un procédé, de noter les impressions. Il était d'ailleurs naturel, ou plutôt inévitable que la poésie, que le roman même fissent du procédé d'autant plus d'emploi qu'ils se matérialiseraient davantage ; et c'est effectivement ce qui est arrivé. Les « symphonies » d'odeurs où se complaisait naguère M. Zola, celles qui « chantent » quelquefois encore dans les romans de M. Huysmans, ou dans les vers de M. Paul Verlaine, tout cela, c'est du « baudelairisme ; » et, possible que depuis lors on en ait abusé jusqu'à la ridiculiser, mais ce n'en est pas moins là l'une de ses trouvailles ou de ses « notes » originales.

Comme d'autres esprits voguent sur la musique,
Celui de Baudelaire nage sur les parfums.

Ajoutons que, par cela même qu'il est le moins « spirituel » de tous, l'odorat est le sens dont les impressions s'échangent le plus aisément avec celles des autres. Disons mieux encore : il les sollicite ou il les provoque ; et tandis que les couleurs ou les formes limitent, pour ainsi parler, la liberté du rêve, en en dessinant les contours avec quelque précision, les odeurs au contraire l'émancipent, la favorisent, et l'exaltent. C'est ce que Baudelaire a mieux su que personne, et c'est ce qu'il a si bien exprimé dans le sonnet célèbre intitulé *Correspondances :*

Comme de longs échos, qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Lisez encore *la Vie antérieure*, *Parfum exotique*, ou les vers adressés *à une Malabaraise*. Quelque évident, et facile à imiter qu'il soit, le procédé est cependant légitime. Pas d'impression qui ne puisse, de sa langue originelle, se transposer en une autre, et le tout est d'en trouver l'exacte équivalence.

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfans,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
— Et d'autres corrompus, riches et triomphans,

Ayant l'expansion des choses infinies
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.

Il y a bien dans ces vers quelque chose de légèrement ridicule, mais aussi de profondément sensuel, et en tout cas d'assez original. Le symbolisme contemporain nous est venu de là. D'autres élémens, sans doute, s'y sont joints, dont l'origine est plus intellectuelle, et, depuis Baudelaire, l'art s'est encore compliqué d'intentions ou de prétentions nouvelles. Mais c'est bien là le point de départ, et *les Fleurs du mal*, à défaut d'autre mérite ou d'autre intérêt littéraire, auraient celui de l'avoir indiqué.

La nature est un temple où de vivans piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles,
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

Veut-on achever de s'en convaincre? et veut-on, comme qui dirait, avec une preuve « expérimentale » de l'influence de Baudelaire, une explication aussi du prestige qu'il continue d'exercer? Que l'on prenne donc la pièce intitulée *les Phares*, et du premier vers de chacune des stances, que l'on retranche le premier mot : il semblera que ce soit le désordre, l'incohérence, ou la folie mêmes.

. . . . Fleuve d'oubli, jardin de la paresse,
Oreiller de chair fraîche où l'on ne peut aimer,
Mais où la vie afflue et s'agite sans cesse
Comme l'air dans le ciel, et la mer dans la mer.

. . . . Miroir profond et sombre
Où des anges charmans, avec un doux souris
Tout chargé de mystère, apparaissent à l'ombre
Des glaciers et des pins qui ferment leur pays.

. . . . Triste hôpital, tout rempli de murmures,
Et d'un grand crucifix décoré seulement,
Où la prière en pleurs s'exhale des ordures,
Et d'un rayon d'hiver traversé brusquement.

En vérité, ne diriez-vous pas de quelque sonnet de M. Mallarmé? Mais maintenant rétablissez l'intégrité du texte, et lisez :

Rubens, fleuve d'oubli, jardin de la paresse...
Léonard de Vinci, miroir profond et sombre...
Rembrandt, triste hôpital tout rempli de murmures...

Vous pourrez bien, encore ici, discuter la juste équivalence de ces transpositions; et, si vous êtes « du monde, » vous pourrez bien vous égayer de cette comparaison de Rembrandt avec « un triste hôpital, » ou de Rubens avec « un oreiller de chair fraîche, » mais vous n'en méconnaîtrez pas au moins la singularité, — ni surtout l'étroite ressemblance avec la définition que nos symbolistes donneraient volontiers de leur art. La poésie n'est point du tout pour eux l'art « d'exprimer » ou « d'idéaliser » l'objet; et encore bien moins de le « généraliser, » ou même d'en dégager la signification secrète. Non; mais elle est l'art de sentir à l'occasion de l'objet, et comme de s'abandonner aux suggestions qu'il provoque, jusqu'à ce qu'ayant pris elles-mêmes quelque chose de l'inconsistance du rêve, elles se traduisent à leur tour par des sensations qui en imitent le caractère flottant, irréel et bizarre. Baudelaire fut un maître en cet art; et puisque nos symbolistes n'ont rien encore produit qui réalise pleinement leur conception de la poésie, *les Fleurs du mal*, après trente ans passés, en demeurent le chef-d'œuvre.

Que faut-il encore que je loue en Charles Baudelaire? la profondeur ou la sincérité de son pessimisme? Très volontiers, s'il ne nous avait pas lui-même avertis qu'en « parfait comédien » il avait dû « façonner son esprit à tous les sophismes comme à toutes les corruptions; » et j'aime les comédiens au théâtre, mais je m'en défie à la ville. La générosité de son intention satirique? Ce serait là-bas, dans sa tombe, lui prêter vraiment trop à rire; et seul au monde, je crois, ce vieux paradoxe ambulant de Barbey d'Aurevilly s'est avisé de voir dans *les Fleurs du mal* une manifestation de « la justice de Dieu! » Ou bien encore,

parlerai-je de la facture de son vers et de la trame de son style? Théophile Gautier, — dans la *Notice* qu'on peut lire en tête de l'édition la plus répandue des *Fleurs du mal*, — a tout dit à ce sujet, et en d'autres temps, j'en aurais peut-être à en rabattre, mais je n'y saurais rien ajouter. C'est donc assez si l'on a vu que, bien loin de vouloir diminuer la réputation littéraire de Charles Baudelaire, nous la défendrions au besoin, ou même nous l'exagérerions. Mais ce n'est pas là le point, et il est temps après cela d'en venir à la vraie question, qui est de savoir si nous devons lui élever une statue.

Car enfin, si grand qu'il puisse être, ou si rare, — je veux dire si singulier, — le talent, le génie même n'a rien en soi de plus respectable que la beauté, par exemple, ou que la force; et tout dépend de l'usage qu'on en fait. Qui donc a dit que le péché, dont Baudelaire aimait tant à parler, « ne consiste point à user de choses mauvaises, » puisque la Nature ou Dieu n'en ont point fait de telles, « mais à mal user des bonnes? » Comme on peut appliquer la force aux plus criminels emplois, et faire servir la beauté même aux pires besognes, on peut, semblablement, faire de son talent un fâcheux ou coupable usage; et cela s'est vu plus d'une fois dans l'histoire; et cela se voit malheureusement tous les jours. Tout le monde le sait, personne n'en doute. Cependant nous parlons, nous raisonnons, nous agissons comme si nous ne le savions pas. Pour ne rien dire ici de ceux qui corrompent systématiquement la morale, nous ne demandons à ceux qui dénaturent, qui dégradent, qui déshonorent la notion même de l'art, que de le faire avec art; et en réduisant à ce seul point les exigences de notre critique, nous croyons faire preuve d'indépendance, de liberté, de largeur d'esprit. Mais la vérité vraie, c'est que, si nous pouvons, si nous devons pardonner quelque chose à la sottise ou à la médiocrité, — quoique d'ailleurs elles fissent mieux de ne pas écrire, — ni le talent ni le génie n'ont de droits qui ne leur imposent des devoirs, auxquels, quand ils manquent, il importe qu'on les rappelle. Puisqu'il n'y a pas de livre, même de vers, qui ne soit un acte en quelque manière, il ne nous est pas permis de ne pas envelopper la considération de ses conséquences dans le jugement que nous en portons. Reconnaître, ou même admirer le talent, et l'approuver, sont deux choses; lui élever des statues en est une troisième encore; — et voilà pourquoi je proteste contre le projet d'élever une statue à l'auteur des *Fleurs du mal*.

Je sais ce que diront là-dessus les sceptiques, et j'entends d'ici les bons plaisans. Que de bruit pour un morceau de marbre! et s'il plaît à quelques jeunes gens d'en consacrer tout un bloc à la mémoire de Charles Baudelaire, non-seulement c'est leur affaire, mais n'y a-t-il pas quelque chose d'outrageusement prudhommesque à vouloir les en dissuader? Qu'est-ce que prouve une statue? Combien d'imbéciles, depuis quelques années, n'a-t-on pas, ici taillés en pierre, et là, coulés en

bronze! Quel mal cela fait-il? Du haut d'une fontaine, sur la place publique du chef-lieu de son arrondissement, si cet ancien ministre ne présidait pas aux commérages des ménagères, en seraient-elles par hasard moins bavardes, ou l'eau de la fontaine plus limpide? Mais du fond d'un massif de verdure, si ce bohème de lettres ne mêlait pas sa face de marbre aux entretiens du militaire avec la nourrice, la verdure en serait-elle plus fraîche ou la nourrice moins tendre? Puisque rien ne change rien à rien, qu'on laisse donc aller les choses.

Le vrai feu d'artifice est d'être magnanime...

Pareillement, la vraie statue est d'avoir inscrit son nom avec son œuvre dans l'histoire de la littérature ou de l'art. La cérémonie banale de l'inauguration d'un buste, qui n'enlèvera pas sans doute un lecteur aux *Fleurs du mal*, ne leur en attirera pas non plus qui n'en fissent depuis longtemps leurs délices. Après comme avant la statue, Baudelaire sera tout ce qu'il était. Ou plutôt, avec le goût que les hommes, en général, ont pour la contradiction, qui répondra que ce n'est pas nous, en l'attaquant, dont la maladresse lui suscitera des sympathies inattendues? On voudra voir; on le trouvera moins « noir » que nous ne le représentons; et si trente-cinq années écoulées sont peut-être un long espace de temps, tout ce que nous aurons ainsi fait, ce sera d'avoir comme ranimé une popularité qui commençait à s'user.

Nous, cependant, à notre tour, ce qui nous paraîtrait presque plus prudhommesque encore que de protester contre la statue de Baudelaire, ce serait de répondre à ce bel argument. Car, s'il a quelque valeur, on prouverait tout aussi bien que rien ne sert à rien,

Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse,

et qu'importe même la liqueur? Aussi, pour ne pas trop étendre et dénaturer la question, suffira-t-il de faire observer qu'une statue qu'on élève est toujours, dans l'intention de ceux qui l'élèvent, un hommage et un exemple. C'est une opinion qu'on affirme; c'est une conviction qu'on étale; c'est quelquefois une victoire qu'on proclame; c'est toujours un modèle qu'on propose. Homme politique ou soldat, poète ou philosophe, on souscrit, si je puis ainsi dire, à l'idée qu'un homme a représentée dans l'histoire. Celui-ci, c'est la « tolérance » et celui-là, c'est le « patriotisme. » Quelques reproches que l'on puisse d'ailleurs adresser à leur mémoire, ou quelque illusion que l'on se fasse trop souvent sur eux, on reconnaît et on déclare qu'en somme, et tout considéré, ils ont, comme on disait jadis, bien mérité de leur patrie ou de l'humanité. Si l'on ne le croyait pas, on soulèverait contre soi l'opinion. Mais qui ne voit qu'en même temps on conseille de les imiter? que, du haut de leur piédestal, ils invitent l'enfance ou la jeunesse

à faire ce qu'ils ont fait? qu'ils se dressent là, sur nos places publiques, en objet d'émulation à ceux qui viendront après eux? Et qui refusera d'en convenir, à moins qu'ayant vécu je ne sais dans quelle indifférence ou dans quel éloignement orgueilleux de ses semblables, il ignore le pouvoir de l'opinion, la contagion de l'exemple, et l'autorité de l'éducation?

Baudelaire est-il de ceux que l'on puisse proposer en exemple? Je ne parle ici, comme on l'entend bien, ni de l'homme, ni de sa vie privée, — que je ne connais point, que je ne veux pas connaître, — mais uniquement du poète et de son œuvre. Je n'examine même pas, je l'ai dit, s'il fut toujours ou habituellement sincère, et, dans ses plaintes ou dans ses blasphèmes, s'il ne s'est pas glissé parfois, avec beaucoup de rhétorique, une intention de mystifier son monde. Mystifier le monde, il se peut qu'après tout ce soit une façon d'être sincère, si c'en est une de lui témoigner son mépris; et d'ailleurs le poète ou l'écrivain sont toujours assez sincères pour nous, dès qu'ils ont réussi à nous faire éprouver les sentimens qu'ils expriment. On pourrait ajouter qu'en matière d'art ou de littérature, il est bien peu de mystificateurs qui ne finissent par être leur propre dupe. — Et d'autres encore, s'ils le veulent, reprocheront à l'auteur des *Fleurs du mal* ce qu'ils appellent, non sans quelque raison, son immoralité. Mais nous, nous lui reprochons quelque chose d'autre, et en un certain sens, de plus grave, et c'est d'avoir volontairement corrompu la notion même de l'art.

S'il a, en effet, « ajouté quelques forces » à la poésie, nous lui devons aussi quelques tours de main, si je puis ainsi dire, dont le moins fâcheux n'est pas celui qui consiste à salir ou à souiller presque tout ce que l'on touche. *Une Charogne* en est un éloquent exemple :

Les mouches bourdonnaient sur ce ventre putride
D'où sortaient de noirs bataillons
De larves, qui coulaient comme un épais liquide
Le long de ces vivans haillons.

Tout cela descendait, montait comme une vague,
Ou s'élançait en pétillant.
On eût dit que le corps enflé d'un souffle vague
Vivait en se multipliant.

. . . . . .

Et pourtant vous serez semblable à cette ordure,
A cette horrible infection,
Étoile de mes yeux, soleil de ma nature,
Vous, mon ange et ma passion.

Rien n'est plus simple, on le voit, ni ne s'imite à moins de frais. On prend le thème le plus banal, et, — pour rien, pour le plaisir, pour l'honneur, sans aucune intention de morale ni de satire, — on le « renouvelle » en le développant au moyen de métaphores ou de com-

paraisons tirées de tout ce que l'homme, depuis six mille ans, s'efforce d'écarter de sa vue. Lisez encore *un Voyage à Cythère* ou l'*Hymne à la Beauté*.

Il est vrai qu'en revanche, on peut essayer d'idéaliser tout ce que le vice a de plus répugnant, comme dans *les Femmes damnées*, ou tout ce que, comme dans *une Martyre*, le crime a de plus dégoûtant.

Dans une chambre tiède où, comme en une serre,
L'air est dangereux et fatal,
Où des bouquets mourans dans leurs cercueils de verre
Exhalent leur soupir final.

Un cadavre sans tête épanche, comme un fleuve,
Sur l'oreiller désaltéré,
Un sang rouge et vivant...

Mais d'*idéaliser* le vice, ou de faire un peu plus que *matérialiser* l'idéal, cela ne se compense pas ; cela s'ajoute ; et le résultat le plus clair en est d'avoir introduit dans notre poésie française une constante préoccupation de l'ignominie. La mettre aujourd'hui dans le choix des sujets et demain dans la manière de les traiter, c'est toute une part du *baudelairisme*, et j'entends bien qu'il faut le constater, mais de l'admirer, c'est une autre affaire, et de le glorifier, c'est ce qui serait monstrueux. Il faut passer à l'art toutes les libertés, excepté celle d'employer ses moyens à se détruire lui-même.

C'est cependant à quoi Baudelaire s'est efforcé d'une autre manière encore, en affectant, comme théoricien, de ne voir dans l'art que l'*artificiel;* et, par ce mot, nous dit Gautier dans sa *Notice*, « il entendait une création d'où la nature est complètement absente. » Nous pouvons ajouter que, s'il ne la justifiait pas, il défendait du moins, par des argumens très subtils, cette préférence qu'il s'était donnée pour la bizarrerie; et personne peut-être, de notre temps, n'a mieux plaidé la cause de l'art pour l'art ou celle de la décadence. La place nous manque aujourd'hui pour les discuter à notre tour. Mais, en tout cas, ce que Baudelaire n'a pas établi, c'est que la décadence ne fût pas le commencement de la décomposition finale; et quant à la théorie de l'art pour l'art, il n'a pas triomphé de la contradiction qu'elle implique, si l'art, sous toutes les formes, est une création de l'homme. Le séparer de l'homme et de la vie, que dis-je ! lui donner pour objet de les « dénaturer, » c'est donc tout simplement lui enlever sa raison d'être, puisqu'en le coupant de ses communications nécessaires, c'est tarir pour lui la source même de son renouvellement.

Quel intérêt pourrions-nous prendre à des vers comme ceux-ci :

Non d'astres, mais de colonnades,
Les étangs dormans s'entouraient,
Où de gigantesques naïades,
Comme des femmes se miraient...

Des nappes d'eau s'épanchaient, bleues,
Entre des quais roses et verts,
Pendant des millions de lieues,
Vers les confins de l'univers.

Pensée, sentiment, sensation même, tout y manque; ce ne sont que des formes vides; et la seule impression qu'on en garde est celle d'un vain cliquetis de mots.

N'est-ce pas aussi bien où il faut que l'art aboutisse, quand on commence par poser en principe qu'il doit se suffire à lui-même? Si l'on ne saurait évidemment lui donner « la Science » ou « la Morale » pour but, on ne peut pas sans doute lui proposer davantage « la Désillusion » ou « l'Immoralité » pour objet. Mais en vain voudrait-on le consacrer à la réalisation de ce qu'on appelle emphatiquement « la Beauté pure, » et il faut toujours bien que cette beauté soit prise elle-même de la nature et de l'humanité. Baudelaire, égaré par ce mépris transcendant du vulgaire qui a perdu tant d'artistes et tant d'écrivains, a voulu que l'art devînt proprement un grimoire, que de rares initiés seraient seuls capables de lire, et d'ailleurs dont les caractères cabalistiques ne cacheraient ni n'exprimeraient rien. Il n'y a réussi qu'à moitié pour sa part, et certainement nous n'aurions pas, après trente ans, à reparler des *Fleurs du mal*, si, par malheur pour sa réputation, elles étaient conformes à ses théories. Mais sont-ce bien ces théories que nous voulons que l'on glorifie? sous quel prétexte? à quel titre? comme prétentieusement paradoxales, ou comme insolemment aristocratiques? n'ont-elles pas fait assez de mal? et quel bien en est-il résulté?

L'une des pires conséquences qu'elles puissent entraîner, c'est, en isolant l'art, d'isoler aussi l'artiste, d'en faire pour lui-même une idole, et comme de l'enfermer dans le sanctuaire de son *moi*. Non-seulement alors il n'est plus question que de lui dans son œuvre, — de ses chagrins et de ses joies, de ses amours et de ses rêves, — mais, pour se développer dans le sens de ses aptitudes, il n'y a plus rien qu'il respecte ou qu'il épargne, s'il n'y a plus rien qu'il ne se subordonne, ce qui est, pour le dire en passant, la vraie définition de l'immoralité. Se faire soi-même le centre des choses, au point de vue philosophique, l'illusion est aussi puérile que de voir dans l'homme « le roi de la création, » ou dans la terre ce que les anciens appelaient « le nombril du monde; » mais, au point de vue purement humain, c'est la glorification de l'égoïsme, et par suite la négation même de la solidarité. Dans l'œuvre de Baudelaire, les derniers liens qui rattachaient encore le lyrisme romantique à l'humanité sont rompus, et le monstrueux orgueil du poète n'est fait que de son mépris pour ses semblables.

Tous ceux qu'il veut aimer l'observent avec crainte,
Ou bien, s'enhardissant de sa tranquillité,
Cherchent à qui saura lui tirer une plainte,
Et font sur lui l'essai de leur férocité.

Dans le pain et le vin destinés à sa bouche,
Ils mêlent de la cendre avec d'impurs crachats,
Avec hypocrisie ils jettent ce qu'il touche,
Et s'accusent d'avoir mis leurs pieds dans ses pas...

Indépendamment du procédé que nous avons indiqué plus haut, et dont on saisira facilement l'application dans ces vers, il n'y a là de personnel ou d'un peu nouveau que l'accent de haine ou de colère, la satisfaction d'être soi-même, et la fausse conscience de sa supériorité. N'y a-t-il pas aussi la promesse et comme l'engagement de continuer, selon l'expression de Baudelaire lui-même, à cultiver « son hystérie avec jouissance et avec terreur » pour se faire, en quelque manière, de sa maladie même, entretenue soigneusement, une originalité comme pathologique? Sainte-Beuve, jadis, en son *Joseph Delorme*, avait trouvé, comme on le sait, intéressant d'être phtisique, et peut-être se rappelle-t-on le portrait qu'il traçait de sa muse :

Elle file, elle coud, et garde à la maison
Un père aveugle, et vieux, et privé de raison.
Si, pour chasser de lui la terreur délirante,
Elle chante parfois, une toux déchirante
La prend dans sa chanson, pousse en sifflant un cri,
Et lance les graviers de son poumon meurtri.

Baudelaire eût pu peindre la sienne sous des traits analogues, mais avec cette différence qu'au lieu d'en faire une malade comme on n'en voit que trop, il en eût fait une comme on en voit moins, affligée ou ornée de quelque affection rare, elle-même définie par des accidens, par des déformations, par des colorations plus rares encore, et capable au besoin de trouver des raisons de s'admirer dans l'énormité de sa propre hideur. Étrange conception de l'art, véritablement inhumaine, dont on ne saurait dire s'il y entre plus de mépris de la souffrance des autres, ou plus d'amour et d'orgueil de soi; qui conduit l'artiste ou le poète non-seulement à s'isoler de ses semblables, mais à s'opposer lui tout seul à eux tous; et que la gravité de ses conséquences condamnerait encore de fausseté, s'il n'y suffisait pas du paradoxe de son principe! Mais c'est assez d'un Baudelaire! Si nous ne pouvons pas effacer son œuvre de l'histoire de la littérature, ne la glorifions pas en lui dressant des statues! N'émancipons pas de l'espèce de honte qu'ils éprouvent à l'admirer d'honnêtes, de bons jeunes gens, qui, dans quelques années, quand la vie leur aura donné ce qui leur manque

encore d'expérience, jugeront sans doute *les Fleurs du mal* à leur véritable valeur! Et, sous prétexte qu'il confondait volontiers, lui, Baudelaire, l'horrible ou l'ignoble avec le beau, ne prenons pas, nous, la surprise de l'étonnement pour l'enthousiasme de l'admiration.

Après cela, discuterons-nous le talent de l'artiste? Et parlerons-nous du prosaïsme fréquent de son vers, de l'impropriété de sa langue, de l'obscurité de la pensée? Nous n'aurions qu'à choisir :

> Je plongerai ma tête amoureuse d'ivresse
> Dans ce noir océan où l'autre est enfermé,
> Et mon esprit subtil, que le roulis caresse,
> Saura vous retrouver, ô féconde paresse,
> Infinis bercemens du loisir embaumé...

Ou encore :

> Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne,
> O vase de tristesse, ô grande taciturne,
> Et t'aime d'autant plus, belle, que tu me fuis,
> Et que tu me parais, ornemens de mes nuits,
> Plus ironiquement accumuler les lieues,
> Qui séparent mes bras des immensités bleues.

Mais nous avons promis de n'en rien dire, et, encore une fois, bien loin de vouloir diminuer le talent de Baudelaire, il nous importe aujourd'hui qu'il en ait eu beaucoup. Plus en effet on lui en reconnaîtra, plus il sera coupable d'en avoir fait un détestable usage. C'est le seul point sur lequel je voudrais voir enfin ses admirateurs s'expliquer, et nous dire s'ils croient que, d'avoir corrompu la notion même de l'art, ce soit un honneur à mériter des statues.

Que si d'ailleurs on s'étonnait de nous voir attribuer tant d'importance à un hommage aussi banal que celui qui consiste à tailler en marbre l'image approximative d'un Baudelaire, nous avons déjà répondu, mais il ne sera pas inutile d'ajouter quelques mots encore. Tout au rebours des dilettantes et des sceptiques, — dont ici le dilettantisme s'accommode merveilleusement avec les intérêts de leur tranquillité, — nous croyons que rien au monde n'est ce qu'ils nomment indifférent, et que, comme tout a sa raison d'être, tout aussi a ses conséquences. Quand on aura donc plus ou moins spirituellement plaisanté quelques héros douteux ou quelques cérémonies ridicules, — et, en vérité, ce genre de plaisanterie, qui n'a rien aujourd'hui de bien neuf, n'a rien non plus de bien difficile, — il ne restera pas moins qu'étant une forme du respect de ceux qui ne sont plus, un perpétuel témoignage de la continuité de la patrie, et une manière de placer l'objet de la vie en dehors et au-dessus d'elle-même, l'usage d'élever

des statues fera toujours une partie de l'éducation publique. Il en fera surtout partie dans une société démocratique, où il n'est pas seulement bon, mais nécessaire que l'urgente préoccupation des intérêts matériels soit, comme à tout instant, contrepesée par quelque ambition plus noble; et dont le principe actif est de favoriser ou de provoquer, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, l'effort du mérite personnel. De dire là-dessus qu'il n'importe pas qu'on propose un Baudelaire ou un Restif en exemple à la jeunesse, c'est comme si l'on disait qu'il n'importe pas qu'on apprenne à lire dans les *Liaisons dangereuses* ou dans les *Amours du chevalier de Faublas*. Mais, comme font quelques-uns, de s'éclater de rire au seul nom de l'amour de la gloire, c'est se moquer du monde, puisque nous voyons que l'on a toujours grand soin de signer en toutes lettres les railleries que l'on fait de l'ambition des autres; c'est méconnaître, entre tous les mobiles qui depuis quatre ou cinq cents ans ont dégagé « l'homme moderne » de l'homme du moyen âge, le plus puissant peut-être; et enfin, dans le temps surtout où nous sommes, c'est essayer, pour autant qu'on le peut, de limiter l'activité de l'esprit à ses emplois les plus bas. En vérité, je ne vois pas les avantages qu'on en attend, si d'ailleurs je conçois le plaisir inintelligent qu'on y trouve.

Élevons donc des statues sur nos places publiques, mais choisissons ceux à qui nous les élevons. Puisqu'un grand homme est toujours petit par quelques-uns de ses côtés, n'y regardons pas de trop près, et souffrons que l'éclat d'un grand service rendu à la patrie ou à l'humanité nous cache quelquefois les erreurs de ceux à qui nous le devons; mais n'admettons pas cependant,

Qu'un pourceau secouru pèse un monde égorgé,

ni que nous devions l'immortalité du bronze à ceux qui nous ont fait du mal, parce qu'ils nous en ont fait beaucoup. Ne proposons pas non plus en exemple la débauche et l'immoralité. C'est ce que l'on ferait, j'ai tâché de le montrer, en élevant une statue à Charles Baudelaire. Et je le répète en terminant, si je n'avais réussi à détourner d'y souscrire qu'un seul de ses admirateurs, je me tiendrais encore pour satisfait.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

A voir dans son ensemble, dans les diversités et les familiarités de sa vie réelle, par ces jours d'été, ce bon pays de France, on ne dirait certes pas qu'il soit porté à s'émouvoir pour les vaines querelles ou les programmes de turbulences révolutionnaires.

Il se plaît au calme bienfaisant et réparateur de la saison. La température torride elle-même aide aux trêves de la politique. La dispersion universelle des vacances, les voyages, les villégiatures pour les heureux du monde, les récoltes de toute sorte pour la masse rurale qui recueille ou attend les fruits de la terre, détournent des stériles agitations. M. le président de la république cherche la tranquillité sous les vieux ombrages de Fontainebleau avant de reprendre ces jours prochains le cours de ses pérégrinations officielles, et d'aller au pied des Alpes illustrer de sa présence le centenaire de la réunion de la Savoie, ou dans le Limousin passer la revue des corps d'armée en manœuvres sous la direction de M. le général de Cools. Les ministres se promènent, ne font que toucher barre à Paris; ils ont de la peine à se retrouver pour tenir conseil en courant. Tout est à la paix dans les grandes affaires, — à ce repos encore animé assurément, mais régulier, que laisse l'interrègne parlementaire, — et on oublierait presque qu'il y a des chambres s'il ne se trouvait quelque député préparant et annonçant déjà ses interpellations pour la session prochaine. Oui vraiment, cette brave France ne demanderait pas mieux que de vivre encore pour quelques semaines de sa bonne vie naturelle, sans trouble et sans bruit, si jusque dans le calme de la saison il n'y avait toujours de ces incidens que suscitent à plaisir les meneurs de campagnes tapageuses : polémiques assourdissantes sur l'évolution des partis, grèves décousues et violences qui vont jusqu'à la sédition, turbulences des municipalités socialistes se démenant dans leur anarchie. La vérité est que tous ces

incidens qui s'efforcent d'être bruyans et même quelquefois menaçans ne répondent à rien de profond dans le pays, qu'ils ne sont qu'une diversion limitée et factice de la saison, qu'ils restent tout au plus le signe obstiné et survivant d'un état moral depuis trop longtemps altéré.

Que les partis en soient toujours aux récriminations et aux polémiques sur leurs affaires, sur leurs succès ou leurs défaites dans les élections, sur les conservateurs irréconciliables ou les conservateurs ralliés, sur la pacification dans la république, ce n'est pas ce qu'il y a de plus grave ni même de nouveau. Les partis vivent de disputes auxquelles le pays reste souvent étranger, — et les plus extrêmes sont naturellement les plus acharnés, parce qu'ils sont les plus intéressés à prolonger les guerres intestines, parce qu'ils se sentent le plus menacés par la moindre apparence d'un apaisement des opinions ou des passions. Le mouvement ne suit pas moins son cours à travers les batailles de plume; il s'accentue par les contradictions et les résistances, par une élection, par les discours, — et les polémiques recommencent, dès que survient quelque incident nouveau révélant les progrès de ce travail qui s'accomplit. C'est M. le marquis de Breteuil qui aura eu cette fois la fortune de mettre le feu à ces polémiques désespérées, par une lettre où il donne sa démission de député et où il explique les motifs de sa résolution. L'acte par lui-même ne manque pas d'une certaine crânerie. M. de Breteuil ne marchande pas avec la réalité des choses. Il convient sans subterfuge que tout lui semble changé depuis quelque temps dans l'état du pays, qu'il croit ne plus répondre aux vœux et aux opinions de ceux qui l'ont élu. Il avoue sans embarras que si l'on pouvait se faire quelque illusion tant que les conservateurs pouvaient compter sur la clientèle catholique, tant que la cause religieuse restait confondue avec la cause monarchique, cette illusion n'est plus possible depuis que le pape a parlé et a si hardiment dégagé l'église de toutes les solidarités politiques. Il ajoute enfin qu'à cette situation nouvelle il faut des hommes nouveaux, moins engagés, moins compromis par leur passé, — et par un sentiment de dignité personnelle, comme par un sentiment d'intérêt public, il remet son mandat à ses électeurs du petit arrondissement d'Argelès, dans les Pyrénées. Il se retire sous sa tente, en homme persuadé qu'il ne représente plus qu'un regret stérile ou une vaine espérance!

Cette curieuse lettre de M. de Breteuil a visiblement mis quelque désarroi dans le camp de la droite ou du moins parmi les irréconciliables à outrance, qui ont aussitôt rouvert le feu de leurs polémiques contre celui qui, la veille encore, était leur allié ou leur complice. Les uns ont affecté de n'attacher aucune importance à cette démission un peu bruyante d'un homme qui, à leur dire, ne comptait pas dans leurs conseils; les autres ont traité le député d'Argelès en défectionnaire

honteux, en déserteur, en homme de peu de foi rendant les armes devant l'ennemi, et ne lui épargnent ni les insinuations perfides, ni les représailles acerbes. Il y a quelques jours encore il était de tous les conciliabules secrets du parti, même des petites conjurations, on le lui a durement rappelé; aujourd'hui, il n'est plus qu'un transfuge désavoué et honni pour une abdication d'un si mauvais exemple! Il se peut sans doute que M. de Breteuil ne soit pas une autorité infaillible, quoiqu'il ait eu parfois les dehors d'un personnage suffisamment accrédité. Il a déjà traversé bien des camps sans trop disputer sur le drapeau, et il n'a pas même craint de se mêler aux plus obscures, aux plus louches intrigues de l'aventure boulangiste. Il paraît être un de ces politiques qui ne se laissent pas embarrasser par les scrupules, qui, après avoir tenté galamment la fortune, quittent la partie avant d'avoir tout perdu, et sa démission peut n'être que l'acte d'un homme avisé et clairvoyant qui ne s'obstine pas aux résistances inutiles. C'est possible: c'est une question à débattre entre le député d'Argelès, qui s'efface avec dextérité, et ceux qui, ne voulant pas l'imiter, s'irritent de l'exemple. La lettre que M. de Breteuil vient de publier ne reste pas moins ce qu'elle est, le signe de la désorganisation croissante de la vieille opposition, des coalitions hostiles et l'aveu dégagé d'une défaite. Elle achève de dissiper une équivoque qui a faussé toute la politique depuis dix ans, qu'on chercherait vainement désormais à prolonger. Elle caractérise à sa manière cette situation nouvelle où nous entrons. Les polémiques plus ou moins retentissantes n'y peuvent rien et ne changent pas le courant des choses. Elles ne sont qu'un bruit inutile, un incident bon tout au plus à occuper les loisirs de la saison, déjà perdu dans toutes ces agitations grévistes ou socialistes du jour qui laissent le pays indifférent ou récalcitrant, parce qu'aux revendications sérieuses se mêlent les surexcitations factices, les âpres convoitises, les chimères irréalisables.

Qu'est-ce donc en effet que cette recrudescence de grèves qui s'est manifestée un peu partout, à Carmaux, dans le Tarn, ou même à Paris, dans le centre ou dans le Nord, qui est venue troubler un instant la paix de la saison? Les grévistes ou leurs chefs ont, en vérité, de toute façon mal choisi leur moment. Certes, s'il fut jamais un temps où il y eut la volonté ardente et presque impatiente d'adoucir ou d'élever la condition de ceux qui travaillent, de s'occuper de leur bien-être, de leurs besoins, d'étendre leurs droits, de leur assurer les garanties, les bienfaits d'une libérale équité sociale, c'est bien le temps où nous vivons. Il y a même cela de caractéristique que désormais tous les partis, tous les pouvoirs, à commencer par le pape, se confondent dans cette œuvre, qu'on ne recule pas devant les réformes les plus hardies, et que si on n'est pas parvenu à résoudre tous les problèmes du travail, à vaincre l'incurable misère, il est certain du moins que

d'immenses progrès ont été accomplis dans l'état de la masse ouvrière. La révolution française dont on ne cesse de parler, mais elle se réalise tous les jours dans les lois, dans les institutions, dans la pratique universelle! C'est là ce qu'il y a de réel, de légitime, et de sérieux dans le mouvement contemporain. Ce qui est factice et purement anarchique, c'est cet esprit à la fois suranné et révolutionnaire qui se mêle à tout pour tout dénaturer, qui ferait des nouveaux syndicats des pouvoirs cent fois plus despotiques et plus arbitraires que les vieilles corporations; c'est cet esprit qui ne tendrait à rien moins qu'à livrer les chefs d'industrie à leurs ouvriers, le monde tout entier du travail à la tyrannie de quelques meneurs disposant de populations fanatisées ou abusées. C'est ce qui arrive tous les jours; c'est ce qui explique aussi, — à part la saison, — que ces effervescences périodiques restent isolées et sans écho au milieu d'une masse nationale qui ne juge ces affaires du travail qu'avec son instinct pratique, avec son bon sens.

De quoi s'agit-il dans cette grève, qui a tout récemment éclaté dans les mines du Tarn, à Carmaux? C'est bien simple, quoique vraiment bien singulier. Un ouvrier mineur qui est devenu tout à coup, à ce qu'il paraît, un personnage, M. Calvignac, a été nommé conseiller municipal, maire, puis conseiller d'arrondissement. Il a eu de l'avancement: c'est fort bien pour sa fortune politique! Malheureusement il est plus occupé de ses propagandes que de son travail: le fait est que sur quatre-vingt-dix jours il n'aurait paru que dix-sept fois à la mine. La compagnie a fini naturellement par se lasser et s'est décidée à prévenir ce médiocre ouvrier que, s'il ne pouvait pas mettre plus de régularité dans son travail, elle serait obligée de se passer de ses services; il n'en a tenu compte, il a même répondu assez lestement, tout en continuant à suivre ses fantaisies. Jusqu'ici rien de mieux: l'ouvrier Calvignac use de son droit de ne pas travailler, la compagnie use du sien en cherchant un ouvrier plus exact; — et c'est une mauvaise plaisanterie de voir dans tout cela une offense pour le maire de Carmaux, pour le suffrage universel. Il s'agit tout simplement d'une exploitation de mines, d'un ouvrier qui n'est pas à son travail, et la compagnie n'avait évidemment rien de mieux à faire que de rendre la liberté à ce coopérateur inutile. Qu'arrive-t-il, cependant? Le mot d'ordre est donné aussitôt; une partie de la population minière, la plus inféodée aux syndicats, s'agite, se met en grève, faisant violence aux ouvriers désireux de continuer leur travail, livrant une sorte d'assaut à la direction et réclamant, avec des cris de mort, la démission du directeur. Assailli jusque dans sa demeure, traqué de chambre en chambre, seul, à peu près sans protection contre une foule ameutée, le malheureux directeur, forcé enfin dans ses derniers retranchemens, n'a bientôt plus d'autre ressource que de signer sous la menace sa démission pour échapper à la mort. Il n'a tenu à rien que la tragédie qui ensanglantait

il y a quelques années Decazeville ne se renouvelât et que le directeur de Carmaux n'eût le sort de l'infortuné Watrin. Voilà le fait. Cette grève, pour le renvoi d'un ouvrier, c'est ni plus ni moins un véritable attentat contre l'ordre public, contre la liberté du travail, contre la vie d'un chef d'industrie.

Depuis, il est vrai, une apparence de calme est revenue à Carmaux. Des forces militaires ont été envoyées pour la protection de la sécurité publique et de la liberté du travail. Les chefs du parquet sont allés représenter la justice et faire des enquêtes. Quelques-uns des meneurs de l'émeute, les plus compromis, ont été arrêtés. La situation ne reste pas moins au fond assez tendue; elle est d'autant plus compliquée que quelques-uns de ces députés, colporteurs de socialisme, qui accourent partout où paraît l'agitation, n'ont pas tardé à arriver à Carmaux pour se mêler de ce qui ne les regarde pas, pour encourager les grévistes et être un embarras de plus. De fait, les mineurs de Carmaux persistent dans leur grève, réclamant la retraite du directeur, la réintégration de l'ajusteur Calvignac, la mise en liberté des émeutiers arrêtés. La compagnie, pour sa part, sans avoir à s'occuper de l'action militaire ou judiciaire, se retranche dans son droit de maintenir son directeur et de ne pas reprendre un ouvrier dont elle n'a que faire. Les négociateurs s'ingénient à chercher une transaction qu'ils ont de la peine à trouver, qui risque fort de n'être qu'une paix précaire. On en est là à Carmaux! — A Paris, la grève a été moins tragique, quoiqu'elle ait à peu près le même caractère et procède de la même inspiration. Ici, ce sont les cochers de fiacre qui ont voulu quitter leur siège et ont un instant menacé la population parisienne de lui refuser leurs services quelque peu tyranniques. De quoi se plaignent-ils? que réclament-ils sérieusement? quel motif particulier les a décidés à tenter en ce moment l'aventure d'une grève nouvelle? Ils ont, eux aussi, reçu le mot d'ordre d'un homme qui a l'art de les faire manœuvrer et de leur persuader qu'il va faire triompher leur cause. Ils n'ont pas plus de griefs aujourd'hui qu'hier, ou s'ils ont des griefs, ce n'est sûrement pas la grève qui adoucira leur condition et leur donnera ce qu'ils demandent. Ils en sont toujours à se débattre avec leurs patrons, les entrepreneurs de voitures publiques, sur une moyenne insaisissable, sur un compteur, auquel ils tiennent d'autant plus qu'il paraît presque impossible à établir et que M. le préfet de la Seine, sans en avoir peut-être le droit, vient de décréter, — pour l'an prochain! Le mouvement, il faut le dire, a manqué de spontanéité et d'entrain. Il n'a pas tardé à céder devant l'attitude des entrepreneurs, qui, à leur tour, ont menacé de répondre à la grève par la grève, en licenciant leur personnel, en fermant leurs ateliers et leurs établissemens. Sous cette menace, la débandade a commencé et les cochers ont repris tant bien que mal leur service! Le moyen était héroïque sans doute, il a été efficace,

puisqu'il a réussi au moins pour le moment; il montre, dans tous les cas, l'extrémité où l'on en vient.

Ce qu'il y a de frappant dans ces mouvemens qui se multiplient et s'enveniment de jour en jour, c'est que, si les faits sont anarchiques, les idées le sont encore plus; c'est cet artifice de polémique par lequel ceux qui abusent du droit de grève et de la simplicité des grévistes dénaturent tout. C'est entendu, désormais, dès que l'agitation se manifeste dans une mine ou dans un atelier, dès que la grève paraît, et elle paraît à tout propos, ce sont les patrons qui l'ont provoquée par leur tyrannie! Si les entrepreneurs des voitures parisiennes refusent de subir la loi du syndicat et de souscrire à leur propre ruine, si les administrateurs de Carmaux prétendent rester maîtres de leurs services, ce sont ces chefs d'industrie qui se mettent en insurrection contre la loi, contre le droit nouveau, contre l'humanité! Si des ouvriers ameutés saccagent une maison, menacent la vie d'un directeur de mine, c'est la faute du patronat! On ne cesse de le répéter à des malheureux qu'on abuse. Socialistes et radicaux se plaisent à soutenir et à envenimer toutes les révoltes dont ils espèrent profiter. — Que pourraient donc faire les patrons pour n'être plus ces provocateurs, ces ennemis publics signalés aux représailles populaires? Oh! c'est bien simple: ils n'auraient qu'à céder à toutes les exigences, à subir la tyrannie des syndicats. C'est bien simple en effet: seulement ce serait une crise bien autrement grave par la fin de tout travail organisé, réel et sérieux, par le chômage inévitable et irréparable. Ce qui est plus curieux encore, c'est la surprise presque irritée qu'affectent parfois tous ces meneurs de grèves de se sentir isolés dans leurs agitations, de se voir si peu appuyés par l'opinion universelle. Pour un peu, ils crieraient à la conspiration réactionnaire contre le grand mouvement social! Mais, en vérité, croit-on que la masse nationale, la population laborieuse va prendre feu pour les cochers de Paris ou pour l'ajusteur congédié de Carmaux, pour des grévistes qui saisissent toutes les occasions d'interrompre le travail et même de l'interdire aux ouvriers de bonne volonté? On s'intéresserait sans doute à des revendications sensées, sérieuses et précises; on ne s'intéresse pas à des turbulences stériles que l'opinion ne comprend même pas toujours, — qui finissent le plus souvent par d'inévitables mécomptes et des misères nouvelles.

Le plus clair est que, dans ces bruyantes campagnes de grèves, ce dont les chefs, les inspirateurs se préoccupent le moins, c'est de conquérir des améliorations pratiques pour ceux qui travaillent; ce qu'ils veulent, au fond, c'est tout simplement se servir des masses ouvrières pour soumettre le capital et le patronat, pour rester les maîtres, les arbitres de toutes les industries et se créer une sorte de domination par la force aveugle et obéissante du nombre enrégimenté. Ce qui est trop évident, c'est que, jusqu'ici, avec toutes ces organisations, tous

ces syndicats, ces lois qui ont la prétention d'être des réformes sociales, avec tout cela, on n'a réussi qu'à organiser la guerre, une sorte de guerre permanente, sans aucun moyen légal de pacifier les intérêts ou les passions. Rien n'est prévu pour la paix, tout est préparé et combiné pour la guerre. C'est une forme particulière de l'anarchie entre bien d'autres, — et certainement, en fait d'anarchie, un des plus rares spécimens est cette sorte d'insurrection des municipalités socialistes, qui entrent aujourd'hui en scène, qui ne sont en définitive que les alliées ou les complices des agitations grévistes.

Elles sont, à la vérité, peu nombreuses en France, ces étranges municipalités; elles se démènent, elles font du bruit, comme si elles étaient plus nombreuses, comme si elles représentaient la nation, et elles ont du moins cela d'instructif, de curieux, qu'elles montrent d'avance ce que deviendrait le pays si elles se multipliaient. Un de leurs caractères, c'est qu'elles n'ont pas le moindre souci des lois. Elles prétendent former une fédération de petites communes indépendantes et omnipotentes, se gouvernant, ayant leur police, même leur drapeau, disposant de la force publique. De fait elles ne connaissent que leur fantaisie. Paris a eu quelque temps le privilège d'avoir presque seul un conseil municipal représentant la fleur du radicalisme révolutionnaire. Paris est en train de perdre sa couronne! Saint-Ouen a la vaillante ambition d'éclipser l'Hôtel de Ville, de décréter des anniversaires, d'avoir son congrès où il avait déjà donné rendez-vous à toutes les municipalités socialistes françaises. Malheureusement Saint-Ouen, qui allait s'illustrer, est éclipsé à son tour par Marseille, qui veut avoir son congrès, un congrès digne de la Canebière, chargé de promulguer le programme de la révolution sociale. Ne dites pas à ces municipalités qu'elles n'ont pas le droit de se réunir, qu'elles violent les lois : elles respectent les lois puisqu'elles les tournent, elles n'en font ni plus ni moins! Et, en attendant les congrès socialistes, Roubaix jouit déjà de tous les bienfaits pratiques du régime nouveau. Ici tout est socialiste, le maire, la municipalité, les conseillers de toute sorte, les agens. Aussi l'autre jour, un malheureux propriétaire d'un café, apparemment suspect, a vu sa maison saccagée, sa femme rouée de coups. Un ouvrier qui a voulu généreusement s'opposer à ces violences a été victime de son dévoûment d'honnête homme. Ce n'est pas tout; un adjoint récemment élu conseiller général, marchant avec sa bande, le drapeau rouge en tête, est allé attaquer un de ses concurrens, qui, pour avoir refusé de s'incliner devant le drapeau, a failli être mis en pièces. Et comme quelques furieux auteurs de ces excès ont été arrêtés, le maire est intervenu aussitôt auprès du commissaire de police qui a eu la faiblesse de l'écouter, pour réclamer la liberté des coupables. Le maire, on a dit le mot, s'est mis « avec les assommeurs contre les assommés. » Voilà qui est clair et qui promet! Et c'est

ainsi que risquent toujours d'être perdues les meilleures causes, et la cause des intérêts populaires trahis par des syndicats sans garanties, et la cause des libertés locales compromises par les excès de quelques municipalités anarchiques.

Comment donc tout cela est-il devenu possible? Comment peuvent se produire en pleine paix, en plein repos des vacances, des incidens qui ne sont que des incidens si l'on veut, mais qui n'ont pas moins leur signification et qui répondent si peu aux sentimens, aux vœux, à l'état général du pays? C'est évidemment la suite d'une série de faiblesses, de complicités du gouvernement, de tous les pouvoirs qui ont toujours peur de ce terrible mot de réaction, qui craignent d'avouer virilement une politique. En ce moment même, M. le préfet de l'Isère ne trouve rien de mieux que d'exalter une loi qui n'est pas une loi, qui a été désavouée par le sénat, — qui complèterait la domination des syndicats et l'asservissement des chefs d'industrie. M. le préfet du Nord regarde d'un œil complaisant tout ce qui se passe à Roubaix. Il faudra bien cependant en finir : c'est le sentiment universel! Dans cette courte session des conseils-généraux qui vient d'occuper quelques jours, les discours n'ont certes pas manqué. Et M. le ministre des affaires étrangères, et M. le ministre des finances, et M. le président du conseil lui-même, et l'ambassadeur de France à Londres, M. Waddington, et M. Jules Ferry, et bon nombre de républicains ont parlé en hommes qui sentent plus ou moins la nécessité d'une politique nouvelle, plus assurée et plus libérale. Malheureusement, les paroles ne sont que des paroles, et c'est par l'action, par une action vigilante, protectrice, réparatrice, que la France paisible peut se sentir garantie dans sa sécurité, dans tous ses intérêts.

Tout se passe autrement en Angleterre, pays de génie pratique et de vieux usages, où, quelle que soit la hardiesse des réformateurs, la sécurité nationale n'en est point atteinte. Un ministère s'en va, un ministère nouveau arrive, la politique est assurément changée; mais telle est l'organisation des partis que la transition s'accomplit tout naturellement, sans secousse et sans trouble. Ainsi s'est passée cette dernière crise ministérielle dénouée il y a quelques jours en plein parlement entre minuit et une heure du matin par le vote de non-confiance qui a frappé le cabinet conservateur.

A dire vrai, la discussion de l'adresse à la reine, ce premier acte du nouveau parlement n'était qu'une formalité, une occasion d'explications assez vives entre les partis, entre les conservateurs et les libéraux. Le vote était prévu et connu d'avance. La majorité de quarante voix que les libéraux devaient aux élections s'est retrouvée exactement au scrutin de la chambre des communes. Lord Salisbury s'est tenu pour averti et s'est rendu aussitôt à Osborne pour remettre les sceaux à la reine qui, à son tour, a chargé M. Gladstone de constituer un ministère.

Le vieux chef avait assurément ses idées arrêtées et son personnel tout trouvé. L'œuvre ne laissait pas cependant d'être assez compliquée. La difficulté était de concilier les élémens divers de cette majorité nouvelle, de maintenir dans toute son intégrité le programme libéral sans trop effaroucher le vieil esprit anglais, de faire marcher ensemble les Irlandais et le radicalisme grandissant. M. Gladstone a mis tout son art à combiner ces divers élémens entre lesquels, seul peut-être, par son autorité, il peut maintenir une cohésion suffisante. L'aristocratie libérale est représentée dans le nouveau ministère par lord Kimberley, lord Spencer, lord Herschel, lord Ripon, par lord Houghton qui devient vice-roi d'Irlande, par lord Rosebery qui s'est décidé à entrer au *foreign office*. D'un autre côté, M. Gladstone a réuni autour de lui les chefs les plus actifs du libéralisme, sir William Harcourt, le nouveau chancelier de l'échiquier, — M. John Morley, son premier et plus éminent lieutenant, M. Mundella, sir George Trevelyan ; il n'a pas craint de s'associer des esprits hardis comme M. Henri Fowler, M. Altand qui entrent au gouvernement local et à l'instruction publique. Il n'est pas allé jusqu'à M. Labouchère, le spirituel radical qui amuse depuis quelques jours le public par ses indiscrétions sur sa candidature au pouvoir. M. Gladstone n'a pas moins réussi à compléter son œuvre ministérielle comme il l'entendait. Cela fait, les nouveaux ministres n'ont plus eu qu'à se faire réélire, et le parlement a été ajourné au mois de novembre pour être sans doute ajourné de nouveau en novembre jusqu'au mois de février. C'est déjà presque entendu !

Voilà donc le ministère libéral constitué et établi au moins pour quelques mois ! Que fera-t-il maintenant ? Il y a d'abord un point sur lequel il ne peut y avoir aucun doute. M. Gladstone n'a ni la volonté, ni la possibilité d'éluder le premier article de son programme, la grande réforme irlandaise. Il a combattu pour la politique du *home-rule*, il arrive avec cette politique aux affaires ; il est tenu de la réaliser, non pas au hasard, avec la légèreté d'un théoricien chimérique, mais avec maturité, en homme d'État préoccupé de concilier une œuvre de généreuse réparation avec l'intérêt de l'empire britannique. M. Gladstone ne peut non plus songer à écarter toutes les revendications du radicalisme qui est son allié, qui, avec les Irlandais, est une des forces de sa majorité. Il n'ira pas sûrement aussi loin que le voudraient les radicaux, et M. John Morley n'a pas craint de risquer sa popularité, peut-être son élection, en se prononçant courageusement contre la limitation des heures de travail ; mais il y a d'autres réformes possibles, et M. Gladstone n'est pas homme à reculer devant une politique de hardie et libérale démocratie. C'est sur ces points que se livreront les grandes batailles d'hiver entre les libéraux et les conservateurs. Quant à la politique extérieure du nouveau cabinet, on savait bien d'avance qu'elle ne change pas d'un ministère à l'autre, et

M. Gladstone, en tenant à s'assurer le concours de lord Rosebery, a voulu certainement donner un gage à ceux qui auraient pu craindre des volte-faces trop subites. Lord Rosebery pourra pratiquer la politique du dernier cabinet, il la pratiquera autrement, et le chef du ministère, pour sa part, en a dit assez, il y a peu de temps encore, pour laisser voir qu'il n'a aucun goût pour les alliances continentales, doubles ou triples, qu'il ne se croit que modérément solidaire des engagemens que lord Salisbury aurait pu prendre. Lord Rosebery, en rentrant au *foreign office*, pourrait avoir, d'ailleurs, d'autres affaires à traiter si les complications s'aggravaient dans l'Afghanistan, où l'émir, l'allié de l'Angleterre, a eu récemment des démêlés avec les Russes du côté du Pamir et a en même temps à se défendre contre des insurrections qu'il n'a pu réussir à vaincre. Il y a là de quoi occuper un ministère pour son avènement.

Nous vivons décidément dans le siècle des anniversaires, des centenaires qui se multiplient à l'infini : chaque pays veut avoir ses fêtes, ses commémorations. Il y en a de puériles ou de surannées qui ressemblent à des réminiscences archéologiques; il y en a aussi d'un intérêt plus saisissant, et de tous les centenaires du jour, un des plus mémorables assurément est celui qu'on se dispose à célébrer un peu partout, — en Espagne, en Italie, en France comme en Amérique, — le quatrième centenaire de Christophe Colomb et de la découverte du Nouveau-Monde. Celui-là intéresse l'univers, la civilisation tout entière; il rappelle un événement qui a livré tout un monde à l'activité humaine, au génie des vieilles races. Entre le jour où le grand navigateur génois abordait cette terre mystérieuse, jusque-là inexplorée, et cette heure du siècle où nous sommes, que de révolutions et de transformations se sont accomplies! Tout a changé de face, à commencer par ces régions elles-mêmes où à la place des campemens indiens s'élèvent des sociétés nouvelles, des républiques agitées, filles de l'Europe et devenues à leur tour indépendantes. Ni Christophe Colomb et ses compagnons, ni ceux qui l'ont suivi depuis et ont conquis le continent, ne s'y reconnaîtraient. Le jour du quatrième centenaire se lève vraiment sur d'étranges spectacles; il éclaire surtout cette vaste société américaine qui grandit d'année en année, et en vient à compter soixante millions d'âmes, qui a reçu et reçoit encore des alluvions de toutes les races, qui a les grandeurs des civilisations opulentes et en a déjà les crises, qui a toute la fécondité vivace d'une liberté sans limites et en connaît aussi les déchiremens.

Cette vaste union américaine, en effet, elle est, certes, puissante; mais elle paie aussi la rançon de ses grandeurs, de la précipitation de sa croissance, de la diversité de ses races, de ses fortunes colossales, de ses excès de production, de ses mœurs industrielles, de ses habitudes de lutte à outrance. Que parlons-nous des grèves de France ou de

Belgique ou d'Allemagne? Les grèves américaines ont un bien autre caractère. Elles se succèdent depuis quelque temps, mêlées de scènes sanglantes et de pillages. Le mois dernier, en Pensylvanie, à Homestead, dans les établissemens métallurgiques de l'opulent M. Carnegie, les ouvriers se plaignaient d'une réduction de salaires et refusaient le travail. Jusque-là, c'était tout simple; mais la grève, organisée et soulevée par le syndicat ouvrier, n'a pas tardé à s'envenimer. Pendant quelques jours, les grévistes sont restés maîtres de la ville, se livrant à tous les excès, attaquant le directeur dans sa maison, recevant à coups de fusil une police privée à laquelle on avait eu recours, interdisant les communications. Depuis, à Idaho, dans le Far-West, la grève a été bien plus grave encore, les ouvriers syndiqués ont attaqué dans une usine les ouvriers non syndiqués, qui avaient consenti à travailler à salaires réduits, et ils les ont tout simplement massacrés. Il y a eu une centaine de victimes. Plus récemment encore, les mêmes scènes de violence et de meurtre se sont renouvelées à Buffalo, aux bords du lac Érié, et aux mines de Nashville, dans le Tennessee. A Buffalo, c'est la grève des employés de chemins de fer, des aiguilleurs; à Nashville, c'est une grève de mineurs. Partout c'est moins une grève qu'une sorte d'insurrection ouvrière accompagnée d'attaques à main armée, de pillages et d'incendies. On a été obligé d'envoyer des troupes, et de véritables batailles ont dû être livrées. On peut mettre, si l'on veut, ces scènes assez sauvages à côté des opulentes merveilles que prépare l'exposition de Chicago. C'est l'Amérique nouvelle, l'Amérique vivante, avec ses contrastes, quatre siècles après l'heureuse découverte de Christophe Colomb!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine d'août a vu de nouveau la rente 3 pour 100 au pair. Ce haut prix toutefois ne s'est pas longtemps maintenu. Les nouvelles télégraphiques transmises d'Allemagne sur l'invasion de Ham-

bourg par l'épidémie cholérique ont provoqué une alerte et déterminé des ventes précipitées de spéculation. Les transactions qui avaient conduit à la conquête du pair étaient si peu animées et de si faible importance que le mouvement ne présentait aucune solidité. La réaction se fût produite même sans cause extérieure. Elle a été accélérée par la crainte des progrès de l'épidémie, signalée déjà à Anvers et même au Havre, en même temps qu'en Angleterre.

Le 3 pour 100, après avoir atteint au plus haut 100.05, a été ainsi ramené à 99.35, mais reste le 27 à 99.52. L'amortissable a reculé parallèlement à 99.60, et le 4 1/2 s'est tenu sans changement sensible à 105.50.

Les capitaux de placement sont toujours très abondans, aussi les valeurs à revenu fixe restent-elles recherchées, à des prix faisant ressortir un taux de rémunération parfois inférieur à 3 pour 100. Les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer, au moment où le 3 pour 100 atteignit le pair, ont durant quelques jours presque touché le cours de 475. Les réalisations des acheteurs ont ramené les prix entre 466.25 et 472.50.

Au-dessous de ces titres de premier rang, l'épargne recherche encore à 430 environ les obligations garanties du groupe de la Franco-Algérienne, Aïn-Sefra, Modzbah, Mostaganem, Mascara, jouissance d'avril dernier, ainsi que les obligations de lignes secondaires, Sud de la France, Économiques et Départementaux, entre 420 et 430.

La plus grande partie des anciennes obligations 5 pour 100 de valeurs industrielles ont été converties en nouveaux titres 4 pour 100; ainsi celles des Omnibus, des Messageries, des Voitures, toutes cotées au-dessus du pair. On peut ajouter à ce groupe les 4 pour 100 du Gaz central et des Aciéries de France (506 et 500), les 4 1/2 des Moulins de Corbeil (509), les 5 pour 100 de la Compagnie parisienne du gaz (535).

Les obligations 3 pour 100 du canal de Suez valent 484 et les 5 pour 100 628, bien que remboursables à 500. Toutes les catégories de titres du Crédit foncier ont fait preuve d'une grande fermeté.

Les Autrichiennes 3 pour 100 varient de 399 à 382.50, suivant leur rang d'hypothèque. C'est au coupon de septembre que doit être appliquée pour la première fois la déduction de l'impôt sur le revenu, conformément à la décision prise récemment par le conseil d'administration de la compagnie. On annonce pour la fin du mois de septembre la tenue d'une réunion des détenteurs d'obligations autrichiennes 3 pour 100 à Vienne pour délibérer s'il y a lieu de recourir aux tribunaux pour la sauvegarde des intérêts menacés. Si la résolution prise est affirmative, le curateur déposera une plainte au tribunal de commerce. Un télégramme de Berlin porte que la sous-commission de la

Bourse de cette place devait proposer, le 27 courant, la radiation, dans un délai d'un mois, de la cote des actions des Chemins de fer autrichiens.

Les obligations lombardes se sont tenues de 310 à 312.50. Les titres espagnols suivent les fluctuations du change. Les Nord de l'Espagne valent 340, 308, 278, 254 et 244, suivant le rang hypothécaire de chaque catégorie. Les Pampelune sont cotées 306, les Barcelone 318, les trois catégories des Asturies 299, 254 et 244. On cote les Saragosse 321, 306 et 285.

Le marché de Londres a subi, comme le nôtre, l'influence des nouvelles relatives à l'épidémie. L'effet n'a été d'ailleurs nullement uniforme. Si les fonds internationaux, russes, austro-hongrois, allemands, italiens et espagnols, ont fléchi, les actions des chemins de fer se dirigeant vers le nord de l'Angleterre ont eu une poussée de hausse, provoquée par la supposition qu'un très grand nombre de touristes anglais allaient quitter en hâte le continent contaminé pour achever leurs vacances dans les stations balnéaires et les sites favoris d'Écosse.

Le Stock-exchange est resté fermé le 27 et la liquidation a commencé le lundi suivant 29. Un des faits les plus intéressans sur cette place est la dépréciation persistante de l'argent métal. Le gouvernement de l'Hindoustan, en refusant de vendre ses roupies au-dessous de 1 sh. 2 p. 5/8, a réussi à enrayer le mouvement de baisse. L'argent fin vaut 38 pence à Londres.

On sait que le rapport légal de la valeur de l'or et de l'argent est de 1 à 15 1/2, ce qui veut dire que légalement 1 kilogramme d'or vaut 15 kilogrammes et demi d'argent. Mais la loi n'est pas la maîtresse des changes, et elle ne peut décréter le prix réel des métaux précieux. Aujourd'hui le kilogramme d'argent vaut 137 francs, et le kilogramme d'or 3,441, ce qui établit entre les deux métaux un rapport de 1 à 25. Le kilogramme d'or, au lieu de valoir 15 1/2 kilogrammes d'argent, vaut 25 kilogrammes de ce métal. Résulte-t-il de cette différence, entre la proportion réelle et la proportion légale, un danger réel pour la France ?

Il est vrai qu'aucun pays n'a dans sa circulation ou dans ses réserves une accumulation de métal blanc aussi forte que la France. Notre Banque en possède un stock formidable, représentant une valeur fictive, qui n'est soutenue que par le cours légal. De plus, les écus de 5 francs des puissances formant avec nous l'Union latine : Belgique, Suisse, Italie et Grèce, entrent et circulent librement sur le marché, pour un montant total de près de 900 millions de francs, ajoutés aux produits de l'ancienne frappe française.

Si, en présence de cette dépréciation de l'argent, il ne s'est encore manifesté chez nous aucun inconvénient dans les paiemens ou dans le jeu du marché monétaire, c'est que l'or que nous perdons par l'excé-

dent des importations sur les exportations (800 à 900 millions de francs) nous rentre par plusieurs courans et en bien plus grande quantité, tout d'abord par l'envoi que font chez nous les États étrangers de l'or nécessaire au service des intérêts de leurs dettes extérieures. L'apport de métal pour ce motif peut déjà être évalué à 800 millions de francs. Il y faut ajouter celui des étrangers qui viennent vivre chez nous et y font de larges dépenses, dont les statistiques douanières ne peuvent donner naturellement l'équivalent en or. Le total en doit atteindre au moins un milliard de francs, payé pour la plus grande partie en or. Donc notre stock de pièces d'or ne tend nullement à s'épuiser; il s'accroît au contraire sans cesse, et maintient le rapport établi entre les deux métaux.

Cet accroissement apparaît surtout dans les bilans hebdomadaires de la Banque de France. Le stock d'or s'y élève actuellement à 1,672 millions, et l'ensemble de l'encaisse métallique (2,970 millions) ne dépasse plus que de 70 le total des billets en circulation. Les bénéfices de la Banque sont en décroissance continue; ceux de la dernière semaine ont été de 126,000 francs.

Une partie de l'accroissement énorme qui s'est produit depuis deux ans dans le stock d'or de la Banque est originaire des États-Unis. Les exportations de ce métal de New-York pour l'Europe ont cependant commencé à se ralentir. La pensée qu'elles cesseront tout à fait dans quelque temps calme peu à peu la crainte qui se répandait d'une crise éventuelle, née de la dépréciation considérable de l'argent et de la réduction de plus en plus sensible de la réserve du Trésor.

Les caisses fédérales sont bondées de monnaies d'argent dont elles ne peuvent faire aucun usage pour leurs paiemens. Elles pourraient légalement rembourser en monnaie d'argent les certificats qui ne représentent que des dépôts de métal blanc, et en portent la mention. Mais l'habitude du paiement en or s'est tellement établie que la première tentative du secrétaire du Trésor pour rompre la tradition serait le signal d'une véritable panique, et peut-être de l'apparition d'une prime sur l'or. C'est pour parer à ce péril que la sous-trésorerie de New-York a fait venir récemment de San-Francisco une somme de 20 millions de dollars en pièces d'or. Six wagons, protégés par une escorte de 45 hommes choisis, ont porté ce précieux chargement du Pacifique à l'Atlantique.

Les fonds russes, très recherchés au comptant par l'épargne française, qui a de plus en plus confiance en la loyauté du gouvernement du tsar, n'ont pu conserver à terme leurs cours les plus élevés. Toutefois les écarts de prix sont peu importans. L'emprunt d'Orient est à 67.20, le Consolidé à 96, le 3 pour 100 1891 à 78.75.

La rente italienne a été portée de 91.50 à 92.37, mais cette plus-value a été entièrement reperdue dans les deux derniers jours. D'après

le rapport du ministre des finances sur le budget définitif pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin dernier, le déficit, que M. di Rudini avait primitivement évalué à 8 millions, atteint aujourd'hui 44 millions. Les recettes ont donné 11 millions de moins, les dépenses ont exigé 14 millions de plus, et il s'est produit un écart de 10 millions dans le « mouvement des capitaux. » Les moins-values proviennent principalement des douanes (6 millions), de la loterie (2 1/2 millions), des chemins de fer (1 1/2 million), de l'enregistrement, de la richesse mobilière, des taxes hypothécaires, des postes, des télégraphes, de la consommation du sel, des octrois de Rome et de Naples, des tabacs. La plupart indiquent, par leur nature même, l'état de gêne dans lequel se trouve la population.

Les dépenses pour change et commission entrent pour 3 1/2 millions dans l'accroissement des déboursés.

Au 30 juin 1892, les fonds de caisses en Italie n'étaient plus que de 263 millions de lire contre 337 millions, chiffre correspondant au 30 juin 1891. Les dettes du Trésor (dette flottante) étaient, fin juin dernier, de 529 millions contre 475 millions à la date correspondante de 1891 ; la différence passive a été ainsi portée, d'une année à l'autre, de 138 à 266 millions.

L'Extérieure s'est avancée jusqu'à 65, mais pour reculer ensuite à 63.90. Cette réaction a été causée par le recul général de la cote et aussi par l'aggravation du change de 15 à 16 pour 100. Il convient d'ajouter encore un élément de faiblesse, l'énervement de la spéculation devant les interminables négociations entre la Banque d'Espagne, le ministre des finances de Madrid et des établissemens financiers de Paris pour le placement de 50 ou 100 millions de pagarès à trois mois, avec renouvellement facultatif. L'objet de l'opération est de fournir les fonds nécessaires aux deux prochaines échéances de la dette extérieure et le loisir de préparer l'exécution des grosses affaires financières que le gouvernement se propose de lancer cet automne : adjudication de la ferme des douanes de Cuba, fermage des cédules personnelles, fermage du timbre, régie des allumettes, extension du bail et des privilèges de la compagnie fermière des Tabacs; enfin, dans les premiers mois de 1893, un emprunt de 200 millions. Il est en outre question d'une opération portant sur 150 millions, à laquelle se résoudrait la municipalité de Madrid pour la consolidation de ses dettes. Le Portugais 3 pour 100 s'est relevé à 24 1/2 sur des bruits encore très vagues de reprise de négociations avec les créanciers étrangers.

Les valeurs turques ont été poussées par la spéculation aussi longtemps qu'a duré la campagne du 3 pour 100 français vers le pair. Le recul général leur a fait reperdre une bonne partie du terrain ainsi gagné. Le 4 pour 100 hongrois et les autres valeurs de la monarchie

autrichienne-hongroise ont donné lieu à très peu de négociations. La spéculation est absolument inactive à Vienne, où la publication du bilan semestriel du *Crédit-Anstalt* n'a produit aucune impression. En attendant les grandes opérations de conversion et d'emprunt, ajournées à l'automne, la Banque austro-hongroise grossit lentement son stock métallique or.

Les fonds Argentins restent bas, 306 l'obligation 1886 garantie par le revenu des douanes. Les 6 pour 100 des provinces varient de 95 à 115. L'obligation des Chemins argentins, garantie encore pendant un an ou dix-huit mois par la compagnie qui a l'entreprise des travaux de construction, vaut 180, celles des Chemins de fer de Santa-Fé se cotent 140.

D'assez bonnes nouvelles commerciales de Rio-de-Janeiro ont relevé le 4 pour 100 brésilien à 61 1/2.

Le marché des titres des sociétés de crédit reste ferme, mais avec très peu d'affaires. La Banque d'escompte a été portée à 237.50, puis ramenée à 220. La Banque de Paris est soutenue à 662.50, après 670, par la considération des bénéfices que pourra apporter à cet établissement la conclusion de l'affaire des 50 millions de pagarès avec la Banque d'Espagne et le ministre des finances à Madrid. L'ancien Comptoir d'escompte a fléchi à 235 francs. Depuis le 16 août courant est effectuée sur ce titre une troisième répartition de 25 francs. Le Crédit foncier se relève peu à peu et reste établi aux environs de 1,115. La spéculation à la baisse se dégage peu à peu après l'insuccès de sa dernière campagne contre cette valeur. La Société générale poursuit lentement sa marche vers le pair. Elle finit le mois à 482.50. Le Crédit lyonnais est ferme à 805. Les actionnaires comptent sur le maintien du dividende de 30 francs, ce qui représente à peu près 6 pour 100 sur 505 francs net par action libérée de 200 francs. Le Crédit mobilier est tout à fait négligé entre 140 et 150.

Les actions de nos grandes compagnies atteignent des cours si élevés que l'on ne peut plus raisonnablement voir la continuation de ce progrès. Les recettes se maintiennent satisfaisantes avec un excédent de près de 2 1/2 millions pour l'ensemble du réseau depuis le commencement de l'année, malgré cinq mois d'application des nouveaux tarifs.

Les Voitures et les Omnibus ne se sont guère ressentis, au point de vue des cours, des menaces de grève, et n'ont profité d'aucune plus-value lorsque ces menaces se sont éloignées. Le Suez a été soutenu à 2,750, le Panama a été plus lourd, aucun bruit de reconstitution ne se précisant. Excellente tenue des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est à 840, des Aciéries de France à 1,295. Rio-Tinto faible à 375.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.